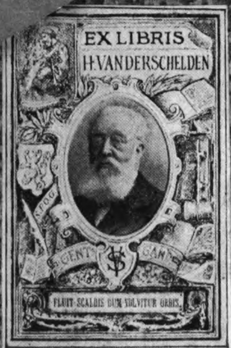
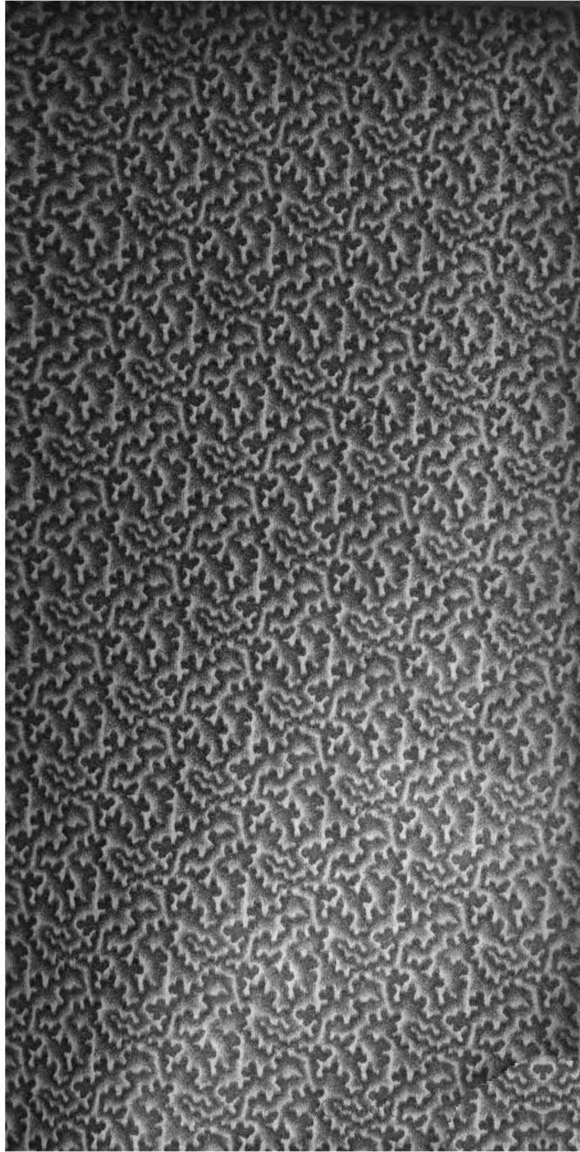



EX LIBRIS
H. VANDERSCHELDEN
GENT
GAND
FLUIT SCALDIS DUM VOLVITUR ORBIS





MINE CÉLESTE

OU

TRÉSOR DES INDULGENCE[S]

ACCORDÉES PAR LE SAINT SIÉGE

ON Y VOIT EN UN CLIN D'OEIL
TOUTES LES INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉE[S]
JOUR PAR JOUR PENDANT L'ANNÉE

Recueil dédié aux fervents Communiants

Deuxième Édition

Considérablement augmentée et revue avec soin pa[r]

M. le Chanoine J. Tollenaere

CENSEUR DE LIVRES A L'EVÊCHÉ DE GAND.



GAND,

[IM]PRIMERIE DE J. ET H. VANDER SCHELDE[N]

RUE BASSE, 26.

MINE CÉLESTE

OU

TRÉSOR DES INDULGENCES.

MINE CÉLESTE

OU

TRÉSOR DES INDULGENCES

ACCORDÉES PAR LE SAINT SIÉGE

ON Y VOIT EN UN CLIN D'OEIL
TOUTES LES INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES
JOUR PAR JOUR PENDANT LANNÉE

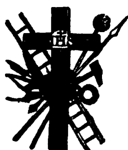
Recueil dédié aux fervents Communiants

Deuxième Édition

Considérablement augmentée et revue avec soin par

M. le chanoine J. Tollenaere

CENSEUR DE LIVRES A L'EVÊCHÉ DE GAND.





GAND,

IMPRIMERIE DE J. ET H. VANDER SCHELDEN,

RUE BASSE, 26.

APPROBATION.

Vidi Gandæ, 25 Februarii 1859.

J. Tollenaere, Can. L. C.

On a réuni dans cet excellent manuel un choix complet de prières et de pratiques de dévotion enrichies d'indulgences. Les unes et les autres y sont placées dans un ordre clair et méthodique qui en forme un ensemble bien coordonné. Ajoutons que l'authenticité de chacune d'elles a été dûment vérifiée et constatée.

La dévotion du chrétien, dont l'objet spécial peut se diversifier selon son âge, sa condition et ses besoins spirituels ou autres, trouvera ici un aliment non moins varié qu'abondant.

Cet opuscule religieux nous paraît unir au mérite du fond celui de l'actualité. En effet, n'est-ce pas surtout aux époques d'indifférence religieuse et d'irréligion que l'âme chrétienne a besoin du secours céleste? N'est-ce pas quand la haine et le mensonge sont ligués contre la sainte Eglise, que ses enfants doivent prier, et prier beaucoup, pour résister aux séductions du cœur et de l'esprit, et demeurer inébranlables dans leur foi? Or, les prières et les exercices de piété indulgenciés, sont, sans nul doute, des plus efficaces pour obtenir l'assistance divine dans les combats contre le mal et dans les épreuves de chaque jour. Le chrétien pourra donc, à

l'aide de ce précieux recueil, raviver d'une part sa confiance en Dieu, et s'enrichir d'une autre, de faveurs et d'avantages spirituels pour le temps et pour l'éternité. Il ne saurait en faire un usage trop fréquent : il y puisera, à son gré et en toutes circonstances, comme dans une mine riche et toujours ouverte, ces trésors de grâce et de vertu, de bénédiction et de salut, qui doivent lui servir en quelque sorte de monnaie pour acheter de nouveaux titres au Royaume éternel. Tel est d'ailleurs le but de cet ouvrage, que l'on peut comparer à un précieux fascicule d'aromâtes, dont le suave parfum, en passant par les lèvres du fidèle, s'élèvera au ciel comme un encens d'agréable odeur.

La première édition s'en est écoulée avec une rapidité bien propre à récompenser son estimable auteur des recherches auxquelles il s'est livré, pour renfermer dans un volume portatif, tant de belles aspirations de l'âme, tant de vifs élans du cœur, tant de ferventes prières, tant de saintes pratiques, disséminés, enfouis dans des ouvrages peu connus. Daigne le Seigneur doubler cette récompense en accordant à cette nouvelle édition une vogue égale et d'autant plus désirable, qu'on l'a considérablement augmentée et améliorée !

INTRODUCTION.

Motifs qui nous engagent à gagner les indulgences.

1° *Le désir de Notre-Seigneur.* Les Indulgences sont le fruit de son sang, de ses tourments et de sa mort. C'est un tendre Père qui a amassé, au prix des plus pénibles sacrifices, des trésors immenses pour ses enfants; peut-il voir sans douleur qu'ils n'en veulent point, qu'ils les négligent et n'en tirent aucun avantage?

2° *L'invitation de l'Eglise.* Cette tendre Mère voit les besoins de ses enfants, elle leur présente les Indulgences pour y subvenir, elle leur en ouvre les trésors qu'elle leur abandonne, pour ainsi dire. Elle les presse d'y puiser, les assurant que l'usage des Indulgences leur sera très-salutaire (1). N'est-ce pas lui faire injure, que de se rendre sourd à sa voix et ne tenir aucun compte de ses pressantes invitations?

3° *Notre intérêt.* L'existence du purgatoire est un article de foi, défini par le saint Concile de Trente; et deux des plus grands Docteurs de l'Eglise, saint Augustin et saint Thomas, ne craignent pas d'avancer que les peines du purgatoire surpassent tous les tourments de Martyrs et les souffrances de toutes les maladies réunies

(1) Conc. Trid. *sess.* 25.

Or, les Indulgences diminuent pour nous ces peines si redoutables, et quelquefois même nous en délivrent entièrement. Qui pourrait donc ne pas estimer une pareille faveur? Un criminel condamné au feu, ou même seulement à quelques années d'une prison rigoureuse, ne chercherait-il pas à profiter d'un moyen facile qu'on lui donnerait pour s'y soustraire?

En outre, en acquittant nos dettes envers Dieu, nous rendons hommage à sa justice et nous honorons cet attribut divin; nous devenons plus agréables à ses yeux et par conséquent plus dignes de ses grâces et de ses faveurs: nous nous mettons ainsi en état de le glorifier d'une manière plus pure et plus parfaite.

Ajoutons à cela qu'en remplissant les œuvres prescrites pour gagner les indulgences, nous acquérons pour chacune d'elles, un nouveau degré de gloire pour l'éternité, récompense tellement grande, que toutes les richesses et tous les honneurs d'ici-bas ne peuvent lui être comparés. Une grande Sainte disait même que, pour recevoir le moindre degré de gloire de plus dans le ciel, elle était prête à endurer toutes les peines de cet exil jusqu'au dernier jour du monde.

Ces avantages sont déjà grands, sans doute. Cependant, lorsque l'application de l'Indulgence est libre, il est beaucoup plus avantageux de la gagner pour une âme du purgatoire que pour soi-même. Comme l'enseignent les Théologiens, cet acte de charité est si noble et si héroïque, et procure tant de gloire à Dieu, qu'il obtient à celui qui le fait tout le mérite qu'il cède, et un mérite beaucoup plus grand. En effet, par la délivrance des âmes du purgatoire, dit le célèbre Bourdaloue, nous procurons à Dieu un accroissement de gloire, et peut-être un des plus grands qu'il soit capable de recevoir.

Nous admirons, continue le même orateur, ces hommes apostoliques qui passent les mers pour gagner à Dieu des infidèles. Mais savons nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé du reste sur la plus solide théologie? La dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire, dit cet auteur, est une espèce de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des infidèles, et le surpasse même en quelque sorte : Pourquoi? parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu, et dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des Païens. Aussi Dieu doit se faire violence pour repousser et punir des âmes, qu'il aime d'un amour tendre et sincère. Est-il rien en effet de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable? Mais c'est à nous à faire cesser cet état de violence dans lequel Dieu se trouve par rapport à ces âmes : Et comment? En leur ouvrant le ciel par le moyen des Indulgences.

4° Y a-t-il en même temps *une dévotion plus consolante*? La plus douce jouissance qui soit au monde, n'est-ce pas celle d'apaiser une souffrance, de faire des heureux? Ecoutons à ce sujet le saint le plus aimable et le plus aimant : *Nous oublions trop nos chers défunts*, disait souvent Saint François de Sales. On aime à faire des œuvres de miséricorde, ajoutait-il quelquefois, et on ne songe pas que, dans le soulagement de ces pauvres âmes se trouvent réunies presque toutes les œuvres de miséricorde. N'est-ce pas en effet consoler des affligés, assister des malades? N'est ce pas visiter des captifs, leur rendre la liberté, ou alléger le poids de leurs chaînes? N'est ce pas exercer l'hospitalité, que d'introduire ces enfants de Dieu dans la maison de leur Père céleste?

Vous donnez des vêtements à une personne qui en manque, vous faites bien ; mais donner la gloire immortelle pour vêtement à ces autres membres souffrants du corps de Jésus-Christ, n'est-ce pas mieux encore ?

5° Nous donnerons, comme dernier motif, *la pratique et l'exemple des plus grands serviteurs de Dieu.* Plusieurs saints ont fait de longs voyages pour gagner des Indulgences, et l'un d'eux disait que, pour obtenir une pareille grâce, c'est peu d'aller à Rome, ce serait même peu d'aller à l'extrémité du monde. *Mon fils*, disait Saint Louis, roi de France, à la fin de son testament, *mon fils, souvenez-vous de gagner les Indulgences de la Sainte Eglise.*

AVIS IMPORTANTS. *

Pour gagner les indulgences plénières ou partielles, trois dispositions sont nécessaires, savoir : l'intention, l'état de grâce sanctifiante, et l'accomplissement fidèle des œuvres ou conditions prescrites.

1° *L'Intention.*

L'Intention interprétative qu'aurait une personne de gagner telle Indulgence s'il la connaissait ou s'il y pensait, ne suffit pas d'après le sentiment de beaucoup de théologiens, parce que cette intention n'influe point sur l'action. Il n'est pas nécessaire cependant que cette intention soit actuelle, ou qu'on se dise au moment même : Je veux la gagner. L'intention virtuelle suffit, c'est-à-dire, cette intention qu'on avait eue d'abord de gagner l'Indulgence, et qui, n'ayant pas été révoquée

(*) Ces avis sont tirés de la *Raccolta* et de l'excellent livre intitulé : *Le Chrétien éclairé sur la nature et l'usage des indulgences, par le R. P. A. Maurel, de la compagnie de Jésus*, ouvrage formellement approuvé par la Sacrée Congrégation des Indulgences

par une volonté contraire, persévère moralement en nous dirigeant dans l'accomplissement des œuvres requises.

Le B. Léonard de Port-Maurice conseillait aux fidèles de former chaque jour, à la prière du matin, le dessein de gagner toutes les indulgences attachées aux pratiques de piété et aux bonnes œuvres qu'ils feraient durant la journée. Cette intention, si elle n'est point révoquée, persévérant moralement pendant le jour, suffit en effet, selon le sentiment commun des docteurs, pour nous rendre participants de ces diverses indulgences.

2° *L'Etat de grâce sanctifiante.*

L'Indulgence est en faveur des amis et des enfants de Dieu, et non point en faveur de ses ennemis. Comment d'ailleurs remettre la peine temporelle à celui qui est encore débiteur de peines éternelles? tandis que le péché subsiste, Dieu n'en remet point la peine. L'état de grâce sanctifiante ou conservé, ou recouvré par la pénitence, est donc indispensable. Une seule faute mortelle dont la conscience n'est point dégagée, met obstacle au gain de la plus petite Indulgence: que dis-je? un seul péché véniel pour lequel on conserve encore une secrète affection, rend incapable de gagner une indulgence plénière dans toute son étendue; car la tache ou la coulpe de cette faute n'étant point effacée, la peine qui lui est due ne sera point remise. « Tel est, dit le P. Bourdaloue, » l'ordre de Dieu plein d'équité; il ne se relâche de ses » droits quant à la peine du péché, qu'à mesure et à pro- » portion que nous en détestons l'offense. « Et cette détestation du péché doit être réelle et sincère; des dehors spécieux, une belle écorce de contrition ne suffisent pas.

Cependant si l'Indulgence plénière requiert plusieurs œuvres de piété, comme en temps de Jubilé, il est très-avantageux, sans contredit, mais il n'est pas nécessaire

de les accomplir toutes en état de grâce. On convient généralement qu'il suffit d'avoir la conscience pure de tout péché au moment où l'on termine la dernière œuvre, puisque c'est alors que l'effet de l'Indulgence est appliqué.

3° *L'accomplissement fidèle des œuvres prescrites.*

Comme la Sainte Eglise en ouvrant le trésor des Indulgences, a toujours obligé les fidèles à l'accomplissement de quelque œuvre pie, avec certaines circonstances de temps, de lieu, et autres semblables, il faut pour l'acquisition des Indulgences, que toutes ces œuvres pies enjointes, soient faites personnellement, dévotement, et quant au temps, au mode et à la fin, etc.; suivant ce qui a été prescrit dans la concession de ces mêmes indulgences: par exemple, *à genoux, debout, au son de la cloche, à telle heure, tel jour, avec contrition, confession, communion*, etc. Si quelqu'une de ces œuvres enjointes est omise en tout ou dans quelque partie notable, par ignorance, négligence ou impuissance; si quelqu'une des conditions de temps, de lieu, prescrites, etc., n'est pas observée pour quelque motif que ce soit, l'Indulgence elle-même n'est point acquise.

Une œuvre déjà obligatoire, ne peut pas servir pour gagner une Indulgence, si ce n'est dans le cas où le Souverain Pontife y autorise par le bref de concession, ou par un rescrit particulier. Car on ne saurait par un seul acte satisfaire à deux obligations dont chacune exige un acte à part. En outre, les œuvres prescrites pour l'Indulgence sont des œuvres onéreuses et de surérogation, ce que ne sont point assurément les œuvres dont on ne peut se dispenser.

Dans les communautés religieuses, la Règle n'obligeant pas ordinairement sous peine de péché, les prières et les pratiques de dévotion qui y sont en usage, d'après

la Règle, peuvent servir à gagner les Indulgences attachées à ces actes de piété : il suffit en disant ces prières de s'unir à l'intention du Souverain Pontife, dans la vue de gagner l'Indulgence (1). A Rome on est dans la même persuasion par rapport aux prières et aux actes de vertu imposés pour pénitence par les confesseurs ; et ceux-ci imposent volontiers les pénitences auxquelles sont attachées des Indulgences (2).

Les prières prescrites pour gagner les Indulgences, peuvent être récitées alternativement, c'est-à-dire avec d'autres personnes, comme le *Rosaire*, les *Litanies de la Ste Vierge*, l'*Angelus Domini*, le *De Profundis*, et autres semblables. (*Décret du* 29 *Février* 1820.)

Pour les Indulgences plénières, les actes de concession prescrivent presque toujours, comme conditions essentielles, la confession, la communion, et les prières faites aux intentions de N. S. Père le Pape ; sur quoi, il est nécessaire de rapporter ici plusieurs décisions de la S. Congrégation des Indulgences, toutes approuvées et confirmées par les Souverains Pontifes.

Décret du 9 *décembre* 1763. Toutes les personnes qui ont la louable habitude de se confesser UNE FOIS LA SEMAINE, sauf un empêchement légitime, peuvent gagner toutes les Indulgences plénières qui se rencontrent dans l'intervalle d'une confession à l'autre, sans une nouvelle confession chaque fois (3). On excepte l'indulgence du Jubilé,

(1) On doit remarquer qu'il est nécessaire de prononcer ces prières de bouche, et non pas de les lire avec les yeux, ni même de les faire de cœur

(2) Voyez l'ouvrage, cité plus haut, du R. P. Maurel, page 61.

(3) Remarquez l'expression *une fois la semaine ;* on ne dit pas tous les huit jours. Ainsi une personne peut, dans les termes du Décret, se confesser le lundi d'une semaine, par exemple, et attendre, pour retourner à confesse, le samedi de la semaine suivante, qui est le treizième jour après sa dernière confession. Il sera vrai qu'elle se sera confessée chaque semaine, ou une fois la semaine, ce qui suffit.

soit ordinaire, soit extraordinaire, et celle qui s'accorde en forme de Jubilé, pour lesquelles la confession continue d'être nécessaire. On excepte encore, bien entendu, le cas où une personne se serait rendue coupable de quelque nouveau péché mortel.

Décret du 12 *Juin* 1822. Il est en faveur des personnes qui ne sont point dans l'habitude de se confesser toutes les semaines. Il leur est permis pour gagner l'Indulgence attachée à une fête, de se confesser dans les huit jours qui précèdent la fête (1). Ce décret ne touche en rien aux indulgences accordées en forme de Jubilé.

Décret du 15 *Décembre* 1841. Cette confession faite dans les huit jours qui précèdent une fête, peut servir à ces personnes qui n'ont pas l'habitude de se confesser chaque semaine, pour gagner les indulgences plénières qui se rencontrent dans l'intervalle des huit jours et pour lesquelles la confession est prescrite, pourvu toujours qu'on remplisse toutes les autres conditions de ces indulgences.

Même Décret du 15 *Décembre* 1841. Quand on n'a que des péchés véniels ou des imperfections à déclarer, il n'est pas nécessaire pour pouvoir gagner l'indulgence plénière de recevoir l'absolution : la simple confession suffit.

Décret du 12 *Juin* 1822, cité plus haut. Par ce Décret, Pie VII permet de faire la communion la veille de la fête à laquelle est attachée une indulgence plénière, quand, selon les termes du Bref de concession, l'indulgence commence aux premières vêpres de la fête. Et, dans ce

(1) Par fête, on n'entend point une fête de précepte : on entend une fête quelconque chômée ou non-chômée de Notre-Seigneur, de la S[te] Vierge, d'un saint, d'une sainte, etc. On n'entend point les simples dimanches où l'on ne célèbrerait la fête d'aucun saint.

cas aussi, on peut accomplir les œuvres prescrites depuis ce moment des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour même de la fête. Cette concession ne regarde donc que les fêtes où l'indulgence commence aux premières vêpres. La règle ordinaire est de communier le jour de la fête à laquelle l'indulgence est appliquée, et de remplir toutes les conditions depuis minuit jusqu'à minuit. Quoique l'heure des premières vêpres varie suivant la saison et la coutume des lieux, on peut, dans les endroits où elles ne se disent pas publiquement, commencer les œuvres prescrites, à trois heures après-midi, ou bien au moment même où les prêtres peuvent les réciter en leur particulier.

Il n'est pas nécessaire de communier dans l'église à laquelle est attachée l'indulgence. Il suffit d'y aller prier selon les intentions du Souverain Pontife, ou avant, ou après la communion, ou dans le cours de la journée. Mais, si l'on fait sa communion dans cette église, et qu'on y prie à l'intention du Saint Père, il n'est plus nécessaire d'y faire une seconde visite; la condition de la visite prescrite est par là même remplie. Les prières à réciter, selon les intentions des Souverains Pontifes, ne sont point spécifiées par eux. Nous sommes donc libres de réciter celles que nous aimons davantage. Il suffit de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*, ou les Litanies de la S[te] Vierge, celles du Saint Nom de Jésus, quelques dizaines du chapelet, une partie de l'office, ou d'autres prières équivalentes; il est douteux que l'on puisse gagner les indulgences partielles, attachées à ces prières, quand on les dit pour remplir la condition requise pour l'indulgence plénière.

Lorsque l'Indult ne prescrit pas d'aller prier dans l'église ou dans l'oratoire public auquel l'indulgence est attachée, on peut faire les prières partout. On peut par

une seule communion gagner plusieurs indulgences plénières qui se rencontrent le même jour, bien que la communion soit une des conditions prescrites pour chacune d'elles (1). On ne peut gagner qu'une seule indulgence plénière pour soi-même, les autres doivent être appliquées aux âmes du purgatoire. Si, le même jour, on désire gagner plusieurs indulgences plénières, on doit prier autant de fois aux fins voulues par l'Eglise (2).

Ces fins, ou les intentions des Souverains Pontifes dans les prières qu'ils exigent, sont : l'exaltation de l'église catholique, la propagation de la foi, l'extirpation des hérésies et des schismes, la paix et la concorde entre les princes chrétiens, et les autres besoins de la société chrétienne. Il n'est pas nécessaire, pour gagner l'indulgence, de repasser dans sa mémoire toutes ces fins particulières; il suffit de penser qu'on va prier à l'intention du Souverain Pontife.

Le Souverain Pontife Pie IX, ayant égard aux circonstances, et surtout aux Concordats passés entre le Saint Siège et d'autres nations, voulant de plus exciter toujours davantage la Dévotion des fidèles, a aplani toutes les difficultés par rapport à la translation des indulgences, par son Décret *Urbis* et *Orbis*, sous la date du 9 Août 1852. Il a donc statué que toutes les indulgences attachées jusqu'à présent à certaines fêtes, ou qui leur seront désormais attachées, comme aussi les indulgences accordées, ou à accorder, à quelques églises ou oratoires publics pour les mêmes fêtes, et enfin, du consentement des ordinaires, les Indulgences accordées aux processions,

(1) C'est ce que la S. Congrégation des indulgences a décidé en date du 29 Mai et du 15 Décembre 1841 et du 30 Août 1847.

(2) Ainsi, si l'on veut gagner par exemple, huit ou dix indulgences plénières en un seul jour, on doit prier huit ou dix fois aux intentions du Souverain Pontife.

neuvaines, triduos, qui se font avant ou après ces fêtes pendant l'octave, seraient transférées aux jours où ces fêtes sont légitimement renvoyées avec leur solennité et pompe extérieure. Mais quand l'office et la Messe sont seuls renvoyés, sans la solennité extérieure, il n'y a point de translation d'Indulgences; elles se gagnent au jour où tombe la fête.

On peut faire la communion dans l'intention d'obtenir une grâce particulière, parce que c'est la communion seule qui est prescrite pour l'indulgence, et non pas sa fin particulière. Cependant le plus sûr pour des fidèles, qui ont quelque grâce à demander dans leurs communions, et veulent néanmoins gagner les Indulgences, soit pour eux, soit pour les défunts, est de se proposer d'abord de gagner les Indulgences qu'ils ont en vue, puis d'avoir autant d'intentions secondaires qu'ils voudront.

D'après Saint Alphonse de Liguori, il n'est pas besoin que les malades connaissent ou se rappellent distinctement les Indulgences plénières qu'ils savent gagner à l'article de la mort. Il suffit qu'ils aient l'intention d'en gagner tout ce qu'ils pourront.

Saint Liguori ajoute encore comme probable, que l'on peut gagner l'Indulgence de la bonne mort autant de fois que l'on répète le Saint Nom de Jésus, ou qu'on fait un autre acte, auquel cette Indulgence serait attachée.

Il est à remarquer, que pendant la vie, le malade doit avoir rempli exactement les conditions exigées pour chacune des Indulgences plénières qu'il désire gagner.

Pour recevoir l'application de l'Indulgence attachée à une croix, une médaille, etc., il suffit de prendre sur soi l'image ou le crucifix, d'entrer dans les intentions du Souverain Pontife, s'exciter à la douleur de ses fautes, former des actes d'amour de Dieu, et accepter la mort

avec résignation et conformité à la divine volonté. Le ministère d'un prêtre n'est point nécessaire pour la validité de cette Indulgence, supposé que le malade soit en état de grâce, mais il est toujours très-utile; car le prêtre, en exhortant le malade avec une foi vive et un zèle ardent, pourra contribuer puissamment à lui faire recueillir un fruit plus abondant de l'Indulgence.

Pie VI a défendu de donner la bénédiction aux moribonds avec ces objets, à l'effet de leur communiquer l'Indulgence à l'article de la mort, attendu que par la bulle *Pia Mater* il y avait été suffisamment pourvu.

REMARQUES

sur les indulgences attachées aux chapelets, croix, médailles, etc.

Il convient, lorsque les fidèles offrent au prêtre un objet à bénir, de suivre le cérémonial établi dans l'Eglise, c'est-à-dire de faire cette bénédiction avec une certaine solennité, en surplis, en étole, et avec l'aspersion de l'eau bénite à la fin.

Cependant le signe de la croix fait avec la main et avec l'intention de bénir et d'indulgencier les objets qui peuvent être bénits et indulgenciés, suffit, sans autre cérémonie (*Décret du 11 Avril* 1840.) Le Souverain Pontife n'indulgencie pas autrement les objets qu'on lui présente.

Les fidèles ne doivent donc pas s'étonner, si le prêtre, dans les moments de presse, ou quand il n'a pas sous la main le surplis, l'étole, l'eau bénite, se contente de faire le signe de la croix sur les médailles, chapelets, etc... à

indulgencier, et de réciter par cœur une courte formule de bénédiction.

Les images sur papier, sur carton ou sur toile, les croix, crucifix, statuettes, médailles *d'étain, de plomb,* ou de quelque autre matière facile à se briser ou à se détériorer et s'user, comme le ver soufflé, le plâtre, reçoivent la bénédiction, mais non point l'indulgence. Les chapelets n'étant pas compris dans cette énumération, ils peuvent être en étain, plomb, fer, acier; ce qui résulte d'ailleurs du Décret du 29 Février 1820.

Les crucifix et chapelets en ivoire, en bois, peuvent être indulgenciés. Les crucifix, croix, statuettes et médailles en fer, et à plus forte raison en acier, le peuvent également. (*Décret du* 14 *Mai* 1853.) Et aussi les chapelets, etc., en corail, en nacre de perle, en émail, en albâtre, en marbre, en cristal, *dummodo globuli sint ex vitro solido atque compacto.* (*Décret du* 29 *Fév.* 1820.)

On ne peut indulgencier que les médailles ou petites statues des Saints canonisés, ou incrits du moins dans le Martyrologe Romain.

La rupture du cordon ou de la chaîne ne fait point perdre au chapelet ses indulgences. Il en est de même de la perte de quelques grains, pourvu qu'elle ne soit pas trop considérable. Ainsi on peut défiler tous les grains d'un chapelet, renouveler le fil ou la chaîne qui les unit, substituer de nouveaux grains à ceux qui sont brisés ou égarés, pourvu que ces derniers soient en moindre quantité relativement aux autres, et le chapelet continue à être indulgencié. Il en est des grains du chapelet comme des croix des stations du chemin de la Croix, lequel reste indulgencié, aussi longtemps que la majeure partie des croix primitives n'est pas détruite.

Si l'on donne à une personne un objet indulgencié,

après se l'être approprié et en avoir fait usage pour soi, cet objet perd son indulgence. Mais il est permis de faire indulgencier plusieurs objets pieux et de les donner à ses amis, sans que l'Indulgence se perde. Ceux-ci peuvent même, avant d'en avoir fait usage, et de s'être appliqué les Indulgences qui y sont attachées, les donner à d'autres personnes, mais l'Indulgence s'arrête là, et ne passe pas outre. (*Décret d'Alexandre VII, du* 6 *Févr er* 1657, *et Décret de la S. Congrégation des Indulgences du* 26 *Novembre* 1714.) D'après le même décret d'Alexandre VII, si l'objet bénit se perd, il ne peut être remplacé par un autre arbitrairement.

Les objets bénits ne peuvent être prêtés à d'autres dans le but de leur faire gagner les Indulgences qui y sont appliquées (Ibid.) Si on le fait, l'Indulgence se perd et pour le prêteur et pour l'emprunteur.

Ils ne peuvent pas non plus être vendus, après avoir reçu la bénédiction et l'Indulgence. (*Décret du* 5 *Juin* 1721). Ainsi les marchands ne peuvent point faire indulgencier des crucifix, des médailles, des chapelets et les vendre ensuite, quand ils ne les vendraient que le prix ordinaire.

On ne doit pas non plus acheter un certain nombre de croix, chapelets, médailles, etc. pour les faire indulgencier, et les distribuer ensuite à diverses personnes, en *retirant le prix* qu'ils ont coûté. Il n'est pas sûr que ces objets donnés de la sorte aient conservé leurs indulgences: *Non practice tutum*, a répondu la S. Congrégation des Indulgences à Mgr l'Evêque de Bruges, le 31 Janvier 1837. Ce serait différent si l'on distribuait ces objets *gratis*, comme on a dit.

On ne gagne aucune indulgence, en se servant d'un objet bénit que l'on a trouvé, ou dont on a hérité; mais on est libre de le faire indulgencier de rechef.

Quand on fait indulgencier un crucifix, l'Indulgence tombe sur le Christ, en sorte qu'on peut le transférer, sans préjudice de l'Indulgence, d'une croix sur une autre (Décret du 11 Avril 1840), et de quelque matière que soit la croix.

Le même crucifix peut recevoir plusieurs Indulgences, par exemple, les Indulgences apostoliques, l'Indulgence de la bonne mort, et celles du chemin de la Croix, pourvu que celui qui les applique ait les facultés requises.

La personne qui possède un crucifix bénit et auquel ne sont attachées que les Indulgences ordinaires, peut seule gagner l'Indulgence à l'article de la mort. On ne peut donc point, avec ce crucifix, appliquer cette Indulgence à toute espèce de mourants, à moins d'être muni à cet effet d'un pouvoir spécial obtenu du S. Siége apostolique par écrit; ou à moins d'avoir un crucifix qui possède cette Indulgence privilégiée.

Pour gagner les Indulgences, il est nécessaire de porter sur soi l'objet bénit, ou de l'avoir chez soi. Et les pieuses considérations ou prières assignées comme conditions requises pour participer à l'Indulgence, doivent se faire, ou en portant sur soi l'objet indulgencié, ou du moins en le gardant dans sa chambre ou autre lieu décent de son habitation, et récitant les prières en sa présence.

Pour gagner les Indulgences brigittaines, comme aussi les Indulgences des chapelets bénits par les Pères Dominicains, il faut tenir en main son chapelet, ou en toucher les grains, à mesure qu'on récite les prières correspondantes. Il faut pareillement réciter le Chapelet entier, de cinq dizaines au moins; mais on peut le partager et ne point le dire d'un seul trait; il suffit, quand on le reprend, de renouveler son intention, ou il suffit que cette intention n'ait point été révoquée : on gagnera les Indulgences en finissant le chapelet.

REMARQUES

sur les indulgences attachées au Chemin de la Croix.

Au sentiment du grand Pape Benoît XIV (1), le Chemin de la Croix, nommé aussi *Via Crucis*, est une des principales dévotions qui ont pour objet la contemplation des souffrances, de la croix et de la mort de N. S. Jésus-Christ, dévotions si efficaces *pour ramener les pécheurs à la vertu, pour ranimer et réchauffer les tièdes, et pour perfectionner les justes.*

Dans son acception littérale, le Chemin de la Croix est l'espace que l'Homme Dieu parcourut, sous le fardeau de sa croix, depuis le palais de Pilate où il fut condamné à mort, jusqu'au sommet du Calvaire où il fut crucifié. Après l'Ascension de son Fils, Marie, ou seule, ou en compagnie de saintes femmes, suivait fréquemment cette voie douloureuse. A son exemple, les fidèles de la Palestine d'abord, et dans les âges suivants, de nombreux pélerins des contrées même les plus reculées, allèrent visiter ces lieux sacrés, arrosés des sueurs et du sang de Jésus-Christ; et l'Eglise, pour favoriser leur piété, leur ouvrit le trésor de ses grâces spirituelles. Mais tout le monde ne pouvant point se transporter dans la Judée, le Saint-Siége permit que l'on érigeât en d'autres lieux, dans les églises et dans les chapelles, des croix et des tableaux ou bas-reliefs représentant les scènes touchantes qui s'étaient accomplies sur le vrai chemin du Calvaire, à Jérusalem.

(1) Bref *Cùm tanta*, du 30 Avril 1741.

Le B. Alvare, religieux Dominicain, et plus tard les frères Mineurs Observantins, préposés dès l'année 1342 à la garde des saints Lieux, avaient introduit en Europe et propagé partout ces représentations ou stations. En permettant l'érection de ces Stations, les Pontifes Romains, qui comprirent toute l'excellence et toute l'efficacité de cette dévotion, daignèrent aussi l'enrichir de toutes les Indulgences qu'ils avaient accordées à la visite réelle des saints Lieux. Et ainsi, suivant les Brefs et les Constitutions des Souverains Pontifes Innocent XI, Innocent XII, Benoît XIII, Clément XII, Benoît XIV, *ceux qui font le Chemin de la Croix avec les dispositions convenables, gagnent toutes les Indulgences accordées aux fidèles qui visitent en personne les saints Lieux de Jérusalem; et ces Indulgences sont applicables aux défunts.* Or, il est très-certain que de nombreuses Indulgences, soit plénières, soit partielles, furent accordées à ceux qui visitent les Lieux saints de Jérusalem.

Quelles sont ces indulgences?

La Sacrée Congrégation des indulgences, dans ses *Avertissements à suivre pour faire le Chemin de la Croix,* approuvés par Clément XII le 3 Avril 1731, et par Benoît XIV le 10 Mai 1742, défend aux catéchistes, prédicateurs et autres, de les spécifier en détail.

La raison de cette prohibition est la destruction des anciens Brefs par lesquels les Pontifes Romains accordaient de riches indulgences au *Via Crucis.* Ils périrent dans un incendie qui consuma les Archives des religieux Franciscains, à Jérusalem.

Conditions requises pour gagner ces indulgences.

Il y en a deux seulement; elles sont essentielles, mais elles suffisent.

La première est de parcourir réellement toutes les

Stations, sans en omettre aucune : se lever par conséquent à chaque Station, changer de place, et aller de l'une à l'autre, à moins qu'on ne puisse faire ce petit et pieux voyage pour cause d'infirmité, ou à raison de l'exiguité du local, et de la foule qui le remplit. Dans ce cas, il suffit de faire un léger mouvement et de se tourner vers la Station suivante. Par ce saint exercice, on reproduit en petit le pélerinage du *Via Crucis* de Jérusalem.

La seconde condition est de méditer sur la Passion de Jésus-Christ, en parcourant les quatorze Stations, et méditer selon sa capacité (1). Si l'on était incapable de faire une méditation un peu suivie, on devrait s'exciter à la douleur de ses péchés, essayant du moins de penser affectueusement à quelque circonstance de la Passion.

La confession et la communion ne sont point exigées. Il suffit d'être en état de grâce et d'avoir un véritable repentir de tous ses péchés. Il n'est pas non plus nécessaire de réciter à chaque Station le ℣. *Adoramus te, Christe.... le Pater, l'Ave, le Gloria Patri,* et les ℣. *Miserere nostri... Fidelium animæ, etc.,* ni de dire les

(1) La *Raccolta* ne dit que cela : *Che nel visitare la Via Crucis si vada considerando la Passione del nostro divin Redentore G. C. secondo la propria capacità* Elle n'enjoint pas de faire une méditation spéciale sur chacune des quatorze Stations, ce qu'exigent plusieurs auteurs. La méditation de la Passion en général suffit ; et dans les Constitutions des Souverains Pontifes, on ne trouve point spécifiée la méditation des quatorze Stations en particulier. Il est vrai que la S. Congrégation des indulgences, ayant été consultée à cet égard, a répondu qu'il fallait méditer sur les mystères représentés par les Stations (16 Février 1839) ; mais cette déclaration est regardée à Rome comme un conseil, et non pas comme une condition sans laquelle on ne saurait participer aux Indulgences. En plusieurs endroits, le *Via Crucis* ne se compose que de croix, sans tableaux ; dans ses endroits, il se trouve des personnes pieuses, sachant méditer, qui cependant ne savent pas lire, ou qui n'ont pas les livrets propres à cette dévotion. Il leur serait bien difficile de faire leur Chemin de Croix, si elles devaient se rappeler les quatorze Stations l'une après l'autre. Il faut s'en tenir à la *Raccolta*, 13me édition de 1855, spécialement approuvée par S. S. Pie IX (Voyez le *Chrétien éclairé*, etc., par le P. Maurel, page 124)

réflexions qui, dans les livres, accompagnent toujours ces prières. L'usage de dire ces prières et de lire ces considérations est très bon, et aide singulièrement à bien faire son Chemin de Croix; c'est pourquoi la S. Congrégation des Indulgences conseille de ne point s'en écarter; mais il n'est pas indispensable. (*Déclaration du 3 Avril* 1731.)

Il n'y a aucune obligation, à la fin du Chemin de la Croix, quand on le fait dans une église ou dans une chapelle où il est canoniquement érigé, de réciter six *Pater, Ave* et *Gloria*, aux intentions du Pape.

Il n'est pas non plus requis de parcourir de suite les quatorze Stations; cette visite peut se faire en deux ou plusieurs fois, pourvu qu'on la termine dans le même jour.

Si l'on fait son Chemin de Croix plusieurs fois le même jour, on gagne chaque fois les Indulgences qui y sont attachées.

Observations. — 1° Le Chemin de la Croix peut être érigé dans toutes les églises, chapelles publiques, oratoires domestiques, etc., et même hors des églises et oratoires, dans les cimetières, sur des collines, et jusque dans des appartements particuliers. Il peut être érigé dans plusieurs chapelles de la même Communauté, comme aussi à la tribune, au chœur, à l'infirmerie, etc. Il suffit d'obtenir, pour ces érections diverses, une *autorisation spéciale du Saint Siége.* Il est des maisons religieuses à Rome où le Chemin de la Croix est érigé jusqu'à trois, quatre et même cinq fois.

2° La bénédiction des quatorze croix est absolument requise pour l'application des Indulgences; mais non pas celle des tableaux qui ne sont point indispensables; car l'indulgence est attachée aux Croix seulement. (*Décisions*

du 22 *Août* 1842, *et du* 13 *mars* 1837.) Les croix doivent être *en bois*, et non d'une autre matière, et sans Christ. Des croix peintes sur le mur ne suffiraient pas.

Les tableaux, si on les expose, doivent représenter les quatorze scènes connues de tout le monde, déterminées par les Décrets des Souverains Pontifes et par la tradition, et dont la première est la condamnation de N.-S. Jésus-Christ à la mort. On a imaginé récemment un nouveau système de Stations ou tableaux en désaccord avec l'ancien, et qui doit être rejeté.

3° Le Chemin de la Croix ne perd pas sa bénédiction et ses Indulgenees par la substitution de nouvelles croix aux anciennes, si on n'en remplace pas la moitié, de manière qu'il en reste plus d'anciennes qu'on n'en met de nouvelles. (*Décision du* 22 *Août* 1842).

4° Les Indulgences et la bénédiction ne se perdent pas, quand, pour blanchir, nettoyer, réparer ou peindre les murs d'une église, on enlève les croix et les tableaux, et qu'on les remet ensuite à leur place. (*Décision du* 21 *Mars* 1836.)

5° Si, après avoir enlevé les croix et les tableaux, on les change de place, pour les disposer dans un ordre plus symétrique, mais dans la même église ou dans le même oratoire, le Chemin de la Croix conserve encore ses Indulgences (*Ibid.*)

6° Il n'est pas nécessaire, pour la validité du *Via Crucis*, que le prêtre qui préside et qui l'érige, place lui-même les croix et les tableaux; il peut commettre ce soin à un autre; et même celui-ci pourrait les placer en particulier, en tout autre temps, et sans aucune cérémonie comme sans assistance de temoins. (*Décision du* 22 *Août* 1842).

C'est pour cela que lorsqu'on érige le Chemin de la

Croix dans le chœur d'un monastère cloîtré, le prêtre qui a béni les croix et les tableaux, et qui ne peut pas entrer dans la clôture pour les placer, les remet aux religieuses qui se chargent de ce soin.

L'usage général, fondé sur de pieuses raisons de convenance, veut que la première croix et le premier tableau se placent du côté de l'Evangile : cet ordre n'est cependant point de rigueur. (*Décision du* 13 *Mars* 1837.)

7° Le prêtre qui érige le Chemin de la Croix doit être muni, à cet effet, d'une faculté spéciale qui lui vienne du Souverain Pontife ou immédiatement, ou médiatement par la Congrégation des Brefs, ou par le très-révérend Père Général des Frères Mineurs Observantins, ou par son Evêque (1). Il doit, de plus, obtenir *par écrit* le consentement de l'Evêque ; car si l'Evêque n'avait donné son consentement que de vive voix, *l'érection serait nulle;* toutefois, il ne serait pas nécessaire, dans ce cas, de bénir de nouveau les croix ; il suffirait que l'Evêque donnât par écrit le témoignage de son consentement. (*Décision du* 27 *Janvier* 1838).

La permission du Curé de l'église ou du supérieur de l'établissement où le *Via Crucis* doit être érigé, doit aussi être obtenue par écrit. — Le *procès-verbal* de l'érection *doit être rédigé sous peine de nullité,* c'est-à-dire, qu'on ne peut gagner les Indulgences attachées au Chemin de la Croix, que lorsque cette formalité essentielle a été accomplie. Le procès-verbal doit mentionner le Rescrit apostolique en vertu duquel l'érection a été faite, l'autorisation de l'Evêque, la permission du Curé ou du Supérieur de la maison, et la date de ces trois pièces.

(1) Le Saint-Siége accorde ordinairement aux Evêques le pouvoir d'ériger le Chemin de la Croix, et de déléguer des prêtres Missionnaires, ou autres, à cet effet.

Il doit être signé par le prêtre délégué et par le Curé ou le Supérieur; il est bon qu'il le soit encore par quelques témoins.

8° Les pieux ouvrages qui traitent du *Via Crucis*, indiquent plusieurs cérémonies touchantes à observer pour l'érection solennelle des Stations. Quoique tout ce cérémonial ne soit pas essentiel, on doit le suivre avec fidélité comme très propre à inspirer aux fidèles le respect et l'amour de la sainte pratique du Chemin de la Croix.

Le Chemin de la Croix était l'exercice presque continuel du vénérable Bénoît-Joseph Labre; il en recueillit les fruits d'une éminente sainteté.

Le B. Léonard de Port-Maurice disait souvent que la seule pratique du Chemin de la Croix était suffisante pour sanctifier une paroisse.

Crucifix indulgenciés pour le Chemin de la Croix.

Les malades ou infirmes, dit la *Raccolta*, les prisonniers, les chrétiens qui voyagent sur mer ou dans les pays infidèles, et, en général, tous ceux qui sont dans l'impossibilité (1) de visiter les stations établies dans une église ou une chapelle publique, peuvent gagner les Indulgences du *Via Crucis*, en récitant quatorze *Pater* et *Ave*; et à la fin cinq autres *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et un dernier *Pater*, *Ave* et *Gloria* pour le Souverain

(1) Une impossibilité morale suffit: *Ob legitimum impedimentum*, disent les Rescrits plus récents. Ainsi une personne qui est en voyage, à la campagne, éloignée considérablement de l'église paroissiale; un prêtre, un religieux, qui, à cause de leurs occupations multipliées ou pour d'autres graves motifs, ne peuvent point se transporter à l'église pour y parcourir les stations, peuvent bien faire en particulier leur Chemin de la Croix avec leur crucifix. (Voyez *Le Chrétien éclairé*, etc., *par le P. A. Maurel*, page 130.)

Pontife, et tenant à la main un crucifix de cuivre (1) bénit à cet effet par qui de droit. Cette faveur fut accordée le 26 janvier 1773, par Clément XIV, à la requête des Mineurs réformés du monastère de saint Bonavénture, à Rome, lesquels en conservent le Décret dans leurs Archives.

La personne qui possède un crucifix bénit pour le *Via Crucis* peut *seule* gagner les Indulgences : le privilége est personnel. (*Décret du* 29 *Mai* 1841). Et ce crucifix ne peut être ni vendu, ni donné, ni prêté à d'autres, à dessein de leur communiquer les Indulgences, en vertu de plusieurs Décrets.

Tous les crucifix, quelque petits qu'ils soient, peuvent en rigueur être bénits pour le Chemin de la Croix. Cependant notre Saint-Père le Pape a refusé plusieurs fois d'attacher cette Indulgence à des crucifix d'un demi pouce ou d'un pouce de longueur, comme étant trop petits (2).

(1) A présent que, d'après plusieurs décisions de date plus récente, il est permis de bénir et d'indulgencier les objets de piété de quelque matière qu'ils soient, pourvu que cette matière ne soit point *fragile*, comme serait le plâtre, le verre soufflé... rien n'empêche d'indulgencier, pour le Chemin de la Croix, les crucifix en ivoire, en os, en bois, et surtout en argent, en or, etc. (voyez l'ouvrage cité plus haut, page 131). Quant aux prières, tenez-vous en à ce qui est dit ici : *Quatorze Pater* et *Ave*, un pour chaque station; puis cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur des cinq Plaies de Jésus-Christ, et à la fin un *Pater*, *Ave* et *Gloria*, selon les intentions de N. S. P. le Pape. (D'après le Bref de concession.)

(2) Voyez le R. P. Maurel, dans son ouvrage : *Le Chrétien éclairé*, *etc.*, *page* 132.

ACTE HÉROIQUE DE CHARITÉ,

c'est-à-dire,
offrande de toutes les œuvres satisfactoires et suffrages, en faveur des âmes du purgatoire.

Cet acte héroïque de charité au profit des âmes du Purgatoire, consiste dans une offrande volontaire que fait le fidèle à ces dites âmes, de toutes ses œuvres satisfactoires pendant la vie, et de tous les suffrages qu'on pourra lui faire après la mort. Il les dépose entre les mains de la très-sainte Vierge, afin qu'elle les distribue à celles de ces saintes âmes qu'elle veut délivrer des peines du Purgatoire. Il déclarera aussi que, par cette offrande, il ne cède rien autre chose à ces âmes, sinon le fruit spécial et personnel de ces œuvres et suffrages; de sorte que les prêtres ne sont point empêchés par là d'appliquer la sainte Messe suivant l'intention de ceux qui leur auraient donné des honoraires.

Cet acte héroïque de charité, appelé aussi vœu et oblation, fut institué par le Père D. Gaspar Oliden, Théatin; car, bien que connu dans le siècle passé, il fut propagé par lui, et c'est à sa demande qu'il a été enrichi d'un grand nombre d'Indulgences par un Décret du 23 Août 1728, du pape Benoît XIII.

Ces Indulgences furent ensuite confirmées par Pie VI le 12 Décembre 1788, et finalement spécifiées par le saint-père Pie IX, dans un Décret du 30 Septembre 1852.

Ce sont les suivantes :

I. Les prêtres qui auront fait cette offrande pourront jouir de l'autel privilégié personnel tous les jours de l'année.

II. Tous les fidèles qui auront fait, comme précédemment, cette offrande, peuvent gagner l'Indulgence plénière applicable seulement aux âmes du Purgatoire, en quelque jour de l'année qu'ils fassent la sainte communion, pourvu qu'ils visitent une église ou oratoire public, et y prient quelque temps suivant l'intention de sa Sainteté.

III. Ils gagneront pareillement une Indulgence plénière, tous les lundis de l'année, en entendant la Messe pour le repos des âmes du Purgatoire, pourvu qu'ils visitent, etc., et y prient comme plus haut.

IV. Puis, toutes les Indulgences qui ont été accordées ou qui le seront à l'avenir, quoique non applicables aux âmes du Purgatoire, pourront l'être par les fidèles qui auront fait cette offrande.

Sa Sainteté Pie IX, enfin, ne voulut point priver de ces faveurs spirituelles les enfants qui ne communient pas encore, les pauvres infirmes, les personnes affectées de maladies chroniques, les vieillards, les gens de la campagne, les prisonniers et les autres personnes qui ne peuvent pas faire la communion ni entendre la Messe le lundi.

A cette fin, elle daigna déclarer, dans un Décret de la S. Congrégation des Indulgences du 20 Novembre 1854, que, pour les fidèles aux quels n'est pas possible l'audition de la sainte Messe le lundi, celle qu'ils entendront le dimanche pourra suffire.

Elle déclara pareillement, dans le même Décret, qu'elle donnait aux ordinaires respectifs la faculté d'autoriser les confesseurs à commuer cette œuvre en d'autres, pour les fidèles qui ne communient pas encore ou qui sont empêchés de le faire.

On prévient aussi que cet acte héroïque de charité,

quoiqu'il soit appelé dans quelques feuillets imprimés du nom de vœu, et qu'il s'y trouve une formule particulière de cette offrande, n'oblige cependant point sous peine de péché, et il n'est pas nécessaire de prononcer la dite formule; mais il suffit d'un acte de la volonté qui parte du cœur, pour pouvoir gagner les Indulgences que nous avons indiquées.

REMARQUES SUR LES SCAPULAIRES.

On doit recevoir le Scapulaire de la main d'un prêtre autorisé à le conférer; celui qui le recevrait de toute autre personne, ou se l'imposerait à lui-même, ne participerait en aucune manière aux Indulgences.

Toutefois si le premier scapulaire vient à se perdre ou à s'user, on peut par soi-même lui en substituer un autre, sans qu'il soit besoin de le faire bénir. Il y a ici une remarque à faire touchant le scapulaire de la Ste Trinité : quant à celui-ci, chaque fois qu'il est renouvelé en tout ou en majeure partie, il doit être bénit comme la première fois, sans cependant renouveler l'imposition.

Les quatre scapulaires doivent être d'une étoffe de laine de couleurs différentes. Celui de la très-sainte Trinité doit présenter sur un fonds blanc une petite croix rouge et bleue; il suffit d'une seule croix, laquelle doit se trouver sur la partie antérieure.

Celui de N.-D. des sept Douleurs doit être noir.

Celui de N.-D. du Mont-Carmel est brun, café ou marron; la couleur noire à la rigueur peut aussi servir.

Enfin celui de l'Immaculée Conception doit être de couleur azur ou bleue du ciel.

Ils ne diffèrent point quant à la forme. Ils se compo-

sent de deux pièces d'étoffe, n'importe de quelle dimension, attachées ensemble par une paire de cordons ou de rubans de la qualité et de la couleur que l'on veut. Ces cordons ne font point partie essentielle de l'habit, et peuvent par conséquent être changés ou renouvelés à à volonté, même pour le Scapulaire de la S[te] Trinité; il s'ensuit aussi que lorsqu'on porte plusieurs scapulaires unis ensemble, une seule paire de cordons suffit.

Les scapulaires en métal ne valent rien ; les scapulaires en tissus de soie, d'or et d'argent, sont également sans vertu pour le gain des Indulgences; ils pourraient servir de parure aux statues de la S[te] Vierge; mais il est permis d'adopter à un scapulaire une image brodée. Du reste, les images consues aux pièces du saint habit ne sont point nécessaires; c'est un usage pieux et louable; mais le scapulaire simple et sans ornements suffit.

On doit porter les scapulaires de telle sorte que les deux pièces soient séparées, et qu'une pièce pende sur la poitrine et l'autre sur les épaules. On ne peut donc point le porter en sautoir, avec les mêmes bouts réunis du même côté, ni en bandoulière. (*Décret du* 12 *Février* 1840). On perdrait tout droit aux Indulgences et aux priviléges. Il est indifférent de le porter en dessus ou en dessous des habits.

Le scapulaire doit être porté jour et nuit, en temps de maladie, comme en santé, et surtout à la mort. On fait donc mal de suspendre la nuit, ou même le jour, soit par commodité, soit par scrupule, son scapulaire à un clou, ou au pied du Crucifix; car on ne peut le quitter un jour par exemple, sans cesser ce jour-là d'avoir part aux Indulgences. On peut cependant le quitter pour un peu de temps, et surtout par nécessité. Si par négligence ou par irréligion, on avait omis de le porter, il faudrait

se reprocher cette faute, et se hâter de la réparer. On la répare, en reprenant de soi-même le scapulaire. Cependant si on avait cessé de le porter pendant un temps notable, il serait *prudent* de se le faire imposer de nouveau.

EXPLICATIONS IMPORTANTES.

—

1° Les conditions requises pour gagner les Indulgences, et que nous avons exposées dans les avis importants, page 12, ne seront plus répéteés et doivent toujours être sous-entendues par le lecteur.

2° A. Signifie que l'Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

3° V. E. Signifie qu'une visite à l'église est requise pour gagner l'Indulgence.

4° O. P. Signifie: oratoire publique, qu'on peut visiter au lieu d'une église.

5° I. P. Signifie. Indulgence plénière.

6° Quar. ou q. signifient quarantaines.

7° A. G. Signifie absolution générale.

8° La lettre A placée au haut des colonnes du tableau page 46, signifie que les Indulgences de cette confrérie, sont applicables aux âmes du Purgatoire; V signifie qu'une visite à l'église est requise. Voyez en l'explication plus loin.

9° Une † marquée à quelques ind. pl. placées dans la colonne de la Confrérie du Rosaire, mais qui n'appartiennent pas à cette confrérie, indique que ces mêmes

indulg. peuvent être gagnées par tous les fidèles en général qui ayant communié visitent l'église de la Confrérie. (Voyez, P. Maurel, page 203).

10° Les ind. plén. dans la colonne de: Œuvre des bons livres qui sont marquées d'une † ne sont pas applicables aux âmes du purgatoire.

CALENDRIER PERPÉTUEL.

Indulgences plénières à gagner tous les Mois.

1er Dimanche du mois. (1)

1. * Pour la Confrérie du Rosaire V. E. Une 2me indulgence quand on visite la chapelle de la Confrérie. Une 3me quand on assiste à la procession, ou qu'on récite le petit Office de la Ste Vierge. A.
2. Pour la Congrégation de la Ste Vierge. V. E. A.
3. Pour réciter tous les jours les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. A.

(1) Pour gagner ces indulgences plénières il faut avoir fait réellement la prière ou la pratique voulue, pendant tout le mois, si on commence à la faire le premier jour du mois; ou bien pendant trente jours, si on commence à la faire un autre jour du mois. Libre ensuite à chacun de choisir le jour de sa confession et de sa communion, pour gagner l'Indulgence. L'intention que l'on aurait de continuer la prière ou la pratique durant un mois ne suffirait pas pour avoir part à l'indulgence. Ce calendrier des indulgences plénières est arrangé pour la plus grande facilité des personnes pieuses qui communient quatre fois par semaine. Si l'on communie plus souvent, on peut les diviser encore; si l'on communie moins souvent, on peut les réunir à volonté. Les indulgences plénières marquées d'un astérisque, doivent se gagner au jour désigné: on trouvera les prières plus loin.

4. Pour la prière à l'Ange Gardien. A. V. E.
5. Pour le *Veni Creator*. A.
6. * Pour le Scapulaire de l'Immaculée Conception. A.
7. Pour le *Veni Sancte Spiritus* A.
8. Pour la prière : *O bon et doux Jésus*. A.
9. Pour l'Acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

1er Mercredi.

1. Pour la prière du Mercredi de la semaine à Marie * A. V. E. ou O. P.
2. Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. * V. E. ou O. P. A.
3. Réciter tous les jours la Couronne de N.-S. A.
4. Réciter tous les jours les 5 psaumes en l'honneur du St Nom de Marie. A.
5. La prière : *O bon et doux Jésus*. A.
6. Pour l'acte héroïque de charité. A. V. P. ou O. P.

1er Jeudi.

1. Pour visiter le St Sacrement et réciter la prière de St Gaëtan. * A. V. E.
2. Les 5 psaumes en l'honneur du St Nom de Joseph. A.
3. Pour assister tous les jours à la Messe et aux prières en l'honneur de la Ste Trinité, en action de grâces des bienfaits accordés à Marie. A.
4. Pour encourager le chant des cantiques ou pour y assister. A. (1)
5. Pour la prière : *O bon et doux Jésus*.
6. Pour l'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

(1) Ces cantiques doivent être approuvés et réunis dans un recueil. (Voyez la Raccolta, page 465.)

1er Vendredi.

1. Confrérie du S.-C. de Jésus. * A.
2. La prière : *Donnez-nous la paix, Seigneur*, etc. A. V. E.
3. Pour le *Memorare* ou le *souvenez-vous*, etc. A. V. E. ou O. P.
4. Pour la prière : *O ma Souveraine*, etc. A. V. E. ou O P.
5. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
6. Pour l'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

2me Dimanche du mois.

1. Pour le *Salve Regina* et le *Sub tuum*. A.
2. Pour la Propagation de la Foi. A. V. E.
3. Congrégation de la Ste Vierge. A. V. E.
4. Congrégation de la bonne mort. * A. V. E.
5. Pour dire 7 *Gloria Patri* et 1 *Ave Maria*, matin, midi et soir, pour honorer le mystère de la Ste Trinité, celui de l'Incarnation du Verbe, et la très-sainte Mère de Dieu. * A. V. E.
6. Pour dire tous les jours les cinq psaumes en l'honneur du Saint Nom de Jésus. A.
7. Pour l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie. A. V. E. ou O. P. (1)
8. Pour ceux qui portent le Scapulaire de l'Immaculée Conception, toutes les indulgences qui sont accordées à ceux qui visitent les 7 églises de Rome, le Saint Sépulcre de Notre-Seigneur, les lieux saints de la Palestine, ainsi que les indulgences accordées

(1) Ceux qui, par leurs infirmités, seraient empêchés de faire la visite, gagnent néanmoins l'ind. en remplissant les autres conditions.

à ceux qui font aux jours désignés, les stations de Rome; à condition de visiter une église des Théatins, ou, à défaut de celle-ci toute autre église, et y prier à l'intention du Souverain Pontife. A.

9. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
10. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

1r Jour.

1. La prière : *Saint, Saint, Saint*, etc. A. V. E.
2. La Couronne du précieux sang. A.
3. L'offrande au Sacré-Cœur de Jésus, devant une image du Sacré-Cœur. A.
4. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
5. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

2me Jour.

1. Pour la semaine à Marie de St Alphonse de Liguori. A.
2. Pour ceux qui ont coutume d'assister à la Messe votive du Rosaire, ou bien de la célébrer. A.
3. La prière: *Loué et remercié*, etc. A.
4. Pour la prière : *Anima Christi*, de St Ignace de Loyola. A. V. E. ou O. P.
5. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
6. L'acte héroïque de charité. A. V. E. on O. P.

3me Jour.

1. Pour dire un *Pater* et un *Ave*, devant l'image de St Stanislas exposée à la vénération des fidèles, dans quelque église où oratoire public. (1) A.

(1) Si par quelque empêchement légitime on ne peut réciter à l'église, etc., ce Pater et cet Ave, on peut les réciter en quelque endroit que ce soit, aux jours empêchés, et gagner la dite indulgence plénière. (Voyez la Raccolta, page 373.)

2. Pour les trois *Pater* et trois *Ave* pour les agonisants. A.
3. Le 2me Vendredi du mois, pour l'OEuvre des bons livres. A. V. E.
4. Pour la prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
5. Pour l'acte héroïque de Charité. A. V. E. ou O. P.

3me Dimanche du mois.

1. Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. * A. V. E. ou O. P.
2. Congrégation de la Ste Vierge. A. V. E.
3. Les litanies de la bonne mort. A. V. E. ou O. P.
4. Confrérie du Rosaire vivant. * A. V. E.
5. Scapulaire du Mont-Carmel, en récitant ce jour-là le petit Office de la Ste Vierge, ou en visitant la chapelle de la Confrérie, ou bien en assistant à la procession. A.
6. * Pour l'Archiconfrérie du Saint Nom de Jésus, en assistant à la procession. *
7. Scapulaire de la Ste Trinité, en assistant à la procession. * A. V. E.
8. Réciter sept *Gloria Patri* et un *Ave Maria,* matin, midi et soir, * la 2de ind. plén. (voyez page 35 la 5me ind. du 2me dimanche du mois.) A. V. E.
9. Scapulaire de l'Immaculée Conception, les indulg. comme au second dimanche ; (voyez page 35.)
10. Pour faire tous les jours à Dieu le Père, les sept Offrandes du précieux sang de Jésus-Christ. A.
11. Pour ceux qui emploieront chaque vendredi, depuis 3 heures avant la nuit jusqu'à l'aurore du dimanche suivant, une heure ou au moins une demi-heure, pour honorer la vierge désolée, soit en méditant ses douleurs, soit en récitant son chapelet, ou d'autres prières. A.

12. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc.
13. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

1^r Jour.

1. Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, pour réciter tous les jours, un *Pater*, un *Ave* et le *Credo*, avec l'aspiration : *Doux Cœur de Jésus*, etc. A.
2. Pour faire tous les jours la méditation. A.
3. Propagation de la Foi, la 2de A. V. E.
4. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc A.
5. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

2me Jour.

1. Pour dire tous les jours la Couronne du S.-Cœur de Jésus. A.
2. Le Chapelet des sept Doulenrs de Marie. A.
3. Le Chapelet de Ste Brigitte. A. V. E.
4. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
5. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

3me Jour.

1. Pour les cinq *Pater* et cinq *Ave*, pour les âmes du Purgatoire, avec la prière : *te ergo quæsumus*, etc. A.
2. La Confrérie du St Nom de Dieu.
3. Pour les prières paraphrasées au Sacré-Cœur de Jésus. A.
4. Pour réciter au moins trois fois par jour, la prière au Cœur agonisant de Jésus. A. V. E. ou O. P.
5. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
6. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

4me Dimanche du mois.

1. Congrégation de la Ste Vierge. A. V. E.
2. Le Scapulaire des sept Douleurs, en assistant à la procession. * A.
3. Pour le *Salve Regina* et le *Sub tuum*. La 2me Ind. plén. A.
4. Pour l'hymne de St Michel. A.
5. Le 25 du mois, pour honorer les mystères de l'Enfance de Jésus. A. V. E. ou O. P.
6. Pour les trois Oraisons avec trois *Ave*, en l'honneur de Marie, pour obtenir la chasteté. A.
7. Prière à Notre-Dame de la Paix. A. V. E. ou O. P.
8. Archiconfrérie du très-saint et Immaculée Cœur de Marie, la 2de ind. A. V. E. ou O. P. (1)
9. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
10. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

1r Jour.

1. Pour enseigner fréquemment à faire oraison mentale, ou assister à ces sortes d'instructions. A.
2. Pour l'*Angelus Domini*, etc. A.
3. Pour les sept *Ave*, avec la prière : *Sancta Mater*, etc., en l'honneur des douleurs de Marie. A.
4. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
5. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

2me Jour.

1. Pour méditer chaque vendredi l'Agonie de Jésus-Christ. A. (2)

(1) Ceux qui, par leurs infirmités seraient empêchés de faire la visite gagnent néanmoins l'indulg. en remplissant les autres conditions

(2) Pour gagner cette ind. pl. on doit, le dernier vendredi du mois, méditer l'Agonie de Notre-Seigneur pendant 3 heures de suite.

2. Pour réciter tous les jours les sept Douleurs et les sept Allégresses de St Joseph. A.
3. Pour dire trois *Gloria Patri*, matin, midi et soir, pour remercier la Ste Trinité des grâces et priviléges dont elle a comblé la Bienheureuse Vierge spécialement dans sa glorieuse Assomption. A.
4. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
5. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

3me Jour.

1. Pour l'heure d'adoration. A.
2. Pour la prière : Père éternel, nous vous offrons, etc. A.
3. Pour la triple offrande pour la bonne mort. A.
4. Pour les prières et demandes à la Ste Trinité. A. V. E. ou O. P.
5. Pour la prière de S. Thomas d'Aquin, pour les associés de la milice Angélique.
6. Les trois prières en l'honneur de St Stanislas Kostka. A. V. E. ou O. P.
7. Les trois prières à la Ste Trinité, en action de grâces des priviléges accordées à Marie. A.
8. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
9. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.

5me Dimanche du mois. (1)

1. Pour la louange du St Nom de Dieu. A. V. E. ou O. P.
2. Pour les trois offrandes du précieux Sang, pour remercier la Ste Trinité des priviléges dont elle a

(1) S'il n'y a pas de cinquième Dimanche, on peut gagner les indulgences plén. marquées pour ce jour, dans le courant de la quatrième semaine.

comblé Marie, particulièrement dans son immaculée Conception. A. V. E. ou O. P.

3. Pour dire tous les jours l'aspiration : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge*. A. V. E. ou O. P.
4. Pour le Chapelet au Cœur immaculé de Marie. A. V. E. ou O. P.
5. La prière : *O Dieu qui pour la rédemption du monde*, etc., avec cinq *Pater*, cinq *Ave* et cinq *Gloria*. A.
6. Pour le Chapelet angélique en l'honneur de Saint Michel Archange. A.
7. Pour la prière, pieuse intention et offrande dans les temps des tribulations. A.
8. La prière : *O bon et doux Jésus*, etc. A.
9. L'acte héroïque de charité. A. V. E. ou O. P.
10. Le dernier dimanche de chaque mois, pour ceux qui ont coutume de réciter ensemble le Chapelet, trois fois par semaine au moins. V. E. ou O. A.
11. Confrérie de la Ste Trinité; ind. pl. pour les confrères qui ont récité tous les jours trois *Pater*, trois *Ave Maria* et trois *Gloria Patri*, en l'honneur de la Ste Trinité. A. V. E. ou O. P.

INDULG. PLÉNIÈRES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Adoration perpétuelle.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Archiconfr. des Saints Noms.	Archiconfrérie du S. et I. C. de Marie.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie du Saint Rosaire.
Janvier.	A.V.		A.V.	A.V.			A.	A.V.
1 Circoncision.	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	I. P.	. .	. .
6 Epiphanie.	. .	I. P.	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .
Le dimanche suiv.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
8 Ste Gudule.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
2m dimanche après l'épiph. St N. de Jésus.	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .
16 St Bernard.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
23 Epous. de Marie.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
» St Raymond de P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P*
25 Conv. de St Paul.	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .
27 St Jean Chrysost.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
28 Apparition de Ste Agnès.	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
31 Ste Louise Albert.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Dim. qui préc. la Septuagésime.	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .
Février.								
2 Purification.	I. P.	. .	I. P.	I. P.	. .	I. P.	I. P.	IP. [2]
4 St André Corsini.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
5 St Pierre Bapt. m.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
8 St Jean de Matha.	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
13 S. Cathér. de Ricci.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
14 B. Jean-Bapt. de la Conception.	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Mercr. des cendr.	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
22 S. Marg. de Corton.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .

(1) **Voyez les observations importantes.**
(2) **Une 2de ind plén. pour le Mystère du Rosaire; une 3me pour accompagner la procession; et les ind. de la Concession de Pie IX. (Voyez plus loin.)**

	Confrérie du Rosaire vivant.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.	Scapulaire du Mont-Carmel.	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Salve Regina et sub tuum.	Congrégation de la Sainte Vierge.	Archiconfrérie de St Franç. Xavier.	Congrégation de la bonne mort	Objets bénits par N. S. Père le Pape.	OEuvre des Bons Livres.	Tiers-Ordre de Saint François.
	A.V.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	V.	A.V.
1	I.P.	. .	IP.[1]	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
6	I.P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P.	I.P.	. .	A.G.
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P.	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P.	. .	. .	. .	I.P.
16	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P.
23	I.P.	I.P.	. .	. .	I.P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
25	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I P.	. .	. .	. .	. .
27	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*	. .
28	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
31	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P.
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
2	I.P.	I.P.	I.P.	. .	I.P.	. .	I.P.	I.P.	I.P.	. .	A.G.
4	. .	. .	I.P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
5	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P.
8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
13	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
14											
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
22	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I.P.

(1) Les ind. plén. du Scap du Mont Carmel peuvent être gagnées dans l'Octave, si la fête en a une.

INDULG. PLÉNIÈRES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Adoration perpétuelle.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Archiconfrérie des Saints Noms.	Archiconfrérie du S. et I. C. de Marie.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie du St Rosaire.
	A.V.		A.V.	A.V.			A.	A.V.
24 St Mathias ap.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Tous les dimanch. du carême.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
Mars.								
1r dim. du Carêm.	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
5 St Jean Joseph de la Croix, conf.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
6 Ste Colette.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
7 St Thom. d'Aquin.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
9 S. Cath. de Bonon.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
12 St Grég. le Grand.	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .
19 St Joseph.	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	I. P.	. .
20 St Ambroise.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
24 B. Jos. M. Tomasi.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	. .
25 Annonciation.	. .	. .	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I P.[1]
28 S. Sixte, pape.	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .
Avril.								
3 Benoît de Philad.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
5 St Vinc. Ferrier.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
Dim. de la Passion.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	IP.*
Compas. de Marie.	. .	. .	. .	I. P.	. .	I. P.	I. P.	. .
Mercredi-Saint.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	. .
Jeudi-Saint.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	. .	I. P.	I. P.
Vendredi-Saint.	. .	. .	. .	. .	I. P.	. .	I. P.	I. P.
Pâques.	I. P.	. .	I. P.	I. P.	I. P.	. .	I. P.	IP[2]*
12 Canon. St Cajétan.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	. .
16 Renov. des vœux.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .

(1) Une 2de ind. plén. pour accompagner la procession; une 3me pour le Mystère du Rosaire; une 4me pour dire le Rosaire entier ce jour là; et la Concession de Pie IX. (2) Une 2de ind. plén. pour le mystère du Rosaire.

	Confrérie du Rosaire vivant.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.	Scapulaire du Mont-Carmel.	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Salve Regina et sub tuum.	Congrégation de la Sainte Vierge.	Archiconfrérie de S[t] Franç. Xavier.	Congrégation de la bonne mort.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.	OEuvre des Bons Livres.	Tiers-Ordre de Saint François.
	A.V.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	V.	A.V.
24	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	I. P.	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
5											
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
6	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
7	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
9	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
12	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
19	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	I. P.	. .	. .
20	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*	. .
24	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
25	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	. .	A.G.
28	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
3	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
5	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	I. P.	I. P.	. .	I. P.	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	A.G.
	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	A.G.
	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	A.G.
	I. P.	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	. .	A.G.
12	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
16	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.

INDULG. PLÉNIÈRES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Adoration perpétuelle.	Confrérie du S.-C de Jésus.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Archiconfrérie des Saints Noms.	Archiconrérie du S. et I. C. de Marie.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie du St Rosaire.
	A.V.		A.V.	A.V.			A.	A.V.
3m dim. après Pâq. Patron de Saint Joseph.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
20 S. Agn. de M. Pul.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
29 St Pierre Martyr.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
30 S. Cathérine de Sienne.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
Mai.								
1r Dimanche.	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
1 S. Philippe.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
» S. Jacques.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	.	. .
2 S. Athanase.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
3 Invent. de la S. Croix.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.
5 S. Pie V.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
» S. Ange.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
7 Couron. d'ép. de N.-S.	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	I. P.
8 Appar. S. Michel.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	. .
10 S. Antonin arch.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*
13 S. Pierre Regal.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Ascension.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	. .	I. P.	I. P.[1]
16 S. Simon Stock.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
17 S. Paschal.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
20 S. Bernardin.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
Pentecôte.	. .	. .	. .	. .	I. P	. .	I. P.	IP[2]*
24 N.-D. Auxiliatr.	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .
25 S. Madel. de Pazzi.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
La S. Trinité.	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P*

(1) Une seconde indulg. plén. pour le mystère du Rosaire.
(2) Idem.

	Confrérie du Rosaire vivant.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.	Scapulaire du Mont-Carmel.	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Salve Regina et sub tuum.	Congrégation de la Sainte Vierge.	Archiconfrérie de S. Franç. Xavier.	Congrégation de la bonne mort.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.	OEuvre des bons livres.	Tiers Ordre de Saint François.
	A.V.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	V.	A.V.
	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .
20	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
29	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
30											
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
1	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	I. P.	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	I. P.	. .
2	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	IP.*	. .
3											
	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .
5	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
7											
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
10	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
13	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
	I. P.	. .	I. P.	. .	. .	I. P.	. .	I. P.	I. P.	. .	A.G.
16	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
17	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
20	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.
	I. P.	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	. .	A.G.
24	I. P.	I. P.	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .
25	. .	. .	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	I. P.	. .	. .	. .	. .	. .	. .	I. P.	I. P.	. .	. .

INDULG. PLÉNIÈRES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Adoration perpétuelle.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Archiconfrérie des Saints Noms.	Archiconfrérie du S. et I. C. de Marie.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie du St Rosaire.
Juin.	A. V.		V.A.	A.V.			A.	A.V.
1 Intér. de Marie.	—	—	—	—	—	—	—	—
Fête-Dieu.	—	—	—	I. P.	—	—	—	IP.*
dim. dans l'octave	—	I P.	—	—	—	—	—	—
dim. après l'octave	—	—	—	—	—	—	—	—
13 S. Ant. de Padoue.	—	—	—	—	—	—	—	—
S.-C. de Jésus.	—	—	I. P.	I. P.	—	—	—	—
14 S. Elisée.	—	—	—	—	—	—	—	—
17 B. Paul d'Arezzo.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
19 S. Michelineveuve	—	—	—	—	—	—	—	—
21 S. Louis de Gonz.	—	—	—	—	—	—	—	—
24 Nat. S. Jean-Bapt.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
29 S. Pierre et Saint Paul.	—	—	I. P.	—	—	—	I. P.	—
Juillet.								
1r Dimanche.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
2 Visitation.	—	—	—	I. P.	—	—	—	IP. (1)
5 B. Michel des Sts.	I. P	—	—	—	—	—	—	—
9 S. Nicolas martyr.	—	—	—	—	—	—	—	—
14 S. Bonaventure.	—	—	—	—	—	—	—	—
16 N.-D. du M.-Carm.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
17 B. Paul Card. Bur.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
20 Prophète Eli.	—	—	—	—	—	—	—	—
22 S. Marie Madel.	—	—	—	—	—	I. P.	—	—
24 S. Franç. Solanus.	—	—	—	—	—	—	—	—
25 S. Jacq. Majeur.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—
26 S. Anne.	—	—	—	—	—	—	—	—
31 S. Ign. de Loyola.	—	—	—	—	—	—	—	—
Dernier dim.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—

(1) Une 2de ind. pl. pour visiter la chapelle du S. Rosaire. Une 3me pour accompagner la procession, et la Concession de Pie IX. (Voyez plus loin.)

	Confrérie du Rosaire vivant.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.	Scapulaire du Mont-Carmel.	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Salve Regina et sub tuum.	Congrégation de la Sainte Vierge.	Archiconfrérie de S. Franç. Xavier.	Congrégation de la bonne mort.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.	OEuvre des bons livres.	Tiers-Ordre de Saint François.
	A.V.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	V.	A.V.
1	I.P.	I.P.	—	—	I.P.	—	—	—	—	—	—
	I.P.	—	—	—	—	—	—	—	I.P.	—	A.G.
	—	—	—	—	—	—	—	I.P.	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	I.P.	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I.P.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	—	—	I.P.	—	—	—	—	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I.P.
21	—	—	—	—	—	I P.	—	—	—	—	—
24	—	—	I.P.	—	—	—	—	I.P.	I.P.	—	—
29											
	I.P.	—	I.P.	—	—	—	—	I.P.	I.P.	I.P.	A.G.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	I.P.	I.P.	I.P.	—	I.P.	—	—	I.P.	—	—	A.G.
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I.P.
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I.P.
16	I.P.	I.P.	I.P.	—	I.P.	—	—	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	I.P.	—	—	—	—	—	—	—	—
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I.P.
25	—	—	—	—	—	—	—	I.P.	I.P.	I.P.	—
26	—	—	I.P.	—	—	—	—	—	—	—	—
31	—	—	—	—	—	—	I.P.	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

INDULG. PLÉNIÈRES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Adoration perpétuelle.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Archiconfrérie des Saints Noms.	Archiconfrérie du S. et I. C. de Marie	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie du St Rosaire.
Août.	A.V.		A.V.	A.V.			A.	A.V.
2 La Portioncule.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
4 S. Dominique.	—	—	—	—	—	—	—	IP.*
5 N.-D. aux Neiges.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
7 S. Albert.	—	—	—	—	—	—	—	—
» S. Cajétan.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
11 S. Philomène.	—	—	—	—	—	—	—	—
12 S. Claire.	—	—	—	—	—	—	—	—
15 L'Assomption.	—	—	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	IP. [1]
16 S. Hyacinthe.	—	—	—	—	—	—	—	IP.*
S. Joach. dim. dans l'oct. de l'assom.	—	—	—	—	—	—	—	—
Fête du S.-C. de M.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
19 S. Louis évêque.	—	—	—	—	—	—	—	—
24 S. Barthélemi.	—	—	—	—	—	—	—	—
25 S. Louis roi de Fr.	—	—	—	—	—	—	—	—
27 Transv. du cœur de S. Thérèse.	—	—	—	—	—	—	—	—
28 S. Augustin.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
30 S. Rose de Lima.	—	—	—	—	—	—	—	IP.*
dernier dim. les Saints Anges.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
Septembre.								
4 S. Rose de Viterb.	—	—	—	—	—	—	—	—
8 Nativité de Marie.	I. P.	—	I. P.	I. P.	—	I. P.	I. P.	IP. [2]
S. Nom de Marie.	—	—	—	I. P.	—	—	—	I. P.

(1) Une 2de ind. pl. pour visiter la chapelle de la Confrérie. Une 3me pour accompagner la procession, et les ind. de la Concession de Pie IX. (voyez plus loin.) De plus, ind. pl. chaque fois, et autant de fois, que ce jour-là on visite la chapelle du Rosaire.

(2) Une 2de ind. pl pour visiter la chapelle du Rosaire, une 3me pour accompagner la procession; et les ind. de la Concession de Pie IX.

	Confrérie du Rosaire vivant.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.	Scapulaire du Mont-Carmel.	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Salve Regina et sub tuum.	Congrégation de la Sainte Vierge.	Archiconfrérie de S. Franç. Xavier.	Congrégation de la bonne mort.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.	OEuvre des bons livres.	Tiers-Ordre de Saint François.
	A.V.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	V.	A.V.
2	I. P.	I. P.	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P)
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	A.G)
5	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
7	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	—	—	IP.[1]	—	—	—	—	—	—	—	
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.) A.G.)
15	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	—	A. G.
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—	—	—
	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
24	—	—	—	—	—	—	—	I. P.	I. P.	I. P.	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
27											
	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—	—	—
28	—	—	—	—	—	—	I. P.	—	—	IP.*	—
30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
8	I. P.	I. P.	I. P.	—	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	—	A.G.
	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—

(1) Cette indulgence n'a été accordée que pour la Belgique ; elle peut se gagner un des huit jours qui précèdent la fête.

INDULG. PLÉNIÈRES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Adoration perpétuelle.	Confrérie du S. C. de Jésus.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Archiconfrérie des Saints Noms.	Archiconfrérie du S. et I. C. de Marie.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie du St Rosaire.
	A.V.		A.V.	A.V.			A.	A.V.
14 Exal. de la S. Croix	—	—	—	—	—	—	I. P.	I. P.
17 Stig. de S. F. d'As.	—	—	—	—	—	—	—	—
N.-D. des 7 Doul.) 3m dimanche)	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
21 S. Mathieu.	—	—	—	—	—	—	—	—
24 N.-D. de la Merci.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
» S. Pacif. de S. Sév.	—	—	—	—	—	—	—	—
29 S. Michel.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
Octobre.								
2 SS. Anges Gard.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
4 S. Franç. d'Assise	—	—	—	—	—	—	—	—
N.-D. du Rosaire.	—	—	—	I. P.	—	—	—	I P[1]*
Matern. de Marie.) 2me dimanche.)	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—
10 S. Louis Bertrand.	—	—	—	—	—	—	—	IP.*
13 Les 7 Mart. de l'or. séraph. de S. Fr.	—	—	—	—	—	—	—	—
15 S. Térèse.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
19 S. Pierre d'Alcant.	—	—	—	—	—	—	—	—
Pureté de Marie.) 3m dimanche.)	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
23 Jésus de Nazareth.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—
» S. Jean Capistran.	—	—	—	—	—	—	—	—
28 S. Simon. S. Jude.	—	—	—	—	—	—	—	—
Novembre.								
1 Toussaint.	—	—	I. P.	—	I. P.	—	I. P.	I. P.
2 Les Trépassés.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—
10 S. André Avellin.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—

(1) Outre toutes les ind. comme au 1er dim. de chaque mois, il y a ind. pl. chaque fois et autant de fois qu'on visite la chapelle du Rosaire, ce jour-là.

	Confrérie du Rosaire vivant.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.	Scapulaire du Mont-Carmel.	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul	Salve Regina et sub tuum.	Congrégation de la Sainte Vierge.	Archiconfrérie de S. Franç. Xavier.	Congrégation de la bonne mort.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.	OEuvre des bons livres.	Tiers-Ordre de Saint François.
	A.V.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	V.	A.V.
14	—	—	I. P.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
	I. P.	I. P.	—	I. P.	I. P.	—	—	—	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	I. P.	I. P.	I. P.	—
24	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
29	—	—	I. P.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I P.)
	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	AG.)
	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13											
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
15	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
28	—	—	—	—	—	—	—	P.	I. P.	I. P.	—
1	I. P.	—	I. P.	—	I. P.	—	—	I. P.	I. P.	—	A.G.
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

INDULG. PLÉNIÈRES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Adoration perpétuelle.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Archiconfrérie des Saints Noms.	Archiconfrérie du S. et I. C. de Marie.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie du S. Rosaire.
	A.V.		A.V.	A.V.			A.	A.V.
12 S. Didace.	—	—	—	—	—	—	—	—
» S. Liévin.	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
Patron. de Marie.) 2m dimanche.)	—	—	—	I. P.	—	—	—	I. P.
19 S. Elisabeth.	—	—	—	—	—	—	—	—
20 S. Félix de Valois.	I. P.	—	—	—	—	—	—	—
21 Présent. de Marie.	—	—	—	I. P.	—	—	—	IP. (1)
24 S. Jean de la Croix.	—	—	—	—	—	—	—	—
25 S. Catherine.	I P.	—	—	—	—	—	—	—
28 S. Jacques de M.	—	—	—	—	—	—	—	—
29 Touss. des 3 ord. de S. Fr. d'Assis.	—	—	—	—	—	—	—	—
30 S. André.	—	—	—	—	—	—	—	—
1r dim. de l'Adv.	—	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—
Décembre.								
3 S. Franç. Xavier.	—	—	—	—	—	—	—	—
7 S. Ambroise.	—	—	—	—	—	—	—	—
8 Immac. Concept.	—	—	I. P.	I. P.	—	I. P.	I. P.	IP. (2)
13 B. Jean Marinon.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
18 Atten. de l'Enfant.	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
Jour de la M. d'Or.	—	—	—	—	—	—	—	—
21 S. Thomas.	—	—	—	—	—	—	—	—
25 Noël.	I. P.	—	I. P.	I. P.	I. P.	—	I. P.	I. P.
1r et dern. jour de la Neuv. qui suit ou précède la fête de Noël.	—	—	—	—	—	—	I. P.	—
Patr. de l'Eglise.	—	—	—	—	—	—	—	I P.
27 S. Jean l'Evang.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—
Anniv. du bapt.	—	—	—	—	—	I. P.	—	—

(1) Une 2e ind. pl. pour accompagner la procession et les ind. de la Concession de Pie IX (2) Idem.

	Confrérie du Rosaire vivant.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.	Scapulaire du Mont-Carmel.	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Salve Regina et sub tuum.	Congrégation de la Sainte Vierge.	Archiconfrérie de S. Franç. Xavier.	Congrégation de la bonne mort.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.	OEuvre des bons livres.	Tiers-Ordre de Saint François.
	A.V.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	A.V.	A.V.	A.V.	A.	V.	A.V.
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	I. P.	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	I. P.	I. P.	I. P.	—	I. P.	—	—	I. P.	—	—	A.G.
24	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	A.G.
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
29											
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	I. P.
30	—	—	—	—	—	—	—	I. P.	I. P.	I.P.	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	—	—	—	—	—	—	I. P.	—	—	—	—
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	IP.*	
8	I. P.	I. P.	I. P.	—	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	I. P.	—	I.P.)
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	AG.)
18	—	I. P.	—	—	I. P.	—	—	—	—	—	—
	—	I. P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—	I. P.	I. P.	I. P.	—
25	I. P.	—	I. P.	—	—	I. P.	—	I. P.	I. P.	—	A.G.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	—	—	—	—	—	—	—	I. P.	I. P.	I. P.	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

CALENDRIER PERPÉTUEL

des indulgences plénières à gagner pendant l'année.

—

Janvier. (1)

1 — 1° Pour dire au moins 10 fois par mois le chapelet des cinq plaies, ou bien un jour pendant l'octave de la circoncision. A.
2° Pour dire fréquemment les psaumes en l'honneur du saint Nom de Jésus. A.

6 — 1° Pour assister habituellement à l'explication de l'évangile. A.
2° Pour dire au moins 10 fois par mois le chapelet des cinq plaies, ou un jour pendant l'octave de l'Epiphanie. A.

A la fête du saint Nom de Jésus, 1° pour dire fréquemment les psaumes du saint Nom de Jesus. A.
2° Pour la confrérie réparatrice des blasphèmes. V. E.
3° Pour dire au moins 10 fois par mois le chapelet des cinq plaies, ou bien un jour pendant l'octave. A.

Depuis Noël jusqu'à la purification, une indulg. plén. pour la sainte enfance, à gagner un jour à son choix, pourvu que ce jour-là on assiste à une messe dite pour l'œuvre, et qu'on y communie.

(1) Les indulgences non datées peuvent être gagnées un jour quelconque dans l'année, selon les choix d'un chacun. On trouvera les prières plus loin.

18 Pour dire tous les jours les répons en l'honneur de saint Pierre. A. (visiter une église ou un autel dédié à cet apôtre.)
Pour la prière : *O saints apôtres,* etc. A. V. E.

25 Pour dire tous les jours les répons en l'honneur de saint Paul. A. (visiter une église ou un autel dédié à cet apôtre.)
Pour la prière : *O saints apôtres,* etc. A. V. E. (1).

28 Pour les confrères de la Milice angélique. V. E.

Février.

2 Pour se préparer par une neuvaine à la fête de la purification. A.
Pour dire tous les jours les litanies de la Sainte Vierge. A. V. E.
Pour dire tous les jours le chapelet. A.

22 Pour la prière : *O saints apôtres,* etc. A. V. E.
Pour réciter au moins quatre fois par semaine la couronne de Notre-Seigneur. A.

Pendant les prières des 40 heures il y a ind. plén.
1° Pour l'archiconfrérie du précieux sang. A. V. E.
2° Pour le scapulaire du Mont-Carmel. A. V. E.
3° Pour le scapulaire de l'Immac. Conception. A.

Indulg. plén. pour faire au moins pendant cinq jours du carnaval un pieux exercice en l'honneur de Notre-Dame des sept Douleurs, dans une église, une chapelle ou un autre lieu de dévotion. A.

(1) Pour la prière : *O saints apôtres*, etc., il y a ind. plén. dans toutes les fêtes de saint Pierre et de saint Paul, dans chacun des neuf jours qui précèdent et de l'octave qui suit leurs fêtes, pourvu que s'étant confessé et ayant fait la communion, on visite dévotement une église ou un autel dédié aux saints apôtres, qu'on y récite la dite oraison, et qu'on y prie pour la sainte église et pour le Souverain Pontife. (Voyez la Raccolta. page 352).

Mars.

Ind. plén. tous les vendredis du mois, pour réciter ce jour-là la couronne de Notre-Seigneur. A.

Ind. plén. tous les samedis du carême, pour le scapulaire de l'Immaculée Conception. A.

Ind. plén. un vendredi du mois, pour réciter au moins 10 fois par mois, la couronne des cinq plaies. A.

Ind. plén. un jour que l'on fera une heure d'exercice de piété en mémoire des douleurs de Marie, soit en méditant sur les douleurs de Marie, soit en récitant le chapelet des sept Douleurs ou d'autres prières relatives à cette dévotion. A.

18 { Fête de l'archange St Gabriël. ind. plén. pour le chapelet angélique de St Michel archange. A.

19 { Fête de St Joseph. 1° pour réciter ce jour-là les 7 douleurs et les 7 allégresses de St Joseph. A.
2° Pour l'œuvre de la Sainte Enfance.

Le vendredi après le quatrième dimanche du carême ind. plén. pour l'archiconfrérie du précieux sang. A. V. E.

25 { 1° Pour la neuvaine de l'Annonciation. A.
2° Pour dire tous les jours les litanies de la Sainte Vierge. A. V. E.
3° Pour la propagation de la Foi. A. V. E.

Avril.

Quand on a fait la dévotion des treize vendredis, en l'honneur de saint François de Paule, on peut gagner une ind. plén. un de ces vendredis. A. V. E.

Ind. plén. le jour que l'on communie pour accomplir le

précepte. A. Pour ceux qui ont récité le chapelet des cinq plaies, depuis le dimanche de la passion jusqu'au samedi-saint inclusivement, il y a encore une ind. plén. de plus pour le même jour. A.

Jeudi-Saint.

1° Pour réciter au moins dix fois par mois le *Pange lingua* avec le verset et l'oraison du saint Sacrement. A. V. E.

2° Pour dire au moins dix fois par mois le *Tantum ergo* avec le même verset et la même oraison. A. V. E.

3° Pour les stations de Rome. (Voyez page 70.)

4° Pour dire tous les jours les prières pour être préservé de mort subite. A. (visiter une église où repose le saint Sacrement.)

5° Pour ceux qui font en public ou en particulier pendant une heure un dévot exercice quelconque en mémoire de l'institution du très-saint Sacrement. A.

Ind. plén. le Jeudi-Saint ou bien le jour de Pâques, pour visiter Notre-Seigneur dans le sépulcre, le jeudi ou le Vendredi-Saint. A.

Ind. plén. le Vendredi-Saint pour réciter tous les jours les prières pour être préservé de mort subite (1) A. (visiter une église où repose le St Sacrement.)

Fête de Pâques.

1° Ind. plén. ou un jour dans l'octave, pour dire au moins 10 fois par mois la couronne des cinq plaies. A.

2° Pour les stations de Rome. (Voyez page 70.)

3° Pour assister habituellement à l'explication de l'Evangile. A.

(1) Pour gagner cette indulg. plén. la confession et la communion du jour précédent pourront suffire. (voyez la Raccolta page 395.)

Fête de Pâques.
4° Pour assister habituellement au catéchisme, ou pour le faire. A.
5° Ind. plén. pour ceux qui auront récité les prières des cinq plaies, depuis le dimanche de de la Passion jusqu'au Samedi-Saint inclusivement. A. V. E.

Le 3me dimanche après Pâques, patronage de St Joseph, ind. plén. 1° pour ceux qui auront récité fréquemment les psaumes du St Nom de Joseph. A.

2° Pour réciter ce jour-là les sept douleurs et sept allégresses de St Joseph. A.

Ascension.
1° Pour les stations de Rome. (Voyez page 70).
2° Ou bien un jour dans l'octave, pour dire au moins dix fois par mois le chapelet des cinq plaies. A.

Mai.

Depuis le deuxième dimanche après Pâques, jusqu'à la fin du mois de Mai, ind. plén. pour la Sainte Enfance, à condition d'assister ce jour-là à une messe dite pour l'Œuvre, et d'y communier.

3
1° Pour dire au moins dix fois par mois, la couronne des cinq plaies. A.
2° Pour faire au moins dix fois par mois les prières des cinq plaies. A. V. E.
3° Pour la propagation de la Foi. A. V. E.
4° Pour dire tous les jours la prière pour être préservé de mort subite. A. (visiter une église ou repose le St Sacrement).

5 Saint Pie Pape. Ind. plén. pour réciter ce jour-là l'hymne en l'honneur de Saint Pie V devant quelque

Autel ou relique du Saint Pontife, ou dans quelque église qui lui soit dédiée. A.

8 Apparition de St Michel. Ind. plén. pour le chapelet angélique de St Michel Archange. A.

Pentecôte. Ind. plén. pour assister habituellement à l'explication de l'évangile. A.

Ind. plén. un jour du mois à son choix, pour les exercices du mois de Marie. A.

Juin.

Ind. plén. à la fin d'une Neuvaine ou d'un Triduo que l'on fait en l'honneur de la Ste Trinité. A. V. E.

Fête de la Ste Trinité. Ind. plén. pour la Confrérie Réparatrice des blasphèmes. V. E.

Fête-Dieu.

1° Pour dire au moins dix fois par mois le *Pange Lingua* avec le verset et l'oraison du Saint Sacrement. A. V. E.

2° Pour dire au moins dix fois par mois le *Tantum ergo* avec le même verset et la même oraison que ci-dessus. A. V. E.

3° Ou bien un jour dans l'octave, pour dire au moins dix fois par mois la couronne des cinq plaies. A.

4° Pour ceux qui font en public ou en particulier, pendant une heure, un dévot exercice quelconque en mémoire de l'institution du Saint Sacrement. A.

5° Ind. pl. pour la Confrérie du St Sacrement. A.

Ind. plén. à la fête du S. Cœur de Jésus, pour ceux qui ont fait la Neuvaine composée par le P. Borgo. A. même ind. un jour dans l'octave. A.

21 Fête de St Louis de Gonzague, à condition de visiter ce jour-là une église de la Compagnie de Jésus. A.

29 1° Pour assister habituellement à l'explication de l'Evangile. A.
2° Pour assister habituellement au catéchisme ou pour le faire. A.
3° Pour dire tous les jours la prière : *O saints Apôtres*, etc. A. V. E.

30 1° Pour dire tous les jours l'hymne de S[t] Paul. A. (visiter une église ou un autel dédié à cet apôtre.)
2° Pour la prière : *O saints Apôtres*, etc. A. V. E. (Voyez page plus loin.)

Ind. plén. pour dire tous les jours l'acte de la résignation à la volonté de Dieu. A.

Juillet.

19 1° Ind. plén. pour les membres de la Société de Saint Vincent de Paul. A.
2° Pour l'OEuvre de la Sainte Enfance.

20 Pour dire au moins une fois le jour la prière jaculatoire : *Très-doux Jésus, ne soyez pas mon Juge ; mais mon Sauveur*. A. V. E.

26 Pour dire au moins dix fois par mois, la petite prière en l'honneur de la S[te] Vierge et de S[te] Anne. A. V. E.

31 Fête de S[t] Ignace de Loyola. ind. pl. à condition de visiter une église de la Comp. de Jésus. A.

Ind. plén. à la fête patronale de l'église, pour les personnes qui communient fréquemment. A.

Ind. plén. un jour à son choix. 1° Pour le scapulaire de l'Immaculée Conception. A.

2° Pour dire tous les jours le chapelet de S[te] Brigitte. A.

3° Pour dire tous les soirs le *De Profundis* avec le verset *Requiem*. A.

Août.

1 1° Pour dire tous les jours les Répons de Saint Pierre. A. V. E..
2° Pour la prière : *O saints Apôtres*, etc. A. V. E. (Voyez plus loin.)

6 Transfiguration de Notre-Seigneur, ind. pl. ou un jour dans l'octave, pour dire au moins dix fois par mois le chapelet des cinq plaies. A.

15 1° Pour la Neuvaine de l'Assomption. A.
2° Pour les Litanies de la Sainte Vierge. A. V. E.
3° Pour dire tous les jours la prière au Saint-Cœur de Marie. A. Même ind. à la fête du S[t] Cœur de Marie A ; visiter une église ou un autel dédié à la Sainte Vierge.
4° Pour la propagation de la Foi. A. V. E.

Pour la confrérie Réparatrice des blasphèmes. V. E.

Septembre.

Ind. plén. quand on fait une retraite spirituelle. A.

Même ind. à la même époque, pour le scapulaire de l'Immaculée Conception. A. Même ind. pour ceux qui sont du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise. A.

Ind. plén. un jour à son choix, pour dire au moins dix fois par mois, l'acte d'amour de Dieu en forme de Couronne. A. V. E.

8 1° Pour la Neuvaine de la Nativité. A.
2° Pour les Litanies de la Sainte Vierge. A. V. E.
3° Pour la prière au S.-C. de Marie. A. visiter une église ou un autel dédié à la Sainte Vierge.

14 1° Pour dire au moins dix fois par mois la couronne des cinq plaies. A.
2° Même ind. et aux mêmes conditions pour les prières des cinq plaies. A. V. E.
3° Pour dire tous les jours les prières pour être préservé de mort subite. A. Visiter une église où repose le S[t] Sacrement.

A la fête du Saint Nom de Marie ind. plén. pour ceux qui ont récité fréquemment les psaumes du Saint Nom de Marie. A.

29 Dédicace de l'Archange S[t] Michel. ind. plén. pour le chapelet angélique de Saint Michel. A.

Octobre.

2 1° Pour le chapelet angélique de S[t] Michel. A.
2° Pour la prière à l'Ange Gardien. A. V. E.
3° Pour l'OEuvre de la Sainte Enfance.

8 Pour le chapelet de Sainte Brigitte, quand on l'a récité au moins une fois la semaine. A. V. E.

10 Ind. pl. à la Fête de S[t] Franç. de Borgia, à condition de visiter une église de la Comp. de Jésus. A.

23 Fête de Jésus de Nazareth. ind. plén. pour ceux qui auront récité fréquemment les psaumes du Saint Nom de Jésus. A.

24 Fête de l'Archange Saint Raphaël. ind. plén. pour le chapelet angélique de Saint Michel. A.

Ind. plén. un jour de communion pour ceux qui auront récité au moins 4 fois par semaine le chapelet des sept Douleurs, à condition de réciter cette couronne ce jour-là. A.

Novembre.

11 Pour la Confrérie réparatrice des blasphèmes. V. E.

13 Ind. plén. à la fête de St Stanislas à condition de visiter une église où elle doit être célébrée. A.

21 Ind. plén. pour l'œuvre de la Sainte Enfance.

Ind. plén. un jour à son choix, 1° pour dire au moins dix fois par mois, *Pange lingua* avec le verset et l'oraison du Saint Sacrement. A. V. E.

2° Pour dire au moins dix fois par mois, le *Tantum ergo,* avec le même verset et la même oraison que ci-dessus. A. V. E.

3° Pour dire pendant au moins 20 jours. 40 *Ave Maria* depuis le 29 Novembre, jusqu'au 23 Décembre, en l'honneur du divin enfantement de la très-sainte Vierge Marie. A. V. E.

Décembre.

3
- 1° Pour la propagation de la Foi. A. V. E.
- 2° Pour l'œuvre de la Sainte Enfance.
- 3° Ind. plén. à condition de visiter une église de la Compagnie de Jésus. A.

8
- 1° Pour la Neuvaine de l'Immaculée Conception. A.
- 2° Pour les Litanies de la Sainte Vierge. A. V. E.

Ind. plén. quand on fait une neuvaine en préparation de la fête de Noël. A.

23
- 1° Pour assister habituellement à l'explication de l'évangile. A.
- 2° Pour assister habituellement au catéchisme ou pour le faire. A.
- 3° Pour les stations de Rome. (Voyez page 70.)

Pour donner à manger à trois pauvres le jour que l'on communie. A. il y a ind. plén. chaque fois que l'on fait cette bonne œuvre un jour qu'on a communié.

Ind. plén. un des dix vendredis ou dimanches que l'on consacre à la dévotion de Saint François Xavier avant ou après sa fête, à condition de se confesser, de communier et de visiter une église de la compagnie de Jésus.

Ind. plén. le dernier des sept dimanches consécutifs qu'on a consacré en l'honneur de Saint Camille de Lellis, en récitant quelques prières en l'honneur du Saint, soit en public soit en particulier, à condition de se confesser et de communier le dernier dimanche. A. V. E. ou O. P.

CONFRÉRIES

dont les membres peuvent gagner les Indulg. des stations de Rome.

Pour le scapulaire de la Ste Trinité, en visitant une église de l'ordre ou de la confrérie de la Sainte Trinité, ou bien à défaut de celles-ci, son église paroissiale. A.

Pour la confrérie du Sacré-Coeur de Jésus, à condition de visiter l'église où est érigée la confrérie. A.

Pour le scapulaire de l'Immaculée Conception, en visitant une église de l'ordre des Théatins, et, à défaut d'une église de cet ordre, toute autre église où se trouve un autel dédié à la très-sainte Vierge. A.

Pour la confrérie du Saint-Rosaire, à condition de

visiter pieusement cinq autels de l'église du Rosaire, ou de toute autre église, ou cinq fois un seul ou deux autels, au défaut de cinq autels, aux jours de chaque station. On commence la visite des autels par celui du Saint Sacrement. Il ne paraît pas nécessaire, (quoiqu'il soit préférable et plus sûr lorsqu'on le peut commodément), pour gagner les Indulgences, de se rendre à chaque autel en particulier : on pourrait rester à la même place, en se tournant seulement vers chaque autel. (Le P. De Lalaing, T. I. pag. 322 et 334). A.

Pour le scapulaire du Mont-Carmel, en visitant une église de l'ordre des Carmes. A.

Congrégation de la Sainte Vierge, en visitant aux jours indiqués pour les stations, l'église de la congrégation, ou une autre église, et y récitant 7 fois le *Pater* et l'*Ave*. A.

Pour le scapulaire de Notre-Dame des sept Douleurs, en visitant une église de l'ordre des Servites. A.

Congrégation de la bonne mort, en visitant l'église de la congrégation, ou l'église du lieu où l'on se trouve et y récitant 7 fois le *Pater* et l'*Ave*. A.

Les religieux et les religieuses, en visitant dévotement leur propre église et en y priant. A.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

à gagner une fois l'an pour les dévotions suivantes.

Chacun des six dimanches ou des six vendredis qui précèdent la fête du Sacré-Cœur de Jésus, pourvu qu'en ces dits jours on se confesse, on communie, on visite une église ou oratoire public où se célèbre la fête, et qu'on y prie aux intentions du Souverain Pontife. A.

Ind. plén. à ceux qui pendant sept dimanches consé-

cutifs, à quelque époque de l'année que ce soit, honorent les sept douleurs et sept allégresses de Saint Joseph, en récitant les prières (qui se trouvent plus loin), pourvu qu'on se confesse, qu'on communie, et qu'on visite quelque église ou oratoire public, où l'on priera suivant l'intention de sa sainteté. A.

Chacun des dix dimanches qui précèdent la fête de St Ignace de Loyola, ou pour dix autres dimanches, qui se suivent dans l'année, pourvu qu'en ces dits jours, étant vraiment contrits, on se confesse, on communie, et qu'on emploie, en l'honneur du Saint et à la plus grande gloire de Dieu, ces jours en pieuses méditations et prières, ou en d'autres œuvres pies, et qu'on visite dévotement quelque église de la Compagnie de Jésus. A.

Chacun des six dimanches que l'on célèbre en l'honneur de Saint Louis de Gonzague, en quelque temps de l'année que ce soit, pourvu que ces dimanches ne soient point interrompus, et qu'en chacun d'eux, véritablement contrits et ayant communié, on fasse de pieuses méditations ou d'autres œuvres pies en l'honneur du Saint. A.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

à gagner toutes les semaines.

Le Lundi, pour l'acte héroïque en assistant à la Sainte Messe. A. V. E. ou O. P. (voyez page 28).

Le Mercredi pour le Scapul. du Mont Carm. A. V. E.

Le Jeudi pour l'heure-sainte. A. (1)

(1) Pour gagner l'Ind. de la confrérie de l'heure-sainte, il faut que les membres fassent des associations particulières de trois personnes, qui conviennent de faire l'heure-sainte chacune à leur tour. Elles choisissent un numéro d'ordre, qu'elles suivent invariablement; quand la dernière a fait son adoration, la première recommence le jeudi

Le Vendredi, pour le scapulaire de la Passion de Notre-Seigneur, ou bien le dimanche, si l'on est empêché de communier le vendredi.

Le Samedi, pour entendre pieusement, ou, si l'on est prêtre, pour célébrer la Messe votive du Saint-Rosaire que l'on chante tous les samedis dans les églises des Dominicains et dans d'autres églises; pourvu qu'on soit contrit et qu'on ait l'intention de se confesser aux temps prescrits. A.

Le Dimanche, pour la congrégation de la Ste Vierge, si la réunion a lieu ce jour-là. A. V. E.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

à gagner à l'article de la mort.

1. Pour la confrérie du Saint Nom de Dieu. A.
2. Pour le scapulaire de la Sainte Trinité. A.
3. Pour les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. A.
4. Pour l'acte de la résignation à la volonté de Dieu. A.
5. Pour l'archiconfrérie des SS. Noms.

suivant, et ainsi de suite sans interruption. De cette manière l'heure-sainte a lieu tous les jeudis, quoique chaque associé ne la fasse qu'une fois en trois semaines. Grégoire XVI, par un rescrit du 27 Juillet 1831 a concédé une Ind. plén. à tous les membres de la confrérie, non-seulement quand ils feraient l'heure-sainte à leur tour, mais encore toutes les fois qu'ils la feraient les jeudis intermédiaires. La communion nécessaire pour gagner l'Indulgence, peut se faire le jeudi ou le vendredi.

Tous les membres associés, sans exception, doivent être inscrits sur le régistre ouvert à cet effet à Paray-le-Monial, et déposé sur le tombeau de la vén. Marguerite-Marie Alacoque.

Il est permis de commencer l'heure-sainte aussitôt après le coucher du soleil. On le fait à l'église, lorsqu'on le peut facilement; si non, rien n'empêche de le faire partout ailleurs. Lorsque pour cause de maladie, ou pour toute autre raison légitime, un associé est dans l'impossibilité de faire son heure d'adoration, il peut y suppléer en s'unissant d'esprit et de cœur aux souffrances de Notre-Seigneur dans son agonie.

6. Pour la confrérie Réparatrice des blasphèmes. A.
7. Pour la confrérie du Saint Sacrement. A.
8. Pour la confrérie du S. Cœur de Jésus. A.
9. Pour l'archiconfrérie du Précieux Sang. A.
10. Pour réciter une fois dans la maladie la couronne de Notre-Seigneur, et invoquer le Saint Nom de Jésus. (si l'on guérit, 200 ans.) A.
11. Pour invoquer les Saints Noms de Jésus et de Marie. A.
12. Pour le scapulaire de l'Immaculée Conception. A.
13. Pour l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie.
14. Pour la prière au Saint-Cœur de Marie. A.
15. Pour la confrérie du Saint Rosaire (1). A.
16. Pour la congrégation de la Sainte Vierge. A. (2)
17. Pour la confrérie de N.-Dame Auxiliatrice. A.
18. Pour le scapulaire du Mont-Carmel. A.
19. Pour le scapulaire de N.-D. des sept Douleurs. A.
20. Pour le *Salve Regina* et le *sub tuum*. A.
21. Pour le chapelet de Sainte Brigitte. A.
22. Pour la prière à l'Ange gardien. A.
23. Pour la Milice angélique.
24. Pour la propagation de la Foi. A.
25. Pour l'archiconfrérie de Saint François Xavier. A.

(1) Une seconde ind. plén. pour les confrères qui, à l'article de la mort, font leur *profession de foi*, récitent le *Salve Regina*, et se recommandent à la Sainte Vierge. Une 3me, avec la rémission des péchés, qui s'applique par un prêtre aux Confrères moribonds, selon la formule accoutumée et qu'on appelle l'*Absolution générale* du Saint Rosaire. Une 4me, si, ayant, au moins une fois durant sa vie, récité le Rosaire, et étant pénitent et confessé, ou dans l'intention de se confesser, on tient en main, à l'heure de la mort, le cierge bénit du S. Rosaire. A.

(2) Il y a aussi pour les congréganistes ind. plén. le jour de communion, en temps de maladie grave. Cette indulgence est appliquée aux congréganistes malades par le prêtre Directeur, avec la permission une fois obtenue de l'ordinaire. Le directeur, après une courte et pieuse exhortation, fait réciter au malade trois *Pater* et trois *Ave*, devant l'image du crucifix. L'Indulgence peut se gagner chaque fois, que, dans le cours de la maladie, la Sainte Communion sera portée au malade. A.

26. Pour l'œuvre des bons livres. A.
27. Pour les croix, médailles, chapelets, bénits par N.-S. Père le Pape. A.
28. Il y a ind. plén. pour les réguliers de l'un et l'autre sexe, aux conditions ordinaires, c'est-à-dire que s'étant confessés et ayant communié, ou, ne pouvant le faire, étant au moins contrits, ils invoqueront dévotement de bouche ou de cœur le très-saint Nom de Jésus. A.
29. Pour la congrégation de la bonne mort. A.
30. Pour ceux qui sont du Tiers-Ordre de S[t] François. A.

INDULGENCES PARTIELLES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.
	A.V.E.	A.	A.	A.	A.
Janvier.					
1 Circoncision.	. .	. .	. .	20 a.	. .
6 Epiphanie.	. .	. .	. .	. .	. .
Dernier jour de l'oct. des Rois.	. .	. .	. .	20 a.	. .
S. Nom de Jésus.	. .	. .	. .	. .	. .
14 S. Hilaire.	. .	. .	. .	. .	. .
19 S. Fulgence év.	. .	. .	. .	20 a.	. .
22 S. Athanase m.	. .	. .	. .	20 a.	. .
23 Raymond de P.	. .	. .	. .	20 a.	. .
25 Convers. de S. Paul.	. .	. .	. .	. .	. .
28 S. Cyrille.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Septuagésime.	. .	. .	. .	. .	. .
Février.					
2 Purification.	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.
4 S. André Corsini.	. .	. .	. .	20 a.	. .
8 S. Jean de Matha.	. .	. .	. .	20 a.	. .
10 S. Guillaume.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Sexagésime.	. .	. .	. .	. .	. .
12 S. Denis, pape.	. .	. .	. .	20 a.	. .
13 S. Euphrosine.	. .	. .	. .	20 a.	. .
» S. Cathér. de Ricci.	. .	. .	. .	20 a.	. .
14 S. Telesphore, p.	. .	. .	. .	20 a.	. .
15 S. Pierre Thom.	. .	. .	. .	20 a.	. .
16 S. Avertan.	. .	. .	. .	20 a.	. .
17 S. Patrice.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Quinquagésime.	. .	. .	. .	. .	. .
Mercredi des Cendres.	. .	. .	. .	. .	. .

	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Communion fréquente.	Assister habituellement au Catéch.	Stations de Rome.	Milice angélique de S. Thom. d'Aq.	OEuvre des Bons Livres.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.
	A.	A.	A.	A.	V. E.		A.
1	. .	10 ans.	. .	30a.30q.	. .	. .	7a.7q.
6	. .	5 ans.	. .	30a.30q.	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	5 ans.	. .	. .	. .	. .	7a.7q.
14	. .	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .
19	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
22	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
23	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
25	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .	. .
28	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	5 ans.
2	7a.7q.	10 ans.	3 ans. [1]	. .	. .	. .	. .
4	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
10	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	5 ans.
12	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
13	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
»	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
14	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
15	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
16	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
17	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	30a 30q.	. .	. .	5 ans.
	. .	. .	. .	15a.15 q.	. .		. .

(1) Ceux qui communient dans les fêtes où se trouvent marqués 3 ans d'indulg pour assister habituellement au catéchisme, gagnent 7 ans d'indulgence, et 5 ans pour ceux qui ne communient pas.

INDULGENCES PARTIELLES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.
	A.V.E.	A.	A.	A.	A.
24 S. Mathias.	. .	. .	7a.7q.	. .	. .
Tous les jours du Carême.	. .	. .	. .	. .	. .
Les cinq prem. vendr. du Carême.	. .	7a.7q.	. .	. .	. .
Mars.					
6 S. Cyrille, confesseur.	. .	. .	. .	20 a.	. .
7 S. Thomas d'Aquin.	. .	. .	. .	20 a.	. .
10 B. Pierre de Palerme.	. .	. .	. .	20 a.	. .
12 S. Grégoire le Grand.)	. .	. .	. .	. .	. .
dim. dans l'octave.)	. .	7a.7q.	. .	. .	. .
13 S. Euphrasie.	. .	. .	. .	20 a.	. .
20 S. Ambroise de Sienne.	. .	. .	. .	20 a.	. .
25 Annonciation.	. .	. .	. .	. .	7a.7q.
29 S. Berthold, confes.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Avril.					
4 St Isidore.	. .	. .	. .	. .	. .
5 St Vincent Ferrier.	. .	. .	. .	20 a.	. .
4m Diman. du carême.	. .	. .	. .	. .	. .
Compassion de Marie.	. .	. .	7a.7q.	7a.7q.	. .
Dimanche des Rameaux.	. .	. .	. .	. .	. .
Jeudi-Saint.	. .	. .	. .	. .	. .
Vendredi-Saint.	. .	. .	. .	. .	. .
Samedi-Saint.	. .	. .	. .	. .	. .
Pâques.	7a.7q.	. .	. .	. .	. .
Le dern. jour de l'oct.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Chaque jour de l'octave de Pâques y compris le dim. de quasimodo.	. .	. .	. .	. .	. .
8 St Albert, patriarche.	. .	. .	. .	20 a.	. .
11 St Léon.	. .	. .	. .	. .	. .

	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Communion fréquente.	Assister habituellement au Catéch.	Stations de Rome.	Milice angélique de S. Thom. d'Aq.	OEuvre des Bons Livres.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.
	A.	A.	A.	A.	V. E.		A.
24	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	10a.10q.	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
6	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
7	. .	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .
10	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
12	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
13	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
20	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
25	7a.7q.	10 ans.	3 ans.	. .	. .	. .	. .
29	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
4	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	7 a. 7 q.	
5	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .	
	. .	. .	. .	15a.15q.	. .	. .	5 ans
	. .	5 ans.	3 ans.	. .	. .	. .	7a.7q.
	. .	. .	. .	25a.25q.	. .	. .	. .
	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	7a.7q.
	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	. .
	. .	10 ans.	. .	. .	7 a. 7 q.	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	5 ans
	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	. .
8	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
11	. .	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .

INDULGENCES PARTIELLES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Confrérie du S.-C de Jésus.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.
	A.V.E.	A.	A.	A.	A.
16 St Joachim de Sienne.	. .	. .	. .	20 a.	. .
18 B. Marie de l'Incarnat.	. .	. .	. .	20 a.	. .
20 S. Agnès du Mont Polit.	. .	. .	. .	20 a.	. .
21 S. Anselme.	. .	. .	. .	. .	. .
25 S. Marc.	. .	. .	. .	. .	. .
29 S. Pierre Dominicain.	. .	. .	. .	20 a.	. .
30 S. Catherine de Sienne.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Chaque jour des Rogat.	. .	. .	. .	. .	. .
Mai.					
1 S. Philippe et S. Jacques.	. .	7a.7q.	. .	. .	. .
4 S. Monique.	. .	. .	. .	20 a.	. .
5 S. Pie V, pape.	. .	. .	. .	20 a.	. .
S. Ange, martyr.	. .	. .	. .	20 a.	. .
9 S. Grég. de Nazianze.	. .	. .	. .	. .	. .
10 S. Antoine, évêque.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Ascension.	. .	. .	. .	. .	. .
Le dern. jour de l'oct.	. .	. .	. .	20 a.	. .
16 S. Simon Stock.	. .	. .	. .	20 a.	. .
17 S. Posside, évêque.	. .	. .	. .	20 a.	. .
» S. Marie Barthélemi.)	. .	. .	. .	20 a.	. .
Bagnesi, Dominic.)	. .	. .	. .	. .	. .
La veille de la Pentec.	. .	. .	. .	. .	. .
Pentecôte.	. .	. .	. .	. .	. .
Chacun des jours de l'oct.	. .	. .	. .	. .	. .
21 Translation des reliques de S. Jean de la Croix.	. .	. .	. .	20 a.	. .
24 N.-D. Auxiliatrice.	. .	. .	7a.7q.	7a.7q.	. .
25 S. Madeleine de Pazzi.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Sainte Trinité.	. .	. .	. .	. .	. .
Dern. jour de l'octave.	. .	. .	. .	20 a.	. .
Les 7 vendr. qui préc. la fête princ. du préc. sang.	. .	7a.7q.	. .	. .	. .

	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Communion fréquente.	Assister habituellement au Catéch.	Stations de Rome.	Milice angélique de S. Thom. d'Aq.	OEuvre des bons livres.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.
	A.	A.	A.	A.	V. E.		A.
16	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
18	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
20	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
21	. .	. .	. .	.	. .	7 a. 7 q.	. .
25	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	. .
29	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .	. .
30	. .	. .	. .	. .	.	. .	. .
	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	. .
1	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	. .
4	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
5	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	.	. .
9	. .	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .
10	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
16	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
17	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
»	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	10a.10q.	. .	. .	. .
	. .	5 ans.	. .	30a.30q.	7 a. 7 q.	. .	. .
	. .	. .	. .	30a.30q.	. .	. .	. .
21							
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
24	. .	5 ans.	3 ans.	. .	. .	. .	7a.7q.
25	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	5 ans.	. .	. .	. .	. .	.
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	5 ans.
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .

INDULGENCES PARTIELLES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la St Trinité.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.
	A.V.E.	A.	A.	A.	A.
Les 4 dim. qui préc. la fête du S.-C. de Jésus.	. .	. .	7a.7q.	. .	. .
Juin.					
La Fête-Dieu.	. .	. .	. .	. .	. .
Le dern. jour de l'oct.	. .	. .	. .	20 a.	. .
12 S. Jean de Sah.	.	. .	. .	20 a.	. .
14 S. Elisée.	. .	. .	. .	20 a.	. .
» S. Basile.	. .	. .	. .	. .	. .
Sacré-Cœur de Jésus.	. .	. .	. .	. .	. .
18 S. Amand de Bordeaux.	. .	. .	. .	. .	. .
19 S. Julienne de Falconi.	. .	. .	. .	20 a.	. .
22 S. Paulin.	. .	. .	. .	. .	. .
24 S. Jean-Baptiste.	. .	7a.7q.	. .	. .	. .
29 S. Pierre et S. Paul.	. .	7a.7q.	. .	. .	. .
Juillet.					
2 La Visitation.	. .	7a.7q.	7a.7q.	7a.7q.	. .
13 Translation des reliques de S. Térèse.	. .	. .	. .	20 a.	. .
14 S. Bonaventure.	. .	. .	. .	. .	. .
16 N.-D. du Mont-Carmel.	. .	. .	7a.7q.	7a.7q.	. .
20 S. Elie, proph.	. .	. .	. .	20 a.	. .
22 S. Marie Madeleine.	. .	. .	. .	. .	. .
25 S. Jacques le Majeur.	. .	. .	7a.7q.	. .	. .
26 S. Anne.	. .	7a.7q.	. .	. .	. .
Août.					
4 S. Dominique.	. .	. .	. .	20 a.	. .
5 N.-D. aux Neiges.	. .	. .	7a.7q.	7a.7q.	. .
7 S. Albert.	. .	. .	. .	20 a.	. .

	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul	Communion fréquente.	Assister habituellement au Catéch.	Stations de Rome.	Milice angélique de S. Thom. d'Aq.	OEuvre des bons livres.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.
	A.	A.	A.	A.	V. E.		A.
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	. .
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
12	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
14	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
»	.	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .
	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	7a.7q.
18	. .	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .
19	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
22	. .	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .
24	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	. .
29	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	. .
2	. .	10 ans.	3 ans.	. .	. .	. .	7a.7q.
13							
	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
14	. .	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .
16	. .	5 ans.	3 ans.	. .	. .	. .	7a.7q.
20	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
22	. .	. .	. .	. .	7 a. 7 q.	. .	. .
25	. .	10 ans.	. .	. .	. .	. .	. .
26	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .
4	. .	. .	. .	.	7 a. 7 q.	. .	. .
5	. .	5 ans.	3 ans.	. .	. .	. .	7a.7q.
7	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .

INDULGENCES PARTIELLES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.
	A.V.E.	A.	A.	A.	A.
13 S. Simplicien.	—	—	—	20 a.	—
15 Assomption.	7a.7q.	—	—	—	—
16 S. Alipie, évêque.	—	—	—	20 a.	—
» S. Hyacinthe.	—	—	—	20 a.	—
20 S. Bernard.	—	—	—	—	—
Fête du S.-C. de Marie.	—	—	7a.7q.	7a.7q.	—
23 S. Philippe Benitius.	—	—	—	20 a.	—
» S. Libérat et ses comp.	—	—	—	20 a.	—
24 S. Barthélemi.	—	—	7a.7q.	—	—
27 Transverbérat. du cœur de S. Térèse.	—	—	—	20 a.	—
30 S. Rose de Lima.	—	—	—	20 a.	—
Septembre.					
2 S. Brocard.	—	—	—	20 a.	—
5 S. Antonin, martyr.	—	—	—	20 a.	—
8 La Nativité.	—	—	—	—	7a.7q.
S. Nom de Marie.	—	—	7a.7q.	7a.7q.	—
10 S. Nicolas de Tolentin.	—	—	—	20 a.	—
N.-D. des 7 Douleurs.) 3me Dimanche.)	—	—	7a.7q	7a.7q.	—
14 Exalt. de la S. C.	—	—	—	—	—
18 S. Thom. de Villeneuve.	—	—	—	20 a.	—
Les 3 j. des Quatre-temps	—	—	—	—	—
21 S. Matthieu.	—	—	7a.7q.	—	—
24 N.-D. de la Merci.	—	—	7a.7q.	7a.7q.	—
25 S. Gérard.	—	—	—	20 a.	—
30 S. Jérôme.	—	—	—	—	—
Octobre.					
N.-D. du Rosaire.	—	—	7a.7q	7a.7q.	—
10 S. Louis Bertrand.	—	—	—	20 a.	—

	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Communion fréquente.	Assister habituellement au Catéch.	Stations de Rome.	Milice angélique de S. Thom. d'Aq.	OEuvre des bons livres.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.
	A.	A.	A.	A.	V. E.		A.
13	—	—	—	—	—	—	—
15	7a.7q.	10 ans.	3 ans.	—	7 a. 7 q.	—	—
16	—	—	—	—	—	—	—
»	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—
	—	5 ans.	3 ans.	—	—	—	7a.7q.
23	—	—	—	—	—	—	—
»	—	—	—	—	—	—	—
24	—	10 ans.	—	—	—	—	—
27							
	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—
2	—	—	—	—	—	—	—
5	—	—	—	—	—	—	—
8	7a.7q.	10 ans.	3 ans.	—	7 a. 7 q.	—	—
	—	5 ans.	3 ans.	—	—	—	7a 7q.
10	—	—	—	—	—	—	—
	—	5 ans.	3 ans.	—	—	—	7a.7q
14	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—	—
18	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	10a.10q.	—	—	—
21	—	10 ans.	—	—	—	—	—
24	—	5 ans.	3 ans.	—	—	—	7a.7q.
25	—	—	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—
	—	5 ans.	3 ans.	—	—	—	7a.7q.
10	—	—	—	—	—	—	—

INDULGENCES PARTIELLES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Confrérie du S. C. de Jésus.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie de N. D. Auxiliatr.
	A.V.E.	A.	A.	A.	A.
2me Dimanche (Maternité de Marie.)	—	—	7a.7q.	7a.7q.	—
16 Ste Maxime vierge et ses compagnes.	—	—	—	20 a.	—
21 S. Hilarion, abbé.	—	—	—	20 a.	—
» S. Surin. de Bordeaux.	—	—	—	—	—
26 Translat. des reliques de S. André Corsini.	—	—	—	20 a.	—
28 S. Simon et S. Jude.	—	—	7a.7q.	—	—
30 S. Sérapion, évêque.	—	—	—	20 a.	—
Novembre.					
La Toussaint.	—	—	—	—	—
Un jour de l'octave des Trépassés.	—	—	—	—	—
13 Fête de tous les Saints de l'ordre de la S. Trinité.	—	—	—	20 a.	—
14 Fête de tous les Saints de l'ordre du Carmel.	—	—	—	20 a.	—
Patronage de Marie.) 2me Dimanche)	—	—	7a.7q.	7a.7q.	—
15 S. Gertrude.	—	—	—	—	—
20 S. Félix de Valois.	—	—	—	20 a.	—
21 Présentat. de Marie.	—	7a.7q.	7a.7q.	7a.7q.	—
24 S. Jean de la Croix.	—	—	—	20 a.	—
25 S. Catherine.	—	—	—	—	—
30 S. André.	—	—	7a.7q.	—	—
1r Dim. de l'Advent.	—	—	—	—	—
Décembre.					
3 S. François Xavier.	—	7a.7q.	—	—	—
4 S. Pierre Chrysologue.	—	—	—	—	—

	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Communion fréquente.	Assister habituellement au Catéch.	Stations de Rome.	Milice angélique de S. Thom. d'Aq.	OEuvre des bons livres.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.
	A.	A.	A.	A.	V. E.		A.
	—	5 ans.	3 ans.	—	—	—	7a.7q.
16							
	—	—	—	—	—	—	—
21	—	—	—	—	—	—	—
»	—	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—
26							
	—	—	—	—	—	—	—
28	—	10 ans.	—	—	—	—	—
30	—	—	—	—	—	—	—
	—	5 ans.	—	—	7 a. 7 q.	—	—
	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—	—
13							
	—	—	—	—	—	—	—
14							
	—	—	—	—	—	—	—
	—	5 ans.	3 ans.	—	—	—	7a.7q.
15	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—
21	—	10 ans.	3 ans.	—	7 a. 7 q.	—	7a.7q.
24	—	—	—	—	—	—	—
25	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—	—
30	—	10 ans.	—	—	—	—	—
	—	—	—	10a.10q.	—	—	5 ans.
3	—	—	—	—	—	—	—
4	—	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—

INDULGENCES PARTIELLES A GAGNER AUX FÊTES SUIVANTES.	Scapulaire de la Ste Trinité.	Archiconfrérie du précieux Sang.	Confrérie du S.-C. de Jésus.	Scapulaire de l'Immac. Conc.	Confrérie de N.-D. Auxiliatr.
	A.V.E.	A.	A.	A.	A.
8 Immaculée Conception.	—	—	—	—	7a.7q.
2me Dim. de l'Avent.	—	—	—	—	—
14 S. Spiridion, évêque.	—	—	—	20 a.	—
16 Les Saintes Vierges de l'Afrique.	—	—	—	20 a.	—
16 Translat. des reliques de S. Madel. de Pazzi.	—	—	—	20 a.	—
3me Dim. de l'Avent.	—	—	—	—	—
les trois jours des Quatre-temps.	—	—	—	—	—
18 Attente de l'Enfantem.	—	—	7a.7q.	7a.7q.	—
4me Dim. de l'Avent.	—	—	—	—	—
21 S. Thomas.	—	—	7a.7q.	—	—
24 S. Elphin de Bordeaux.	—	—	—	—	—
» Veille de Noël.	—	—	—	—	—
25 Noël.	7a.7q.	—	—	—	—
La Messe de minuit.	—	—	—	—	—
La Messe de l'aurore.	—	—	—	—	—
Les 3 jours après Noël.	—	—	—	—	—
Tous les Vend. de l'ann.	—	—	—	—	—
Tous les dim. et les fêtes quelconques de l'année.	—	—	—	—	—
Une fois le mois.	—	—	—	—	—
Chaque fois qu'on se confesse et qu'on communie.	—	—	—	20 a.	—

	Scapulaire de N.-D. des 7 Doul.	Communion fréquente.	Assister habituellement au Catéch.	Stations de Rome.	Milice angélique de S. Thom. d'Aq.	Œuvre des bons livres.	Objets bénits par N. S. Père le Pape.
	A.	A.	A.	A.	V. E.		A.
8	—	10 ans.	3 ans.	—	—	—	—
	—	—	—	10a.10q.	—	—	5 ans.
14	—	—	—	—	—	—	—
16							
	—	—	—	—	—	—	—
16							
	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	15a.15q.	—	—	5 ans.
	—	—	—	10a.10q.	—	—	—
18	—	5 ans.	3 ans.				7a.7q.
	—	—	—	10a.10q.	—	—	5 ans.
21	—	10 ans.	—	—	—	—	—
24	—	—	—	—	—	7 a. 7 q.	—
»	—	—	—	15a.15q.	—	—	—
25	—	10 ans.	—		7 a. 7 q.	—	—
	—	—	—	15a.15q.	—	—	—
	—	—	—	15a.15q	—	—	—
	—	—	—	30a.30q.	—	—	—
	7a.7q.	—	—	—	—	—	—
							—
	—	—	—	—	—	—	5 ans.
	—	10 ans.	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—

INDULGENCES PARTIELLES

à gagner pour la récitation de diverses prières, et pour la pratique des bonnes œuvres (1).

TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Pour la prière : *Saint, Saint, Saint,* etc. chaque jour. A. 100 jours.

3 fois la même indulg. les dimanches, à la fête de la Ste Trinité, et pendant l'octave, en répétant les mêmes paroles. A. 300 jours.

Pour réciter *sept Gloria Patri* et un *Ave Maria* matin, midi et soir, chaque jour. A. 100 jours.

Pour les mêmes prières le dimanche. A. 7 ans. 7 q.

Pour dire matin, midi et soir trois *Gloria Patri,* chaque fois. A. 100 jours.

Pour réciter les trois prières en l'honneur de la Sainte Trinité, en action de grâces des priviléges accordés à Marie, chaque jour. A. 300 jours.

Pour la triple offrande à la Sainte Trinité pour la bonne mort, chaque fois. A. 100 jours.

Pour chaque jour d'une neuvaine ou d'un *Triduo* qu'on fait en l'honneur de la Sainte Trinité. A. 7 ans. 7 q.

DIEU.

Chaque fois que l'on dit les actes de foi, d'espérance et de charité. A. 7 ans. 7 q.

Pour la louange du Saint Nom de Dieu, chaque fois. A. 1 an.

(1) Voyez les prières plus loin.

Pour le chapelet d'actes d'amour envers Dieu, une fois le jour. A. 300 jours.

Pour les prières et demandes à la Sainte Trinité, chaque jour. A. 300 jours.

Pour l'oraison *Pietate tua*, etc. chaque fois. A. 40 jours.

Pour ceux qui réciteront exactement cette prière le samedi. A. 100 a. 100 q.

ESPRIT-SAINT.

Pour le *Veni Creator*, chaque fois. A. 100 jours.

Le dimanche de la Pentecôte et les jours de l'octave chaque fois. A. 300 jours.

Mêmes ind. pour la séquence *Veni Sancte Spiritus*. A.

JÉSUS.

Pour invoquer dévotement les SS. Nom de Jésus et de Marie, chaque fois. A. 25 jours.

Chaque fois que l'on récite les Psaumes du Saint Nom de Jésus. A. 7 ans. 7 q.

Pour les trois prières jaculatoires : *Jésus, Marie, Joseph*, etc. chaque fois. A. 300 jours.

Quand on récite une seule de ces prières chaque fois. A. 100 jours.

Pour la prière jaculatoire : *Très-doux Jésus, ne soyez pas mon Juge; mais mon Sauveur*, chaque fois. A. 50 jours.

Pour ceux qui excitent les autres à invoquer dévotement les SS. Noms de Jésus et de Marie, chaque fois. A. 25 jours.

Chaque fois que, se saluant l'un l'autre, on dira : *Loué soit Jésus-Christ* et qu'on répondra : *A jamais*, A. 100 jours.

Chaque fois qu'on dit la prière jaculatoire : *Mon Jésus, miséricorde. A.* 100 jours.

JÉSUS ENFANT.

Pour chaque jour de la neuvaine qui précèdent la fête de Noël. A. 300 jours.

Pour chacun des jours de la neuvaine que l'on peut faire en public ou en particulier avant le 25 de chaque mois. A. 1 an.

Pour assister à la messe de Noël, aux premières et aux secondes vêpres. A. (la conf. et la com. sont requises.) 100 ans.

Quand on récite l'Office divin le jour de Noël, ou qu'on y assiste dans quelque église, on gagne pour chacune des heures : Prime, Tierce, Sexte, None et Complies A. (la conf. et la com. sont requises.) 40 ans.

Pour pratiquer les pieux exercices pour honorer les douze mystères de l'Enfance de Jésus, chaque jour. A. 300 jours.

JÉSUS-CRUCIFIÉ.

Pour ceux qui réciteront à genoux le vendredi dans l'après-dinée, cinq *Pater* et cinq *Ave*; en mémoire de la passion et de l'agonie de N.-S. J.-C. A. 100 jours.

Chaque fois que l'on fait les pieux exercices en mémoire de l'agonie de N.-S. A. 300 jours.

Les vendredis du carême, pour faire quelque pieux exercice en mémoire de la passion et de la mort de Notre Seigneur. A. 300 jours.

Pour méditer le vendredi l'agonie de Notre-Seigneur pendant quelque espace de temps. A. 200 jours.

Pour dire les prières aux saintes plaies de Notre-Seigneur, chaque jour. A. 100 jours.

Pour les mêmes prières depuis le dimanche de la passion jusqu'au samedi saint inclusivement, chaque jour. A. 7 ans. 7 q.

Pour réciter le chapelet des cinq plaies, chaque jour. A. 1 an.

Pour le même chapelet, depuis le dim. de la passion jusqu'au samedi-saint inclusivement, chaque jour. A. 7 ans. 7 q.

Pour la prière : *O Dieu, qui pour la rédemption du monde,* etc., avec cinq *Pater,* cinq *Ave* et cinq *Gloria,* chaque jour. A. 300 jours.

SANG PRÉCIEUX DE JÉSUS.

Pour réciter la couronne du précieux sang, chaque jour. A. 7 ans. 7 q.

Pour la prière : *O sang très-précieux,* etc., chaque jour. A. 300 jours.

Pour les sept offrandes du précieux sang, chaque fois. A. 300 jours.

Pour les dévotes aspirations en l'honneur du précieux sang, chaque jour. A. 100 jours.

Pour la prière jaculatoire ou offrande du précieux sang, chaque fois. A. 100 jours.

Pour l'offrande du précieux sang à Dieu

le Père pour obtenir sa bénédiction : *Père éternel, nous vous offrons*, etc., chaque fois. A. 100 jours.

Pour chaque jour du mois consacré au divin sang, en quelque jour de l'année qu'il commence, quand il se fait dans une église ou oratoire public, et pourvu qu'on y assiste avec un cœur au moins contrit. A. (1) 7 ans. 7 q.

Pour ceux qui font cet exercice en particulier, chaque jour. A. (2) 300 jours.

Trois offrandes du précieux sang à la Ste Trinité pour la remercier des dons et des priviléges dont elle a comblé la bienheureuse Vierge, particulièrement dans son immaculée Conception, chaque fois. A. 300 jours.

JÉSUS AU TRÈS-SAINT SACREMENT.

Pour tous les fidèles qui vraiment contrits et confessés jeûneront la veille de la Fête-Dieu, ou feront quelque autre œuvre pie, suivant le conseil du propre confesseur. A. 200 jours.

Ceux qui dans la même fête, contrits et confessés, assisteront ou interviendront dévotement, aux premières et aux secondes vêpres, à Matines et à la Messe, gagneront pour chacun de ces offices une indulgence de A. 400 jours.

(1) Ind. pl. pour ceux qui y seront intervenus au moins dix fois, à gagner dans le cours de ce même mois, ou dans l'un des sept jours qui suivent A. V. E. ou O. P.

(2) Ind. pl. comme ci-dessus pour ceux qui continuent tout ce mois A. V. E. ou O. P.

Pour chacune des petites heures Prime, Tierce, Sexte, None et Complies. A. 160 jours.

Si c'est dans les jours de l'octave on acquiert seulement pour chacun des dits offices une indulgence de A. 200 jours.

Et pour chacun des petites heures. A. 80 jours.

Lorsque ayant fait dévotement la communion, on accompagne le très-saint Sacrement dans la procession qui se fait à la Fête-Dieu ou pendant l'octave, et qu'on y prie pour la sainte Eglise, pour notre saint Père, etc. A. 200 jours.

Ceux qui accompagneront la procession qui se fait d'ordinaire par la confrérie du S[t] Sacrement le troisième dimanche de chaque mois, et le jeudi saint, gagneront une indulgence de A. 200 jours.

Tous les jeudis de l'année pour faire soit en public soit en particulier, pendant une heure, un dévot exercice quelconque en mémoire de l'institution du S[t] Sacrement. A. 300 jours.

Pour les invocations : *Anima Christi*, etc., chaque fois. A. 300 jours.

Aux prêtres qui les réciteront après avoir célébré la Sainte Messe, et aux fidèles qui les réciteront après avoir fait la Sainte Communion. A. 7 ans.

Se mettre à genoux et prier quand on sonne l'élévation de la Messe chantée, conventuelle ou paroissiale. A. 1 an.

Quand on va à l'église dans le dessein d'adorer le Saint-Sacrement au moment de l'élévation. A. 2 ans,

Pour la prière : *Loué et remercié,* etc. chaque jour. A. 100 jours.

Quand on la récite les jeudis, à la Fête-Dieu et les jours de l'octave trois différentes fois. A. 300 jours.

Quand on la récite au signal qui annonce la bénédiction du Saint Sacrement. A. 100 jours.

De plus, quand on récite la même prière à l'élévation des deux espèces sacrées pendant la messe à laquelle on assiste. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on visite le S[t] Sacrement exposé pendant les quarante heures. A. 10 ans. 10 q.

Chaque fois qu'on visite Jésus-Christ au sépulcre le jeudi ou le vendredi-saint. A. 10 ans. 10 q.

Quand on récite la prière de Saint Gaëtan avec un cœur contrit, chaque jour. A. 100 jours.

Ceux qui réciteront à genoux cette même prière le jeudi devant le Saint Sacrement, après avoir fait la confession et la communion. A. 7 ans. 7 q.

Pour dire l'hymne *Pange lingua* avec le verset et l'oraison du S[t] Sacrement, chaque jour. A. 300 jours.

Pour réciter le *Tantum ergo,* avec le même verset et la même oraison que ci-dessus, chaque jour. A. 100 jours.

Pour les actes d'adoration et d'amende honorable à Jésus au Saint Sacrement, chaque fois. A. 300 jours.

Pour l'amende honorable et les oraisons jaculatoires au Saint Sacrement. A. 200 jours.

Pour la prière au très-saint Sacrement et au Sacré-Cœur de Jésus : *Oh! jusqu'à quel point,* etc. une fois le jour. A. 100 jours.

TRÈS-SAINT COEUR DE JÉSUS.

Chaque fois qu'avec un cœur contrit on visite dévotement l'image du Sacré-Cœur de Jésus, exposée à la vénération publique dans une église, dans un oratoire ou sur un autel quelconque, et qu'on y prie pendant quelque espace de temps suivant l'intention du Souverain Pontife. A. 7 ans. 7 q.

Pour les associés de la confrérie du S.-C. de Jésus, qui feront une neuvaine avant la fête du Sacré-Cœur, en visitant avec un cœur contrit l'église ou l'oratoire public, où doit se célébrer la fête, et qui y prieront selon l'intention du Pape, chaque jour. A. 7 ans. 7 q.

Pour les associés de la confrérie, qui feront dévotement un *Triduo* avant la fête du Sacré-Cœur de Jésus, il y a, pour chacun de ces jours, à condition de visiter avec un cœur contrit l'église ou l'oratoire public où l'on célèbre cette fête, une indulg. de A. 7 ans. 7 q.

Pour l'offrande au Sacré-Cœur de Jésus, une fois le jour. A. 100 jours.

Prières paraphrasées au Sacré-Cœur de Jésus, avec trois *Pater,* etc. chaque jour. A. 300 jours.

Pour la couronne du Sacré-Cœur de Jésus chaque fois. A. 300 jours.

Ceux qui feront avant la Fête du S.-C. de Jésus, la neuvaine composée par le P. Borgo, de la Comp. de Jésus, gagneront chaque jour. A. 300 jours.

Mêmes indulgences pour la même pratique dans un autre temps quelconque de l'année. A.

TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.

Pour ceux qui sont obligés de dire l'office de la Sainte Vierge, chaque fois. A. 100 jours.

Pour ceux qui le disent par dévotion. A. 50 jours.

Chaque fois qu'on récite le petit office de l'Immaculée Conception. A. 300 jours.

Pour les litanies de la Ste Vierge, chaque fois. A. 300 jours.

Pour l'*Angelus Domini*, chaque fois. A. 100 jours.

Pour dire le matin *Salve Regina* et le soir *Sub tuum*, etc. A. 100 jours.

Le dimanche pour les mêmes prières. A. 7 ans. 7 q.

Pour la prière jaculatoire : *Bénie soit la Sainte et Immac. Conception*, etc. chaque fois. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on récite les cinq psaumes en l'honneur du Saint Nom de Marie. A. 7 ans. 7 q.

Chaque fois qu'on récite 40 *Ave Maria* depuis le 29 novembre jusqu'au 23 décembre, en l'honneur du divin infantement de la très-sainte Vierge Marie. A. 100 jours.

Pour la prière au Saint-Cœur de Marie, une fois le jour. A. 60 jours.

Pour la prière jaculatoire : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge*, chaque fois. A. 300 jours.

Pour chacune des prières de la semaine à Marie par Saint Alphonse de Liguori. A. 300 jours.

Pour la prière du Mercredi de la même semaine, avec trois *Salve Regina* une fois le jour. A. 300 jours.

Prière : Vierge très-sainte, etc. avec trois *Ave Maria*. A. 200 jours.

Trois prières avec trois *Ave Maria* pour obtenir la chasteté, chaque fois. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on récite la couronne des douze étoiles. A. 100 jours.

Pour la prière à la Bienheureuse Vierge et à Sainte Anne, chaque fois. A. 100 jours.

Pour les exercices du mois de Marie, chaque jour. A. 300 jours.

Pour la prière à Notre-Dame de la Paix. A. 300 jours.

Pour le *Memorare* de la Sainte Vierge, chaque fois. A. 300 jours.

Pour la prière : *O ma Souvcraine*, etc., avec un *Ave Maria*, une fois le jour. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on récite la prière jaculatoire : *Vierge Marie, vous avez été immaculée*, etc. A. 100 jours.

Prière pour obtenir par l'intercession de la Sainte Vierge Marie, conçue sans péché, la grâce de travailler avec zèle à l'extirpation des péchés. 300 jours.

Pour l'aspiration : *O ma Souveraine*, etc. chaque fois. A. 40 jours.

Pour la prière : *O beata Virgo*, etc., extraite du sermon 18 *de Sanctis* de Saint Augustin, chaque fois. A. 60 jours.

Pour le petit chapelet au Cœur immaculé de Marie, chaque jour. A. 300 jours.

Pour les fidèles du diocèse de Gand, chaque fois qu'ils liront attentivement la description des vertus de Marie. 40 jours.

TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE, MÈRE DE DOULEURS.

Chaque fois qu'on récite le *Stabat Mater*. A. 100 jours.

Chaque fois que l'on fait les sept élévations pour honorer le Saint-Cœur de Notre-Dame des sept douleurs. A. 300 jours.

Une fois le jour pour dire sept *Ave Maria* avec la prière : *Faites, ô Mère de douleurs*, etc., A. 300 jours.

Chaque fois que, les dix derniers jours du carnaval on assiste à quelque pieux exercice en l'honneur de N.-D. des 7 Douleurs, dans une église ou un oratoire public quelconque. A. 300 jours.

Ceux qui les vendredis depuis trois heures avant la nuit jusqu'à l'aurore du dimanche suivant, emploieront en public ou en particulier, une heure ou au moins une demi-heure pour honorer la sainte Vierge désolée, soit en méditant ses douleurs, soit en récitant son chapelet ou quelques autres prières analogues, gagneront une indulgence de A. 300 jours.

Pour la petite prière à la très-sainte Vierge désolée, chaque fois. A. 100 jours.

NEUVAINES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Pour chacun des jours de la neuvaine que l'on fait en préparation des fêtes suivantes. A. 300 jours.

L'Immaculée Conception.

La Nativité.

L'Annonciation.

La Purification.

L'Assomption.

NEUVAINES DIVERSES.

Ceux qui pratiqueront avec dévotion les neuvaines suivantes, dans quelque temps de l'année quelconque, gagneront chaque jour une indulgence de A. 300 jours.

(Pie IX, rescrit de Gaëte du 5 Janvier 1849).

1. De la Purification de la Sainte Vierge.
2. De l'archange Saint Gabriël.
3. De Saint Joseph.
4. De l'Annonciation.
5. Des douleurs de la Sainte Vierge.
6. Du patronage et du saint Cœur de Marie.
7. Du Saint-Esprit.
8. Du très-saint Cœur de Jésus.
9. De la visitation de la Sainte Vierge.
10. De Saint Vincent de Paul.
11. De l'assomption de la très-sainte Vierge.
12. De la Nativité de Marie.
13. De l'archange Saint Michel.
14. Des saints Anges Gardiens.
15. Du Saint Rosaire.
16. De l'archange Saint Raphaël.
17. Pour les âmes du Purgatoire.
18. De la présentation au temple.
19. De l'Immaculée Conception.
20. De la Nativité de Jésus-Christ.

Sa sainteté Pie IX accorda par le même rescrit une indulgence plénière pour chaque neuvaine, à gagner pendant la dite neuvaine ou dans les huit jours qui suivent, pourvu que s'étant confessé et ayant fait la communion, on prie pour la Sainte Eglise et pour le

Souverain Pontife. On trouve ces neuvaines dans un livre de Joseph-Marie Falcone, prêtre de la Congrégation de la Mission de Naples. (1) A.

SAINT MICHEL ARCHANGE.

Chaque jour pour l'hymne de St Michel. A. 200 jours.

Chaque fois qu'on récite le chapelet de Saint Michel. A. 7 ans. 7 q.

Celui qui portera sur soi ce chapelet ou qui baisera seulement, en quelque jour que ce soit, la médaille à l'effigie des saints Anges qui lui est anexée, gagnera une indulgence de A. 100 jours.

SAINT ANGE GARDIEN.

Pour la prière à l'Ange Gardien, chaque fois. A. 100 jours.

SAINT JOSEPH.

Chaque fois qu'on récite les psaumes en l'honneur du Saint Nom de Joseph. A. 7 ans. 7 q.

Pour les répons de saint Joseph : *Quicumque*, etc. chaque fois. A. 1 an.

Pour réciter les 7 douleurs et les 7 allégresses de saint Joseph, une fois le jour. A. 100 jours.

Les mercredis et tous les jours des neuvaines préparatoires aux deux fêtes de saint Joseph, pour les mêmes prières. A 300 jours.

La prière : *Virginum Custos*, etc. pour les prêtres, chaque fois. A. 1 an.

(1) Voyez la Raccolta, page 320.

SAINTS APOTRES PIERRE ET PAUL.

Pour réciter au moins une fois le jour, la prière : *O saints apôtres*, etc. A. 100 jours.

Pour le répons en l'honneur de S[t] Pierre, une fois le jour. A. 100 jours.

Les répons en l'honneur de S[t] Paul, une fois le jour. A. 100 jours.

SAINT PIE V.

Pour l'hymne : *Belli Tumultus*, etc., en l'honneur de Saint Pie V, chaque jour. A. 40 jours.

SAINT FRANÇOIS-XAVIER.

Pour chacun des dix vendredis ou dimanches que l'on consacre à la dévotion du saint, récitant des prières ou faisant quelques pieux exercices en son honneur. 7 ans 7 q.

SAINT NICOLAS DE BARI.

Pour la prière : *Glorieux saint*, etc. avec un *Pater* et un *Ave*, chaque jour. A. 50 jours.

SAINT FRANÇOIS DE PAULE.

Ceux qui pendant treize vendredis consécutifs, et qui, étant véritablement contrits et ayant fait la confession et la communion, visiteront une église des Minimes, où ils prieront pour notre Mère la sainte Église, etc, gagneront chaque fois une indulgence de A. 7 ans 7 q.

(Voyez l'ind. plén. page 62.)

SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

Pour la prière : *O saint Louis*, etc., avec un *Pater* et un *Ave*, une fois le jour. A. 100 jours.

SAINT STANISLAS DE KOSTKA.

Celui qui, pour honorer les dix mois de Noviciat du saint, visitera, les dix dimanches qui précèdent sa fête, l'église ou l'oratoire où ces dimanches se célèbrent, y priant suivant l'intention du Souverain Pontife, gagnera chaque dimanche une indulg. de A. 7 ans 7 q.

Cèux qui assisteront avec un cœur contrit, en priant comme plus haut, à la neuvaine en préparation à sa fête gagneront chaque jour une indulgence de A. 100 jours.

Pour réciter un *Pater* et un *Ave* devant l'image du Saint, exposée dans quelque église ou oratoire public, y priant comme ci-dessus, une fois le jour A. 100 jours.

Pour les trois prières en l'honneur de Saint Stanislas, une fois le jour. A. 300 jours.

SAINT PHILIPPE DE NÉRI.

Pour les prières pour chaque jour de la semaine, une fois le jour. A. 50 jours.

SAINT THOMAS D'AQUIN.

Une fois le jour pour réciter les litanies de St Thomas d'Aquin. 40 jours.

Quand on récite la prière en l'honneur du même Saint pour conserver la chasteté, chaque jour. 40 jours.

SAINT CAMILLE DE LELLIS.

Ceux qui pratiqueront dans un temps quelconque de l'année, soit en public, soit en particulier, le pieux exercice des sept dimanches consécutifs, en récitant quelques pieuses prières en l'honneur du Saint, gagneront chaque dimanche une indulgence de A. (Voyez l'Ind. plén. page 70.) 7 ans 7 q.

POUR LES FIDÈLES AGONISANTS.

Chaque fois qu'on priera pour les fidèles agonisants avec un cœur contrit, en récitant dévotement trois *Pater Noster*, en mémoire de la Passion et de l'Agonie de Jésus-Christ, et trois *Ave Maria* en mémoire des cruelles douleurs que souffrit la Très-Sainte Vierge Marie, en assistant à l'Agonie de son fils bien-aimé Jésus. A. 300 jours.

Chaque fois qu'on récite la prière au cœur agonisant de Jésus A. 100 jours.

Pieux exercice en mémoire de l'agonie de N.-S. Jésus-Christ. (Voyez page 92.) A. 100 jours.

Prière : *O Dieu, qui pour la rédemption du monde*, etc. (Voyez page 93.) A. 300 jours.

POUR LA BONNE MORT.

Pour tous ceux qui réciteront avec un cœur contrit les litanies de la bonne mort, chaque jour. A. 100 jours.

Triple offrande à la Ste Trinité pour obtenir la bonne mort. (Voyez page 90.) A. 100 jours.

Chaque fois qu'on récitera avec un cœur contrit les prières et les antiennes pour être préservé d'une mort imprévue. A. 100 jours.

Pour la prière jaculatoire de résignation à la volonté de Dieu, une fois le jour. A. 100 jours.

POUR LES FIDÈLES DÉFUNTS.

Pour ceux qui sont obligés à la récitation de l'Office des Morts, chaque fois qu'ils le feront dévotement aux jours prescrits par les rubriques du Bréviaire Romain. A. 100 jours.

Pour ceux qui le récite par dévotion, chaque fois. A. 50 jours.

Pour dire le soir le *De profundis* suivi du *Requiem æternam*, chaque fois. A. 100 jours.

Pour ceux qui, considérant avec un cœur au moins contrit et dévotement la Passion de notre Seigneur J.-C. réciteront pour le repos des fidèles trépassés, cinq fois le *Pater Noster*, l'*Ave Maria*, le verset *Te ergo* etc. et le *Requiem æternam*. A. 300 jours.

Acte héroïque de charité. (Voyez p. 32.)

PSAUMES GRADUELS ET PÉNITENTIAUX.

Pour ceux qui sont obligés à la récitation des psaumes graduels et pénitentiaux, chaque fois qu'ils le feront dévotement, aux jours prescrits par les rubriques du Bréviaire Romain. A. 50 jours.

Quand on les récite par dévotion dans un temps quelconque de l'année. A. 40 jours.

ORAISON MENTALE.

Chaque fois que, véritablement contrit, confessé et communié, on apprend aux autres soit en public soit en particulier, à faire oraison mentale, ou qu'on assiste à ces sortes d'instructions. A. 7 ans 7 q.

DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Les maîtres d'école qui, les jours de fêtes conduiront leurs disciples à la doctrine chrétienne et la leur enseigneront, gagneront chaque fois une indulgence de A. 7 ans.

Quand ils expliquent la doctrine chrétienne, aux jours de travail dans leurs écoles, chaque fois. A. 100 jours.

Les pères et les mères, qui enseigneront la doctrine chrétienne à leurs enfants et aux personnes qui sont à leur service, gagneront chaque fois une indulgence de A. 100 jours.

Pour étudier pendant une demi-heure la doctrine chrétienne, pour l'enseigner ou pour l'apprendre, chaque fois. A. 100 jours.

Chaque fois que, confessé et communié on assistera au catéchisme ou à la doctrine chrétienne, ou bien qu'on enseignera le catéchisme ou la doctrine chrétienne. A. 7 ans. 7 q.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

Chaque fois qu'on assistera à l'explication du saint Evangile, faite par les curés dans leurs paroisses, aux jours de dimanches et de fêtes solennelles de l'année, une indulg. de A. 7 ans. 7 q.

Même indulgence pour les curés qui expliquent le saint Evangile, ou pour ceux qui les remplacent.

OEUVRES DE MISÉRICORDE.

Pour ceux qui, avec un véritable esprit de charité iront dans les hôpitaux visiter les infirmes de leur sexe, les instruire, les consoler, les servir ou même leur donner quelque nourriture, etc. chaque fois. A. 100 jours.

Celui qui, avec un cœur contrit de ses péchés donnera à manger à trois pauvres gagnera chaque fois une indulgence de A. 7 ans. 7 q.

Pour les personnes de la famille ou les domestiques qui contribueront à cette œuvre de miséricorde, soit par leurs actions, soit même par leur présence, une indulg. de A. 100 jours.

TEMPS DE CALAMITÉS.

Pour les oraisons et prières jaculatoires, en temps de calamité, une fois le jour. A. 40 jours.

TEMPS DE TRIBULATIONS.

Chaque fois qu'on récitera la prière, pieuse intention et offrande. A. 7 ans. 7 q.

Chaque fois qu'on dira la prière pour tous les fléaux et tribulations. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on dira la prière pour obtenir grâce et miséricorde. A. 100 jours.

POUR DEMANDER LA PAIX.

Chaque fois qu'avec un cœur contrit on récitera l'antienne et l'oraison pour demander la paix au Seigneur. A. 100 jours.

LOUANGES SPIRITUELLES.

Chaque fois qu'on encouragera le chant des cantiques ou louanges spirituelles. A. 1 an.

Chaque fois qu'on pratiquera cet exercice avec un cœur contrit. A. 100 jours.

POUR LES PERSONNES RELIGIEUSES DE L'UN ET DE L'AUTRE SEXE.

Quand elles récitent devant un autel de leur église cinq *Pater* et cinq *Ave*. A. 5 ans. 5 q.

Les réguliers de l'un et de l'autre sexe qui, pendant un mois entier, feront chaque jour une demi-heure d'oraison mentale, et la confession et la communion, le dernier dimanche du mois, gagneront une indulg. de A. 60 ans. 60 q.

COURONNE DE NOTRE-SEIGNEUR.

Quand on la récite après s'être confessé ou au moins après avoir formé la ferme résolution de le faire. A. 200 ans.

Pour ceux qui portent sur eux une de ces couronnes, et s'étant confessés, communient, et la récitent les lundis, mercredis, vendredis, et les fêtes d'obligation pendant la semaine. A. 150 ans.

Pour ceux qui portant la Couronne sur eux, invoquent l'adorable Nom de Jésus, et que, après avoir examiné leur conscience et s'être repenti de leurs péchés ils récitent 3 *Pater* et 3 *Ave*. A. 20 jours.

Pour ceux qui s'étant examinés et confessés prieront aux intentions de la Sainte Église. A. 20 ans.

Celui qui portant la Couronne sur lui, est légitimement empêché d'aller à la Messe, les fêtes d'obligation, pourra obtenir le même merite en récitant 5 *Pater* et 5 *Ave*.

Celui qui retiendra près de lui un des dits chapelets jouira encore des privilèges qui suivent : s'il est dans l'usage de s'exercer à quelque œuvre qui se fasse dans quelqu'un des ordres religieux, il participera à toutes les œuvres pies qui se font dans ce même ordre avec lequel il a l'intention de communiquer : si en assistant à la S[te] Messe il récite 5 *Pater* et 5 *Ave Maria*, il suppléera à toutes les imperfections et à toutes les distractions d'esprit (non volontaires cependant) qui ont pu se glisser dans l'audition de cette messe.

Celui qui conserve près de lui le dit chapelet, se trouvant hors de Rome, si, après s'être confessé et avoir fait la communion, il visite dans les jours de station une église à son choix, ou, en étant empêché, s'il récite ledit chapelet et les sept Psaumes de la Pénitence, avec les litanies et les prières qui suivent, gagnera une indulgence de A. 200 ans.

CONFRÉRIE DE LA Ste TRINITÉ.

Pour réciter 3 *Pater*, 3 *Ave* et 3 *Gloria Patri*, chaque jour. A. 7 ans 7 q.

Pour assister à un exercice public ou particulier de la Confrérie, ou aux messes qui se disent dans l'église ou la chapelle de la Confrérie. A. 100 jours.

ARCHICONFRÉRIE DU PRÉCIEUX SANG. (1)

Chaque fois qu'on assiste à la Ste Messe, à un saint exercice, ou à une procession, ou une assemblée de l'archiconfrérie. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on récite 5 *Pater* et 5 *Ave* pour les membres défunts de l'Archiconfrérie. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on récite le *Gloria Patri*, etç. en l'honneur du précieux Sang de N.-S. J.-C. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on assiste dans l'église à l'exposition du St Sacrement. A. 100 jours.

Quand on assiste aux processions où l'on porte le St Sacrement. A. 10 ans 10 q.

(1) Les membres de l'Archiconfrérie participent à toutes les bonnes œuvres des Chanoines réguliers de la Congrégation du Saint-Redempteur, à Rome, des Révérends Pères Capucins, des Ermites de Saint Augustin, et des Révérends Pères Franciscains, de tout l'Ordre des Carmes, des Révérends Pères Dominicains, des Ermites de Camaldule, où se trouve la Confrérie de la Couronne du Christ, ainsi que des Frères-Mineurs.

Les membres participent aussi à tout le bien qui se fait dans l'Archiconfrérie érigée à Rome, dans l'église de Saint Nicolas à la prison Fullienne, à tout le bien opéré par toutes les autres Confréries affiliées à l'Archiconfrérie du précieux Sang, à tout le bien qui se fait dans la Confrérie de Marie *Del Vado*, et enfin à tout le bien fait par chaque membre de ces Confréries.

CONFRÉRIE DU St SACREMENT.

Le jour de la Fête Dieu en communiant et priant aux intentions de l'Église. A. 7 ans 7 q.

Le troisième dimanche de chaque mois et le Jeudi-Saint, communiant et assistant à la procession qui se fait ce jour là. A. 7 ans 7 q.

ARCHICONFRÉRIE DES SS. NOMS.

Pour réciter en entier le Rosaire du Saint Nom. 7 ans 7 q.

Pour la récitation de 5 dizaines. 200 jours.

Pour faire tous les jours une demi-heure de méditation. 7 ans 7 q.

Pour chaque quart d'heure. 100 jours.

Pour assister à la Grand'Messe le troisième dimanche du mois. 10 ans.

Pour les prêtres, chaque fois qu'ils prêcheront contre les blasphêmes. 10 ans.

Tous les Confrères qui exciteront les autres à se faire inscrire dans l'Archiconfrérie et à en pratiquer les pieux exercices, gagneront une indulgence de 10 ans.

Pour assister aux exercices, aux processions ou aux assemblées de l'Archiconfrérie. 100 jours.

ARCHICONFRÉRIE DU St ET IMMACULÉ COEUR DE MARIE.

Chaque fois que les Confrères assistent dévotement aux messes célébrées le samedi, en l'honneur du St Cœur de Marie, dans l'église ou chapelle de l'Archiconfrérie, et qu'ils y prient pour la conversion des pécheurs. 300 jours.

SCAPULAIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Pour ceux qui font chaque jour une demi-heure de méditation, ou oraison mentale. A. 60 ans.

Pour réciter le soir le *Salve Regina*, et prier pour les besoins de la Ste Église. A. 7 ans 7 q.

Tous les lundis en visitant le St Sacrement, et priant comme ci-dessus. A. 7 ans. 7 q.

Chaque fois qu'on prononce avec respect les saints Noms de Jésus et de Marie. A. 50 jours.

Par une grâce bien particulière, et des plus authentiques, quand les associés récitent six fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri, en l'honneur de la très-sainte Trinité et de la B. Vierge conçue sans péché,* priant en même temps pour l'exaltation de la Sainte Eglise, l'extirpation des hérésies, etc.; ils peuvent gagner, chaque fois, *totiès quotiès*, les Indulgences accordées à ceux qui visitent les sept basiliques de Rome, l'église de la Portioncule à Assise, l'église de St Jacques de Compostelle, et la Terre-Sainte de Jérusalem. Et pour participer à ces indulgences, il n'est point nécessaire de réciter d'autres prières, ni de se confesser et de communier : et ces indulgences sont applicables anx défunts. Cette faveur extraordinaire a été reconnue et approuvée de nouveau par la S. Congrégation des Indulgences. (Décret du 31 mars 1856, lequel a été confirmé par N. S. P. Pie IX, le 14 Avril 1856.) (1)

(1) Voyez le Chrétien éclairé sur la nature et l'usage des Indulgences par le R. P. Maurel, page 196 et 197.

CONFRÉRIE DU SAINT ROSAIRE. (1)

Pour chaque Pater et chaque Ave Maria, pourvu qu'on dise au moins la troisième partie du Rosaire, et que le chapelet soit bénit par un P. Dominicain. A. 100 jours.

Pour la récitation de cinq dizaines chaque fois. A. 40 jours.

Quand on les fait dire à une autre personne. A. 40 jours.

Encore pour récitation des 5 dizaines. A. 5 ans 5 q.

De plus si on récite les cinq dizaines en une fois. A. 100 jours.

Si on les fait dire par un autre. A. 100 jours.

Une fois le jour, quand on récite les cinq dizaines dans une église de la Confrérie, ou bien dans une autre église, s'il n'y a pas une église du Rosaire dans la ville ou l'endroit qu'on habite. A. 50 ans.

Pour chaque tiers du Rosaire hebdomadaire, si on le récite habituellement. A. 2 ans.

Aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de la Visitation, de l'Assomption et de la Nativité de la Ste Vierge encore une indulgence de A. 100 jours.

A Pâques, à la fête de l'Annonciation et de l'Assomption, à condition de se confesser et de communier encore une indulgence de A. 10 ans 10 q.

Aux autres fêtes des Mystères du Saint Rosaire. A. 7 ans 7 q.

(1) L'abrégé de ces Indulgences, est extrait ponctuellement des Bulles originales des Papes, par un P. Dominicain. Voir le nouveau manuel publié sur ce sujet.

POUR RÉCITER LE ROSAIRE ENTIER.

Quand on le récite. A. 100 jours.

Ceux qui s'étant confessé, ou ayant au moins l'intention de le faire aux jours fixés par l'Église, diront trois Rosaires entiers pendant la semaine, gagneront pour chaque Rosaire A. 10 ans 10 q.

Pour le Rosaire hebdomadaire, encore A. 7 ans 7 q.

Si, étant confessé, on récite le Rosaire aux fêtes de l'Annonciation, de la Nativité et de l'Assomption de la Ste Vierge, indulgence de A. 7 ans 7 q.

Cette indulgence a été doublée par Alexandre VI.

Aux fêtes de la Nativité, de la Purification et de l'Assomption, à condition de se confesser et de communier, encore une indulgence de A. 10 ans 10 q.

Tous les autres jours de l'année, encore A. 40 jours.

Ceux qui disent le Rosaire entier, le même jour, obtiennent toutes les indulgences accordées à ceux qui, en Espagne, récitent la *Couronne de la Vierge Marie;* entre lesquelles indulgences il en est une plénière donnée par Jules II et Léon X. Ceux qui disent le Rosaire en trois jours différents, mais de la même semaine, jouissent des mêmes avantages.

POUR DIFFÉRENTES OEUVRES DE PIÉTÉ.

Pour les Confrères du Rosaire.

Tout fidèle qui assiste pieusement à la procession du S. Rosaire, le premier dimanche de chaque mois, et l'accompagne, gagne chaque fois une indulgence de A. 7 ans 7 q.

S'il est confrère, de plus, encore A. 100 jours.

Une fois par jour, si, vraiment contrit, on porte sur soi, publiquement, le Rosaire en l'honneur de la Ste Vierge. A. 100 ans 100 q.

(Cette indulgence a été doublée par Alexandre VI.)

Pour visiter pieusement la chapelle ou l'autel du Saint Rosaire, chaque fois A. 100 jours.

Chaque fois qu'on prononcera avec piété le S. Nom de Jésus en récitant le Rosaire A. 5 ans 5 q.

(Cette indulgence a été doublée par Alexandre VI.)

Toutes les fois qu'on nommera pieusement les SS. Noms de Jésus ou de Marie, pendant le Rosaire ou autrement, autre indulgence de A. 7 jours.

Chaque fois que les Confrères assisteront pieusement au Salve Regina qu'on chante tous les jours, avant ou après le salut, dans toutes les églises des Dominicains, pourvu qu'ils aient au moins l'intention de se confesser aux temps prescrits. A. (1) 200 jours.

(1) Tous les fidèles en général qui assisteront dévotement au Salve Regina dans une église de l'ordre de St Dominique, peuvent également gagner une indulgence de 200 jours. A.

S'ils y assistent, tous les samedis et les fêtes de l'année, encore une indulgence de A. 40 jours.

(Cette indulgence a été doublée par Alexandre VI.)

Tous les samedis du Carême encore une indulgence de A. 1 an.

Aux fêtes de la Ste Vierge, des SS. Apôtres, et des Saints de l'ordre de S. Dominique, autre indulgence de A. 3 ans 3 q.

Chaque fois qu'on accompagne l'étendard du S. Rosaire, lorsqu'on porte à l'enterrement ou au cimetière, le corps d'un membre défunt de la Confrérie. A. 100 jours.

Chaque fois qu'on assiste aux cinq anniversaires qui sont prescrits annuellement pour les Confrères décédés. A. 100 jours.

Pour ceux qui visitent les malades de la Confrérie, et en cas de besoin les exhortent à la réception des saints Sacrements, chaque fois. A. 100 jours.

Pour ceux qui accompagnent la procession qui se fait toutes les semaines ou tous les mois, pour les défunts dans les églises de l'ordre de S. Dominique, chaque fois une indulgence de A. 8 ans.

Pour ceux qui à la fête du S. Nom de Marie, viendront arranger et orner les autels ou l'église de la Confrérie, ou bien, y enverront des ornements, une indulgence de A. 100 jours.

Chaque fois que les Confrères feront une demi-heure d'oraison mentale ou de méditation. A 7 ans 7 q.

Pour chaque quart d'heure. A. 100 jours.

Pour dire devant un Crucifix cinq Pater et cinq Ave, en l'honneur des cinq Plaies, pour le repos de l'âme d'un Confrère défunt. A. 60 jours.

Sa Sainteté Pie IX a, par Rescrit du 25 Février 1848, accordé aux Confréries du S. Rosaire érigées en Belgique, de pouvoir gagner aux jours des fêtes mêmes, ou bien une fois pendant l'Octave, toutes les indulgences accordées aux fidèles aux 7 fêtes principales de la Ste Vierge, à savoir : la Purification, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Nativité, la Présentation et l'Immaculée Conception. A.

INDULGENCES ATTACHÉES AUX CONFRÈRES ET CONSOEURS INFIRMES, OU AUTREMENT EMPÊCHÉS.

Les Confrères qui sont en voyage, sur terre ou sur mer, ou au service, s'ils récitent le Rosaire en entier; et les infirmes et ceux qui sont légitimement empêchés, s'ils disent 5 dizaines; quoiqu'ils ne puissent visiter l'église ou la chapelle de la Confrérie les jours qu'on y célèbre la fête des mystères du Rosaire, ni assister à la procession du premier dimanche de chaque mois, gagneront néanmoins ces jours-là les indulgences plénières attachées aux œuvres susdites, pourvu que contrits, ils aient l'intention de se confesser et de communier aux jours fixés par l'Église. (1)

(1) Inn. XI, C. I l. Il suit de la même Bulle, (c. I l.) que les susdits Confrères infirmes, et ceux qui voyagent, etc., peuvent gagner toutes les autres indulgences accordées à la visite de l'église du Rosaire ou à l'assistance de la procession aux autres fêtes de la Confrérie, pourvu qu'ils soient vraiment repentants et en état de grâce, et prient comme ci-dessus. V. aussi Grég XIII. *Cupientes et Ad augendam*, et Pie V. *Inter desiderabilia*. De Lalaing, t. 1. p. 317. Meyere, p. 199.

Les infirmes et ceux qui sont légitimement empêchés, peuvent aussi gagner les indulgences accordées à ceux qui assistent à l'*Antienne* Salve Regina, qu'on chante journellement dans les églises de l'ordre de S. Dominique, après les Complies, pourvu qu'ils disent la même Antienne *à genoux*, devant un autel ou une statue de la Ste Vierge.

CONFRÉRIE DU ROSAIRE VIVANT.

Chaque fois que les jours ouvrables, on récitera la partie du Rosaire assignée d'après les statuts de ce pieux exercice. A. 100 jours.

A ceux qui s'en acquitteront les dimanches et les fêtes de l'année, y compris celles où il n'y a plus obligation d'entendre la Messe, et pendant les octaves de Noël, de Pâques, du Saint-Sacrement, de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Nativité et de la Conception de la Sainte Vierge. A. 7 ans 7 q.

CONFRÉRIE DE N.-D. AUXILIATRICE.

Chaque fois que les associés assistent aux offices divins qui se célèbrent dans l'église où est érigée la Confrérie. A. 60 jours.

Chaque fois qu'ils auront donné l'hospitalité aux pauvres. A. 60 jours.

SCAPULAIRE DU MONT-CARMEL.

Pour ceux qui, revêtus du Scapulaire, communient une fois le mois, et prient pour le Souverain Pontife. A. 5 ans 5 q.

Aux associés qui s'abstiennent de viande les mercredis et les samedis. A. 300 jours.

Pour réciter chaque jour 7 *Pater* et 7 *Ave* en l'honneur de la Sainte Vierge. A. 40 jours.

Pour loger ou soulager les pauvres, chaque fois. A. 100 jours.

SCAPULAIRE DE N.-D. DES 7 DOULEURS.

Une fois par jour pour ceux qui réciteront 7 fois l'*Ave Maria,* suivi de la strophe : *Sancta Mater*, etc. A. 300 jours.

Pour chaque exercice spirituel en usage dans les Confréries des 7 Douleurs. A. 100 jours.

Pour réciter la prose : *Stabat Mater*, etc. A. 100 jours.

ARCHICONFRÉRIE DE S[t] FRANÇOIS XAVIER.

Chaque fois qu'on assiste aux réunions. A. 60 jours.

Chaque fois qu'on donne l'hospitalité à un pauvre. A. 60 jours.

Chaque fois qu'on prie 5 *Pater* et 5 *Ave* pour les membres défunts. A. 60 jours.

Quand on convertit un pécheur. A. 60 jours.

CONGRÉGATION DE LA BONNE MORT.

Pour les associés qui assistent au salut le vendredi, ou à l'assemblée de la bonne mort. A. 7 ans 7 q.

Pour visiter les malades nécessiteux, les hôpitaux. A. 1 an.

OBJETS BÉNITS PAR N. S. P. LE PAPE.

Celui qui aura la coutume de réciter, au moins une fois la semaine, le Chapelet, ou le Rosaire, ou l'Office de la S[te] Vierge ou des morts, ou les Vêpres et un Nocturne au moins avec les Laudes, ou les sept Psaumes pénitentiaux avec les Litanies des Saints et les prières qui les suivent, gagnera chaque fois, une indulgence de A. 100 jours.

Celui qui se prépare par la prière à dire la sainte Messe, ou à recevoir la communion, ou à réciter l'Office divin, ou celui de la S[te] Vierge, gagnera chaque fois une indulgence de A. 50 jours.

Pour faire le catéchisme à l'église, ou dans sa maison à ses enfants, parents, domestiques. A. 200 jours.

Celui qui au son de la cloche de quelque église, récitera l'*Angelus* le matin ou à midi, ou le soir, ou ne le sachant pas, dira un *Pater* et un *Ave*, gagnera une indulgence de A. 100 jours.

Pour penser dévotement, le vendredi, à la passion et à la mort du divin Rédempteur, et dire 3 *Pater* et 3 *Ave*. A. 100 jours.

CONFRÉRIE DE L'ŒUVRE DES BONS LIVRES.

Pour ceux qui favorisent l'Œuvre de la propagation des bons livres. 300 jours.

Pour ceux qui dénoncent un mauvais livre à l'Ordinaire. 40 jours.

TIERS-ORDRE DE S[t] FRANÇOIS.

Pour faire un quart d'heure de méditation. A. 100 jours.

Pour assister aux offices divins ou aux réunions publiques du Tiers-Ordre. A. 100 jours.

Chaque fois que les Tierçaires donnent l'hospitalité à un pauvre. A. 100 jours.

PROPAGATION DE LA FOI.

Si l'œuvre fait célébrer un Triduo de préparation à la fête du 3 Mai, ou à celle du 3 Décembre, les associés peuvent gagner chaque fois qu'ils y assistent avec un cœur contrit, une indulgence de A. 300 jours.

S'ils font ce Triduo en leur particulier, en cas de maladie, ou de quelque autre empêchement légitime, A. même indulgence 300 jours.

Chaque fois qu'un associé récite, contrit de cœur, le *Pater* et l'*Ave* avec l'invocation à S[t] François Xavier. A. 100 jours.

Quand il donne, en sus de l'aumône hebdomadaire, quelque autre aumône pour la même fin. A. 100 jours.

ŒUVRE DE LA S[te] ENFANCE.

Pour tous les membres des conseils et comités de l'ŒEuvre, chaque fois qu'ils assistent aux réunions de ces conseils et comités. 1 an.

MILICE ANGÉLIQUE DE St THOMAS D'AQUIN.

Chaque fois que les associés assistent aux services ou aux exercices de la Confrérie. 60 jours.

Chaque fois que l'on récite les 15 *Ave Maria*, en l'honneur de St Thomas, et des 15 Mystères du Rosaire. 60 jours.

Les Frères et les Sœurs de la Milice Angélique sont admis à la participation de tous les biens spirituels et de tous les suffrages de l'Ordre de Saint Dominique, pendant leur vie et après leur mort. (Grégoire XVI en dernier lieu.)

CHAPELET DE N.-D. DES SEPT DOULEURS.

Celui qui, véritablement contrit et s'étant confessé, ou ayant au moins le ferme propos de le faire, récitera ce chapelet dans les églises de l'ordre des servites de Marie, gagnera pour chaque *Pater* et chaque *Ave* une indulgence de A. 200 jours.

Celui qui le récitera dans un lieu quelconque le vendredi, pendant le carême, le jour de la fête des 7 Douleurs et son octave, gagnera aussi pour chaque *Pater* et chaque *Ave*. A. 200 jours.

Quand on le récitera dans un jour et lieu quelconques, on gagnera pour chaque *Pater* et pour chaque *Ave* un indulgence de A. 100 jours.

Celui qui le récitera seul ou en compagnie, gagnera de plus une indulg. de A. 7 ans. 7 q.

Quand on récitera ce chapelet, étant contrit et s'étant confessé, ou ayant au moins le ferme propos de le faire, encore une ind. de A. 100 ans.

Lorsqu'on le récitera les lundis, mercredis, vendredis et fêtes de précepte de la Sainte Eglise, après avoir fait la confession et la communion, une ind. de A. 150 ans.

Ceux qui le réciteront dévotement après avoir fait la confession, gagneront une ind. de A. 200 ans.

CHAPELET DE Ste BRIGITTE.

Quand on récite le Rosaire ou le chapelet de Ste Brigitte, on gagne pour chaque *Pater*, pour chaque *Ave* et pour chaque *Credo* une indulgence de A. 100 jours.

Quand on récite le Rosaire entier de quinze dizaines, encore une ind. de A. 7 ans. 7 q.

POUR ASSISTER A LA Ste MESSE.

Pour la confrérie du St Sacrement, quand on assiste à la Sainte Messe dans l'église ou chapelle de la confrérie. A. 100 jours.

Pour l'archiconfrérie du précieux sang. A. 100 jours.

Pour le scapulaire du Mont-Carmel, quand on assiste à la Sainte Messe dans la chapelle de la confrérie. A. 100 jours.

Pour la congrégation de la Sainte Vierge, quand on assiste à la Sainte Messe les jours ouvriers. A. 7 ans.

Pour la confrérie de N.-D. Auxiliatrice, quand la messe se dit dans l'église ou chapelle de la confrérie. A. 60 jours.

Pour la confrérie de la Sainte Trinité, quand la messe est dite dans la chapelle de la confrérie. A. 100 jours.

Pour ceux qui, ayant sur eux le chapelet de Sainte Brigitte, récitent trois *Pater* et trois *Ave*. A. 100 jours.

Pour ceux qui, possédant un chapelet des sept douleurs, le récitent fréquemment, et s'étant confessés et ayant communié, assisteront à la Sainte Messe. A. 10 ans.

Pour la congrégation de la bonne mort, quand on assiste à la Sainte Messe les jours ouvriers. A. 1 an.

Pour ceux qui sont du Tiers-Ordre de St François, quand la messe est dite dans une chapelle de l'ordre. A. 100 jours.

POUR ACCOMPAGNER LE St SACREMENT CHEZ LES MALADES.

Scapulaire de la Sainte Trinité. A. 5 ans. 5 q.
Confrérie du Saint Sacrement. A. 7 ans. 7 q.
Archiconfrérie des saints Noms. 100 jours.
Archiconfrérie du précieux sang. A. 100 jours.
Confrérie du Saint Rosaire. A. 60 jours.

Scapulaire du Mont-Carmel; lorsque les associés accompagnent le Saint Sacrement avec un flambeau. A. 5 ans. 5 q.

Scapulaire de l'Immaculée Conception. A. 7 ans. 7 q.
Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A. 60 jours.

Scapulaire des sept Douleurs. A 5 ans. 5 q.

Pour ceux qui, ayant sur eux le chapelet de Sainte Brigitte, récitent trois *Pater* et trois *Ave*. A. 100 jours.

Pour ceux qui, possédant un chapelet des sept douleurs, le récitent fréquemment, et s'étant confessés et ayant communié, accompagnent le Saint Viatique. A 10 ans.

Pour le Tiers-Ordre de S[t] François. A. 100 jours.

Archiconfrérie de S[t] François Xavier. A. 60 jours.

Pour tous les fidèles qui accompagnent le Saint Sacrement, avec un flambeau chez les malades. 7 ans. 7 q.

Sans lumière. A. 5 ans. 5 q.

Si l'on ne pouvait aller soi-même, en se faisant remplacer par une autre personne portant un cierge allumé. A 3 ans. 3 q.

Ceux qui sont légitimement empêchés, et qui ne peuvent accompagner personnellement le Saint Viatique, s'ils récitent alors un *Pater* et un *Ave* suivant l'intention du Souverain Pontife, gagneront une indulg. de A. 100 jours.

ACCOMPAGNER LE S[t] SACREMENT DANS LES PROCESSIONS ET AILLEURS.

Confrérie du Saint Sacrement. A. 7 ans. 7 q.

Archiconfrérie du précieux Sang. A. 100 jours.

Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A. 60 jours.

Tiers-Ordre de Saint François. A. 100 jours.

Archiconfrérie de Saint Franç. Xavier. A. 60 jours.

POUR EXAMINER SA CONSCIENCE.

Congrégation de la Sainte Vierge. A. 7 ans.

Le chapelet Brigittain, en y ajoutant trois *Pater* et trois *Ave*. A. 20 jours.

Congrégation de la bonne mort. A. 1 an.

Objets bénits, par N. S. Père, en ajoutant trois *Pater* et trois *Ave* en l'honneur de la Sainte Trinité. A. 100 jours.

VISITER LES MALADES.

Confrérie de la Sainte Trinité. A. 7 ans. 7 q.

Confrérie du Saint Sacrement. A. 100 jours.

Archiconfrérie des saints Noms. 100 jours.

Scapulaire de l'Immaculée Conception. A. 20 ans.

Scapulaire du Mont-Carmel. A. 100 jours.

Confrérie du Rosaire. A. 300 jours.

Quand on visite un membre de la confrérie du Rosaire. A. 3 ans. 3 q.

Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A. 60 jours.

Congrégation de la Sainte Vierge. A. 7 ans.

Scapulaire de N.-D. des sept Douleurs. A. 60 jours.

Chapelet de Sainte Brigitte, disant trois *Pater* et trois *Ave*. A. 100 jours.

Congrégation de la bonne mort. A. 1 an.

Tiers-Ordre de Saint François. A. 100 jours.

Archiconfrérie de S[t] François Xavier. A. 60 jours.

Objets bénits par N. S. Père le Pape. A. 200 jours.

DIRE CINQ PATER ET CINQ AVE AU SIGNAL QUE L'ON DONNE DE PRIER POUR LES MORTS.

Scapulaire de la Sainte Trinité. A. 100 jours.

Confrérie du Saint Sacrement. A. 100 jours.

Archiconfrérie du précieux Sang, quand c'est un membre défunt. A.	100 jours.
Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A.	60 jours.
Congrégation de la Ste Vierge. A.	7 ans.
Tiers-Ordre de St François. A.	100 jours.
Archiconfrérie de St François-Xavier. A.	60 jours.
Objets bénits par N. S. P. le Pape. A.	100 jours.

ACCOMPAGNER UN DÉFUNT AU LIEU DE LA SÉPULTURE, ET PRIER POUR LE REPOS DE SON AME.

Scapulaire de la Ste Trinité. A.	100 jours.
Confrérie du St Sacrement. A.	100 jours.
Archiconfrérie du précieux Sang. A.	100 jours.
Archiconfrérie des SS. Noms.	100 jours.
Scapulaire de l'Immaculée Conception. A.	60 jours.
Scapulaire du Mont-Carmel. A.	100 jours.
Confrérie du Saint-Rosaire. A.	300 jours.
Quand c'est un membre défunt. A.	3 ans 3 q.
Confrérie de N. D. Auxiliatrice. A.	60 jours.
Congrégation de la Ste Vierge. A.	7 ans.
Tiers-Ordre de St François. A.	100 jours.
Archiconfrérie de St François-Xavier. A.	60 jours.
Propagation de la Foi. A.	100 jours.
Congrégation de la bonne mort. A.	1 an.

ASSISTER AU SERMON OU A TOUT AUTRE RÉUNION DE PIÉTÉ.

Scapulaire de St Trinité. A.	100 jours.
Confrérie du St Sacrement. A.	100 jours.
Confrérie du St Cœur de Jésus. A.	60 jours.
Scapulaire de l'Immaculée Conception. A.	200 jours.

Confréric de N.-D. Auxiliatrice. A. 60 jours.
Congrégation de la Ste Vierge. A. 7 ans.
Pour ceux qui, portant sur eux le Chapelet de Ste Brigitte, récitent 3 *Pater* et 3 *Ave*. A. 100 jours.
Pour ceux qui possèdant un Chapelet des 7 Douleurs, et le récitant fréquemment, assisteront au sermon, après s'être confessé et ayant communié. A. 10 ans.
Confrérie du Saint Rosaire. A. 60 jours.
Congrégation de la bonne mort. A. 1 an.
OEuvres des Bons Livres. A. 60 jours.
Propagation de la Foi. A. 100 jours.

ENSEIGNER AUX IGNORANTS LES CHOSES QUI CONCERNENT LE SALUT.

Scapulaire de la Sainte Trinité. A. 7 ans 7 q.
Confrérie du St Sacrement. A. 100 jours.
Archiconfrérie du précieux Sang. A. 100 jours.
Confrérie du Saint Rosaire. A. 60 jours.
Scapulaire du Mont-Carmel. A. 100 jours.
Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A. 60 jours.
Scapulaire des 7 Douleurs. A. 60 jours.
Pour ceux qui, possédant un Chapelet des 7 Douleurs, le récitent fréquemment, et, après s'être confessé et ayant communié, enseignent aux ignorants les choses qui concernent le salut. A. 10 ans.
Pour l'OEuvre des bons Livres. A. 60 jours.
Propagation de la Foi. A. 100 jours.
Archiconfrérie de St François-Xavier. A. 60 jours.

VISITER LES PRISONNIERS.

Scapulaire de la Sainte Trinité. A.	7 ans 7 q.
Confrérie du S[t] Sacrement. A.	100 jours.
Confrérie du Saint Rosaire. A.	60 jours.
Scapulaire du Mont Carmel. A.	100 jours.
Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A.	60 jours.
Congrégation de la S[te] Vierge. A.	7 ans.
Scapulaire des 7 Douleurs. A.	60 jours.
Congrégation de la bonne mort. A.	1 an.
Propagation de la Foi. A.	100 jours.
Objets bénits par N. S. P. en ajoutant 3 *Pater* et 3 *Ave* en l'honneur de la Sainte Trinité. A.	200 jours.

RÉCONCILIER CEUX QUI SONT DIVISÉS.

Scapulaire de la Sainte Trinité. A.	7 ans 7 q.
Confrérie du Saint Sacrement. A.	100 jours
Archiconfrérie des SS. Noms.	100 jours.
Archiconfrérie du précieux Sang. A.	100 jours.
Scapulaire du Mont-Carmel. A.	100 jours.
Confrérie du Saint Rosaire. A.	60 jours.
Congrégation de la Sainte Vierge. A.	7 ans.
Scapulaire des 7 Douleurs. A.	60 jours.
Pour ceux qui, ayant sur eux un Chapelet des 7 Douleurs, le récitent fréquemment et, après s'être confessé et ayant communié, font l'œuvre susdite. A.	10 ans.
Propagation de la Foi. A.	100 jours.
Tiers-Ordre de Saint François. A.	100 jours.
Archiconfrérie de S[t] François-Xavier. A.	60 jours.

POUR CHAQUE OEUVRE DE MISÉRICORDE SPIRITUELLE OU CORPORELLE.

Scapulaire de la Sainte Trinité, lorsqu'on fait l'œuvre pour la rémission de ses péchés et la délivrance des esclaves. A.	7 ans. 7 q.
Quand on fait l'œuvre en faveur d'autres personnes.	100 jours.
Archiconfrérie du précieux Sang. A.	100 jours.
Pour ceux qui, possédant la couronne ou chapelet de N.-Seigneur ajoutera à l'œuvre la récitation de trois *Pater* et un *Ave*. A.	10 ans.
Scapulaire de l'Immaculée Conception, quand on fait l'œuvre en faveur des infirmes, ou du moins quand on récite pour eux cinq *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria Patri*. A.	20 ans.
Scapulaire du Mont-Carmel. A.	100 jours.
Confrérie du Rosaire. A.	60 jours.
Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A.	60 jours.
Scapulaire des sept Douleurs. A.	60 jours.
Pour ceux qui, possédant un chapelet des sept douleurs, le récitent fréquemment, et font l'œuvre de charité après s'être confessés et ayant communié. A.	10 ans.
Tiers Ordre de Saint François. A.	100 jours.
Propagation de la Foi. A.	100 jours.
Œuvre des bons livres. A.	60 jours.

POUR CHAQUE OEUVRE PIE.

Confrérie de la Sainte Trinité. A.	100 jours.
Confrérie du Saint Sacrement. A.	100 jours.
Archiconfrérie des saints Noms.	100 jours.

Archiconfrérie du précieux Sang. A. 100 jours.

Pour ceux qui, possédant une couronne de N.-S. ajoutent à l'œuvre la récitation de trois *Pater* et un *Ave Maria*. A. 10 ans.

Confrérie du S.-C. de Jésus. A. 60 jours.

Scapulaire de l'Immaculée Conception. A. 60 jours.

Scapulaire du Mont-Carmel. A. 100 jours.

Confrérie du Rosaire. A. 60 jours.

Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. A. 60 jours.

Pour ceux qui, portant sur eux le chapelet de Sainte Brigitte, récitent trois *Pater* et trois *Ave*. A. 100 jours.

Tiers-Ordre de Saint-François. A. 100 jours.

Propagation de la Foi. A. 100 jours.

Archiconfrérie de St François Xavier. A. 60 jours.

Milice angélique de St Thomas d'Aquin. 60 jours.

Œuvre des bons livres. A. 60 jours.

PRIÈRES

à réciter tous les jours pour gagner les indulgences plén. indiquées dans le Calendrier perpétuel, p. 37.

Sept *Gloria Patri* et un *Ave Maria*, matin, midi et soir, pour honorer le mystère de la Sainte Trinité, l'Incarnation du Verbe, et la très-sainte Mère de Dieu.

Pour gagner les indulg. attachées à cette pratique, il faut l'union de trois personnes qui s'entendent pour réciter ensemble ou séparément les dits sept *Gloria Patri* et un *Ave Maria;* et quand l'une d'elles viendra à mourir ou à manquer de quelque autre manière, il faut que les deux autres en trouvent une troisième, afin que

la sainte union de trois personnes ne soit point interrompue. 100 jours d'indulg. chaque jour. 7 ans et 7 q. le dimanche.

Trois *Gloria Patri,* matin, midi et soir, pour remercier la Sainte Trinité des bienfaits accordés à Marie, spécialement dans sa glorieuse Assomption au ciel. 100 jours chaque fois.

Les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. 7 ans et 7 quar.

LE CHAPELET OU COURONNE DES 7 DOULEURS DE MARIE.

Pour gagner les indulgences, il faut que le chapelet soit benit par les supérieurs de l'ordre des Servites de Marie, ou par d'autres religieux du même ordre, députés par les supérieurs eux-mêmes; et, après qu'ils ont été bénits, ils ne peuvent plus ni se vendre, ni se prêter à l'effet de communiquer à d'autres leurs indulgences; autrement ils en restent aussitôt privés, suivant la disposition du bref Redemptoris de Bénoît XIII, du 26 Septembre 1724.

LE CHAPELET DE SAINTE BRIGITTE.

On récite ce chapelet en l'honneur de la très-sainte Vierge Marie, et en mémoire des soixante-trois années qu'elle vécut, comme on croit, sur cette terre. Ainsi, il consiste en six dizaines pour chacune desquelles on dit un *Pater,* dix *Ave* et un *Credo*. Après ces six dizaines, on ajoute un autre *Pater* et trois *Ave Maria*, c'est-à-dire, le *Pater* pour faire le nombre de ses sept douleurs ou de ses allégresses, et les trois *Ave Maria* pour égaler celui de ses soixante-trois années. C'est ce que nous voyons

dans les archives de la secrétairerie de la sacrée Congrégation des Indulgences, au tom. VI, pag. 144. Cependant, comme cela résulte du sommaire suivant, les fidèles, pour gagner ces indulgences, peuvent réciter quinze dizaines ou seulement cinq dizaines, selon que nous l'avons indiqué plus haut, en parlant du Saint Rosaire.

Pour l'acquisition des indulgences, les chapelets formés de six dizaines doivent être bénits par les supérieurs des monastères du très-saint Sauveur ou par d'autres prêtres du même ordre, appelé aussi ordre de sainte Brigitte, députés à cet effet. Après qu'ils ont été bénits, ils ne peuvent plus ni se vendre ni se prêter, à l'effet de communiquer à d'autres les indulgences qui y sont attachées. C'est ainsi que l'ordonna Clément XI, dans la bulle que nous venons de citer. C'est ainsi que le veulent les décrets généraux de la sacrée Congrégation des Indulgences, confirmés de nouveau par le pape Benoît XIV, le 9 février 1743.

Sept *Ave Maria* en l'honneur des douleurs de Marie, avec le verset ci-dessous pour chacun d'eux.

VERSET.	EN FRANÇAIS.
Sancta Mater, istud agas, Crucifix fige plagas Cordi meo valide.	Faites, ô Mère de Doul., Que les plaies du Sauveur Soient gravées dans mon cœur.

Un *Pater* et un *Ave* devant l'image de St Stanislas, exposée dans quelque église ou oratoire public. (voyez page 40.)

100 jours d'indulgence chaque jour.

Pour les fidèles agonisants, trois *Pater* en mémoire de la Passion et de l'agonie de Jésus-Christ, et trois *Ave*

en mémoire des douleurs de la Sainte Vierge, pendant l'agonie de son divin Fils. Ce pieux exercice doit se faire au moins une fois le jour. 300 jours chaque fois.

Cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les fidèles défunts, avec le verset suivant :

Père éternel, nous vous prions pour les âmes de vos serviteurs, que vous avez rachetées par le sang de Jésus-Christ. 300 jours d'indulg.

TRISAGION DES ANGES.

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus exercituum : Plena est terra gloria tua :

Gloria Patri, gloria Filio, gloria Spiritu Sancto.

Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu des armées : la terre est remplie de votre gloire :

Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au St Esprit.

100 jours chaque jour. Voyez page 90.

TROIS PRIÈRES DE REMERCIEMENTS, A LA SAINTE TRINITÉ.

On adore le Père éternel en récitant un *Pater, Ave* et *Gloria,* et puis on ajoute :

Je vous adore, Père éternel, avec toute la cour céleste, pour mon Dieu et mon Seigneur. Je vous remercie infiniment de la part de la très-sainte Vierge, votre fille bien-aimée, de toutes les grâces et faveurs, et spécialement de cette puissance, dont vous l'avez enrichie dans son Assomption au ciel.

On adore le Fils éternel par un *Pater, Ave* et *Gloria* comme plus haut, et puis l'on dit :

Je vous adore, Fils éternel, avec toute la cour céleste, pour mon Dieu, mon Seigneur et mon Rédempteur : je

vous remercie infiniment de la part de la bienheureuse Vierge, votre Mère chérie, de toutes les grâces et faveurs, et spécialement de cette haute sagesse dont vous l'avez ornée dans son Assomption au ciel.

On adore l'Esprit-Saint par un *Pater, Ave* et *Gloria*, et puis on dit :

Je vous adore, Esprit-Saint, Esprit Paraclet, pour mon Dieu et mon Seigneur : je vous remercie infiniment avec toute la cour céleste, et au nom de la bienheureuse Vierge, votre aimante Épouse, de toutes les grâces et faveurs que vous lui avez faites. Je vous remercie en particulier de cette parfaite et divine charité, par laquelle vous avez enflammé son cœur très-saint et très-pur, dans l'acte de sa glorieuse assomption au ciel. Je vous supplie humblement, au nom de votre Épouse sans tache, de m'accorder la rémission des péchés bien graves que j'ai commis depuis le premier instant que j'ai pu vous offenser jusqu'à présent. Je m'en repens de tout mon cœur, et j'ai le ferme propos de souffrir plutôt la mort que de jamais offenser votre divine Majesté. Par les puissants mérites et l'efficace protection de votre Épouse chérie, ah! je vous en conjure, accordez-moi et à N. le don précieux de votre grâce et de votre divin amour. Donnez-moi ces lumières et ces secours particuliers par lesquels votre éternelle Providence a prédéterminé de vouloir me sauver et me conduire à elle.

Ensuite on dit trois fois :

Sancta Maria, et omnes Sancti, et Sanctæ Dei, intercedite pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ad eo adjuvari, et salvari. Amen.

Sainte Marie, et tous les saints et saintes de Dieu, intercédez pour nous auprès du Seigneur, afin qu'il daigne nous aider et nous sauver. Ainsi soit-il.

A LA BIENHEUREUSE VIERGE.

Je vous reconnais et je vous vénère, ô Vierge très-sainte, Reine des Cieux, Maîtresse et Patronne de l'Univers, comme fille du Père éternel, Mère de son fils bien-aimé et épouse très aimante de l'Esprit-Saint. Prosterné aux pieds de votre sublime Majesté, je vous conjure, avec l'humilité la plus profonde, de me mettre sous votre protection sûre et fidèle, et de me recevoir au nombre de ces heureux et fortunés serviteurs que vous portez gravés dans votre cœur virginal. Je vous en conjure par cette divine charité dont vous avez été comblée, en un degré si éminent, dans votre assomption au ciel. Ah! faites-moi miséricorde et accordez-moi une grâce aussi précieuse. Daignez, ô ma très-clémente Mère et Patronne, recevoir ce misérable cœur, ma mémoire, ma volonté, toutes mes autres puissances et mes sens intérieurs et extérieurs : acceptez mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mes mains et mes pieds; conduisez-les suivant le bon plaisir de votre fils. J'ai l'intention, à chacun de leurs mouvements, de vous donner une gloire infinie. Par cette sagesse dont vous embellit votre Fils bien-aimé, je vous prie et vous supplie de m'obtenir lumière et perspicacité pour me bien connaître moi-même, pour bien connaître mon néant, et particulièrement mes péchés, afin de les haïr et de les détester à jamais. Obtenez-moi aussi les lumières qui me sont nécessaires, pour connaître les embûches de l'ennemi infernal et ses attaques occultes et manifestes. Je vous supplie, en particulier, ô Mère la plus compatissante, de me faire la grâce N.

On dit trois fois :

Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos culpis solutos,
Mites fac, et castos.

Vierge incomparable, modèle de douceur, faites que, recevant l'innocence, nous soyons chastes et doux.

OREMUS.

Famulorum tuorum, quæsumus, Domine, delictis ignosce: ut qui tibi placere de actibus nostris non valemus, Genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum, etc.

Benedicat, et custodiat nos omnipotens, et misericors Dominus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus. Amen.

ORAISON.

Vous vous supplions, Seigneur, de nous pardonner nos fautes, afin que ne pouvant vous satisfaire par nous-mêmes pour nos péchés, nous nous sauvions par l'intercession de la Mère de votre Fils notre Seigneur. Par le même Jésus-Christ. etc.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux le Père, le Fils et le Saint-Esprit nous bénisse et nous protège. Ainsi soit-il.

(300 jours chaque jour.)

TRIPLE OFFRANDE A LA SAINTE TRINITÉ POUR LA BONNE MORT.

I. Nous offrons à la très-sainte Trinité les mérites de Jésus-Christ, en actions de grâces de la sueur du précieux sang, qu'il répandit pour nous au jardin des Olives, et par ces mêmes mérites, nous supplions sa divine Majesté de nous pardonner nos péchés.

Pater, Ave, Gloria.

II. Nous offrons à la très-sainte Trinité les mérites de Jésus-Christ, en actions de grâces de la précieuse mort qu'il endura pour nous sur la Croix, et par ces mêmes

mérites, nous supplions sa divine Majesté de nous remettre les peines dues à nos péchés.

Pater, Ave, Gloria.

III. Nous offrons à la très-sainte Trinité les mérites de Jésus-Christ en actions de grâces de l'ineffable charité par laquelle il descendit du ciel en terre, pour prendre notre chair, souffrir et mourir pour nous en croix ; et par ces mêmes mérites, nous supplions sa divine Majesté de conduire nos âmes, après notre mort, à la céleste Gloire.

Pater, Ave, Gloria. (100 jours chaque fois.)

LOUANGE DU SAINT NOM DE DIEU.

Que Dieu soit béni.

Béni soit son saint Nom.

Béni soit Jésus-Christ véritablement Dieu et véritablement homme.

Béni soit le nom de Jésus.

Béni soit Jésus dans le très-saint Sacrement de l'autel.

Bénie soit la Mère de Dieu, la très-sainte Vierge Marie.

Bénie soit sa sainte et Immaculée Conception.

Béni soit le Nom de Marie, Vierge et Mère.

Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints. (1 an d'indulg. chaque fois.)

PRIÈRES ET DEMANDES A LA SAINTE TRINITÉ.

O Père, ô Fils, ô Saint-Esprit!

O très-sainte Trinité, ô Jésus, ô Marie!

Anges bénis, saints et saintes du paradis, obtenez-moi les grâces suivantes, que je demande par le très-précieux sang de Jésus-Christ :

1. De faire toujours la volonté de Dieu.
2. D'être toujours uni à Dieu.

3. De ne penser à rien autre qu'à Dieu.
4. D'aimer Dieu seul.
5. De faire tout pour Dieu.
6. De chercher uniquement la grâce de Dieu.
7. De me rendre saint uniquement pour Dieu.
8. De connaître bien mon néant.
9 De connaître toujours de plus en plus la volonté de mon Dieu.

Très-sainte Vierge Marie, offrez au Père éternel le précieux sang de Jésus-Christ, pour mon âme, pour les saintes âmes du purgatoire, pour les besoins de la sainte Église, pour la conversion des pécheurs, et pour tout le monde.

Ensuite on récite trois *Gloria Patri* au sang très-précieux de Jésus-Christ, un *Ave Maria* à la bienheureuse Vierge Marie, Mère de douleurs, et un *Requiem* aux saintes âmes du Purgatoire. (300 jours chaque jour.)

VENI, CREATOR SPIRITUS.

Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita;
Imple supernâ gratiâ
Quæ tu creasti, pectora.

Venez, Esprit Créateur, visitez les âmes de vos fidèles; remplissez de la grâce d'en-haut les cœurs que vous avez formés.

Qui diceris Paraclitus,
Altissimi donum Dei,
Fons vivus, ignis, charitas,
Et spiritalis unctio.

O vous qui êtes appelé Consolateur, don du Dieu Très-Haut, fontaine de vie, feu, charité, et onction spirituelle.

Tu septiformis munere,
Digitus Paternæ dexteræ,
Tu ritè promissum Patris,
Sermone ditans guttura.

Vous, l'Auteur des sept dons, le doigt de la droitede Dieu, l'objet des promesses du Père; vous rendez nos langues éloquentes.

Accende lumen sensibus, Infunde amorem cordibus, Infirma nostri corporis Virtute firmans perpeti.	Eclairez nos esprits de vos lumières; répandez votre amour dans nos cœurs; fortifiez par l'assistance permanente de votre grâce notre chair infirme et fragile.
Hostem repellas longius, Pacemque dones protinus; Ductore sic te prævio, Vitemus omne noxium.	Repoussez plus loin notre ennemi; donnez-nous au plus tôt la paix; et que, vous ayant pour guide, nous évitions tout acte coupable.
Per te sciamus, da, Patrem, Noscamus atque Filium, Teque utriusque Spiritum, Credamus omni tempore.	Que par vous nous connaissions Dieu le Père, nous connaissions Dieu le Fils, et nous croyions toujours en vous qui êtes l'Esprit du Père et du Fils.
Deo Patri sit gloria, Et Filio, qui a mortuis Surrexit, ac Paraclito In sæculorum sæcula.	Gloire soit au Père, gloire soit au Fils qui est ressuscité d'entre les morts, et gloire au St Esprit, notre Consolateur. dans les siècles des siècles.
Amen (1).	Ainsi soit-il.

(100 jours chaque fois, voyez page 91.)

(1) Hors le temps pascal, la Doxologie est la suivante :

Deo Patri sit gloria Ejusque soli Filio, Cum Spiritu Paraclito, Nunc et per omne sæculum.	Gloire soit à Dieu le Père, gloire à son Fils unique, avec l'Esprit Consolateur, maintenant et durant tous les siècles.
Amen.	Ainsi soit-il

Décret de la S. Congrégation des Rites, en date du 28 juillet 1832. (Gardelini, n. 4545, ad 4 et n 4713, ad 11.) On ne gagne pas les Indulgences en récitant le *Veni*, *Creator* suivant l'ancien rhythme. — La variation de Doxologie (pendant et hors de temps pascal) n'empêche pas de les gagner, ce qu'empêcherait toute autre Doxologie, quand bien même elle serait sanctionnée par l'autorité épiscopale. (Pie IX. — Décret du 12 mars 1855.)

VENI, SANCTE SPIRITUS.

Veni, Sancte Spiritus, Et emitte cœlitus Lucis tuæ radium.	Venez, Esprit-Saint, et envoyez du ciel un rayon de votre lumière.
Veni, pater pauperum; Veni, dator munerum; Veni, lumen cordium.	Venez, père des pauvres; venez, dispensateur des dons célestes; venez, lumière des cœurs.
Consolator optime, Dulcis hospes animæ, Dulce refrigerium.	Vrai Consolateur, hôte aimable de l'âme, et son doux rafraîchissement.
In labore requies, In æstu temperies, In fletu solatium.	Vous, notre repos dans le travail, notre abri dans la chaleur, notre consolation dans les larmes.
O lux beatissima, Reple cordis intima Tuorum fidelium.	O lumière la plus fortunée! remplissez de vos splendeurs les cœurs de vos fidèles.
Sine tuo numine, Nihil est in homine, Nihil est innoxium.	Sans votre divin secours, il n'y a rien dans l'homme, rien de pur et d'innocent.
Lava quod est sordidum, Riga quod est aridum, Sana quod est saucium.	Lavez ce qui est souillé, arrosez ce qui est aride, et guérissez ce qui est blessé dans nos âmes.
Flecte quod est rigidum, Fove quod est frigidum, Rege quod est devium.	Soumettez ce qui vous résiste en nous, échauffez nos froideurs, et ramenez au vrai sentier nos pas égarés.
Da tuis fidelibus In te confidentibus Sacrum septenarium.	Faites à vos fidèles qui mettent en vous leur confiance l'inestimable présent de vos sept dons.

Da virtutis meritum,
Da salutis exitum,
Da perenne gaudium.
Amen.

Donnez-leur le mérite de la vertu, la grâce du salut, et les éternelles joies.
Ainsi soit-il.

(100 jours chaque fois, voyez page 91.)

PSAUMES DU SAINT NOM DE JÉSUS.

HYMNE.

Jesu dulcis memoria,
Dans vera cordi gaudia;
Sed super mel, et omnia
Ejus dulcis præsentia.

O Jésus, votre délicieux souvenir répand la véritable joie dans le cœur : mais votre présence est plus douce que le miel, et au-dessus de tous les biens.

Nil canitur suavius,
Nil auditur jucundius,
Nil cogitatur dulcius,
Quam Jesus Dei Filius.

Rien de plus suave à chanter, rien de plus agréable à entendre, rien de plus doux à méditer que le nom de Jésus, Fils de Dieu.

Jesu, spes pœnitentibus,
Quam pius es petentibus,
Quam bonus Te quærentibus,
Sed quid invenientibus?

O Jésus, l'espoir des pénitents, que vous êtes tendre pour ceux qui vous invoquent! que vous êtes bon pour ceux qui vous cherchent! mais qu'êtes-vous pour ceux qui vous trouvent?

Nec lingua valet dicere,
Nec littera exprimere,
Expertus potest credere,
Quid sit Jesum diligere.

Non, la langue ne peut dire, l'écriture ne peut exprimer, l'expérience seule peut apprendre ce que c'est qu'aimer Jésus.

Sis, Jesu, nostrum gaudium,

Soyez donc, notre joie, ô Jésus, qui serez notre récom-

Qui es futurum præmium:
Sit nostra in Te gloria,
Per cuncta semper sæcula. Amen.

J. *Ant.* In Nomine Jesu.

pense; qu'en vous soit notre gloire à jamais pendant tous les siècles.

Ainsi soit-il.

J. *Ant.* Qu'au Nom de Jésus.

PSAUME 99.

Jubilate Deo, omnis terra: * servite Domino in lætitia.

Introite in conspectu ejus, * in exsultatione.

Scitote, quoniam Dominus ipse est Deus: * ipse fecit nos, et non ipsi nos.

Populus ejus, et oves pascuæ ejus: * introite portas ejus in confessione, atria ejus in hymnis; confitemini illi.

Laudate nomen ejus, quoniam suavis est Dominus, in æternum mi-

Peuples de toute la terre, poussez des cris de joie vers Dieu, servez le Seigneur avec allégresse.

Présentez-vous devant lui dans les transports d'une sainte joie.

Reconnaissez que le Seigneur est Dieu : c'est lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes.

Nous sommes son peuple et les brebis qu'il nourrit : entrez dans son temple en célébrant ses louanges : chantez des hymnes en son honneur dans sa maison sainte : rendez-lui des actions de grâces publiques et solennelles.

Bénissez le nom du Seigneur, parce qu'il est plein de bonté; sa miséricorde est éternelle, et

sericordia ejus : * et usque in generationem et generationum veritas ejus.

la vérité de ses promesses passe de siècle en siècle.

Gloria Patri, et Filio, etc.

Gloire soit au Père, et au Fils, etc.

Ant. In nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum.

Ant. Qu'au nom de Jésus tout génou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers.

E. *Ant.* Ego autem.

E. *Ant.* Quant à moi.

PSAUME 19.

Exaudiat te Dominus in die tribulationis : * protegat te nomen Dei Jacob.

Que le Seigneur vous exauce au jour de l'affliction : que le nom du Dieu de Jacob vous défende.

Mittat tibi auxilium de sancto : * et de Sion tueatur te.

Qu'il vous envoie son secours du haut de son sanctuaire, et son assistance de Sion.

Memor sit omnis sacrificii tui : * et holocaustum tuum pingue fiat.

Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices, et qu'il rende votre holocauste digne de lui.

Tribuat tibi secundum cor tuum : * et omne consilium tuum confirmet.

Qu'il vous donne tout ce que votre cœur désire, et qu'il accomplisse tous vos desseins.

Lætabimur in salutari tuo : * et in nomine Dei nostri magnificabimur.

Nous nous réjouirons de la protection que vous recevrez : nous nous en réjouirons au nom du Seigneur, et nous lui rapporterons la gloire de vos succès.

Impleat Dominus omnes petitiones tuas : * nunc cognovi quoniam salvum fecit Dominus Christum suum.

Que le Seigneur vous accorde toutes vos demandes : je sais dès à présent que le Seigneur sauvera son Christ.

Exaudiet illum de cœlo sancto suo : * in potentatibus salus dexteræ ejus.

Il l'exaucera du ciel qui est son sanctuaire : il déploiera pour le soutenir la force de son bras tout-puissant.

Hi in curribus, et hi in equis : * nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus.

Que nos ennemis mettent leur confiance dans leurs chariots et dans leurs chevaux : pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur notre Dieu.

Ipsi obligati sunt, et ceciderunt : * nos autem surreximus, et erecti sumus.

Ils ont été abattus, et ils sont tombés : pour nous, nous nous sommes relevés, et nous demeurons fermes.

Domine, salvum fac regem : * et audi nos in die qua invocaverimus Te.

Seigneur, sauvez le roi, et daignez nous exaucer au jour où nous vous invoquons.

Gloria Patri etc.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo.

Ant. Je me réjouirai dans le Seigneur, et je m'exalterai en Dieu mon Jésus.

S. *Ant.* Sanctum et terribile.

S. *Ant.* Il est saint et terrible.

PSAUME 11.

Salvum me fac, Domine, quoniam defecit

Sauvez-moi, Seigneur, car il n'y a plus de saints sur la

sanctus ; * quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum.

terre : les vérités sont altérées par les enfans des hommes.

Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum : * labia dolosa in corde et corde locuti sunt.

Ils se trompent mutuellement par des mensonges : leurs langues sont flatteuses, et ils parlent avec un cœur double.

Disperdat Dominus universa labia dolosa, * et linguam magniloquam.

Que le Seigneur extermine toutes les langues flatteuses : qu'il réprime l'insolence des superbes.

Qui dixerunt : Linguam nostram magnificabimus, labia nostra a nobis sunt : * quis noster Dominus est ?

Qui disent : Nous nous ferons valoir par la force de nos discours ; nous sommes les maîtres de dire ce qu'il nous plaît, qui est-ce qui sera au-dessus de nous ?

Propter miseriam inopum, et gemitum pauperum * nunc exsurgam, dicit Dominus.

J'ai vu la désolation des pauvres, dit le Seigneur ; j'ai entendu les gémissements des affligés ; je vais paraître pour les secourir.

Ponam in salutari : fiducialiter agam in eo.

Je les mettrai en sureté, et je serai fidèle à ma promesse.

Eloquia Domini eloquia casta, * argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum.

Les paroles du Seigneur sont des paroles pures ; c'est comme de l'argent éprouvé au feu, purifié dans le creuset, et raffiné jusqu'à sept fois.

Tu, Domine, servabis nos, et custodies nos * a generatione hac in æternum.

Seigneur, vous ne cesserez de nous défendre et de nous soutenir contre les efforts des méchans.

In circuitu impii ambulant: * secundum altitudinem tuam multiplicasti filios hominum.

Les impies nous environnent de toutes parts; mais si vous en laissez croître le nombre, c'est un effet de la profondeur de vos jugemens.

Gloria Patri, etc.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Sanctum et terribile Nomen ejus: initium sapientiæ timor Domini.

Ant. Son nom est saint et terrible: le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur.

U. *Ant.* Vocabis Nomen ejus Jesum.

U. *Ant.* Vous lui donnerez le Nom de Jésus.

PSAUME 12.

Usquequo, Domine oblivisceris me in finem? * usquequo avertis faciem tuam a me?

Jusques à quand m'oublierez-vous, Seigneur? sera-ce pour toujours? jusques à quand me cacherez-vous votre visage?

Quamdiu ponam consilia in anima mea, * dolorem in corde meo per diem?

Jusques à quand mon âme sera-t-elle agitée de différentes pensées, et mon cœur d'inquiétudes pendant tout le jour?

Usquequo exaltabitur inimicus meus super me? * respice, et exaudi me, Domine Deus meus.

Jusques à quand mon ennemi s'élèvera-t-il au-dessus de moi? regardez-moi et exaucez-moi, Seigneur mon Dieu.

Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte; * nequando dicat inimicus meus: Prævalui adversus eum.

Eclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme pas d'un sommeil de mort, et que mon ennemi ne dise point: Je l'ai emporté sur lui.

Qui tribulant me,

Ceux qui me persécutent

exsultabunt, si motus fuero: * ego autem in misericordia tua speravi.

seront ravis de joie si je suis ébranlé : mais, pour moi, j'ai une ferme espérance dans votre miséricorde.

Exultabit cor meum in salutari tuo: cantabo Domino, qui bona tribuit mihi, * et psallam Nomini Domini altissimi.

Mon cœur sera transporté de joie lorsque vous me délivrerez : je chanterai les louanges du Seigneur qui m'a comblé de grâces : et je célèbrerai dans mes cantiques le nom du Très-Haut.

Gloria Patri, etc.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Vocabis Nomen ejus Jesum: ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

Ant. Vous lui donnerez le nom de Jésus: car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.

S. *Ant.* Sitivit anima mea.

S. *Ant.* Mon âme a eu soif.

PSAUME 128.

Sæpe expugnaverunt me a juventute mea: * dicat nunc Israel.

Qu'Israël dise maintenant: J'ai été souvent attaqué depuis ma jeunesse.

Sæpe expugnaverunt me a juventute mea: * etenim non potuerunt mihi.

Mes ennemis m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse: mais il n'ont jamais eu l'avantage sur moi.

Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores; * prolongaverunt iniquitatem suam.

Les pécheurs ont appesanti leur joug sur moi : j'ai ressenti pendant long-temps les effets de leur injustice.

Dominus justus con-

Mais le Seigneur, qui est

cidit cervices peccatorum : * confundantur, et convertantur retrorsum omnes qui oderunt Sion.

Fiant sicut fenum tectorum, * quod priusquam evellatur, exaruit.

De quo non implevit manum suam, qui metit, * et sinum suum, qui manipulos colligit.

Et non dixerunt, qui præteribant : Benedictio Domini super vos : * benediximus vobis in nomine Domini.

Gloria Patri, etc.

Ant. Sitivit anima mea ad Nomen sanctum tuum, Domine.

juste, a brisé la tête de ces méchants : que tous ceux qui haïssent Sion soient couverts de confusion et mis en fuite.

Qu'ils soient semblables à l'herbe des toits, qui sèche avant qu'on l'arrache :

Qui ne remplit jamais la main du moissonneur, ni le sein de celui qui recueille les gerbes :

Et à qui les passants ne disent pas : « Que la bénédiction du Seigneur soit sur vous : nous vous bénissons au nom du Seigneur.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Seigneur, mon âme a soif après ton saint nom.

HYMNE.

Jesu, Rex admirabilis
Et triumphator nobilis,
Dulcedo ineffabilis,
Totus desiderabilis;

Quando cor nostrum visitas,
Tunc lucet ei veritas;
Mundi vilescit vanitas,
Et intus fervet charitas.

Jésus, grand Roi tout admirable,
Jésus, des enfers le Vainqueur,
De la mort du Triomphateur,
Jésus si doux, si désirable.

Jésus, tenez-nous compagnie;
Chassez la nuit de notre cœur,
Par l'éclat de votre splendeur;
Toute injustice en soit bannie.

Jesu, dulcedo cordium,
Fons vivus, lumen mentium,
Excedens omne gaudium,
Et omne desiderium.

Jesum omnes agnoscite,
Amorem ejus poscite;
Jesum ardenter quærite,
Quærendo inardescite.

Te nostra, Jesu, vox sonet,
Nostri Te mores exprimant;
Te corda nostra diligant
Et nunc, et in perpetuum.

Amen.

℣. Sit nomen Domini benedictum.

℟. Ex hoc nunc, et usque in sæculum.

OREMUS.

Deus, qui Unigenitum Filium tuum constituisti humani generis Salvatorem, et Jesum vocari jussisti : concede propitius, ut cujus sanctum

Jésus, des cœurs la douce flamme,
Vive lumière des esprits;
Plaisir, qui surpasse tout prix,
Et comble les vœux de notre âme.

Jésus, notre unique espérance;
Jésus, doux entretien d'un cœur,
Qui vous recherche avec candeur,
Que ne fait pas votre présence?

Jésus, votre douce mémoire
Remplit nos cœurs de vrais plaisirs;
Mais vous comblerez nos désirs,
Quand nous vous verrons dans la gloire.

Ainsi soit-il.

℣. Que le Nom du Seigneur soit béni.

℟. Maintenant et dans tous les siècles.

ORAISON.

Grand Dieu, qui avez institué votre fils unique Sauveur du genre humain et avez ordonné de l'appeler Jésus : accordez-nous, par votre bonté propice, que tous ceux qui honorent

Nomen veneramur in terris, ejus quoque aspectu perfruamur in cœlis. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, etc.

dévotement en terre ce saint nom, puissent jouir de sa vue dans le ciel. Par le même Jésus-Christ N.-S., etc.

7 ans et 7 quar. chaque fois.

CHAPELET DE NOTRE-SEIGNEUR.

Ce chapelet fut institué par divine inspiration, environ l'an 1516, par le bienheureux Michel de Florence, moine camaldule, qui le récita tous les jours jusqu'à sa mort, arrivée le 11 janvier 1522. On l'appelle chapelet de Notre-Seigneur, parce qu'on le récite en l'honneur de Jésus-Christ, et parce qu'il est composé de trente-trois *Pater noster*, en mémoire et en vénération des trente-trois années qu'il vécut sur cette terre. On ajoute, pour honorer ses cinq plaies très-saintes, cinq *Ave Maria ;* on les dit de cette manière : l'un au commencement de chacune des trois dizaines de *Pater noster ;* et des deux autres qui restent pour faire le nombre cinq, l'un avant les trois derniers *Pater noster*, et l'autre après. A la fin, on termine le chapelet par la récitation du *Credo*, en l'honneur des saints apôtres, qui le composèrent, et dans lequel se trouvent résumées la naissance, la vie et la mort, etc., de Jésus-Christ notre divin Rédempteur. Léon X, à la demande du dit bienheureux Michel, accorda, par une bulle du 18 février 1516, quelques indulgences à celui qui le retiendrait près de soi ou qui le réciterait. Le pape Grégoire XIII, par un bref du 14 janvier 1573, et Sixte V, par un autre bref du 3 février 1589, firent la même chose. Clément X, dans un bref

spécial *de Salute Dominici gregis*, du 20 juillet 1674, accorda de nouveau toutes ces indulgences à perpétuité, et en ajouta encore d'autres. (Voyez page 110).

Pour gagner les indulgences dont nous venons de parler, il est nécessaire :

1° Que ces chapelets soient bénis par les RR. Pères Ermites, ou moines camaldules, ou par ceux qui en ont obtenu le pouvoir du Saint Siége; et après qu'ils ont été bénis, ils ne peuvent plus se vendre, ni se prêter à d'autres, à l'effet de leur communiquer les dites indulgences : autrement, ils restent privés de celles qui y sont attachées, comme cela a été réglé dans le bref déjà cité de Clément X.

2° Qu'en récitant ce chapelet, on considère, suivant sa propre capacité, les mystères de la vie, etc., de notre Seigneur Jésus-Christ; et c'est pour cela qu'il n'y a pas obligation de lire ou de réciter les courtes réflexions suivantes, que nous avons ajoutées ici seulement pour la commodité de ceux qui voudraient en faire usage.

CHAPELET DE NOTRE SEIGNEUR.

Qu'on fasse avant de commencer, un acte de contrition.

PREMIÈRE DIZAINE.

L'archange Gabriël annonce à la bienheureuse Vierge Marie l'incarnation du Verbe de Dieu dans son chaste sein. *Ave Maria.*

1. Le Fils de Dieu fait homme naît de la Vierge Marie dans une étable. *Pater noster.*

2. Les Anges se réjouissent et chantent, *Gloria in excelsis Deo. Pater noster.*

3. Il est adoré des pasteurs qu'avertissent les Anges. *Pater noster.*

4. Il est circoncis le huitième jour et appelé du très-saint nom de Jésus. *Pater noster.*

5. Les rois mages l'adorent en lui offrant de l'or, de de l'encens et de la myrrhe. *Pater noster.*

6. Il est présenté au temple et prophétisé pour sauveur du monde. *Pater noster.*

7. En fuyant la persécution d'Hérode, il est porté en Égypte. *Pater noster.*

8. Hérode ne le trouvant pas, les innocents sont massacrés. *Pater noster.*

9. Il est reporté par saint Joseph et par sa Mère à Nazareth sa patrie. *Pater noster.*

10. A l'âge de douze ans, il dispute dans le Temple avec les docteurs. *Pater noster.*

Le *Requiem æternam*, etc... si c'est pour les défunts.

SECONDE DIZAINE.

Jésus est très-obéissant à la bienheureuse Vierge sa Mère, et à saint Joseph. *Ave Maria.*

1. A l'âge de trente ans, il est baptisé par saint Jean dans le Jourdain. *Pater noster.*

2. Il jeûne pendant quarante jours dans le désert, et triomphe du démon tentateur. *Pater noster.*

3. Il pratique et prêche sa sainte loi de vie éternelle. *Pater noster.*

4. Il appelle à lui des disciples, qui laissent tout sur-le-champ pour le suivre. *Pater noster.*

5. Il fait son premier miracle en convertissant de l'eau en excellent vin. *Pater noster.*

6. Il guérit les infirmes, redresse les estropiés, donne l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles et la vie aux morts. *Pater noster.*

7. Il convertit les pécheurs et les pécheresses, et leur pardonne leurs péchés. *Pater noster.*

8. Persécuté à mort par les Juifs, il ne les punit point, mais il les corrige avec douceur. *Pater noster.*

9. Il se transfigure sur le mont Thabor à la vue de Pierre, de Jacques et de Jean. *Pater noster.*

10. Il entre triomphant à Jérusalem sur un âne, et chasse les profanateurs du temple. *Pater noster.*

Requiem æternam, etc... si on l'applique comme ci-dessus.

TROISIÈME DIZAINE.

Jésus prend congé de sa très-sainte Mère avant d'aller à la mort, pour notre salut éternel. *Ave Maria.*

1. Il célèbre la dernière cène pascale et lave les pieds à ses apôtres. *Pater noster.*

2. Il institue le très-saint sacrement de l'Eucharistie. *Pater noster.*

3. En priant au jardin des Olives, il a une sueur de sang, et est conforté par un Ange. *Pater noster.*

4. Il est trahi par le baiser de Judas, pris et garrotté dans le prétoire comme un grand malfaiteur. *Pater noster.*

5. Il subit de fausses accusations, et reçoit des soufflets, des crachats et d'autres offenses dans quatre tribunaux. *Pater noster.*

6. Il regarde miséricordieusement Pierre après ses trois reniements et le convertit, tandis que Judas se pend lui-même de désespoir, et se damne. *Pater noster.*

7. Il est cruellement flagellé à la colonne, et y reçoit des coups si nombreux, qu'on ne peut les compter. *Pater noster.*

8. Il est couronné d'épines et montré au peuple, qui crie : Qu'il soit crucifié, qu'il soit crucifié. *Pater noster.*

9. Condamné à mort, il porte sur ses épaules, avec de

très-vives douleurs, une pesante croix sur le Calvaire. *Pater noster.*

10. Crucifié entre deux voleurs, il meurt après trois heures de la plus pénible agonie ; son côté est percé par une lance, et il est enseveli. *Pater noster.*

Le *Requiem æternam*, etc... si on l'applique comme ci-dessus.

QUATRIÈME DIZAINE.

Jésus, ressuscité le troisième jour, visite avant tout sa très-sainte Mère, la Vierge Marie. *Ave Maria.*

1. Il apparaît aux trois Marie, et leur ordonne d'avertir les disciples qu'elle l'ont vu ressuscité. *Pater noster.*

2. Il apparaît aux disciples ; il leur montre ses très-saintes plaies, qu'il fait toucher à Thomas. *Pater noster.*

3. Il monte au ciel le quarantième jour après sa résurrection, en bénissant Marie, sa très-sainte Mère, et tous ses disciples. *Pater noster.*

4. On prie la très sainte Vierge de nous obtenir la bénédiction de Jésus-Christ, son divin Fils à présent, et à l'heure de notre mort. *Ave Maria.*

Le *Requiem æternam*, etc... si on l'applique comme ci-dessus.

On dit le *Credo*, en l'honneur des saints apôtres, et ensuite on peut conclure par l'oraison suivante, composée, d'après ce que l'on croit, par saint Augustin.

OREMUS.

Deus, qui pro redemptione mundi voluisti nasci, circumcidi, a Judæis reprobarii a Juda traditore osculo tradi, vinculis alligari,

PRIONS.

O Dieu, qui pour la rédemption du monde avez voulu être né, circoncis, rebuté des juifs, trahi par un baiser du traitre Judas, chargé de chaînes conduit ou victime comme un

sicut agnus innocens ad victimam duci, atque conspectibus Annæ, Caiphæ, Pilati et Herodis indecenter offerri, a falsis testibus accusari, flagellis et opprobriis vexari, sputis conspui, spinis coronari, colaphis cædi, arundine percuti, facie velari, vestibus exui, Cruci clavibus affigi, in Cruce levari, inter latrones deputari, felle et aceto potari, et lancea vulnerari : Tu, Domine, per has sanctissimas pœnas tuas, quas ego indignus recolo, et per sanctam Crucem, et mortem tuam libera me (*et hunc famulum tuum N. agonizantem*) (1) a pœnis inferni, et perducere digneris quo perduxisti latronem tecum crucifixum. Qui cum Patre, et Spiritu Sancto vivis, et regnas Deus per omnia sæcula sæculorum. Amen.

innocent agneau, offert aux regards indécents d'Anne, de Caïphe, de Pilate et d'Hérode, accusé par des faux témoins, flagellé et chargé d'opprobres, couvert de crachats, couronné d'épines, défiguré dans votre face adorable, dépouillé de vos habits, attaché à la croix avec des clous, élevé sur la croix, suspendu entre des voleurs, abreuvé de fiel et de vinaigre, et blessé d'une lance. Je vous le demande, Seigneur, par ces douleurs très saintes que tout indigne que j'en suis j'énumère, et par votre sainte croix et mort, délivrez-moi (*et votre serviteur N. ici agonisant*) des peines de l'enfer, et daignez nous introduire où vous avez introduit le larron crucifié avec vous. O Dieu, qui vivez et regnez avec le Père et le Saint Esprit, en tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) Si l'on dit le chapelet, ou l'oraison pour un agonisant.

MYSTÈRES DE LA SAINTE ENFANCE.

℣. Deus in adjutorium meum intende.

℟. Domine, ad adjuvandum me festina.

℣. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.

℟. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen. *Pater noster*, etc.

℣. O Dieu, venez à mon aide.

℟. Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

℣. Gloire au Père, et au Fils et au Saint Esprit.

℟. Comme dès le commencement, et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. *Notre Père*, etc.

I. L'INCARNATION.

Très-doux Jésus Enfant, qui, pour notre salut éternel, êtes descendu des splendeurs du Père, et qui, conçu de l'Esprit saint, n'avez point eu horreur du sein d'une vierge; Verbe fait chair, qui avez pris la forme d'un esclave, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié de nous, Jésus Enfant, ayez pitié de nous. *Ave Maria*, etc.

II. LA VISITATION.

Très-doux Jésus Enfant, qui, par l'entremise de la Vierge votre Mère, avez visité Élisabeth, pour sanctifier dès le sein de sa mère votre précurseur Jean-Baptiste, et le remplir du Saint-Esprit, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria*, etc.

III. L'ATTENTE.

Très-doux Jésus Enfant, qui, renfermé neuf mois dans les chastes entrailles de la Vierge Marie, avez été si

vivement désiré par elle et par saint Joseph, et offert par Dieu le Père pour le salut du monde, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria,* etc.

IV. LA NAISSANCE.

Très-doux Jésus Enfant, né à Bethléem, de la Vierge Marie, enveloppé de langes, couché dans une crèche, annoncé par les Anges, et visité par les bergers, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria,* etc.

Gloire à vous, ô Jésus, né d'une Vierge, gloire au Père et au Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit il.

℣. Jésus est près de nous.

℟. Venez, adorons-le. *Pater noster,* etc.

V. LA CIRCONCISION.

Trèx-doux Jésus Enfant, qui fûtes circoncis le huitième jour et appelé du glorieux nom de Jésus, préludant ainsi et par votre nom à l'office de Sauveur, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria,* etc.

VI. L'ADORATION DES MAGES.

Très-doux Jésus Enfant, révélé aux rois mages par l'étoile qui leur servit de guide, et recevant sur le sein de votre Mère leurs adorations et leurs présents mystérieux, l'or, l'encens et la myrrhe, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria,* etc.

VII. LA PRÉSENTATION.

Très-doux Jésus Enfant, présenté au temple par la Vierge votre Mère, entre les bras du vieillard Siméon,

et révélé par la prophétesse Anne à Israël, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria*, etc.

VIII. LA FUITE EN ÉGYPTE.

Très-doux Jésus Enfant, recherché par l'impie Hérode pour être mis à mort, transporté par saint Joseph avec votre Mère en Égypte, soustrait à un cruel massacre, et glorifié par le sang des Innocents martyrs, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria*, etc.

Gloire à vous, ô Jésus, etc.

℣. Jésus est près de nous.

℟. Venez, adorons-le. *Pater noster*. etc.

IX. LE SÉJOUR EN ÉGYPTE.

Très-doux Jésus Enfant, qui êtes demeuré en Égypte avec votre très-sainte Mère et le patriarche saint Joseph jusqu'à la mort d'Hérode, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria*, etc.

X. LE RETOUR D'ÉGYPTE.

Très-doux Jésus Enfant, qui, revenant d'Égypte sur la terre d'Israël, souffrîtes toutes les fatigues d'un pénible voyage, et vous retirâtes enfin dans la ville de Nazareth, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria*, etc.

XI. LA VIE DE JÉSUS A NAZARETH.

Très-doux Jésus Enfant, qui avez demeuré dans la sainte maison de Nazareth humblement soumis à vos

parents, et qui au sein de la pauvreté et des labeurs croissiez en âge, en sagesse et en grâce, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria*, etc.

XII. JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS.

Très-doux Jésus Enfant, conduit à l'âge de douze ans à Jérusalem, cherché par vos parents avec tant de douleur, et retrouvé trois jours après avec une grande joie au milieu des docteurs, ayez pitié de nous.

℟. Ayez pitié, etc. *Ave Maria*, etc.

Gloire à vous, ô Jésus, etc.

Pour Noël et son Octave.

℣. Verbum caro factum est, alleluia.

℟. Et habitavit in nobis, alleluia.

℣. Le Verbe s'est fait chair, alleluia.

℟. Et il a habité parmi nous, alleluia.

Pendant l'année l'*Alleluia* s'omet.

Pour l'Epiphanie et son Octave.

℣. Christus manifestavit se nobis, alleluia.

℟. Venite, adoremus, alleluia.

℣. Le Christ s'est manifesté à nous, Alleluia.

℟. Venez, adorons-le, Alleluia.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, Domine cœli et terræ, qui te revelas parvulis, concede quæsumus : ut nos

PRIONS.

Dieu tout-puissant et éternel, Seigneur du ciel et de la terre, qui vous révélez aux petits, accordez-nous, nous vous en prions, que vénérant avec de

sacrosancta Filii tui Infantis Jesu mysteria digno honore recolentes, ac digna imitatione sectantes, ad Regnum cœlorum promissum parvulis pervenire valeamus. Per eumdem, etc.

℟. Amen.

dignes hommages les mystères sacrés de Jésus enfant, votre Fils, et y recherchant l'imitation digne de tant de vertus, nous puissions parvenir au royaume des cieux promis aux petits enfants. Par le même, etc.

℟. Ainsi soit-il.

Ce pieux exercice doit se faire en public seulement les 25 de chaque mois, après la confession et la communion, dans quelque église ou oratoire public.

(300 jours d'indulg. les autres jours, quand on fait ces mêmes exercices en particulier.

ORAISON.

Deus, qui pro Redemptione, etc. Voyez page 156.

Cinq *Pater*, cinq *Ave*, cinq *Gloria Patri*.

300 jours chaque jour.

PRIÈRE : O BON ET TRÈS-DOUX JÉSUS.

A réciter après la communion, devant une image quelconque de Jésus crucifié.

Indulgence plénière applicable aux défunts, moyennant la confession, la communion, la récitation de la prière suivante devant l'image du crucifix, et en outre une prière faite pendant quelque temps à l'intention du Saint Père (DECRETUM URBIS ET ORBIS PII IX, 31 JULII 1858).

On satisfait à la dernière condition du décret, en récitant cinq Pater et cinq Ave, ou d'autres prières à peu près équivalentes, à l'intention du Saint Père.



En ego, ô bone et dulcissime Jesu! ante conspectum tuum genibus me provolvo, ac maximo animi ardore te oro, atque obtestor, ut meum in cor vividos Fidei, Spei, et Charitatis sensus, atque veram peccatorum meorum pœnitentiam ; eaque emendandi firmissimam voluntatem velis imprimere : dùm magno animi affectu et dolore tua quinque Vulnera mecum ipse considero, ac mente contemplor, illud præ oculis habens, quod jàm in ore ponebat suo David Propheta de Te, ô bone Jesu : *Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea* (Psalm. xxi, 17 et 18.)

O bon et très-doux Jésus ! je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de Foi, d'Espérance et de Charité, un vrai repentir de mes égarements et une volonté très-ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même, et que je contemple en esprit vos cinq Plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà David prononçait de Vous, ô bon Jésus : *Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*

CHAPELET DU PRÉCIEUX SANG.

Le dit chapelet se compose de sept mystères, dans lesquels on considère que Jésus-Christ versa sept fois, pour notre amour, le sang de son Corps immaculé. A chaque mystère on récite cinq *Pater* avec un *Gloria Patri*, au dernier, on récite seulement trois *Pater* avec un *Gloria Patri*, ce qui fait le nombre de trente-trois, en mémoire des trente-trois années pendant lesquelles le Sang précieux de Jésus resta enfermé dans ses veines, avant d'être versé tout entier pour le salut du monde; et l'on termine le chapelet par la dévote oraison : *O Sang très-précieux*, etc.

CHAPELET.

℣. Deus, in adjutorium, etc.	℣. O Dieu, venez, etc.
℟. Domine, ad adjuvandum, etc.	℟. Seigneur, hâtez-vous, etc.
Gloria Patri, etc.	Gloire au Père, etc.

1er MYSTÈRE.

Jésus versa son Sang dans la circoncision.

Cinq *Pater*. Un *Gloria*. *Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso Sanguine redemisti.*

IIe MYSTÈRE.

Jésus versa son Sang en priant au Jardin des Olives.

Cinq *Pater*. Un *Gloria*. *Te ergo*, etc.

IIIe MYSTÈRE.

Jésus versa son Sang dans la flagellation.

Cinq *Pater*. Un *Gloria*. *Te ergo*, etc.

IV[e] MYSTÈRE.

Jésus versa son Sang dans le couronnement d'épines.
Cinq *Pater*. Un *Gloria*. *Te ergo*, etc.

V[e] MYSTÈRE.

Jésus versa son Sang en portant la croix.
Cinq *Pater*. Un *Gloria*. *Te ergo*, etc.

VI[e] MYSTÈRE.

Jésus versa son Sang dans le crucifiement.
Cinq *Pater*. Un *Gloria*. *Te ergo*, etc.

VII[e] MYSTÈRE.

Jésus versa du Sang et de l'eau sous le coup de la lance.
Cinq *Pater*. Un *Gloria*. *Te ergo*, etc.

ORAISON.

O Sang très-précieux de la vie éternelle, salaire et rançon de tout l'univers, médicament et purification de nos âmes, vous plaidez continuellement la cause des hommes auprès du trône de la suprême miséricorde! Ah! je vous adore profondément, et je voudrais, autant que cela m'est possible, vous dédommager des injures et des outrages que vous recevez sans cesse de la part des hommes. Oui, ils portent l'audace et la témérité jusqu'à blasphémer contre vous. Et qui donc ne bénira ce Sang d'une valeur infinie? Qui donc ne se sentira enflammé d'amour envers Jésus qui le répandit? Que serais-je moi-même si je n'avais été racheté par ce Sang divin? Qui en a tiré des veines de mon Seigneur jusqu'à la dernière goutte? Ah! ç'a été certainement l'amour. O amour immense qui nous a donné un baume si salutaire! O

baume inestimable jailli de la source d'un amour immense, faites, ah! de grâce, faites que tous les cœurs, que toutes les langues puissent vous louer, vous exalter et vous remercier, à présent et toujours, et jusqu'au jour de l'éternité. Amen.

℣. Redemisti nos, Domine, in Sanguine tuo.

℟. Et fecisti nos Deo nostro regnum.

℣. Vous nous avez racheté, Seigneur, dans votre Sang.

℟. Et vous nous avez fait un règne avec notre Dieu.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui Unigenitum Filium tuum mundi Redemptorem constituisti, ac ejus Sanguine placari voluisti: concede nobis, quæsumus, salutis nostræ pretium ita venerari, atque a præsentis vitæ malis ejus virtute defendi in terris, ut fructu perpetuo lætemur in cœlis. Qui tecum vivit et regnat in unitate, etc. Amen.

PRIONS.

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez constitué votre Fils unique le Rédempteur du monde, et avez daigné agréer le sacrifice de son Sang, accordez-nous, nous vous en conjurons, d'estimer si profondément le prix de notre salut, et d'être par sa vertu si bien délivrés des maux de la vie présente, que nous nous en réjouissions éternellement dans les cieux, qui vit et règne avec vous dans l'unité, etc. Ainsi soit-il.

7 ans et 7 quarantaines chaque jour.

SEPT OFFRANDES DU PRÉCIEUX SANG.

I. Père éternel je vous offre les mérites du Sang précieux de Jésus votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour la propagation et l'exaltation de ma

mère la sainte Église, pour la conservation et la prospérité de son chef visible, le Souverain Pontife romain, pour les cardinaux, les évêques, les pasteurs des âmes, et pour tous les ministres du sanctuaire.

On dit ensuite *Gloria Patri*, et puis la prière jaculatoire : *Soit à jamais béni et remercié Jésus, qui nous a sauvés par son Sang.*

II. Père éternel, je vous offre les mérites du Sang précieux de Jésus votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour la paix et la concorde entre les princes catholiques, pour l'humiliation des ennemis de la sainte foi, et pour la félicité du peuple chrétien.

Un *Gloria Patri*, etc. *Soit à jamais*, etc. comme plus haut.

III. Père éternel, je vous offre les mérites du Sang précieux de Jésus votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour le retour des incrédules, pour l'extirpation de toutes les hérésies, et pour la conversion des pécheurs.

Un *Gloria Patri*, etc. *Soit à jamais*, etc., comme plus haut.

IV. Père éternel, je vous offre les mérites du Sang précieux de Jésus votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour tous mes parents, amis et ennemis, pour les indigents, les infirmes, les affligés, et pour tous ceux pour qui vous savez que je dois prier et pour lesquels vous voulez que je prie.

Un *Gloria Patri*, etc. *Soit à jamais*, etc., comme plus haut.

V. Père éternel, je vous offre les mérites du Sang précieux de Jésus votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour tous ceux qui passeront aujourd'hui à l'autre vie, afin que vous les délivriez des peines de

l'enfer, et que vous les admettiez très-prochainement à la possession de votre gloire.

Un *Gloria Patri*, etc. *Soit à jamais*, etc., comme plus haut.

VI. Père éternel, je vous offre les mérites du Sang précieux de Jésus votre Fils bien-aimé et mon divin Rédempteur, pour tous ceux qui aiment un si grand trésor, pour tous ceux qui sont unis avec moi, afin de l'adorer et de l'honorer, pour ceux enfin qui s'occupent à propager sa dévotion.

Un *Gloria Patri*, etc. *Soit à jamais*, etc., comme plus haut.

VII. Père éternel, je vous offre les mérites du Sang précieux de Jésus votre Fils bien-aimé en mon divin Rédempteur, pour tous mes besoins spirituels et temporels, pour le repos des saintes âmes du purgatoire, et spécialement de celles qui ont été plus dévotes à ce prix de notre rédemption, et aux douleurs et aux peines de la très-sainte Vierge notre Mère.

Un *Gloria Patri*, etc. *Soit à jamais*, etc., comme plus haut.

Vive le Sang de Jésus, à présent, et toujours, et pendant les siècles des siècles. Amen.

300 jours, chaque fois.

PRIÈRE OU OFFRANDE,

du précieux Sang à Dieu le Père.

Père éternel, nous vous offrons le précieux Sang que Jésus à répandu pour nous, avec tant d'amour et tant de douleur, de la plaie de sa main droite, et par les mérites et la vertu de ce même Sang, nous supplions votre divine Majesté de nous accorder sa sainte bénédiction, afin que

nous puissions être défendus de nos ennemis, et délivrés de tous les maux. Disons donc : *Benedictio Dei omnipotentis, Patris, et Filii, et Spiritus sancti descendat super nos, et maneat semper. Amen.*

Pater, Ave et *Gloria* à la très-sainte Trinité pour la remercier de tous les bienfaits reçus.

100 jours, chaque fois.

TROIS OFFRANDES DU PRÉCIEUX SANG.

I. Père éternel, je vous offre le Sang précieux de Jésus Christ en union de la bienheureuse Vierge Immaculée et en son nom; en union et au nom de tous les bienheureux du ciel, et de tous les élus de la terre, pour vous remercier des dons et des priviléges dont vous avez enrichi Marie, votre fille très-obéissante, et particulièrement de son Immaculée Conception. Je vous offre aussi ce Sang précieux pour la conversion des pauvres pécheurs, pour la propagation et l'exaltation de la sainte Église, pour la conservation et la prospérité du Souverain Pontife romain, et suivant ses intentions.

Gloria Patri, etc.

II. Verbe éternel et Incarné, je vous offre votre Sang précieux en union de la bienheureuse Vierge Immaculée et en son nom; en union et au nom de tous les bienheureux du ciel, et de tous les élus de la terre, pour vous remercier des dons et des priviléges dont vous avez enrichi Marie comme votre très affectionnée Mère, et particulièrement de son Immaculée Conception. Je vous offre aussi ce Sang précieux pour la conversion des pauvres pécheurs, pour la propagation et l'exaltation de la sainte Église, pour la conservation et la prospérité du Souverain Pontife romain et suivant ses intentions.

Gloria Patri, etc.

III. Esprit-Saint et éternel, je vous offre le Sang précieux de Jésus-Christ en union de la bienheureuse Vierge Immaculée et en son nom; en union et au nom de tous les bienheureux du ciel, et de tous les élus de la terre, pour vous remercier des dons et des priviléges, dont vous avez enrichi Marie comme votre fidèle épouse, et particulièrement de son Immaculée Conception. Je vous offre aussi ce Sang précieux pour la conversion des pauvres pécheurs pour la propagation et l'exaltation de la sainte Église, pour la conservation et la prospérité du Souverain Pontife romain, et suivant ses intentions.

Gloria Patri, etc.

PRIÈRE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Mère de Dieu Immaculée; très-sainte Vierge Marie; par l'amour que vons portez à Dieu, par la gratitude que vous lui conservez pour tant de grâces et de faveurs dont il vous a comblée, particulièrement dans votre Immaculée Conception, et par les mérites infinis de Jésus-Christ votre divin Fils et notre Seigneur, nous vous prions et nous vous conjurons de nous obtenir la plus parfaite et la plus constante dévotion envers vous, et une pleine confiance de recevoir par votre puissante intercession, toutes les grâces que nous vous demandons.

Sûrs dès à présent de les obtenir de votre infinie bonté, nous vous vénérons avec un cœur plein d'allégresse et de reconnaissance, en répétant la salutation de l'archange saint Gabriel.

Ave Maria, etc.

300 jours, chaque fois.

INVOCATIONS DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Anima Christi, sanctifica me.	Ame de Jésus, sanctifiez-moi.
Corpus Christi, salva me.	Corps sacré de Jésus, sauvez-moi.
Sanguis Christi, inebria me.	Sang de Jésus, enivrez-moi.
Aqua lateris Christi, lava me.	Eau du côté de Jésus, purifiez-moi.
Passio Christi, conforta me.	Passion de Jésus, fortifiez-moi.
O bone Jesu, exaudi me.	O bon Jésus, exaucez-moi.
Intra tua Vulnera absconde me.	Cachez-moi dans vos Plaies.
Ne permittas me separari à te.	Ne permettez pas que je me sépare de vous.
Ab hoste maligno defende me.	Défendez-moi contre le malin esprit.
In horâ mortis meæ voca me.	Appelez moi à l'heure de ma mort.
Et jube me venire ad te.	Et commandez que je vienne à vous.
Ut cum sanctis tuis laudem te, in sæcula sæculorum Amen.	Afin que je vous bénisse avec vos élus dans les siècles des siècles. Ainsi soit il.

300 jours chaque fois, et quand on récite ces Invocations après la communion, on gagne une indulgence de 7 ans. Voyez page 95.

LOUANGE EUCHARISTIQUE.

Soit loué et remercié à chaque instant le très-saint et très-divin Sacrement. 100 jours chaque jour. Voyez page 96.

OFFRANDE AU TRÈS-SAINT COEUR DE JÉSUS.

Moi NN., plein de reconnaissance, et voulant réparer mes infidélités, je vous donne mon cœur, et je me consacre entièrement à vous, mon aimable Jésus, et avec votre secours je me propose de ne plus pécher.

100 jours une fois le jour.

PRIÈRE DE SAINT GAËTAN.

Respice, Domine, de sanctuario tuo (*Deut.* xxvi, 14), et de excelso cœlorum habitaculo, et vide hanc sacrosanctam Hostiam, quam Tibi offert magnus Pontifex noster Sanctus Puer tuus Dominus Jesus pro peccatis fratrum suorum; et esto placabilis super multitudinem malitiæ nostræ. Ecce vox Sanguinis fratris nostri Jesu clamat ad te de Cruce. Exaudi, Domini (*Dan* ix, 19); placare, Domine; attende, et fac, ne moreris propter temetipsum, Deus meus, quia nomen tuum invocatum est super Civitatem istam, et super Populum tuum; et fac nobiscum secundum misericordiam tuam. Amen.

Regardez, Seigneur, du haut de votre sanctuaire, (*Deut.* xxvi, 14) et de la maison élevée des Cieux, et voyez cette hostie auguste et sacrée, que vous offre notre grand Pontife votre Saint Enfant le Seigneur Jésus, pour les péchés de ses frères; et soyez miséricordieux sur la multitude de notre malice. Voilà que la voix de sang de notre frère Jésus crie vers vous du haut de la croix. Exaucez, Seigneur (*Dan.* ix, 19); apaisez-vous, Seigneur; écoutez et agissez, o mon Dieu, à cause de vous-même ne tardez pas, parce que votre nom a été invoqué pour cette cité et pour votre peuple; et faites de nous selon votre miséricorde. Ainsi soit-il.

Pour gagner l'indulg. plén. du mois, on est seulement obligé de dire cette prière le premier Jeudi de chaque mois. Ce jour-là même on devra visiter le très saint Sacrement exposé à la vénération publique, ou même renfermé dans le tabernacle, et réciter en sa présence l'oraison ci-dessus, en ajoutant d'autres prières aux intentions ordinaires. 100 jours chaque jour. Voyez page 96.

PRIÈRES PARAPHRASÉES AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS.

Verbum caro factum est,	Le Verbe s'est fait chair,
Et habitavit in nobis.	Et il a habité parmi nous.

Verbe éternel fait homme pour notre amour, humblement prosternés à vos pieds, nous vous adorons avec le plus profond respect. Pour réparer nos ingratitudes envers un si grand bienfait, nous nous unissons aux cœurs de tous ceux qui vous aiment, et nous vous offrons nos plus humbles et nos plus affectueux remerciements. Pénétrés de cet excès d'humilité, de bonté et de douceur que nous reconnaissons dans votre divin cœur, nous vous supplions de nous faire la grâce d'imiter les vertus qui vous sont si chères.

Pater, Ave et ***Gloria.***

Crucifixus etiam pro nobis,	Il a été crucifié pour nous,
Sub Pontio Pilato, passus,	Sous Ponce Pilate, a souffert,
Et sepultus est.	Et a été enseveli.

O Jésus! notre aimable Rédempteur, humblement prosternés à vos pieds, nous vous adorons avec le plus profond respect. Nous voulons vous donner un témoignage de la véritable douleur que nous ressentons, pour notre insensibilité à tous les outrages et à toutes les

souffrances, que votre cœur plein d'amour endura pour notre salut, dans votre Passion et dans votre mort douloureuse. Ah! unissons-nous donc au cœur de ceux qui vous aiment, pour vous remercier du plus profond de notre âme. Nous admirons la patience infinie et la générosité de votre divin cœur, et nous vous supplions de remplir le nôtre, de cet esprit de mortification chrétienne, qui nous fasse accepter courageusement les souffrances, et mettre dans votre croix notre plus grande consolatiou et toute notre gloire.

Pater, Ave et *Gloria.*

Panem de cœlo præstitisti eis	Vous leur avez donné le pain du ciel,
Omne delectamentum in se habentem.	Ayant en lui toute délectation,

O Jésus enflammé d'amour pour nous, humblement prosternés à vos pieds, nous vous adorons avec le plus profond respect. Pour réparer les outrages que reçoit journellement votre divin cœur dans le très-saint Sacrement de l'autel, nous nous unissons au cœur de tous ceux qui vous aiment et qui vous rendent leurs plus affectueux remerciements. Nous aimons dans votre cœur sacré ce feu incompréhensible d'amour pour votre Père éternel, et nous vous supplions d'enflammer les nôtres d'une ardente charité envers vous et envers notre prochain.

Pater, Ave et *Gloria.*

O très-aimable Jésus! nous vous supplions enfin, par l'aménité de votre divin Cœur, de convertir les pécheurs, de consoler les affigés, de secourir les agonisants et de soulager les âmes du purgatoire. Unissez nos cœurs par les liens d'une véritable paix et d'une charité sincère; délivrez-nous d'une mort imprévue et accordez-nous qu'elle soit sainte et paisible.

℣. Cor Jesu flagrans amore nostri.

℟. Inflamma cor nostrum amore tui.

℣. Cœur de Jésus, brûlant d'amour pour nous,

℟. Enflammez notre cœur d'amonr pour vous.

OREMUS.

Concede quæsumus, omnipotens Deus, ut qui in Sanctissimo dilecti Filii tui Corde gloriantes, præcipua in nos charitatis ejus beneficia recolimus; eorum pariter et actu delectemur, et fructu. Per eumdem Christum, etc.

PRIONS.

Faties, nous vous en supplions, Dieu tout-puissant, que nous, qui glorifions le très-sacré Cœur de votre très-cher fils, et nous appliquons les principaux bienfaits de charité, que nous jouissions également de leur vertu et de leur fruit. Par le même Jésus-Christ, etc.

O divin Cœur de mon Jésus, je vous adore avec toutes les puissances de mon âme. Je vous consacre pour toujours mes pensées, mes paroles, mes actions et tout moi-même. J'ai l'intention de vous adorer, de vous aimer et de vous glorifier autant que cela m'est possible, comme vous adorez, aimez et glorifiez le Père éternel. Soyez, je vous en supplie, le réparateur de mes manquements, le protecteur de ma vie, mon refuge et mon asile à l'heure de la mort. Accordez moi par les souffrances et par l'amertume dont vous avez été abreuvé pendant tout le cours de votre vie mortelle, accordez-moi une véritable contrition de mes péchés, le mépris des choses terrestres, un ardent désir de la gloire éternelle, la confiance dans vos mérites infinis et la persévérance finale dans votre sainte grâce.

O Cœur de Jésus! vous êtes tout amour. Je vous offre ces humbles prières pour moi et pour tous ceux qui

s'unissent d'intention avec moi pour vous adorer. Daignez, par votre bonté infinie, les recevoir et les exaucer, surtout en faveur de celui de nous qui terminera le premier sa carrière mortelle. Cœur très-doux de mon Jésus, répandez dans son âme, au moment de son agonie, vos consolations intérieures ; recevez-le dans vos plaies sacrées, purifiez-le de toute souillure dans cette fournaise d'amour, et accordez-lui votre saint paradis, dans lequel il deviendra auprès de vous l'intercesseur pour tous ceux qui resteront encore sur cette terre d'exil. Très-saint Cœur de mon bon Jésus, j'ai l'intention de renouveler et d'offrir ces actes d'adoration et ces prières pour moi, misérable pécheur, et pour tous les associés à votre adoration, à chacun des moments qui s'écouleront jusqu'à ma mort. Je vous recommande, ô mon Jésus, la sainte Église votre épouse chérie et notre mère, les âmes justes, les pauvres pécheurs, les affligés, les agonisants et tous les hommes. Ne permettez pas que le sang versé pour eux devienne inutile. Daignez enfin le recevoir pour le soulagement des âmes du purgatoire, et de celles en particulier qui pratiquèrent pendant leur vie la sainte dévotion de vous adorer.

Cœur aimable de Marie, Cœur le plus pur entre tous les cœurs des créatures, Cœur le plus enflammé d'amour envers celui de Jésus, et Cœur en même temps le plus miséricordieux envers nous pauvres pécheurs, obtenez-nous du Cœur du Rédempteur Jésus toutes les grâces que nous vous demandons. Mère de miséricorde, un seul élan, un seul mouvement de votre Cœur enflammé vers celui de Jésus votre divin Fils peut pleinement nous consoler. Accordez nous donc cette grâce, et ce divin Cœur de Jésus, par l'amour filial qu'il eut et qu'il aura

toujours pour vous, ne manquera certainement pas de nous exaucer. Ainsi soit-il.

300 jours chaque jour.

COURONNE OU CHAPELET DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS.

Deus in adjutorium, etc.

I. O très aimant Jésus, en pensant à votre sacré Cœur, et en le voyant rempli de douleur et de compassion pour les pécheurs, je sens le mien plein de joie et de confiance d'être bien accueilli de vous. Hélas ! que de péchés j'ai commis ! Mais comme Pierre et Madeleine, je les pleure et je les déteste, parce qu'ils vous ont offensé, ô mon souverain Bien. Oh! pardonnez-les-moi tous, je vous le demande par votre divin Cœur; que je meure, oui que je meure avant de vous offenser; et si je vis, que je vive uniquement pour vous aimer.

On récite un *Pater* et cinq *Gloria* pour honorer le divin Cœur, et l'on ajoute :

Doux Cœur de mon Jésus,
Faites que je vous aime de plus en plus.

On termine ainsi chaque dizaine.

II. Je bénis ô mon Jésus, votre très-humble Cœur, et je vous remercie de me l'avoir donné pour modèle, non-seulement avec des vives exhortations de l'imiter, mais encore de m'en avoir, au prix de tant d'humiliations, montré et aplani la voie. Insensé et ingrat que je fus ! Oh ! combien je me suis égaré! Pardonnez-moi. Plus d'orgueil, plus d'ambition ; mais je veux vous suivre avec un cœur humble, au milieu de vos humiliations, et obtenir la paix et le salut. Donnez-m'en vous-même le courage, et je bénirai éternellement votre Cœur.

Un *Pater* et cinq *Gloria.*

Doux cœur, etc.

III. J'admire, ô Jésus, votre Cœur qui a tant souffert ; et je vous remercie de tous les admirables exemples d'invincible patience que vous nous avez donnés. J'en suis désolé ; c'est en vain qu'on m'a reproché mon étrange délicatesse, qui ne veut rien souffrir, pas même la plus petite peine. Ah! mon Jésus, répandez dans mon cœur un amour vif et constant pour les tribulations, les croix, la mortification et la pénitence afin qu'en vous suivant au Calvaire, j'arrive avec vous à la joie du Paradis.

Un *Pater* et cinq *Gloria*.

Doux Cœur, etc.

IV. A la vue de votre Cœur plein de mansuétude, ô bien-aimé Jésus, j'ai en horreur le mien, si différent du vôtre. Oui, une ombre, un geste, une parole de contradiction m'irrite, et je me plains. Ah! pardonnez-moi mes emportements ; donnez-moi la grâce d'imiter à l'avenir, dans toute espèce de contrariétés, votre inaltérable mansuétude, et de jouir ainsi de l'éternelle paix.

Un *Pater* et cinq *Gloria*.

Doux Cœur, etc.

V. Louons, ô mon Jésus, votre Cœur si généreux, vainqueur de la mort et de l'enfer, car il mérite toute louange. Pour moi, je suis plus que jamais confus, en voyant le mien si pusillanime. Quoi! il craint une parole, une injure : mais il n'en sera plus ainsi. Je vous en demande la force et le courage, afin que, combattant et triomphant sur la terre, je triomphe ensuite avec vous au sein des joies du Paradis.

Un *Pater* et cinq *Gloria*.

Doux Cœur, etc.

Recourons à Marie, consacrons-nous à elle, et, pleins de confiance dans son Cœur maternel, disons-lui :

Par les hauts priviléges de votre Cœur plein de douceur, obtenez moi, ô puissante Mère de Dieu, ô Marie ma mère, une dévotion sincère et durable au sacré Cœur de votre Fils Jésus. Oui, que renfermé dans ce cœur avec mes pensées et mes affections, je remplisse tous mes devoirs, et vous serve toujours, ô mon Jésus, avec gaieté de cœur ; mais particulièrement dans cette journée.

℣. Cor Jesu flagrans amore nostri.

℟. Inflamma cor nostrum amore tui.

℣. Cœur de Jésus, brûlant d'amour pour nous.

℟. Enflammez notre cœur de votre amour.

OREMUS.

Illo nos igne, quæsumus, Domine, Spiritus Sanctus inflammet, quem Dominus noster Jesus Christus e penetralibus Cordis sui misit in terram, et voluit vehementer accendi. Qui tecum vivit et regnat in unitate ejusdem Spiritus Sancti Deus per omnia sæcula sæculorum. Amen.

PRIONS.

Nous vous supplions, Seigneur, afin que l'Esprit-Saint nous enflamme de cette flamme, que N. S. Jésus-Christ a envoyée sur la terre du fond des entrailles de son cœur, et dont il a voulu qu'elle fût vivement embrasée. Qui vit et règne avec vous en l'unité du même Saint Esprit, Dieu, en tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

300 jours chaque fois.

L'ANGELUS DOMINI OU LE REGINA COELI.

Cette prière doit être récitée avec un cœur contrit, à genoux et au son de la cloche. Pour gagner l'ind. plén. du mois, il n'est pas nécessaire de la dire trois fois le jour, une seule fois suffit. (100 jours chaque fois).

℣. Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu Sancto.

℣. L'ange du Seigneur a annoncé à Marie, et elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit.

Ave Maria, etc.

Je vous salue, Marie, etc.

℣. Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum Verbum tuum.

℣. Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

Ave Maria, etc.

Je vous salue, Marie, etc.

℣. Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

℣. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

Ave Maria, etc.

Je vous salue, Marie, etc.

Ensuite on peut terminer de la manière suivante :

℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genetrix.

℣. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde : ut qui Angelo nuntiante Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per Passionem ejus et Crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

PRIONS.

Répandez, s'il vous plaît, Seigneur, votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu par la voix de l'Ange l'Incarnation de Jésus-Christ votre Fils, nous arrivions, par sa Passion et sa Croix, à la gloire de sa Résurrection; Par le même Jésus-Christ notre Seigneur.

℟. Amen.

Regina cœli, lætare alleluia,

Quia quem meruisti portare, alleluia,

Resurrexit sicut dixit, alleluia.

Ora pro nobis Deum, alleluia.

℣. Gaude, et lætare, Virgo Maria, alleluia.

℟. Quia surrexit Dominus vere, alleluia.

OREMUS.

Deus, qui per Resurrectionem Filii tuii Domini nostri Jesu Christi mundum lætificare dignatus es : præsta, quæsumus; ut per ejus Genitricem Virginem Mariam perpetuæ capiamus gaudia vitæ. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

Reine du Ciel, réjouissez-vous, alleluia.

Parce que celui que vous avez mérité de porter dans votre sein, alleluia.

Est ressuscité comme il l'a dit, alleluia.

Priez Dieu pour nous, alleluia.

℣. Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, ô Vierge Marie, alleluia.

℟. Parce que le Seigneur est vraiment ressuscité, alleluia.

PRIONS.

O Dieu, qui avez daigné réjouir le monde par la résurrection de votre fils, notre Seigneur Jésus-Christ, faites, nous vous en supplions, que, par la Vierge Marie, sa mère, nous goûtions un jour les joies de la vie éternelle. Par le même J.-C. N. S.

Ainsi soit-il.

Pendant tout le temps pascal, on remplace l'*Angelus* par le *Regina Cœli*, avec le verset et l'oraison propres; et on le récite toujours debout. Ceux qui ne savent pas le *Regina Cœli* par cœur, peuvent, sans perdre les Indulgences, continuer à dire l'*Angelus*. (Décision de

Benoît XIV, du 20 avril 1742.) Le même Pontife déclara aussi que, pendant l'année, l'*Angelus* se dirait debout depuis le samedi soir de chaque semaine jusqu'au dimanche soir inclusivement.

Les religieux, religieuses et autres personnes vivant en communauté, et qui, au moment où la cloche sonne l'*Angelus*, sont occupées à quelque exercice de leur règle, peuvent le dire aussitôt après, sans préjudice de l'Indulgence. (Concession de Bénoît XIII. — Rescrit du 5 décembre 1727

Pour les fidèles qui se trouveraient dans un lieu où l'on ne sonnerait pas l'*Angelus*, ils peuvent gagner l'Indulgence en le disant aux heures où l'on est accoutumé à le sonner, ou à peu près, selon la diversité des saisons. (Pie VI. — Rescrit du 18 mars 1781.)

On est libre, pour l'*Angelus*, d'ajouter ou non le verset *Ora pro nobis...*, et l'oraison *Gratiam tuam, etc.* Mais le verset *Gaude et lætare...*, et l'oraison *Deus qui per Resurrectionem...*, font partie intégrante du *Regina Cœli.*

LE SALVE REGINA ET LE SUB TUUM PRÆSIDIUM.

Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo, et spes nostra, salve. At te clamamus, exsules filii Hevæ, ad te suspiramus, gementes, et flentes in hac lacrymarum valle. Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes

Salut, Reine, mere de miséricorde; notre vie, notre joie et notre espérance, salut. Enfants d'Eve, du sein de l'exil, nous crions vers vous. Vers vous nous soupirons, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes. O notre avocate! tournez vers nous vos regards miséricordieux. Et,

oculos ad nos converte. Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exsilium ostende, o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

℣. Benedictus Deus in sanctis suis.

℟. Amen.

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix; nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus nostris, sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

après eet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles. O bonne, ô tendre, ô douce Vierge Marie!

℣. Rendez-moi digne de vous louer, Vierge sainte.

℟. Donnez-moi la force contre vos ennemis.

℣. Que Dieu soit béni dans ses saints.

℟. Ainsi soit-il.

Nous venons nous refugier sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu! ne rejetez pas les prières que nous vous adressons dans nos besoins; mais délivrez-nous toujours de tous les dangers, ô Vierge pleine de gloire et de bénédiction!

Les ℣. *Dignare*, etc. comme plus haut.

En disant ces prières, on devra avoir l'intention de réparer par là, en quelque manière, les injures faites à l'honneur de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, et des Saints, comme aussi de défendre et d'accroître le culte et la vénération envers leurs saintes images.

On dit le *Salve Regina* le matin, et le *sub tuum* le soir. 100 jours chaque jour. 7 ans et 7 q. les dimanches.

PSAUMES EN L'HONNEUR DU St NOM DE MARIE.

M. *Ant.* Mariæ Nomen. *Cant. B. V. M. Luc.* 1.

Magnificat * anima mea Dominum,

Et exsultavit spiritus meus * in Deo salutari meo,

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; * ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est, * et sanctum Nomen ejus.

Et misericordia ejus a progenie in progenies* timentibus eum.

Fecit potentiam in brachio suo: * dispersit snperbos mente cordis sui.

Deposuit potentes de sede, * et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis, * et divites dimisit inanes.

Suscepit Israel pue-

M. *Ant.* Le Nom de Marie.

Mon âme glorifie le Seigneur.

Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

Parce qu'il a regardé la bassésse de sa servante, et désormais je serai appelée bienheureuse dans la suite de tous les âges.

Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint.

Sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

Il a déployé la force de son bras; il a renversé les superbes, en dissipant les desseins de leur cœur.

Il a arraché les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits.

Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étaient riches.

Il a pris en sa protection

rum suum, * recordatus misericordiæ suæ.

Israël son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde.

Sicut locutus est ad patres nostros, * Abraham, et semini ejus in sæcula.

Selon les promesses qu'il a faites à nos pères, à Abraham et à sa race pour jamais.

Gloria Patri, etc.

Gloire au Père, etc.

Ant. Mariæ Nomen cunctas illustrat Ecclesias, cui fecit magna qui potens est, et sanctum Nomen ejus.

Ant. Le Nom de Marie illustre toutes les églises : car celui qui est jouissant a fait des merveilles en elle, et son Nom est sacré.

Ant. A solis ortu.

Ant. Du lever.

A. PSAUME 119.

Ad Dominum, cum tribularer, clamavi : * et exaudivit me.

J'ai crié au Seigneur dans mon extrême affliction, et il m'a exaucé.

Domine, libera animam meam a labiis iniquis, * et a lingua dolosa.

Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes, et de la langue trompeuse.

Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi * ad linguam dolosam ?

Que te donnera-t-on, et quelle récompense te rendra-t-on, pour ta langue trompeuse?

Sagittæ potentis acutæ, * cum carbonibus desolatoriis.

Sinon que tu verras tomber sur toi des flèches aiguës tirées par un bras puissant, accompagnées de charbons ardents et consumants?

Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus

Hélas! que mon exil est long! Je vis ici parmi les habitants

est ! habitavi cum habitantibus Cedar : * multum incola fuit anima mea.

de Cédar, et il y a longtemps que mon âme est étrangère.

Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus :* cum loquebar illis, impugnabant me gratis.

Je gardais un esprit de paix avec ceux qui haïssent la paix : et lorsque je parlais à eux, ils me persécutaient sans aucun sujet.

Gloria Patri, etc.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. A solis ortu usque ad occasum laudabile Nomen Domini, et Mariæ Matris ejus.

Ant. Du lever au couchant du soleil, le Nom du Seigneur et celui de Marie, sa Mère, sont dignes de louanges.

Ant. Refugium est.

Ant. C'est un refuge.

R. PSAUME 118.

Retribue servo tuo, vivifica me ; * et custodiam sermones tuos.

Répandez vos grâces sur votre serviteur: faites que je vive, et que je garde vos commandements.

Revela oculos meos, * et considerabo mirabilia de lege tua.

Otez le voile qui couvre mes yeux, afin qne je contemple les merveilles de votre loi.

Incola ego sum in terra, * non abscondas a me mandata tua.

Je suis sur la terre comme un voyageur et un étranger: ne me cachez pas la connaissance de votre loi.

Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas * in omni tempore.

Mon âme est toute languissante du désir dont elle brûle sans cesse pour vos ordonnances.

Increpasti superbos : * maledicti qui declinant a mandatis tuis.

Vous châtiez les superbes : ceux qui se détournent de vos commandemens sont l'objet de vos malédictions.

Aufer a me opprobrium et contemptum, * quia testimonia tua exquisivi.

Eloignez de moi l'opprobre et le mépris, puisque je cherche à m'instruire de votre loi.

Etenim sederunt principes, et adversum me loquebantur : * servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.

Je suis l'objet de la raillerie des princes et des grands : mais votre serviteur ne s'occupe que de vos préceptes.

Nam et testimonia tua meditatio mea est : * et consilium meum justificationes tuæ.

Car vos ordonnances sont le sujet de mes méditations, et vos préceptes sont mon conseil.

Adhæsit pavimento anima mea : * vivifica me secundum verbum tuum.

Mon âme est comme attachée à la terre : redonnez-moi la vie selon votre promesse.

Vias meas enuntiavi, et exaudisti me : * doce me justificationes tuas.

Je vous ai toujours consulté sur mes entreprises, et vous m'avez fait entendre votre volonté : ne refusez pas maintenant de m'instruire encore de vos ordonnances.

Viam justificationum tuarum instrue me, * et exercebor in mirabilibus tuis.

Apprenez-moi à vivre selon vos préceptes, et je méditerai sur les merveilles de votre loi.

Dormitavit anima mea præ tædio : * confirma me in verbis tuis.

Mon âme est tombée dans la langueur et l'ennui : fortifiez-moi selon votre promesse.

Viam iniquitatis amove a me, * et de lege tua miserere mei.

Détournez-moi du chemin de l'iniquité, et donnez-moi, par un effet de votre miséricorde, la connaissance de votre loi.

Viam veritatis elegi :* judicia tua non sum oblitus.

J'ai choisi la voie de la vérité, et je n'ai point oublié vos jugemens.

Adhæsi testimoniis tuis, Domine : * noli me confundere.

Je me suis attaché à vos commandemens, Seigneur : ne me laissez pas tomber dans la confusion.

Viam mandatorum tuorum cucurri, * cum dilatasti cor meum.

Lorsque vous aurez dilaté mon cœur, je courrai avec joie dans la voie de vos préceptes.

Gloria Patri, etc.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Refugium est in tribulationibus Mariæ Nomen omnibus illud invocantibus.

Ant. Dans les tribulations, c'est un refuge que le Nom de Marie pour tous ceux qui l'invoque.

Ant. In universa terra.

Ant. Dans tout l'univers.

I. PSAUME 125.

In convertendo Dominus captivitatem Sion, * facti sumus sicut consolati.

Lorsque le Seigneur tira Sion de captivité, ce fut pour nous une grande consolation.

Tunc repletum est gaudio os nostrum, * et lingua nostra exsultatione.

Alors notre bouche poussa des cris de joie, et notre langue chanta des cantiques d'allégresse.

Tunc dicent inter gen-

On dira donc parmi les na-

tes : * Magnificavit Dominus facere cum eis.

Magnificavit Dominus facere nobiscum ; * facti sumus lætantes.

Converte, Domine, captivitatem nostram, * sicut torrens in Austro.

Qui seminant in lacrymis, * in exsultatione metent.

Euntes ibant, et flebant, * mittentes semina sua.

Venientes autem venient cum exsultatione * portantes manipulos suos.

Gloria Patri, etc.

Ant. In universa terra admirabile est Nomen tuum, o Maria.

Ant. Annuntiaverunt.

tions: : Le Seigneur a fait de grandes choses pour ce peuple.

Le Seigneur a fait pour nous de grandes choses : nous avons été enivrés de joie.

Seigneur, rompez nos fers, comme le vent du midi brise les glaces des torrents.

Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie.

Ils allaient et pleuraient en jetant leur semence.

Mais ils reviendront avec joie, portant leurs gerbes dans leurs mains.

Gloire soit au Père, etc.

Ant. Dans tout l'univers votre nom est admirable, ô Marie.

Ant. Les cieux ont annoncé.

A. PSAUME 122.

Ad te levavi oculos meos, * qui habitas in cœlis.

Ecce sicut oculi servorum * in manibus dominorum suorum.

J'ai élevé mes yeux vers vous, ô Dieu, qui habitez dans les cieux !

Comme les yeux des serviteurs sont fixés sur la main de leurs maîtres.

Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ; * ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri.

Et comme les yeux de la servante sont sur la main de sa maîtresse, ainsi nous tenons nos yeux sur le Seignenr notre Dieu, jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.

Miserere nostri, Domine, miserere nostri, * quia multum repleti sumus despectione.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous : nous sommes étrangement accablés de mépris.

Quia multum repleta est anima nostra * opprobrium abundantibus, et despectio superbis.

Notre âme est étrangement accablée, elle est devenue un sujet de raillerie aux riches, et de mépris aux superbes.

Gloria Patri, etc.

Gloire au Père, etc.

Ant. Annuntiaverunt cœli Nomen Mariæ, et viderunt omnes populi gloriam ejus.

Ant. Les cieux ont annoncé le nom de Marie, et tous les peuples eu ont vu la gloire.

℣. Sit Nomen Virginis Mariæ, benedictum.

℣. Que le nom de la Sainte Vierge Marie soit béni.

℟. Ex hoc nunc, et usque in sæculum.

℟. Dès ce moment, aujourd'hui, et jusque dans tous les siècles.

OREMUS.

PRIONS.

Concede, quæsumus, omnipotens Deus, ut fideles tui, qui sub sanctissimæ Virginis Mariæ Nomine et protectione lætantur, ejus pia inter-

Accordez, nous vous en prions, Dieu tout-puissant, à vos fidèles, qui se réjouissent sous le nom et la protection de la Très-Sainte Vierge Marie, d'être délivrés, par sa miséri-

cessione a cunctis malis liberentur in terris, et ad gaudia æterna pervenire mereantur in cœlis. Per Dominum, etc.

cordieuse intercession, de tous les maux sur la terre, et de parvenir aux joies éternelles dans les cieux. Par notre, etc.

7 ans et 7 quarantaines chaque fois.

PRIÈRE JACULATOIRE.

Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge.
300 jours chaque fois.

SEMAINE A MARIE, PAR S[t] ALPHONSE DE LIGUORI.

PRIÈRE POUR LE DIMANCHE.

Voilà, ô Mère de Dieu, prosterné à vos pieds, un misérable pécheur, qui a recours à vous, et qui met en vous sa confiance. Je ne mérite même pas un de vos regards; mais je sais qu'en voyant votre Fils mort pour sauver les pécheurs, vous avez un désir extrême de les secourir. O Mère de miséricorde, considérez mes misères, et ayez compassion de moi. Je vous entends appeler par tous, le refuge des pécheurs, l'espérance des désespérés, le soutien des abandonnés : vous êtes donc mon refuge, mon espérance, mon soutien. C'est vous qui, par votre intercession, devez me sauver. Secourez-moi pour l'amour de Jésus-Christ. Tendez la main à un malheureux qui est tombé, et qui se recommande à vous. Je le sais, vous trouvez votre bonheur à secourir les pécheurs quand vous le pouvez ; aidez-moi donc maintenant, puisque c'est dans votre pouvoir. Par mes péchés, j'ai perdu la grâce de Dieu et mon âme. A présent je me mets

entre vos mains dites-moi ce que je dois faire pour retourner dans la grâce de mon Seigneur, et je le ferai sans retard. C'est lui qui m'envoie vers vous pour que vous me secouriez ; il veut que je recoure à votre miséricorde, afin que je me sauve, non-seulement par les mérites de votre Fils, mais encore par vos prières. J'ai donc recours à vous. Priez Jésus pour moi. Faites que je connaisse le bien que vous savez faire à quiconque met sa confiance en vous : c'est mon espérance. Amen.

Ensuite on récitera trois *Ave Maria* à la bienheureuse Vierge, pour la dédommager en quelque manière de tant de blasphèmes qu'on vomit contre elle.

PRIÈRES POUR LE LUNDI.

O Reine du ciel! très-sainte Vierge Marie, j'ai été pendant un temps esclave du démon : maintenant je veux être pour toujours votre serviteur, et je m'offre pour vous honorer et vous servir toute ma vie. Acceptez-moi donc en cette qualité : ah! ne me rejetez pas comme je le mérite. J'ai mis en vous, ô ma Mère, toutes mes espérances. Je remercie et bénis Dieu de ce que, par sa miséricorde, il m'a donné cette confiance en vous. Il est vrai que par le passé je suis malheureusement tombé dans le péché ; mais j'espère, par les mérites de Jésus-Christ et par vos prières, avoir déjà obtenu mon pardon. Cela cependant ne suffit pas, ô ma Mère ; une pensée m'afflige, c'est que je puis de nouveau perdre la grâce de Dieu. Les périls sont continuels, les ennemis ne dorment jamais, et de nouvelles tentations m'assailliront. Ah! protégez-moi donc, ô ma Reine, et secourez-moi dans les assauts que va me livrer l'enfer. Ne permettez pas que je commette de nouveau le péché, et que j'offense encore

votre divin Fils Jésus. Non, que je n'ai pas le malheur de perdre mon âme, le paradis et mon Dieu. Je vous demande cette grâce, ô Marie, et ne me refusez pas votre intercession. C'est ce que j'espère. Amen.

Trois *Avc Maria*, comme plus haut.

PRIÈRE POUR LE MARDI.

O très-sainte Vierge Marie, Mère de bonté et de miséricorde, quand je considère mes péchés, et que je pense au moment de ma mort, je tremble et je frémis. O Mère pleine de douceur, mes espérances sont dans le sang de Jésus-Christ et dans votre intercession. O consolatrice des affligés, ne m'abandonnez pas alors ; ne manquez pas de me consoler dans cette tribulation suprême. Si présentement je suis tourmenté par le remords des péchés commis, l'incertitude du pardon, le péril de retomber, et la rigueur de la divine justice, que deviendrai-je alors? Ah! ma Reine, obtenez-moi, avant ma mort, une vive douleur de mes péchés, un véritable amendement, et une grande fidélité à Dieu pendant tout le reste de ma vie. Et quand ensuite arrivera le moment de ma mort, ô Marie, mon espérance, secouiez-moi au milieu des terribles angoisses où je me trouverai. Donnez-moi la force de ne pas désespérer à la vue de mes fautes, que le démon ne manquera pas de me mettre devant mes yeux. Obtenez-moi la grâce de vous invoquer alors plus souvent, afin que j'expire avec votre doux nom et celui de votre divin Fils sur les lèvres. Cette grâce, vous l'avez faite à tant d'âmes qui vous furent dévotes ; je la veux aussi pour moi, et je l'espère. Amen.

Trois *Ave Maria*, comme plus haut.

PRIÈRE POUR LE MERCREDI.

O très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, combien de fois, par mes péchés, n'ai-je pas mérité l'enfer? Peut-être la sentence eût-elle été exécutée lors de mon premier péché, si, pleine de compassion, vous n'eussiez arrêté la divine justice. Puis, triomphant de la dureté de mon cœur, vous me portâtes à avoir confiance en vous. Hélas! dans combien d'autres fautes ne serais-je pas tombé dans la suite, au milieu des périls où je me suis trouvé, si vous, pleine d'amour, ne m'en aviez préservé par les grâces que vous m'avez obtenues? Ah! ma Reine, à quoi me serviront votre miséricorde et vos faveurs, si je me damne? Oui, si pendant un temps je ne vous ai pas aimé, à présent je vous aime, après Dieu, au-dessus de toutes choses. Non, ne permettez pas que je m'éloigne de vous et de Dieu, qui m'a fait par votre moyen, tant de miséricordes. O ma très-aimable Reine, ne permettez pas que je vous haïsse et que je vous maudisse en enfer, pendant toute l'éternité. Pourrez-vous voir se damner un de vos serviteurs qui vous aime? O Marie parlez Est-ce que je me damnerai? Je me damnerai, si je vous abandonne. Mais qui aura le cœur de vous abandonner? Qui pourra oublier l'amour que vous lui portez? Non, il ne se perdra point celui qui se recommande sincèrement à vous, celui qui a recours à vos bontés. O ma Mère? ne m'abandonnez point à moi-même, autrement je me perdrai: faites que je recoure toujours à vos bontés. Préservez-moi, ô mon espérance, préservez-moi de l'enfer, et d'abord du péché, qui seul peut y conduire. Amen.

Trois *Ave Maria*, comme plus haut.

PRIÈRE POUR LE JEUDI.

O Reine du Ciel, vous êtes assise au-dessus de tous les chœurs des Anges, la plus près de Dieu. Du fond de cette vallée de larmes, quoique misérable pécheur, je vous bénis et je vous prie de jeter sur moi un regard de compassion. Voyez, ô Marie en combien d'occasions je me trouve, et me trouverai pendant ma vie sur cette terre, de perdre mon âme, le Paradis et mon Dieu. J'ai mis en vous, ô ma Reine, toutes mes espérances. Je vous aime, et je soupire après le moment de vous voir et de vous louer en Paradis. Ah! Marie, quand donc me verrai-je à vos pieds, heureux d'être assuré de mon salut? Quand baiserai-je cette main qui a répandu sur moi tant de grâces? Il est vrai, ô ma mère, que j'ai été bien ingrat pendant ma vie : mais si j'ai le bonheur d'aller au ciel, je vous y aimerai sans cesse pendant toute l'éternité, et je compenserai mon ingratitude en vous bénissant et en vous remerciant à jamais. Je remercie Dieu, qui me donne une telle confiance dans le sang de Jésus-Christ, et dans votre puissante intercession. C'est ainsi qu'ont espéré vos véritables serviteurs, et personne n'a été trompé. Non, je ne le serai point moi-même. O Marie, priez votre Fils Jésus comme je le prie moi-même, de confirmer par les mérites de sa Passion, et d'accroître toujours de plus en plus, mes espérances. Amen.

Trois *Ave Maria,* comme plus haut.

PRIÈRE POUR LE VENDREDI.

O Marie vous êtes la créature la plus noble, la plus sublime, la plus pure, la plus belle, la plus sainte de toutes les créatures. Oh ! puissent tous les hommes vous connaître, ô ma Reine, et vous aimer comme vuos le

méritez. Ce qui me console, c'est que tant de bienheureux dans le ciel, et tant de justes sur la terre, sont embrasés d'amour à la vue de votre bonté et de vos perfections. Ce qui me réjouit, c'est que Dieu même vous aime plus que tous les hommes ensemble et que toute la cour céleste. O mon aimable Reine, quoique pauvre pécheur, je vous aime trop peu. Je désire un amour plus grand et plus tendre envers vous, et cet amour, vous devez me l'obtenir vous-même; car vous aimer, c'est un signe de prédestination, et une grâce que Dieu accorde à ceux qui se sauvent. Puis je vois ô ma mère, combien j'ai d'obligations à votre Fils : je vois qu'il mérite un amour infini. Pour vous, vous n'avez pas d'autre désir que celui de le voir aimé. Que je l'aime donc de tout mon cœur, ce divin Jésus. C'est la grâce que je vous prie de m'obtenir. Oui, obtenez-moi cette grâce, vous qui obtenez de Dieu tout ce que vous voulez. Je ne cherche point les biens de la terre, les honneurs, les richesses; je ne cherche que ce que désire le plus votre cœur, l'amour seul de mon Dieu. Serait-il possible, que vous ne voulussiez pas m'aider à accomplir un désir qui vous est si agréable? Mais déjà vous m'aidez, déjà vous priez pour moi. Priez, priez, ô Marie, et ne cessez jamais de prier jusqu'au moment où je serai en Paradis, sûr à jamais de posséder et d'aimer Dieu avec vous, ô ma Mère chérie. Amen.

Trois *Ave Maria*, comme plus haut.

PRIÈRE POUR LE SAMEDI.

Je vois, ô ma très-sainte Mère, les grâces que vous m'avez obtenues, et je vois mon ingratitude envers vous. L'ingrat n'est plus digne de bienfaits; mais je ne veux point pour cela me défier de votre miséricorde. O ma

puissante avocate, ayez pitié de moi. Vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces que Dieu nous accorde, à nous misérables pécheurs. S'il vous a rendue si puissante, si riche et si compatissante, c'est afin que vous nous secouriez. Je veux me sauver. Je remets mon salut entre vos mains et je vous confie le soin de mon âme. Je veux être inscrit parmi vos serviteurs les plus dévoués. Ah! ne m'en empêchez pas. Vous allez à la recherche des malheureux pour les secourir: n'abandonnez donc point un misérable pécheur qui a recours à vous. Parlez en ma faveur. Votre Fils fait tout ce que vous lui demandez. Prenez-moi sous votre protection, et cela me suffit; car si vous me protégez, je ne crains rien; ni mes péchés, parce que vous m'en obtiendrez, je l'espère, le pardon de mon Dieu; ni les démons, parce que vous êtes plus puissante que tout l'enfer; ni Jésus mon juge, parce qu'à votre prière il s'apaisera. Protégez-moi donc, ô ma mère, et obtenez-moi le pardon de mes péchés, l'amour de Jésus, la sainte persévérance, une bonne mort, et enfin le Paradis. Il est vrai que je ne mérite point ces grâces, mais si vous les demandez pour moi au Seigneur, je les obtiendrai. Priez donc Jésus pour moi, ma confiance est en vous, ô ma Reine. Je me repose et vis dans cette espérance, et je veux mourir avec elle. Amen.

Trois *Ave Maria*, comme plus haut, et ensuite les litanies du samedi.

300 jours chaque jour.

PRIÈRE DU MERCREDI DE LA SEMAINE A MARIE.

O très-sainte Vierge Marie. Mère de Dieu, combien de fois par mes péchés, etc. Voyez la prière du mercredi page 194.

On ajoute à la fin 3 *Salve Regina*. 300 jours chaque jour.

TROIS PRIÈRES AVEC TROIS *AVE MARIA.*

En l'honneur de la Bienheureuse Vierge, pour obtenir sa protection dans l'exercice des saintes vertus, et particulièrement de la chasteté.

I. Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très-sainte, plus que tous les Anges et tous les Saints du Paradis, comme la Fille du Père éternel, et je vous consacre mon âme avec toutes ses puissances. *Ave Maria.*

II. Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très-sainte, plus que tous les Anges et tous les Saints du Paradis, comme Mère du Fils unique, et je vous consacre mon corps avec tous ses sens, *Ave Maria.*

III. Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très-sainte, plus que tous les Anges et tous les Saints du Paradis, comme l'Épouse chérie du divin esprit : je vous consacre mon cœur avec toutes ses affections, et je vous prie de m'obtenir de la très-sainte Trinité toutes les grâces nécessaires à mon salut. *Ave Maria.*

100 jours d'indulgence, chaque fois.

PRIÈRE A N.-D. DE LA PAIX.

Je vous salue, auguste Reine de la paix, très-sainte Mère de Dieu. Par le sacré Cœur de Jésus votre Fils, Prince de la paix, faites que sa colère s'apaise, et qu'il règne pacifiquement sur nous. Souvenez-vous, ô très-compatissante Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire que celui qui a eu recours à votre protection ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, j'ai recours à vous. Ne rejetez point, ô Mère du Verbe, mes prières; mais daignez les écouter et les exaucer, ô clémente, ô pieuse, ô douce Vierge Marie !

Cette prière doit être dite au moins une fois le jour.

300 jours d'indulgence.

MEMORARE DE LA SAINTE VIERGE.

Souvenez-vous, ô très-douce Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre intercession, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges et ma tendre Mère, je cours me réfugier auprès de vous, et, gémissant sous le poids de mes fautes, je me prosterne à vos pieds. Veuillez, ô Mère du Verbe, ne point mépriser mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer. Ainsi soit il. 300 jours chaque fois.

PRIÈRE : *O ma Souveraine, etc.*

O ma Souveraine, ô ma Mère! je m'offre tout à vous; et, pour vous prouver mon dévoûment, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère! gardez-moi, défendez-moi, comme votre bien et votre propriété.

Cette prière doit être récitée le matin et le soir, avec un cœur contrit; on récite d'abord un *Ave Maria* et ensuite la prière. 100 jours chaque jour.

PETIT CHAPELET AU COEUR IMMACULÉ DE MARIE.

℣. Deus, in adjutorium meum intende.	℣. O Dieu, venez à mon aide.
℟. Domine, ad adjuvandum me festina.	℟. Seigneur, hâtez-vous de me secourir.
℣. Gloria Patri, etc.	℣. Gloire au Père, etc.
℟. Sicut erat in principio, etc.	℟. Comme dès le commencement, etc.

I. Vierge Immaculée, conçue sans péché, vous dirigeâtes tous les mouvements de votre Cœur sans tache vers Dieu, qui fut toujours l'objet de votre amour, et vous fûtes toujours vous-même soumise à sa divine volonté: obtenez-moi la grâce de détester le péché de tout mon cœur, et d'apprendre de vous à vivre résigné à la volonté du Seigneur.

Un *Pater* et sept *Ave*.

O Cœur transpercé de douleur,
Enflammez vous-même mon cœur.

II. J'admire ô Marie, la profonde humilité qui troubla votre Cœur béni, à la nouvelle que vous donna l'archange Gabriel d'avoir été choisie pour la Mère du Fils du Tout-Puissant, protestant alors d'être sa très-humble servante Confus à la vue de mon orgueil, je vous demande la grâce d'avoir un cœur humble et contrit, afin que, connaissant ma misère, je puisse arriver à la possession de la gloire qui est promise à ceux qui sont véritablement humbles de cœur.

Un *Pater*, etc. *O Cœur*, etc.

III. O très-doux Cœur de Marie, précieux trésor dans lequel la Vierge bénie conservait les paroles qu'elle entendait, en réfléchissant aux sublimes mystères que lui apprenait son Fils Jésus, et en vivant uniquement pour Dieu. Oh! combien je suis confus de voir mon cœur aussi froid! Ah! Mère chérie, faites qu'en méditant dans mon cœur la sainte loi de Dieu, je cherche à vous imiter par la pratique fervente des vertus chrétiennes.

Un *Pater*, etc. *O Cœur*, etc.

IV. O glorieuse Reine des Martyrs, votre Cœur sacré fut cruellement transpercé dans la Passion de votre Fils, par ce glaive que lui prédit le saint vieillard Siméon. Obtenez à mon cœur une véritable constance et une sainte

patience, pour supporter les tribulations et les adversités de cette misérable vie, crucifier ma chair avec ses convoitises, et suivre la mortification de la croix, dont votre Fils me donne l'exemple.

Un *Pater*, etc. *O Cœur*, etc.

V. Rose mystique, ô Marie, votre très-aimable Cœur, brûlant des flammes de la plus vive charité, nous accepta pour enfants au pied de la croix, et vous devîntes aussi notre Mère la plus tendre. Ah! faites-moi éprouver la douceur de votre Cœur maternel, et la grandeur de votre pouvoir auprès de Jésus, dans les périls de ma vie, et particulièrement au moment terrible de ma mort; et de cette manière, mon cœur, toujours uni au vôtre, aimera Jésus à présent et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Un *Pater*, etc. *O Cœur*, etc.

Recourons maintenant au sacré Cœur de Jésus, afin qu'il nous enflamme de son saint amour.

O divin Cœur de mon Jésus, je me consacre à vous : je suis plein de reconnaissance pour tant de bienfaits que j'ai reçus et que je reçois encore de votre infinie charité. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir donné pour Mère votre Mère elle-même, en me recommandant à elle dans la personne du disciple bien-aimé. Ah! faites que mon cœur brûle toujours d'amour pour vous, et qu'il trouve dans votre très-doux Cœur, la paix, le refuge et la félicité. 300 jours chaque jour.

L'HYMNE DE SAINT MICHEL.

Te splendor et virtus
Patris,
Te vita, Jesu, cordium,
Ab ore qui pendent tuo,

O Jésus, qui êtes la gloire et la vertu de votre Père, ainsi que la vie de nos âmes, nous vous louons avec les Anges

Laudamus inter Angelos.

Tibi mille densa millium
Ducum corona militat;
Sed explicat victor Crucem.
Michael salutis Signifer.

Draconis hic dirum caput
In ima pellit tartara,
Ducemque cum rebellibus
Cœlesti ab arce fulminat.

Contra ducem superbiæ.
Sequamur hunc nos Principem,
Ut detur ex Agni throno
Nobis corona gloriæ.

Patri, simulque Filio,
Tibique, Sancte Spiritus,
Sicut fuit, sit jugiter,
Sæculum per omne gloria. Amen.

Ant. Princeps gloriosissime Michael Archangele, esto memor nostri; hic et ubique semper precare pro nobis Filium Dei.

attentifs aux oracles qui sortent de votre bouche.

Pour vous, combattent les bataillons serrés de la milice céleste, mais c'est à Michel, à qui le signe du salut est confié, qu'il appartient de déployer en vainqueur l'étendard de la croix.

C'est lui qui précipite au fond des abîmes le dragon infernal, et lance la foudre du haut du ciel sur le chef de la rébellion, et sur les anges ses complices.

Rangeons-nous sous les étendards du chef de la milice céleste, pour combattre le prince de l'orgueil, afin d'être trouvés dignes de recevoir la couronne de gloire au trône de l'Agneau.

Que toute gloire soit rendue au Père, au Fils, et à vous, Esprit-Saint, comme il a toujours été, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit il.

Ant. Souvenez-vous de nous, glorieux archange Saint Michel. Toujours et partout, priez le Fils de Dieu pour nous.

℣. In conspectu Angelorum psallam Tibi, Deus meus.

℟. Adorabo ad templum sanctum tnum, et confitebor Nomini tuo.

OREMUS.

Deus, qui miro ordine Angelorum ministeria hominumque dispensas, concede propitius, ut a quibus Tibi ministrantibus in cœlo semper assistitur, ab his in terra vita nostra muniatur. Per Dominum nostrum, etc.

℣. O mon Dieu, je chanterai des hymnes en la présence des Anges.

℟. Je vous adorerai dans votre saint temple, et je bénirai votre Nom.

PRIONS.

O Dieu, qui dispensez avec un ordre merveilleux les ministères des Anges et des hommes, accordez-nous, par votre bonté, que nous soyons fortifiés sur la terre pendant notre vie, par l'assistance de ceux qui ne cessent jamais de vous rendre leurs services dans le ciel. Par N. S. J.-C., etc.

200 jours une fois le jour.

CHAPELET ANGÉLIQUE DE St MICHEL ARCHANGE.

D'après une pieuse tradition, l'Archange saint Michel déclara à une personne religieuse qu'il verrait avec plaisir mettre en usage la prière suivante en son honneur et en celui de tous les Anges du ciel, et qu'il récompenserait ceux qui pratiqueront cette dévotion, de faveurs spéciales dans les besoins publics, surtout de l'Église catholique : puis il arriva qu'une Carmélite du monastère de Vetralla, au diocèse de Viterbe, morte en odeur de sainteté l'an 1751, fit ses délices de cette forme de prière, appelée vulgairement Chapelet Angélique. A la demande des religieuses de ce monastère, Sa Sainteté

Pie IX, par un décret de la sacrée Congrégation des Rites du 8 août 1851, accorda les indulgences qui suivent.

Les indulgences indiquées dans le Calendrier perpétuel page 60, et celles qui sont indiquées page 102.

Pour gagner ces indulgences, il faut se servir d'un chapelet particulier : il consiste en neuf *Pater noster* avec trois *Ave Maria* après chaque *Pater noster*, en quatre autres *Pater noster* à la fin, et en la récitation des salutations correspondantes avec l'Antienne et l'Oraison finale, comme ci-après.

Ces chapelets doivent être bénits par le confesseur *Pro tempore* du monastère de Vetralla, ou par les prêtres qui en ont obtenu le pouvoir.

FORMULE POUR CETTE DÉVOTION.

Chaque personne pieuse, ayant d'abord de son mieux fait un acte de véritable contrition, se mettra à genoux devant une image de l'Archange saint Michel, et récitera avec ferveur les salutations suivantes.

℣. Deus, in adjutorium meum intende.	℣. O Dieu, venez à mon aide.
℟. Domine, ad adjuvandum me festina.	℟. Seigneur, hâtez-vous de me secourir.
Gloria Patri, etc.	Gloire au Père, etc.

SALUTATION I.

Un *Pater* et trois *Ave*.

AU PREMIER CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur céleste des Séraphins, que le Seigneur nous rendent dignes d'une parfaite charité. Ainsi soit-il.

SALUTATION II.

Un *Pater* et trois *Ave*.

AU DEUXIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur céleste des Chérubins, que le Seigneur veuille nous faire la grâce d'abandonner la voie du péché, et de courir dans celle de la perfection chrétienne. Ainsi soit-il.

SALUTATION III.

Un *Pater* et trois *Ave*.

AU TROISIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du sacré chœur des Trônes, que le Seigneur répande dans nos cœurs l'esprit d'une véritable et sincère humilité. Ainsi soit-il.

SALUTATION IV.

Un *Pater* et trois *Ave*.

AU QUATRIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur céleste des Dominations, que le Seigneur nous donne la grâce de dominer nos sens, et de corriger nos mauvaises passions. Ainsi soit-il.

SALUTATION V.

Un *Pater* et trois *Ave*.

AU CINQUIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur céleste des Puissances, que le Seigneur daigne protéger nos âmes contre les embûches et les tentations du démon. Ainsi soit il.

SALUTATION VI.

Un *Pater* et trois *Ave.*

AU SIXIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur des admirables Vertus célestes, que le Seigneur ne nous laisse point tomber dans la tentation, mais qu'il nous délivre du mal. Ainsi soit-il.

SALUTATION VII.

Un *Pater* et trois *Ave.*

AU SEPTIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur céleste des Principautés, que Dieu remplisse nos âmes de l'esprit d'une véritable et sincère obéissance. Ainsi soit-il.

SALUTATION VIII.

Un *Pater* et trois *Ave.*

AU HUITIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur céleste des Archanges, que le Seigneur nous accorde le don de la persévérance dans la foi et dans les bonnes œuvres, pour pouvoir arriver à la possession de la gloire du paradis. Ainsi soit-il.

SALUTATION IX.

Un *Pater* et trois *Ave.*

AU NEUVIÈME CHOEUR DES ANGES.

Par l'intercession de saint Michel et du chœur céleste de tous les Anges, que le Seigneur daigne nous accorder d'être gardés par eux pendant cette vie mortelle, pour

être conduits ensuite à la gloire éternelle du ciel. Ainsi soit-il.

On récite à la fin quatre *Pater noster*, le premier à saint Michel, le deuxième à saint Gabriel, le troisième à saint Raphaël, le quatrième à notre Ange Gardien.

On termine cet exercice comme il suit.

Ant. Très-glorieux prince saint Michel, chef et conducteur des armées célestes, dépositaire des âmes, vainqueur des esprits rebelles, serviteur de la maison de Dieu, notre admirable guide après Jésus-Christ; vous, dont la puissance et la vertu sont suprêmes, daignez nous délivrer de tous les maux, nous tous qui recourons à vous avec confiance, et faites, par votre incomparable protection, que, fidèles à notre Dieu, nous avancions chaque jour dans son service.

℣. Priez pour nous, ô bienheureux saint Michel, prince de l'Eglise de Jésus-Christ.

℟. Afin que nous puissions être dignes de ses promesses.

PRIÈRE.

Dieu tout-puissant et éternel, qui par un prodige de bonté et de miséricorde pour le salut commun des hommes, choisîtes pour prince de votre Eglise le très-glorieux Archange saint Michel, rendez-nous dignes, nous vous en prions, d'être délivrés, par sa bienveillante protection, de tous nos ennemis, afin qu'à notre mort aucun d'eux ne vienne nous molester; mais qu'il nous soit donné d'être par lui introduits à la présence de votre puissante et auguste Majesté. Par les mérites de Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

7 ans 7 quar. chaque fois.

PRIÈRE A L'ANGE GARDIEN.

Ange de Dieu, qui êtes mon gardien, la Divine Providence m'a confié à votre sollicitude; éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il.

Cette prière doit être récitée au moins une fois le jour. 100 jours chaque fois.

PSAUMES EN L'HONNEUR DU S[t] NOM DE JOSEPH.

Ant. Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Ant. Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé le Christ.

J. PSAUME 99.

Jubilate Deo omnis terra ; * *servite Domino in lætitia,* comme à la page 144. *Gloria Patri*, etc.

Ant. Joseph Virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Ant. Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé le Christ.

Ant. Joseph de domo David; et Nomen Virginis Maria.

Ant. Joseph était de la maison de David, et le nom de la Vierge était Marie.

O. PSAUME 46.

Omnes gentes, plaudite manibus: * jubilate Deo in voce exultationis.

Peuples, applaudissez tous, et battez des mains : témoignez à Dieu par des cris de joie votre sainte allégresse.

Quoniam Dominus excelsus, terribilis, * Rex magnus super omnem terram.

Car le Seigneur est le Très-Haut, le terrible, le grand roi qui règne sur toute la terre.

Subjecit populos nobis, * et gentes sub pedibus nostris.

Il nous assujettira les peuples, et il abaissera les nations sous nos pieds.

Elegit nobis hæreditatem suam, * speciem Jacob, quam dilexit.

Il nous a choisis pour son héritage, nous enfans de Jacob qu'il a aimés.

Ascendit Deus in jubilo, * et Dominus in voce tubæ.

Dieu s'élève au bruit des acclamations, le Seigneur monte au son des trompettes.

Psallite Deo nostro, psallite; * psallite Regi nostro, psallite.

Chantez, chantez à la gloire de notre Dieu: chantez à la gloire de notre roi.

Quoniam Rex omnis terræ Deus; * psallite sapienter.

Car Dieu est le roi de toute la terre, chantez avec respect et avec attention.

Regnabit Deus super gentes: * Deus sedet super sedem sanctam suam.

Dieu règne sur les nations: Dieu s'est assis sur son trône.

Principes populorum congregati sunt cum Deo Abraham; * quoniam dii fortes terræ vehementer elevati sunt.

Les princes des peuples sont devenus le peuple du Dieu d'Abraham: et c'est là ce qui fait la véritable élévation de ces dieux de la terre.

Gloria Patri, etc.

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph de domo David; et Nomen Virginis Maria.

Ant. Joseph était de la maison de David, et le nom de la Vierge était Marie.

Ant. Joseph Vir ejus cum esset justus, et nollet eam traducere.

Ant. Joseph, son époux, étant un homme juste, ne voulut pas la diffamer.

S. PSAUME 128.

*Sæpe expugnaverunt me a juventute mea; * dicat nunc Israel,* comme à la page 149. *Gloria Patri,* etc.

Ant. Joseph vir ejus cum esset justus, et nollet eam traducere.

Ant. Joseph, son époux, étant un homme juste, ne voulut pas la diffamer.

Ant. Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam.

Ant. Joseph, fils de David, ne craignez point de recevoir Marie, votre épouse.

E. PSAUME 80.

Exultate Deo adjutori nostro; * jubilate Deo Jacob.

Poussez des cris de joie en l'honneur de Dieu notre protecteur : chantez les louanges du Dieu de Jacob.

Sumite psalmum, et date tympanum, * psalterium jucundum cum cithara.

Prenez les instrumens de musique : faites retenir les tymbales, les harpes harmonieuses et les luths.

Buccinate in neomenia tuba, * in insigni die solemnitatis vestræ.

Sonnez de la trompette en ce premier jour du mois, en ce grand jour de votre fête solennelle.

Quia præceptum in Israel est, * et judicium Deo Jacob.

Car c'est un précepte donné à Israel : c'est une ordonnance établie par le Dieu de Jacob.

Testimonium in Joseph posuit illud, cum exiret de terra Ægypti : * linguam quam non noverat, audivit.

Le Seigneur a institué cette fête pour être un monument aux descendants de Joseph, lorsque nos pères sortirent de l'Égypte, où ils entendaient parler une langue qui leur était étrangère.

Divertit ab oneribus dorsum ejus : * manus ejus in cophino servierunt.

Leurs mains avaient été assujetties à de pénibles travaux : mais le Seigneur les avait déchargés des fardeaux sous lesquels ils gémissaient.

In tribulatione invocasti me, et liberavi te : * exaudivi te in abscondito tempestatis ; probavi te apud aquam contradictionis.

Vous m'avez invoqué dans l'affliction, leur dit-il, et je vous ai délivrés : je vous ai exaucés du milieu des tonnerres où j'étais caché, et je vous ai éprouvés aux eaux de contradiction.

Audi populus meus, et contestabor te : * Israel, si audieris me, non erit in te deus recens, neque adorabis deum alienum.

Ecoutez moi, mon peuple, et je vous déclarerai ma volonté. Si vous obéissez à ma voix, ô Israel ! vous n'aurez point parmi vous de nouveaux dieux, vous n'adorerez point des dieux étrangers.

Ego enim sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Ægypti : * dilata os tuum, et implebo illud.

Car c'est moi seul qui suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Egypte : formez des désirs, et je les remplirai.

Et non audivit populus meus vocem meam : * et Israel non intendit mihi.

Mais mon peuple n'a point obéi à ma voix : Israel n'a point voulu m'écouter.

Et dimisi eos secundum desideria cordis eorum : * ibunt in adinventionibus suis.

C'est pourquoi je les ai abandonnés à la dureté de leur cœur ; et ils ont suivi l'égarement de leurs pensées.

Si populus meus au-

Oh ! si mon peuple m'avait

disset me : * Israel si in viis meis ambulasset.

obéi : si Israel eût marché dans mes voies :

Pro nihilo forsitan inimicos eorum humiliassem : * et super tribulantes eos misissem manum meam.

J'aurais en peu de temps humilié ses ennemis, j'aurais appesanti mon bras sur ses persécuteurs.

Inimici Domini mentiti sunt ei : * et erit tempus eorum in sæcula.

Mais les enfans du Seigueur se sont déclarés contre lui, et lui ont manqué de fidélité : aussi leur punition s'etendra à tous les siècles.

Et cibavit eos ex adipe frumenti; * et de petra melle saturavit eos.

Il les avait pourtant nourris de la fleur du plus pur froment : il les avait rassasiés du miel sorti de la pierre.

Gloria Patri, etc.

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam.

Ant. Joseph, fils de David, ne craignez point de recevoir, Marie, votre épouse.

Ant. Joseph, exurgens a somno, fecit sicut præcepit ei Angelus.

Ant. Joseph, s'étant éveillé, fit ce que le Seigneur lui avait ordonné.

PH. PSAUME 86.

Fundamenta ejus in montibus sanctis : * diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob.

Jérusalem est bâtie sur les saintes montagnes : le Seigneur aime plus les portes de Sion que toutes les tentes de Jacob.

Gloriosa dicta sunt de te, * civitas Dei.

Cité de Dieu, l'on publie de vous des choses magnifiques.

Memor ero Rahab, et Babylonis * scientium me.

Je m'y ferai connaître, dit le Seigneur, aux habitans de l'Egypte et de Babylone.

Ecce alienigenæ, et Tyrus, et populus Æthiopum, * hi fuerunt illic.

Les Philistins, les Tyriens et les Ethiopiens viendront m'y rendre leurs hommages.

Numquid Sion dicet: Homo, et homo natus est in ea, * et ipse fundavit eam Altissimus?

Ne dira-t-on pas de Sion qu'elle se remplit sans cesse de nouveaux habitants, et que c'est le Très-Haut qui l'a fondée?

Dominus narrabit in scripturis populorum et principum, * horum, qui fuerunt in ea.

Le Seigneur pourra seul faire le dénombrement des peuples et des princes qui composeront cette cité sainte.

Sicut lætantium omnium * habitatio est in te.

La paix et la joie sont le partage de ceux qui t'appartiennent, ô Sion!

Gloria Patri, etc.

Gloire au Père, etc.

Ant. Joseph exurgens a somno, fecit sicut præcepit ei Angelus.

Ant. Joseph, s'étant éveillé, fit ce que le Seigneur lui avait ordonné.

℣. Constituit eum dominum domus suæ.

℣. Dieu l'a établi le chef de la maison.

℟. Et principem omnis possessionis suæ.

℟. Et le maître de tous ses trésors.

OREMUS.

PRIONS.

Deus, qui ineffabili providentia beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsum eligere dignatus es: præsta, quæsumus; ut quem

O Dieu, qui par une providence ineffable, avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour époux de votre sainte Mère, faites que nous méritions d'avoir pour intercesseur dans

Protectorem veneramur in terris, Intercessorem habere mereamur in cœlis. Qui vivis et regnas, etc.

le ciel celui que nous vénérons sur la terre comme notre protecteur. Vous qui vivez et régnez, etc.

HYMNE.

Dei qui gratiam impotes
Cœlestium dona expetunt,
Josephi Nomen invocent,
Opemque poscant supplices.

Que ceux qui ont besoin de la grâce de Dieu et désirent les dons célestes invoquent le nom de Joseph et réclament humblement son appui auprès de Dieu.

Joseph vocato Nomine,
Deus adest petentibus,
Auget piis justitiam,
Culpamque delet impiis.

Au nom de Joseph, Dieu se montre propice à nos prières; il augmente la justice des justes, il anéantit les fautes des pécheurs.

Joseph piis quærentibus
Dantur beata munera,
Datur palma victoriæ
Agonis in certamine.

Il donne les biens à ceux qui pieusement recherchent l'amitié de Joseph; il leur donne la palme de la victoire au moment de l'agonie.

Amplexus inter Virginis,
Castæque Prolis placido
Vitam sopore deserens,
Morientium fit regula.

S'endormant d'une mort tranquille, entre les bras de la Vierge et du chaste fruit de ses entrailles, Joseph est le modèle des mourants.

Illo nihil potentius,
Cujus parentem nutibus,
Et subditum imperiis
Deum viderunt Æthera.

Personne n'est plus puissant que celui aux ordres, aux moindres volonté duquel les cieux ont vu obéir leur maître.

Illo nihil perfectius,
Qui Sponsus Almæ Virginis
Electus est, Altissimi
Custos, Parensque creditus.

O ter beata, et amplius
Honor sit Tibi, Trinitas,
Pater, Verbumque, et Spiritus,
Sanctoque Joseph Nomini. Amen.

Ant. Adjutor est in tribulationibus, et Protector omnibus beatus Joseph Nomen suum pie invocantibus.

℣. Sit Nomen beati Josephi benedictum.

℟. Ex hoc nunc, et usque in sæculum.

OREMUS.

Deus, qui mirabilis in Sanctis tuis, mirabilior in beato Josepho, Eum cœlestium donorum dispensatorem super familiam tuam constituisti : præsta, quæsumus; ut cujus Nomen devoti veneramur, ejus precibus et meritis adjuti, ad

Personne n'est plus parfait que celui qui fut donné pour Epoux à la Vierge, gardien du Très-Haut, et son père putatif.

O Trinité trois fois et mille fois heureuse, Père, Fils et St Esprit, tout honneur vous est dû. Honneur aussi au saint nom de Joseph. Ainsi soit-il.

Ant. Dans la tribulation, Joseph est le protecteur et l'appui de cenx qui invoquent son nom.

℣. Que le nom du bienheureux Joseph soit béni,

℟. Maintenant et à jamais.

PRIONS.

O Dieu, qui admirable dans vos saints, plus admirable encore dans le bienheureux Joseph, l'avez établi sur votre famille, dispensateur des dons célestes, accordez à tous ceux qui vénèrent son nom d'être aidés par ses prières et ses mérites, afin de parvenir heureusement au port du salut

portum salutis feliciter perveniamus. Per Dominum, etc.

éternel. Par Notre Seigneur Jésus-Christ, etc.

7 ans et 7 quar. chaque fois.

SEPT DOULEURS ET SEPT ALLÉGRESSES DE SAINT JOSEPH.

I. O très-chaste Époux de Marie, glorieux saint Joseph, autant furent terribles la douleur et l'angoisse de votre cœur lorsque vous pensiez devoir vous séparer de votre Épouse sans tache, autant fut vive l'allégresse que vous éprouvâtes quand l'Ange vous révéla le mystère de l'Incarnation.

Nous vous supplions, par cette douleur et cette allégresse, de daigner consoler nos âmes maintenant et dans nos derniers moments, en nous obtenant la grâce de mener une vie sainte et de mourir d'une mort semblable à la vôtre, entre les bras de Jésus et de Marie.

Pater, Ave, Gloria Patri.

II. O très-heureux patriarche, glorieux saint Joseph, qui avez été élevé à l'éminente dignité de père putatif du Verbe fait chair, la douleur que vous éprouvâtes en voyant naître l'Enfant Jésus dans une si grande pauvreté se changea bientôt en une joie céleste, lorsque vous entendîtes les concerts des Anges, et que vous fûtes témoin des glorieux évènements de cette nuit resplendissante.

Nous vous supplions, par cette douleur et cette allégresse, de nous obtenir, après le cours de cette vie, la grâce d'être admis à entendre les sacrés cantiques des Anges, et à jouir de l'éclat de la gloire céleste.

Pater, Ave, Gloria Patri.

III. O modèle parfait de soumission aux lois divines,

glorieux saint Joseph, la vue du sang précieux que le Rédempteur enfant répandit dans sa circoncision, perça votre cœur de douleur; mais l'imposition du nom de Jésus le ranima en vous remplissant de consolation.

Obtenez nous, par cette douleur et cette allégresse, qu'après avoir extirpé tous nos vices pendant la vie, nous puissions mourir avec joie, en invoquant de cœur, et de bouche le très-saint nom de Jésus.

Pater, Ave, Gloria Patri.

IV. O Saint très-fidèle à qui furent communiqués les mystères de notre rédemption, glorieux saint Joseph, si la prophétie de Siméon vous causa une douleur mortelle, en vous apprenant ce que Jésus et Marie devaient souffrir, elle vous remplit en même temps d'un saint contentement, en annonçant que ces souffrances seraient suivies du salut d'une multitude innombrable d'âmes qui ressusciteraient à la vie.

Demandez pour nous, par cette douleur et cette allégresse, que nous soyons du nombre de ceux qui, par les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge Marie, ressusciteront pour la gloire.

Pater, Ave, Gloria Patri.

V. O très-vigilant gardien du Fils de Dieu fait homme, glorieux saint Joseph, combien vous avez souffert pour servir le Fils du Très-Haut et pourvoir à sa subsistance, particulièrement pendant la fuite en Egypte; mais aussi combien vous dûtes jouir d'avoir toujours avec vous le Fils de Dieu, et de voir tomber à son arrivée, les idoles des Egyptiens!

Obtenez-nous, par cette douleur et cette allégresse, qu'en tenant toujours le tyran infernal éloigné de nous, surtout par la fuite des occasions dangereuses, nous méritions de voir tomber de nos cœurs toutes les idoles

des affections terrestres, et qu'entièrement consacrés au service de Jésus et de Marie, nous ne vivons plus que pour eux, et que nous leur offrions avec joie notre dernier soupir.

Pater, Ave, Gloria Patri.

VI. O Ange de la terre, glorieux saint Joseph, qui avez vu avec admiration le Roi du ciel soumis à vos ordres, la consolation que vous éprouvâtes en le ramenant d'Égypte fut troublée par la crainte d'Archélaüs; cependant, rassuré par l'Ange, vous restâtes avec joie à Nazareth, dans la compagnie de Jésus et de Marie.

Obtenez-nous, par cette douleur et cette allégresse, que, dégagés de toutes les craintes qui ne pourraient que nous être nuisibles, nous jouissions de la paix de la conscience, que nous vivions en sécurité dans l'union avec Jésus et Marie, et que ce soit entre leurs mains que nous remettions nos âmes au moment de la mort.

Pater, Ave, Gloria Patri.

VII. O modèle de sainteté, glorieux saint Joseph, qui ayant perdu l'enfant Jésus sans qu'il y eût de votre faute, le cherchâtes pendant trois jours avec une grande douleur, jusqu'au moment où vous éprouvâtes la plus grande joie de votre vie en le retrouvant dans le temple au milieu des Docteurs :

Nous vous supplions du fond du cœur, par cette douleur et cette allégresse de daigner employer votre crédit auprès de Dieu, afin qu'il ne nous arrive jamais de perdre Jésus par le péché mortel; et que si ce malheur extrême nous arrivait, nous le cherchions de nouveau avec la plus profonde douleur, jusqu'à ce que nous le retrouvions favorable, surtout au moment de la mort, pour passer ensuite à jouir de lui dans le ciel, et à bénir avec vous ses divines miséricordes pendant toute l'éternité.

Pater, Ave, Gloria Patri.

Ant. Ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph.

℣. Ora pro nobis, sancte Joseph.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Ant. Jésus commençait sa trentième année lorsqu'on le prenait pour le fils de Joseph.

℣. Priez pour nous, saint Joseph;

℟. Afin que nous soyons faits dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Deus, qui ineffabili providentia beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsum eligere dignatus es : præsta, quæsumus; ut quem Protectorem veneramur in terris, Intercessorem habere mereamur in cœlis. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.

℟. Amen.

100 jours chaque jour.

PRIONS.

O Dieu, qui par une providence ineffable avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre très-sainte Mère, faites, nous vous en supplions, qu'en le vénérant sur la terre comme notre protecteur, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans les cieux : vous qui, étant Dieu, vivez et régnez, etc.

℟. Ainsi soit-il.

TROIS PRIÈRES EN L'HONNEUR DE S[t] STANISLAS.

POUR LA PURETÉ.

O mon très chaste protecteur Stanislas, Ange de pureté, je me réjouis avec vous du don singulier d'innocence virginale qui orna votre cœur sans tache; je vous supplie humblement de m'obtenir la force contre les tentations impures, et de m'inspirer une vigilance con-

tinuelle pour conserver la pureté, vertu la plus glorieuse en elle-même, et la plus agréable à Dieu.

Pater, Ave et *Gloria.*

POUR LA CHARITÉ.

O mon très-aimable protecteur, Stanislas, Séraphin de charité, je me réjouis avec vous de cette flamme ardente d'amour qui conserva toujours votre cœur pur, innocent, élevé et uni à son Dieu, et je vous supplie humblement de m'obtenir un amour de Dieu si grand, qu'il consume toutes mes affections terrestres, et m'enflamme du seul amour de Dieu.

Pater, Ave et *Gloria.*

POUR LA BONNE MORT.

O mon très-compatissant et très-puissant protecteur, Stanislas, Ange de pureté et Séraphin de charité, je me réjouis avec vous de votre bienheureuse mort, occasionnée par le désir de contempler Marie au jour de son Assomption au ciel, et par l'impétuosité de votre amour envers elle. Je remercie Marie, qui voulut exaucer vos vœux, et je vous prie, par votre mort bienheureuse, d'être mon avocat et mon protecteur à ma mort. Oh! employez-vous près de Marie pour m'obtenir une mort sinon heureuse comme la vôtre, du moins tranquille, sous la protection de Marie, mon avocate, et sous la vôtre en particulier, ô mon bien-aimé protecteur.

Pater, Ave et *Gloria.*

300 jours une fois le jour.

PRIÈRE AU COEUR AGONISANT DE JÉSUS.

O clementissime Jesu, amator animarum, obsecro Te per agoniam

O très miséricordieux Jésus, vous qui brûlez d'un si ardent amour pour les âmes, je vous

Cordis Tui Sanctissimi, et per dolores Matris Tuæ Immaculatæ lava in Sanguine Tuo peccatores totius mundi nunc positos in agonia, et hodie morituros. Amen.

en conjure par l'agonie de votre Sacré-Cœur et par les douleurs de votre Mère immaculée, pnrifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre, qui sont maintenant à l'agonie, et qui aujourd'hui même peuvent mourir. Ainsi soit-il.

Cor Jesu in agonia factum, miserere morientium.

Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants.

Cette prière doit être récitée au moins trois fois le jour dans trois temps distincts. 100 jours chaque fois.

LITANIES DE LA BONNE MORT.

Jésus mon Seigneur, Dieu de bonté, Père de miséricordes, je me présente devant vous avec un cœur humilié, contrit et repentant. Je vous recommande ma dernière heure et ce qui doit la suivre.

Quand mes pieds immobiles, m'avertiront que, ma course en ce monde est près de finir :

Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes mains, tremblantes et engourdies, ne pourront plus serrer le crucifix contre mon cœur, et que, malgré moi, elles le laisseront tomber sur mon lit de douleurs :

Miséricordieux, etc.

Quand mes yeux, voilés, et troublés par l'effroi d'une mort imminente, porteront vers vous leurs regards incertains et mourants :

Miséricordieux, etc.

Quand mes lèvres, froides et tremblantes, prononceront pour la dernière fois votre adorable nom :

Miséricordieux, etc.

Quand mes joues, pâles et livides, inspireront aux assistants la compassion et la terreur, et que mes cheveux, baignés des sueurs de la mort, se dressant sur ma tête, annonceront ma fin prochaine :

Miséricordieux, etc.

Quand mes oreilles près de se fermer à jamais aux discours des hommes, s'ouvriront pour entendre votre voix, qui prononcera la sentence irrévocable par laquelle sera fixé mon sort pendant toute l'éternité :

Miséricordieux, etc.

Quand mon imagination, agitée par des fantômes horribles et effrayants, sera plongé dans des tristesses mortelles; que mon esprit, troublé par le souvenir de mes iniquités, et par la crainte de votre justice, luttera contre l'ange des ténèbres, qui voudrait me dérober la vue consolante de vos miséricordes, et me jeter dans le désespoir :

Miséricordieux, etc.

Quand mon faible cœur, oppressé par la douleur de la maladie, sera saisi des horreurs de la mort, et épuisé des efforts qu'il aura faits contre les ennemis de mon salut :

Miséricordieux, etc.

Quand je verserai mes dernières larmes avant d'expirer, recevez-les en sacrifice d'expiation, afin que je meure comme une victime de pénitence, et dans ce terrible moment :

Miséricordieux, etc.

Quand mes parents et mes amis, assemblés autour de moi, s'attendriront sur mon douloureux sort, et vous invoqueront en ma faveur :

Miséricordieux, etc.

Quand j'aurai perdu l'usage de tous les sens, que le monde entier aura disparu pour moi, et que je gémirai

dans les angoisses de la dernière agonie et le travail de la mort :

Miséricordieux, etc.

Quand les derniers soupirs de mon cœur presseront mon âme de sortir de mon corps, acceptez-les comme venant d'une sainte impatience d'aller à vous :

Miséricordieux, etc.

Quand mon âme, sur le bord de mes lèvres, sortira pour toujours de ce monde, et laissera mon corps pâle, glacé et sans vie, acceptez ma mort comme un hommage que je viens rendre à votre Majesté.

Miséricordieux, etc.

Enfin, quand mon âme paraîtra devant vous, et qu'elle verra pour la première fois la splendeur immortelle de votre majesté, ne la rejetez pas de devant votre face, mais daignez me recevoir dans le sein de vos miséricordes, afin que je chante éternellement vos louanges.

Miséricordieux, etc.

PRIÈRE.

O Dieu, qui, en nous condamnant à la mort, nous en avez caché l'heure et le moment, faites que, passant dans la justice et la sainteté tous les jours de ma vie, je puisse mériter de sortir de ce monde dans votre saint amour. Par les mérites de notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec vous, dans l'unité du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

100 jours une fois le jour.

PRIÈRE : PIEUSE INTENTION ET OFFRANDE

DANS LE TEMPS DE TRIBULATIONS.

Respice, Domine sancte Pater, de sanctuario tuo,	Regardez, Seigneur, Père saint de votre sanctuaire, de la

et de excelso cœlorum habitaculo, et vide hanc sacrosanctam Hostiam, quam Tibi offert magnus Pontifex noster sanctus, innocens, dilectus Filius tuus Dominus noster Jesus Christus pro peccatis fratrum suorum, et esto placabilis super multitudinem malitiæ mundi. Ecce vox Sanguinis Fratris nostri Primogeniti Jesu clamat ad Te de Cruce. Exaudi, Domine, placare, Domine; attende, et fac; ne moreris propter temetipsum, Deus noster, quia Nomen tuum invocatum est super domum et civitatem istam, et super universum populum tuum, et fac nobiscum secundum infinitam misericordiam tuam. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen (1).

demeuré élevée des cieux, et voyez cette sainte hostie que vous offre notre Pontife grand, saint, innocent, votre Fils bien-aimé notre Seigneur Jésus-Christ, pour les péchés de ses frères et laissez-vous attendrir sur la multitude des péchés du monde. Voilà que la voix du sang de Jésus-Christ notre frère premier-né crie vers vous de la croix. Exaucez-nous, Seigneur, appaisez-vous, Seigneur, regardez et agissez. Au nom de vous même, ne tardez pas, ô notre Dieu, parce que votre nom a été invoqué sur cette maison et sur cette cité et sur tout votre peuple, et agissez envers nous selon votre infinie miséricorde. Par le même Jésus-Christ, notre Seigneur. Ainsi soit-il.

℣. Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris.

℣. Que vous daigniez nous amener à une vraie pénitence.

(1) Cette prière se trouve aussi à la page 172, avec indication des indulgences accordées à ceux qui la réciteront dans leurs visites au saint Sacrement.

℟. Te rogamus, audi nos.

℣. Ut Domum, Civitatem istam, et universum Populum tuum, Domine, defendere, pacificare, custodire, conservare, et piissima misericordia tua respicere digneris.

℟. Te rogamus, audi nos.

℣. Per sacrosancta humanæ Redemptionis Mysteria.

℟. Cito anticipent nos, Domine, misericordiæ tuæ, et parce populo tuo.

℣. Per merita, et intercessionem Beatissimæ Genitricis tuæ, et omnium Angelorum, atque Sanctorum.

℟. Cito anticipent nos, Domine, misericordiæ tuæ, et parce populo tuo.

℣. Sancta Maria sine labe originali concepta, et omnes Angeli, et Sancti, intercedite pro nobis ad Dominum.

℟. Ut cito anticipent nos misericordiæ Domi-

℟. Nous vous prions, écoutez-nous.

℣. Que vous daigniez, Seigneur, défendre, pacifier, garder, conserver et regarder dans votre très-douce miséricorde, cette maison, cette cité et tout votre peuple.

℟. Nous vous prions, écoutez-nous.

℣. Par les sacrés mystères de la Rédemption du genre humain.

℟. Que vos miséricordes, Seigneur, se hâtent de nous prévenir : épargnez votre peuple.

℣. Par les mérites et l'intercession de votre bienheureuse mère, de tous les Anges et de tous les Saints.

℟. Que vos miséricordes, Seigneur, se hâtent de nous prévenir, épargnez votre peuple.

℣. Sainte Marie, conçue sans la tache originelle, vous tous, Anges et Saints, intercédez pour nous auprès du Seigneur.

℟. Afin que les miséricordes du Seigneur se hâtent de nous

ni, et parcat populo suo; ut omnes cum Ipso gaudere possimus in sæcula sæculorum. Amen.

prévenir et qu'il épargne son peuple : afin que tous nous puissions nous réjouir avec lui dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

OREMUS.

Omnipotens et misericors Deus, fiat semper, et in omnibus, sanctissima voluntas tua secundum infinitam et æternam misericordiam suam. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

PRIONS.

Dieu tout-puissant et miséricordieux, que toujours et en tout se fasse votre très-sainte volonté selon votre miséricorde éternelle et infinie. Par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

PIEUSE INTENTION ET OFFRANDE.

Père Éternel, je m'unis à toute la cour céleste et aux très-saints Cœurs de Jésus et de Marie : mon désir serait de vous avoir offert de toute éternité, et mon désir est de vous offrir pendant l'éternité toute entière, le Sang précieux de Jésus-Christ, ses mérites infinis, et ceux de l'Église, en compensation de nos péchés et de ceux de tous les hommes, et pour la délivrance des âmes du Purgatoire. J'ai l'intention pareillement de vous les offrir en actions de grâces de ces dons, grâces et miséricordes que vous nous avez faits, et à tous les hommes de l'univers, présents et futurs, pour votre plus grande gloire, et la sanctification des âmes, dans les tribulations actuelles. Nous n'avions mérité que vos châtiments, et cependant vous avez fait de tous les hommes un seul troupeau et un seul pasteur, afin que, vivant dans la foi, l'espé-

rance et la charité de notre Seigneur Jésus-Christ sur la terre, nous allions tous chanter éternellement vos louanges dans le ciel. Ainsi soit-il.

Ces prières doivent être récitées au moins une fois le jour. 7 ans et 7 quar. chaque fois.

PRIÈRE POUR DEMANDER LA PAIX.

Da pacem, Domine, in diebus nostris, quia non est alius qui pugnet pro nobis, nisi tu, Deus noster.

℣. Fiat pax in virtute tua.

℟. Et abundantia in turribus tuis.

Seigneur, accordez-nous la paix aux jours de notre vie, parce qu'il n'y a personne qui combatte en notre faveur, si ce n'est vous, notre Dieu.

℣. Que la paix accompagne votre force.

℟. Et que l'abondance règne dans vos forteresses.

OREMUS.

Deus, a quo sancta desideria, recta consilia, et justa sunt opera; da servis tuis illam quam mundus dare non potest, pacem; ut, et corda nostra mandatis tuis dedita, et, hostium sublata formidine, tempora sint tua protectione tranquilla. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

PRIONS.

O Dieu! de qui viennent les saints désirs, les bons conseils et les œuvres de justice, donnez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs soient fidèlement attachés à vos commandements, et que, délivrés de la crainte de nos ennemis, nous passions sur la terre des jours tranquilles, sous votre protection, par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

Cette prière doit être dite au moins une fois le jour 100 jours chaque fois.

PRIÈRE EN L'HONNEUR DE St THOMAS D'AQUIN.

Très-chaste saint Thomas, choisi comme un lis d'innocence, vous qui avez toujours conservé sans tache la robe baptismale, vous qui, ceint par deux anges, avez été un véritable ange dans la chair, je vous prie de me recommander à Jésus, l'Agneau sans tache, et à Marie, la reine des Vierges, afin que moi aussi, portant autour de mes reins votre saint Cordon, je reçoive le même don que vous, et vous imitant ainsi sur la terre, je sois un jour couronné parmi les anges avec vous, ô grand protecteur de mon innocence.

Notre Père... Je vous salue, Marie... Gloire au Père, etc.

℣. Saint Thomas, priez pour nous.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

PRIONS.

Dieu, qui avez daigné nous munir du Cordon sacré de Saint Thomas au milieu des luttes si difficiles que nous avons à soutenir, nous vous supplions de nous accorder, par son secours céleste, de surmonter heureusement dans ce combat l'ennemi de notre corps et de notre âme, afin que, couronnés du lis d'une pureté perpétuelle, nous méritions de recevoir la palme des Bienheureux au milieu des chastes troupes des anges. Par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il. 40 jours chaque jour.

CONDITIONS REQUISES

pour gagner les indulgences plénières attachées aux Confréries indiquées dans le Calendrier perpétuel, page 46.

1° Confrérie de la Ste Trinité. Outre l'obligation générale de se faire inscrire et de porter le Scapulaire de la Ste Trinité, on doit, le jour que l'on gagne l'ind. plén., visiter quelque église ou chapelle de l'Ordre ou de la confrérie, ou bien, à défaut de celles-ci, leur église paroissiale (1), et y prier selon les fins et intentions des Souverains Pontifes qui ont accordé les indulgences (2).

2° Adoration perpétuelle. Conditions : 1° se faire inscrire ; 2° faire son heure d'adoration.

3° Confrérie du Sacré-Coeur de Jésus. Conditions : 1° Pour gagner l'ind. plén. du premier vendredi ou du premier dimanche de chaque mois, et la seconde indulgence plénière dans le courant du même mois, on doit réciter journellement un *Pater*, un *Ave*, le *Credo* avec l'invocation : O doux Cœur de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus. La visite d'une église n'est point exigée. 2° Pour gagner toutes les autres indulg. plén. attachées à la confrérie, la récitation du *Pater*, de l'*Ave*, du *Credo*, et de l'invocation ci-dessus n'est pas nécessaire, mais la visite de l'église de la confrérie est requise (3). 3° Pour gagner toutes les indulgences il faut

(1) Pour les malades, cette visite peut être remplacée par la pratique d'une œuvre de piété, enjointe par le confesseur.

(2) Cette dernière condition est sous-entendu pour chaque ind. plén. en particulier que l'on veut gagner (Voyez page 18.)

(3) Ceux qui pour raison légitime d'infirmité, de voyage, etc. ne peuvent point faire cette visite, gagnent néanmoins l'indulgence, en accomplissant quelque œuvre pieuse enjointe par le Confesseur. Il n'est pas nécessaire que cette œuvre de piété soit déterminée à chaque fois.

encore que l'on soit agrégé à la Confrérie, s'il y a possibilité.

4° ARCHICONFRÉRIE DU PRÉCIEUX SANG. Conditions: 1° se faire inscrire; 2° réciter tous les jours sept fois le *Gloria Patri*, en mémoire du Sang, que J.-C. a versé pour notre rédemption en sept différentes occasions; 3° visiter la chapelle de la confrérie, ou à défaut de celle-ci, l'église paroissiale; les religieux peuvent visiter l'église de leur couvent.

5° ARCHICONFRÉRIE DES SS. NOMS. Conditions: 1° se faire inscrire; 2° réciter une fois par semaine le Rosaire du Saint Nom (Voyez page 112). ou bien les Litanies du Saint Nom de Jésus.

6°. ARCHICONFRÉRIE DU S^{t} ET IMMAC. COEUR DE MARIE. Conditions: 1° se faire inscrire; 2° la visite d'une église ou d'un oratoire public n'est requise que pour les deux ind. plén. que l'on peut gagner chaque mois. La récitation journalière de l'*Ave Maria*, n'est requise que pour les Confrères qui veulent gagner l'indulgence plénière le jour anniversaire de leur baptême.

7° SCAPULAIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. Conditions: Il n'y en a pas d'autres que celle de porter jour et nuit le scapulaire qui doit être bénit et imposé par un prêtre qui a reçu ce pouvoir ou du Saint Père, ou du Général des Théatins, résidant à Rome, au couvent de St André *della Valle*.

8° CONFRÉRIE DU SAINT ROSAIRE. Conditions: 1° se faire inscrire; 2° réciter chaque semaine le rosaire entier de 15 dizaines; (1) 3° visiter l'église ou l'autel du Rosaire.

(1) Cette œuvre n'est obligatoire que pour les associés qui désirent jouir de *toutes* les Indulgences et de *tous* les avantages spirituels de la Confrérie. Il n'est pas exigé que l'on récite ce rosaire entier le même jour; on peut le partager en trois parties ou en un plus grand nombre,

9° Confrérie du Rosaire vivant. Conditions : 1° se faire inscrire ; 2° réciter tous les jours la partie du Rosaire assignée ; 3° visiter une église (1)

10° Confrérie de N.-D. Auxiliatrice. Conditions : 1° Être inscrit dans les régistres de la Confrérie de N.-D. Auxiliatrice de St Nicolas à Namur ; 2° visiter l'église de la confrérie, ou, à défaut de celle-ci une autre église ou oratoire public (2).

Tout prêtre inscrit doit dire chaque année une Messe pour les confrères vivants et morts. Les autres associés doivent dire le chapelet de six dizaines aux huit principales fêtes de la Ste Vierge. S'ils manquent de dire le chapelet un de ces jours, ils peuvent s'en aquitter un autre jour. Ils peuvent enfin suppléer à tous les chapelets de l'année en faisant dire une Messe.

Chaque confrère doit avoir une image de Notre-Dame Auxiliatrice ; mais il ne parait pas que ce soit une condition requise pour gagner les indulgences.

11° Scapulaire du Mont-Carmel. Conditions : 1° Il faut avoir reçu le petit habit des mains d'un Père Carme, ou d'un prêtre autorisé à le bénir et à le donner, et le porter nuit et jour. 2° Visiter une église des Carmes ou des Carmélites ; ceux qui ne savent pas faire cette visite, doivent la faire commuer par leur confesseur en une autre œuvre de piété.

pourvu qu'il soit récité à la fin de la semaine. Celui qui néglige le Rosaire hebdomadaire reste néanmoins confrère ou consœur et peut mériter soit l'indulgence mensuelle, soit toutes les autres indulgences accordées aux bonnes œuvres, pourvu qu'ils fassent au reste ce qui est exigé pour les obtenir Le chapelet ne doit être bénit par un P. Dominicain, que pour l'indulgence part. de 100 jours à chaque *Pater* et à chaque *Ave*.

(1) Ceux qui à cause d'infirmité, ou pour quelque autre raison légitime, sont empêchés de se rendre à l'église, peuvent néanmoins gagner les indulgences pourvu qu'ils s'acquittent de quelque autre œuvre de piété que leur confesseur y substituera à son choix.

(2) Même remarque qu'à la note 2. ci-dessus.

On n'est pas obligé de réciter sept *Pater* et sept *Ave*, et l'inscription sur le régistre de la confrérie n'est plus nécessaire; il faut cependant, pour avoir part aux priviléges de la Bulle Sabbatine, l'admission régulière dans la confrérie, outre les autres conditions à remplir.

12° SCAPULAIRE DE N.-D. DES SEPT DOULEURS. Conditions: Pour l'ind. plén. du dim. de la Passion, il faut visiter l'église ou la chapelle de la confrérie (1).

13° CONGRÉGATION DE LA Ste VIERGE. Conditions: 1° Visiter l'église, la chapelle ou l'oratoire où est établie la congrégation; 2° l'ind. plén. de chaque semaine, doit se gagner le jour de l'assemblée des congréganistes; si la réunion se fait l'après-dinée, on pourrait aussi communier le lendemain matin. Les congréganistes doivent réciter tous les jours, le matin trois fois le *Pater* et l'*Ave* en l'honneur de la Ste Trinité, et une fois le *Credo* et le *Salve Regina;* le soir encore trois fois le *Pater* et l'*Ave* et une fois le *De Profundis* pour les âmes du purgatoire.

14° ARCHICONFRÉRIE DE St FRANÇOIS XAVIER. Conditions: 1° il faut être inscrit; 2° réciter tous les jours trois fois le *Pater* et l'*Ave* aux intentions de l'Archiconfrérie; 3° visiter l'église de l'Association, ou à défaut de celle-ci, son église paroissiale.

15° CONGRÉGATION DE LA BONNE MORT. Conditions: 1° Il faut être inscrit; 2° il faut s'approcher de la sainte table dans l'église de la confrérie, ou, ne le pouvant pas, dans toute autre église, et y prier aux intentions ordinaires.

16° ŒUVRE DES BONS LIVRES. Conditions: Il faut être

(1) Cette visite peut être commuée, une fois pour toutes, par le confesseur en une autre œuvre pie.

inscrit sur le régistre de l'Association; 2° visiter l'église et l'autel du lieu où elle est établie. Cependant les personnes qui seraient légitimement empêchées, peuvent remplir les conditions prescrites dans toute autre église ou oratoire public.

17° MILICE ANGÉLIQUE DE St THOMAS D'AQUIN. Conditions : 1° Il faut être inscrit; 2° les confrères portent autour des reins un cordon de fil blanc, ayant au bout quinze nœuds distincts, sur lesquels on les engage de réciter tous les jours quinze *Ave Maria*, en l'honneur de Saint Thomas et des quinze mystères du Rosaire. Ce cordon doit être bénit par le P. directeur de la confrérie.

18° OBJETS BÉNITS PAR N. S. PÈRE LE PAPE. Conditions : 1° Celui qui possède un de ces objets doit le porter habituellement sur soi ou le conserver dans un lieu décent de sa maison; 2° réciter au moins une fois par semaine et devant ce pieux objet, l'une des prières déterminées par le Souverain Pontife, par exemple le chapelet, l'Office de la Sainte Vierge; ou bien avoir la coutume d'accomplir une des œuvres qui sont aussi déterminées, par exemple, enseigner la doctrine chrétienne, entendre la Sainte Messe, etc.

19° PROPAGATION DE LA FOI. Conditions: réciter tous les jours un *Pater*, un *Ave*, et l'invocation : *St François Xavier, priez pour nous.* 2° remettre chaque semaine une aumône de cinq centimes entre les mains du chef de la décurie dont on fait partie, on n'exige des pauvres qu'une aumône minime laissée à leur conscience, et qu'ils font une fois chaque mois. 3° visiter l'église de l'Œuvre, ou l'église paroissiale. Le confesseur peut commuer la visite en une autre œuvre pie pour les personnes qui ne peuvent point la faire à raison d'un empêchement légitime. Les personnes vivant en com-

munauté, colléges, séminaires, etc., visitent leur propre église ou même leur chapelle privée.

20° OEUVRE DE LA Ste ENFANCE. Conditions: La cotisation pour chaque associé est de cinq centimes par mois. On doit réciter chaque jour un *Ave Maria*, avec l'invocation: *Vierge Marie, priez pour nous, et pour les pauvres petits enfants infidèles.* Si un enfant est trop jeune et incapable de réciter ces prières, quelqu'un de la famille les récite pour lui. Les plus jeunes associés sont dispensés de la communion, pour gagner les ind. plén., mais non pas de la confession. On doit, les jours que l'on veut gagner les indulgences plénières, outre les conditions ordinaires de la confession et de la communion, dire une prière particulière *pour l'accroissement de l'OEuvre de la Sainte Enfance.*

Par un Indult du 8 Mai 1853, à la demande de Mgr Delebecque, Evêque de Gand, S. S. Pie IX a daigné accorder, à toutes les religieuses du diocèse de Gand, même à celles qui se trouvent placées dans les maisons succursales des autres diocèses de la Belgique, l'insigne faveur de pouvoir gagner en visitant leur propre chapelle ou oratoire, toutes les indulgences qui sont accordées soit à tous les fidèles en général de la ville ou du lieu qu'elles habitent, soit à certaines confréries dont elles sont membres, comme si elles visitaient réellement l'église désignée pour l'indulgence. Ce privilége est perpétuel, mais il ne concerne que les maisons religieuses existantes le 8 Mai 1853 date de l'Indult, et il ne s'étend pas aux indulgences pour lesquelles, (en sus de la confession, de la communion et des prières ordonnées) d'autres œuvres que la visite de l'église sont prescrites, par exemple, l'assistance à une messe, à une procession,

l'exercice du chemin de la Croix, etc. (Les personnes séculières qui habitent les maisons nommées ci-dessus, jouissent du même privilége.)

PRIÈRES

à réciter pour gagner les ind. plén. annuelles indiquées dans le Calendrier, page 60.

CHAPELET D'ACTES D'AMOUR ENVERS DIEU.

1. Mon Dieu, mon souverain bien, je voudrais vous avoir aimé toujours.

2. Mon Dieu, je déteste le temps où je ne vous aimais pas.

3. Comment pouvais-je vivre si longtemps sans votre saint amour?

4. Et vous, mon Dieu, comment pouviez-vous me souffrir?

5. Je vous remercie, mon Dieu, de tant de patience.

6. Mais à présent je veux toujours vous aimer.

7. Je préfèrerais mourir plutôt que de ne pas vous aimer.

8. Otez-moi, ô mon Dieu, la vie, si je ne devais pas vous aimer.

9. La grâce que je vous demande, c'est de vous aimer toujours.

10. Avec votre amour je serai heureux.

Gloria Patri, etc.

1. Je désire, ô mon Dieu, de vous voir aimé de tous.

2. Que je serais heureux, si je pouvais donner mon mon sang pour que tous vous aimassent !

3. Celui qui ne vous aime pas est un véritable aveugle.

4. Vous, ô mon Dieu, éclairez-le.

5. C'est une véritable disgrâce que de ne pas vous aimer, ô souverain bien !

6. Pour moi, je ne veux pas être du nombre de ces aveugles qui ne vous aiment pas.

7. Vous êtes, ô mon Dieu, ma joie et tout mon bien.

8. Je veux être tout à vous pour toujours.

9. Et qui pourra jamais me séparer de votre saint amour ?

10. Venez toutes, ô créatures, aimer mon Dieu.

Gloria Patri, etc.

1. Je désire avoir mille cœurs pour vous aimer, ô mon Dieu !

2. Je voudrais les cœurs de tous les hommes pour vous aimer.

3. Je désirerais qu'il y eût plusieurs mondes, afin que tous vous aimassent.

4. Heureux celui qui pourrait vous aimer avec les cœurs de toutes les créatures possibles.

5. Vous le méritez, ô mon Dieu !

6. Mon cœur est trop pauvre et trop froid pour vous aimer.

7. O funeste froideur des hommes à aimer le souverain bien !

8. O déplorable aveuglement des mondains, qui ne connaissent pas le véritable amour !

9. Que vous êtes heureux, habitants du ciel, vous qui le connaissez et qui l'aimez !

10. O bienheureuse nécessité que celle d'aimer Dieu !

Gloria Patri, etc.

1. Quand sera-ce, ô mon Dieu, que je brûlerai de votre amour?

2. Oh! quel précieux et fortuné sort serait le mien!

3. Mais comme je ne sais pas vous aimer, je me réjouis au moins de ce qu'il y en a tant d'autres qui certainement vous aiment de tout leur cœur.

4. Je me réjouis d'une manière particulière de ce que vous êtes aimé de tous les anges et de tous les bienheureux du ciel.

5. J'unis mon pauvre cœur à leur cœur.

6. J'ai l'intention en particulier de vous aimer de l'amour dont vous aimèrent les saints qui en furent le plus embrasés.

7. Et j'ai l'intention de vous aimer de l'amour dont vous aimèrent sainte Marie-Madeleine, sainte Catherine et sainte Thérèse;

8. De l'amour dont vous aimèrent saint Augustin, saint François Xavier, saint Philippe de Néri et saint Louis de Gonzague;

9. Du même amour dont vous aimèrent les saints apôtres, et spécialement saint Pierre, saint Paul et le disciple bien-aimé;

10. Du même amour dont vous aima le grand patriarche saint Joseph.

Gloria Patri, etc.

1. J'ai de plus l'intention de vous aimer de l'amour dont vous aima la très-sainte Vierge Marie sur la terre;

2. De l'amour, en particulier, dont elle vous aima quand elle conçut dans son sein virginal votre divin Fils, et quand elle l'enfanta, quand elle l'allaita et quand elle le vit mourir.

3. J'ai l'intention pareillement de vous aimer de l'amour dont elle vous aime et vous aimera toujours au ciel.

4. Mais pour vous aimer, ô Dieu d'infinie bonté, cet amour même ne suffit pas.

5. C'est pourquoi je voudrais vous aimer comme vous aima le Verbe divin fait homme;

6. Comme il vous aima quand il naquit;

7. Comme il vous aima quand il expira sur la croix;

8. Comme il vous aime continuellement dans ces sacrés tabernacles où il demeure caché;

9. Du même amour dont il vous aime et vous aimera dans le ciel pendant toute l'éternité.

10. Finalement, j'ai l'intention de vous aimer de l'amour dont vous vous aimez vous-même: mais puisque un tel amour est impossible, faites, ô mon Dieu, par compassion pour moi, que je vous aime autant que je puis, autant que j'en suis capable, et qu'il plaît à vous-même. Ainsi soit-il.

Gloria Patri, etc.

OREMUS.	PRIONS.
Deus, qui diligentibus te bona invisibilia præparasti, infunde cordibus nostris tui amoris affectum; ut te in omnibus, et super omnia diligentes, promissiones tuas, quæ omne desiderium superant, consequamur. Per Dominum nostrum Jesum Christum, etc.	O Dieu, qui avez préparé les biens invisibles pour ceux qui vous aiment, répandez dans nos cœurs l'affection de votre divin amour, afin que, vous aimant en tout et par-dessus tout, nous méritions les récompenses que vous avez promises et qui surpassent tout ce que nous pouvons désirer. Par N. S. J.-C.

Cette prière doit se dire au moins dix fois le mois.

300 jours chaque jour.

ORAISON JACULATOIRE.

Très-doux Jésus, ne soyez point mon Juge; mais mon Sauveur.

Cette aspiration doit être dite au moins une fois le jour. 50 jours chaque fois.

PRIÈRES, OU PIEUSE PRATIQUE EN L'HONNEUR DES CINQ PLAIES.

On fait d'abord l'acte de contrition.

Je me prosterne devant vous, ô Jésus crucifié, ô bien-aimé Rédempteur de mon âme. Ma conscience me reproche de vous avoir attaché à la Croix de mes propres mains toutes les fois que j'ai commis des fautes graves, et que je vous ai déplu par mon excessive ingratitude. Mon Dieu, mon plus parfait et mon souverain bien, vous êtes digne de toutes mes affections, vous qui m'avez toujours comblé de bienfaits. Je ne puis, misérable que je suis, détruire mes mauvaises actions comme je le voudrais; mais je les déteste avec la plus intime douleur, parce que je vous ai offensé, ô bonté infinie. Prosterné à vos pieds, je m'efforce au moins d'avoir compassion de vous, de vous remercier, de vous demander le pardon et le repentir, et avec le cœur sur les lèvres, je dis :

A LA PREMIÈRE PLAIE (PIED GAUCHE).

Je vous adore, très-sainte plaie du pied gauche de mon Jésus. Je suis touché de compassion, ô divin Sauveur, à la vue de la douleur cruelle que vous souffrez : je vous remercie de l'amour par lequel vous vous êtes efforcé de m'arrêter dans la voie de perdition, jusqu'à vous mettre en sang au milieu des ronces et des épines de mes péchés.

J'offre à votre Père Eternel les souffrances et l'amour de votre très-sainte humanité en expiation de ma malice, que je déteste avec une contrition profonde et sincère.

Pater, Ave et *Gloria.*

Faites, ô Mère de douleur,
Que les plaies du Sauveur,
Soient gravées dans mon cœur.

A LA DEUXIÈME PLAIE (PIED DROIT).

Je vous adore, très-sainte plaie du pied droit de mon Jésus. Je suis touché de compassion, ô divin Sauveur, à la vue de la douleur si cruelle que vous souffrez; je vous remercie de l'amour qui vous crucifia, au milieu des plus terribles angoisses et de l'effusion de votre sang. Vous avez voulu par là punir mes égarements, et les coupables satisfactions que j'ai accordées à mes passions effrénées. J'offre au Père éternel la douleur et l'amour de votre sainte humanité. Je le prie de m'accorder la grâce de pleurer mes fautes à chaudes larmes, et de persévérer dans le bien commencé, sans plus jamais me soustraire à l'obéissance de vos divins commandements.

Pater, Ave et *Gloria.*

Faites, ô Mère, etc.

A LA TROISIÈME PLAIE (MAIN GAUCHE).

Je vous adore, très-sainte plaie de la main gauche de mon Jésus. Je suis touché de compassion, ô divin Sauveur, à la vue de la douleur si cruelle que vous souffrez; je vous remercie d'avoir suspendu avec tant d'amour les fléaux et l'éternelle damnation que m'avaient mérités mes iniquités. J'offre au Père Eternel la douleur et l'amour de votre très-sainte humanité; et je le prie de

me faire profiter du temps de ma vie, afin que je fasse de dignes fruits de pénitence, et que je désarme la justice divine irritée contre moi.

Pater, Ave et *Gloria.*

Faites, ô Mère, etc.

A LA QUATRIÈME PLAIE (MAIN DROITE).

Je vous adore, très-sainte plaie de la main droite de mon Jésus. Je suis touché de compassion, ô divin Sauveur, à la vue de la douleur si cruelle que vous souffrez; je vous remercie de m'avoir toujours comblé de bienfaits avec tant d'amour, quoique j'y aie si peu correspondu. J'offre au Père Eternel la douleur et l'amour de votre très sainte humanité; je le prie de changer mon cœur et mes affections, et de rendre toutes mes actions conformes à sa divine volonté.

Pater, Ave et *Gloria.*

Faites, ô Mère, etc.

A LA CINQUIÈME PLAIE (LE CÔTÉ SACRÉ).

Je vous adore, très-sainte plaie du côté de mon Jésus. Je suis touché de compassion, ô divin Sauveur, à la vue de l'insulte si cruelle que vous souffrez; je vous remercie de l'amour qui a permis que votre poitrine et votre cœur fussent blessés. Il en est sorti jusqu'à la dernière goutte de sang et de l'eau : ah! vous avez voulu par là rendre ma rédemption plus abondante! J'offre au Père Eternel les outrages que reçut votre très sainte humanité et son amour, afin que mon âme, une fois entrée dans ce cœur plein de charité et si bien disposé à accueillir les plus grands pécheurs, n'en sorte plus jamais.

Pater, Ave et *Gloria.*

Faites, ô Mère, etc.

A LA TRÈS SAINTE VIERGE

MÈRE DE DOULEURS.

Vierge Marie, Mère de Dieu, vous êtes martyre d'amour et de douleur, en voyant les souffrances et les peines de Jésus. Vous avez concouru au bienfait de ma rédemption par des afflictions sans nombre. Vous y avez concouru, en offrant au Père Eternel son Fils et le vôtre comme holocauste et victime de propitiation pour mes péchés. Je suis touché de compassion à la vue de la douleur si cruelle que vous souffrez; je vous remercie de l'amour presque infini que vous avez eu de vous priver du fruit de vos entrailles, de vous priver de Jésus, vrai Dieu et vrai homme, pour me sauver, moi pécheur. Interposez votre intercession, qui ne fut jamais vaine, auprès du Fils et du Père, afin que je me corrige pour toujours de mes mauvaises habitudes; que je ne crucifie plus par de nouvelles fautes mon divin Rédempteur; que je persévère dans sa sainte grâce jusqu'à la mort, et que j'obtienne la vie éternelle par les mérites de sa douloureuse Passion et de sa Mort sur la croix.

Trois *Ave Maria*.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui hora sexta pro redemptione mundi Crucis patibulum ascendisti, et Sanguinem tuum pretiosum in remissionem peccatorum effudisti: te humiliter deprecamur, ut

PRIONS.

Seigneur Jésus Christ, qui à la sixième heure montâtes le Calvaire, chargé du pesant fardeau de la Croix, pour la rédemption du genre humain, et qui avez versé votre sang précieux pour la rémission des péchés des hommes, nous

post obitum nostrum Paradisi januas nos gaudenter introire concedas.

Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine Jesu Christe, nunc et in hora mortis nostræ, apud tuam clementiam beata Virgo Maria Mater tua, cujus sacratissimam animam in hora tuæ Passionis doloris gladius pertransivit. Per te, Jesu Christe, Salvator Mundi, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis, et regnas in sæcula sæculorum.

℟. Amen.

vous supplions humblement, afin qu'après notre mort vous nous accordiez la grâce d'entrer avec joie dans le Paradis.

Faites, Seigneur Jésus, que la bienheureuse Vierge Marie votre Mère, dont l'âme très-sainte a été percée d'un glaive de douleur pendant votre passion, nous assiste maintenant et à l'heure de notre mort, en implorant votre infinie miséricorde, ô Sauveur du monde, qui étant Dieu, vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.

℟. Ainsi soit-il.

Cette prière doit être dite au moins dix fois le mois.
100 jours chaque jour.

CHAPELET DES CINQ PLAIES.

Pour acquérir les indulgences, les chapelets doivent être bénits précédemment par le très-révérend Père supérieur des Passionnistes ou par un autre prêtre du même institut à qui, en vertu d'un Décret de la sacrée Congrégation des Indulg. du 11 août 1851, cette faculté a été communiquée par le Père supérieur lui-même. Ces chapelets, une fois bénits, ne peuvent plus être vendus ni prêtés à l'effet de communiquer leurs indulgences, ni être donnés à d'autres personnes, etc., suivant les décrets

généraux de la sacrée Congrégation des Indulgences du 6 février 1657, du 5 juin 1721, du 9 février 1820, etc.

Le dit chapelet consiste en cinq dizaines, pour chacune desquelles on doit réciter dévotement cinq *Gloria Patri* en mémoire des cinq plaies de notre Seigneur Jésus-Christ à la fin de chacune ajouter un *Ave Maria* à la très-sainte Vierge Mère de douleurs.

Ce chapelet doit être récité au moins dix fois par mois. 1 an chaque jour.

HYMNE, PANGE LINGUA.

Pange, lingua, gloriosi
Corporis Mysterium,
Sanguinisque pretiosi
Quem in mundi pretium,
Fructus ventris generosi,
Rex effudit gentium.

Chante, ô ma langue, le mystère du corps glorieux et du précieux sang que le Roi des nations, sorti d'un illustre sein, a livrés pour le salut du monde.

Nobis datus, nobis natus
Ex intacta Virgine,
Et in mundo conversatus,
Sparso verbi semine,
Sui moras incolatus
Miro clausit ordine.

Donné à la terre, né pour nous d'une vierge sans tache, après avoir conversé avec les hommes et répandu la semence de la parole, il a terminé sa carrière par une merveilleuse institution.

In supremæ nocte cœnæ
Recumbens cum fratribus,
Observata lege plene
Cibis in legalibus,
Cibum turbæ duodenæ
Se dat suis manibus.

Le soir de la dernière scène, étant à table avec ses frères, après avoir pleinement observé ce qui était prescrit par la loi de la Pâque, il se donne lui-même en nourriture à ses douze apôtres.

Verbum caro panem verum
Verbo carnem efficit,
Fitque Sanguis Christi merum :
Et si sensus deficit,
Ad firmandum cor sincerum
Sola fides sufficit.

Le Verbe fait chair change par sa parole le pain en son corps et le vin en son sang; et si les sens ne le peuvent comprendre, la foi seule suffit pour affermir un cœur docile.

Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui :
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui;
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.

Adorons donc avec le plus profond respect un si grand sacrement; que les anciennes cérémonies fassent place à ce nouveau mystère; et que la foi supplée à l'impuissance de nos sens.

Genitori, Genitoque
Laus, et jubilatio,
Salus, honor, virtus quoque
Sit, et benedictio;
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio.

Gloire, louange, salut, honneur, puissance et bénédiction soient au Père et au Fils : gloire égale à l'Esprit Saint qui procède de l'un et de l'autre.

Amen.

Ainsi soit-il.

℣. Panem de cœlo præstitisti eis.

℣. Vous leur avez donné un pain descendu du ciel.

℟. Omne delectamentum in se habentem.

℟. Un pain qui renferme toute sorte de délices.

OREMUS.

Deus, qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti: tribue, quæsumus; ita nos Corporis et Sanguinis tui sacra Mysteria venerari, ut Redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis, et regnas, etc.

PRIONS.

Seigneur, qui, dans cet admirable sacrement, nous avez laissé la mémoire de votre Passion; accordez-nous de révérer tellement les sacrés mystères de votre Corps et de votre Sang, que nous ressentions sans cesse dans nos âmes le fruit de la rédemption que vous nous avez méritée: vous qui vivez et régnez, etc.

300 jours chaque jour. Voyez page 96.

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE.

Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, eleison.	Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, audi nos.	Jésus-Christ, écoutez-nous.
Christe, exaudi nos.	Jésus-Christ, exaucez-nous.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.	Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fili redemptor mundi Deus, miserere nobis.	Fils, rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de n.
Spiritus sancte Deus, miserere nobis.	Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Sancte Trinitas unus Deus, miserere nobis.	Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sancta Maria, ora pro nobis.	Sainte Marie, priez pour nous.
Sancta Dei genitrix, ora pro nobis.	Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.
Sancta Virgo virginum, ora pro nobis.	Sainte Vierge des vierges, priez pour nous.

Latin		Français	
Mater Christi,	ora pro nobis.	Mère du Christ,	priez pour nous.
Mater divinæ gratiæ,		Mère de l'auteur de la grâce,	
Mater purissima,		Mère très-pure,	
Mater castissima,		Mère très-chaste,	
Mater inviolata,		Mère toujours vierge,	
Mater intemerata,		Mère sans tache,	
Mater amabilis,		Mère aimable,	
Mater admirabilis,		Mère admirable,	
Mater Creatoris,		Mère du Créateur,	
Mater Salvatoris,		Mère du Sauveur,	
Virgo prudentissima,		Vierge très-prudente,	
Virgo veneranda,		Vierge vénérable,	
Virgo prædicanda,		Vierge digne de louange,	
Virgo potens,		Vierge puissante,	
Virgo clemens,		Vierge clémente,	
Virgo fidelis,		Vierge fidèle,	
Speculum justitiæ,		Miroir de justice,	
Sedes sapientiæ,		Trône de la sagesse,	
Causa nostræ lætitiæ,		Cause de notre joie,	
Vas spirituale,		Demeure du Saint-Esprit,	
Vas honorabile,		Vase d'honneur,	
Vas insigne devotionis,		Vase insigne de la vraie dévotion,	
Rosa mystica,		Rose mystérieuse,	
Turris Davidica,		Tour de David,	
Turris eburnea,		Tour d'ivoire,	
Domus aurea,		Sanctuaire brillant de l'or de la charité,	
Fœderis arca,		Arche d'alliance,	
Janua cœli,		Porte du ciel,	
Stella matutina,		Etoile du matin,	
Salus infirmorum,		Santé des infirmes,	
Refugium peccatorum,		Refuge des pécheurs,	

Consolatrix afflictorum,	Consolatrice des affligés,
Auxilium christianorum,	Secours des chrétiens,
Regina Angelorum,	Reine des Anges,
Regina Patriarcharum,	Reine des Patriarches,
Regina Prophetarum,	Reine des Prophètes,
Regina Apostolorum,	Reine des Apôtres,
Regina Martyrum,	Reine des Martyrs,
Regina Confessorum,	Reine des Confesseurs,
ora pro nobis.	priez pour nous.
Regina Virginum,	Reine des Vierges,
Regina sanctorum omnium,	Reine de tous les Saints,
Regina sine labe originali concepta,	Reine conçue sans la tache originelle,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.	Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.	Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.	Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.
Christe, audi nos.	Jésus-Christ, écoutez-nous.
Christe, exaudi nos.	Jésus-Christ, exaucez-nous.
Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix: nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus; sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.	Nous venons nous réfugier sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu, ne rejetez pas les prières que nous vous adressons dans nos besoins; mais délivrez-nous toujours de tous les dangers, ô Vierge pleine de gloire et de bénédiction!
℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.	℣. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℟. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Concede nos famulos tuos, quæsumus, Domine Deus, perpetuâ mentis et corporis sanitate gaudere : et gloriosâ beatæ Mariæ semper Virginis intercessione, à præsenti liberari tristitiâ, et æternâ perfrui lætitiâ. Per Christum.... Amen.

PRIONS.

Seigneur mon Dieu, faites, nous vous en conjurons, que vos serviteurs jouissent toujours de la santé de l'âme et du corps, afin que, par la glorieuse intercession de la bienheureuse Vierge Marie, ils soient délivrés des chagrins de ce monde, et goûtent les joies éternelles. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

On doit les réciter tous les jours pour gagner les ind. plén. 300 jours chaque fois.

PRIÈRE AU SACRÉ-COEUR DE MARIE.

O Cœur de Marie, Mère de Dieu et notre Mère, Cœur le plus aimable, objet des complaisances de l'adorable Trinité, digne de toute vénération, et de l'amour des Anges et des hommes; Cœur le plus ressemblant à celui de Jésus, dont vous êtes la parfaite image; Cœur plein de bonté, et compatissant à nos misères, daignez fondre la glace de nos propres cœurs, et faites qu'ils se conforment en tout à celui du divin Sauveur. Répandez en eux l'amour de vos vertus, et enflammez-les du feu dont vous brûlez constamment vous-même. Couvrez de votre protection la sainte Eglise, et soyez toujours son refuge et son invincible défense contre toutes les attaques de ses ennemis. Soyez notre voie pour aller à Jésus, et le canal

par lequel nous recevions toutes les grâces nécessaires pour nous sauver. Soyez notre secours dans nos besoins, notre soulagement dans les afflictions, notre force dans les tentations, notre refuge dans les persécutions : soyez notre aide dans tous les périls, mais surtout dans les derniers combats de notre vie, à l'heure de notre mort, à ce moment formidable et terrible d'où dépend l'éternité, alors que, pour ravir nos âmes, tout l'enfer sera déchaîné contre nous. Ah ! faites, Vierge compatissante, que nous éprouvions alors la tendresse de votre Cœur maternel, et toute la puissance dont vous jouissez auprès de celui de Jésus, en nous ouvrant, dans la source même de la miséricorde, un refuge assuré, d'où nous puissions aller le bénir avec vous pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

LOUANGE AUX TRÈS-SAINTS COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE.

Que le très-divin Cœur de Jésus et le Cœur sans tache de Marie soient connus, loués, bénits, aimés, servis et glorifiés partout et à jamais. Ainsi soit-il.

Cette prière doit être récitée tous les jours. 60 jours chaque jour.

PRIÈRE A LA BIENHEUREUSE VIERGE ET A SAINTE ANNE.

Je vous salue, pleine de grâce, que le Seigneur soit avec vous, que votre grâce soit avec moi : vous êtes bénie entre toutes les femmes; bénie soit sainte Anne votre Mère, dont vous êtes née sans tache et sans péché, ô Marie, et de vous est né Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant. Ainsi soit-il.

Cette prière doit être récitée au moins dix fois le mois. 100 jours chaque fois.

PRIÈRE : *O saints Apôtres*, etc.

O saints apôtres Pierre et Paul, je *N.* vous choisis aujourd'hui et à jamais pour mes protecteurs et mes avocats particuliers : je me réjouis humblement, tant avec vous, saint Pierre, prince des Apôtres, de ce que vous êtes cette pierre sur laquelle Dieu a bâti son Eglise, qu'avec vous, saint Paul, choisi de Dieu pour être un vase d'élection et le prédicateur de la vérité dans tout l'univers. Obtenez-moi, je vous supplie, une foi vive, une espérance ferme, une charité parfaite, un entier oubli de moi-même, le mépris du monde, la patience dans les adversités, l'humilité dans la prospérité, l'attention dans la prière, la pureté de cœur, la droiture d'intention dans mes actions, la diligence à remplir les devoirs de mon état, la constance dans mes résolutions, la résignation à la volonté de Dieu, la persévérance dans la grâce divine jusqu'à la mort, afin qu'ayant par votre intercession et par vos glorieux mérites surmonté les tentations du monde, du démon et de la chair, je sois digne de paraître devant le souverain et éternel Pasteur des âmes, Jésus-Christ, qui vit et règne, avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles, pour le posséder et l'aimer pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Pater, Ave et *Gloria.*

Cette prière doit être récitée le jour même que l'on peut gagner l'ind. plén. dans une église ou devant un autel dédié aux saints Apôtres. On prie ensuite pour la sainte Eglise et pour le Souverain Pontife. 100 jours d'indulg. quand on récite cette prière au moins une fois le jour.

RÉPONS : *SI VIS PATRONUM*, ETC.

EN L'HONNEUR DE S[t] PIERRE.

Si vis Patronum quærere,
Si vis potentem Vindicem,
Quid jam moraris? invoca
Apostolorum Principem.

Si vous désirez un protecteur, un puissant défenseur, qu'attendez-vous encore? Invoquez le Prince des Apôtres.

O sancte cœli Claviger,
Tu nos precando subleva;
Tu redde nobis pervia
Aulæ supernæ lumina.

O Saint, à qui les clefs du ciel ont été confiées, accordez-nous le secours de vos prières, et ouvrez-nous les portes du céleste séjour.

Ut Ipse multis pœnitens
Culpam rigasti lacrymis,
Sic nostra tolli poscimus
Fletu perenni crimina.

Vraiment pénitent, vous avez lavé votre faute par des larmes abondantes : faites, nous vous en supplions, que nous expiions ainsi nos crimes par des pleurs continuels.

O sancte cœli.

O Saint, à qui, etc.

Sicut fuisti ab Angelo
Tuis solutus vinculis,
Tu nos iniquis exue
Tot implicatus nexibus.

Vos chaînes furent brisées par un ange; daignez briser celles qui nous retiennent dans l'esclavage du péché.

O sancte cœli.

O Saint, à qui, etc.

O firma Petri Ecclesiæ,
Columna flecti nescia,
Da robur et constantiam,
Error Fidem ne subruat.

O pierre inébranlable de l'Eglise, colonne qui ne sauriez fléchir, obtenez-nous la force et la constance, pour que l'erreur ne puisse jamais ébranler notre foi.

O sancte cœli.
Romam tuo qui sanguine
Olim sacrasti, protege;
In Teque confidentibus
Præsta salutem gentibus.
O sancte cœli.
Tu rem tuere publicam,
Qui Te colunt, fidelium:
Ne læsa sit contagiis,
Ne scissa sit discordiis.
O sancte cœli.
Quos hostis antiquus dolos
Instruxit in nos, destrue;
Truces et iras comprime,
Ne clade nostra sæviat.
O sancte cœli.
Contra furentis impetus
In morte vires suffice,
Ut et supremo vincere
Possimus in certamine.

O sancte cœli.

Ant. Tu es Pastor ovium, Princeps Apostolorum; Tibi traditæ sunt claves Regni cœlorum.

℣. Tu es Petrus.

℟. Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.

O Saint, à qui, etc.

Protégez Rome, consacrée autrefois par l'effusion de votre sang, obtenez le salut aux nations qui mettent en vous toute leur confiance.

O Saint, à qui, etc.

Protégez les intérêts des peuples fidèles qui vous honorent; que jamais ils ne soient affligés par les contagions, ni divisés par la discorde.

O Saint, à qui, etc.

Détruisez les piéges que nous a tendus l'ancien ennemi; comprimez sa rage cruelle, pour que nous n'en devenions pas les victimes.

O Saint, à qui, etc.

Donnez-nous, à la mort, des forces suffisantes pour soutenir les assauts de cet ennemi furieux, afin que nous puissions sortir vainqueurs de ce dernier combat.

O Saint, à qui, etc.

Ant. Vous êtes le pasteur des brebis, le prince des apôtres; c'est à vous que les clefs du ciel ont été confiées.

℣. Vous êtes Pierre.

℟. Et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise.

ORÉMUS.	PRIONS.
Apostolicis nos, Domine, quæsumus, beati Petri, Apostoli tui, attolle præsidiis : ut quanto fragiliores sumus, tanto ejus intercessione validioribus auxiliis foveamur; et jugiter Apostolica defensione muniti, nec succumbamus vitiis, nec opprimamur adversis. Per Christum, etc.	Accordez-nous, Seigneur, nous vous en supplions, le secours du bienheureux Pierre, votre apôtre, afin que nous puissions, par son intercession, être aidés d'une manière d'autant plus efficace que notre faiblesse est plus grande, et qu'avec sa protection, nous ne succombions pas au péché, et ne nous laissions pas abattre par l'adversité. Par J.-C., etc.

Ce Répons doit être récité tous les jours. 100 jours chaque jour.

RÉPONS : *PRESSI MALORUM*, ETC.

EN L'HONNEUR DE St PAUL.

Pressi malorum pondere Adite Paulum supplices, Qui certa largus desuper Dabit Salutis pignora.	O vous qui gémissez sous le poids de vos maux, venez adresser vos prières à St Paul; du haut des cieux, il vous donnera en abondance des gages assurés de salut.
O grata cœlo Victima, Doctorque, amorque gentium, O Paule, nos Te Vindicem, Nos Te Patronum poscimus.	O victime agréable au Ciel, le docteur et l'amour des nations, ô Paul, c'est vous que nous demandons pour défenseur et pour patron.

Nam Tu, beato concitus
Divini amoris impetu,
Quos insecutor oderas,
Defensor inde amplecteris.
O grata.

Non Te procellæ, et verbera,
Non vincla, et ardor hostium,
Non dira mors deterruit,
Ne sancto adesses cœtui.
O grata.

Amoris eia pristini
Ne sis, precamur, immemor,
Et nos supernæ languidos
In spem reducas gratiæ.
O grata

Te destruantur auspice
Sævæ inferorum machinæ,
Et nostra Templa publicis
Petita votis insonent.
O grata.

Te deprecante, floreat
Ignara damni charitas,
Quam nulla turbent jurgia,
Nec ullus error sauciet.

Touché par la force de l'amour divin, vous êtes devenu le défenseur et l'ami de ceux dont vous étiez le persécuteur et l'ennemi.

O victime, etc.

Ni les tempêtes, ni les coups, ni les chaînes, ni la rage des ennemis, ni la crainte d'une mort cruelle n'ont pu vous empêcher de prendre la défense des chrétiens.

O victime, etc.

Souvenez-vous, nous vous en supplions, de votre ancien amour pour eux, et changez notre langueur en une sainte espérance de la grâce céleste.

O victime, etc.

Que, sous vos auspices, les cruelles machinations de l'enfer soient détruites, et que nos temples, désormais recherchés, retentissent de prières publiques.

O victime, etc.

Que par vos prières fleurisse la charité qui ignore le mal; qu'aucune contestation ne vienne la troubler, ni aucune erreur la souiller.

O grata.

Qua terra cumque diditur,
Jungatur uno fœdere,
Tuisque semper affluat
Salubre nectar litteris.

O grata.

Det velle nos quod imperat,
Det posse Summus Arbiter,
Ne fluctuantes horridæ
Calligo noctis obruat.

O grata.

Gloria Patri, et Filio, etc.

O grata.

Ant. Vas Electionis est mihi iste, ut portet Nomen meum coram gentibus, et regibus, et filius Israel.

℣. Ora pro nobis, sancte Paule Apostole.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

O victime, etc.

Que tous les habitants de la terre soient unis par un lien de paix, et que vos saintes épîtres produisent toujours parmi eux des fruits salutaires.

O victime, etc.

Donnez nous la volonté et la force d'exécuter les ordres de l'Arbitre souverain, afin que nous ne soyons pas surpris, dans l'incertitude, par les ténèbres d'une horrible nuit.

O victime, etc.

Gloire au Père, et au Fils, etc.

O victime, etc.

Ant. Celui-ci est pour moi un vase d'élection qui portera mon nom devant les nations, les rois et les enfants d'Israël.

℣. Priez pour nous, saint Paul apôtre;

℟. Afin que nous soyons faits dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Omnipotens sempiterne Deus, qui beato Apostolo tuo Paulo, quid faceret ut impleretur

PRIONS.

O Dieu tout-puissant et éternel, qui, par un effet de votre divine miséricorde, avez enseigné au bienheureux Paul,

Spiritu Sancto, divina miseratione præcepisti; ejus dirigentibus monitis, et suffragantibus meritis, concede, ut servientes Tibi in timore et tremore, cœlestium donorum consolatione repleamur. Per Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

votre apôtre, ce qu'il devait faire pour être rempli du Saint-Esprit; faites, qu'en suivant les leçons qu'il nous a laissées, et étant aidés par ses suffrages, nous puissions, en vous servant avec crainte et tremblement, être remplis de la consolation que procurent les dons célestes. Par N. S. J.-C.

℟. Ainsi soit-il.

Ce Répons doit être récité tous les jours. 100 jours chaque jour.

HYMNE : *BELLI TUMULTUS*, ETC.

EN L'HONNEUR DE S[t] PIE V.

Belli tumultus ingruit,
Cultus Dei contemnitur;
Ultrixque culpam persequens
Jam pœna terris imminet.

Quem nos in hoc discrimine
Cœlestium de sedibus
Præsentiorem vindicem,
Quam Te, Pie, invocabimus?

Nemo, beate Pontifex,
Intensiore robore
Quam Tu, Superni Numinis
Promovit in terris decus.

Les approches de la guerre se font sentir, le culte du Seigneur est méprisé : déjà la vengeance céleste menace de punir ici-bas nos crimes.

Dans le danger où nous nous trouvons, pourrions-nous invoquer parmi les habitants du ciel un défenseur plus puissant que vous, ô bienheureux Pie?

Personne, ô saint Pontife, n'a travaillé sur la terre à la gloire du Seigneur, avec plus de zèle que vous.

Quem nos.
Ausisve fortioribus
Avertit a cervicibus,
Quod Christianis gentibus
Jugum parabant barbari.
Quem nos.
Tu, comparatis classibus,
Votis magis seu fervidis
Ad insulas Echinadas
Fundis tyrannum Thraciæ.
Quem nos.
Absensque eodem tempore,
Hostis fuit quo perditus,
Vides, et adstantes doces
Pugnæ secundos exitus.
Quem nos.
Majora qui Cœlo potes,
Tu supplices nunc aspice,
Tu civium discordias
Compesce, et iras hostium.

Quem nos.
Precante Te, pax aurea
Terras revisat; ut Deo
Tuti queamus reddere
Mox lætiora cantica.

Dans le danger, etc.

Par des entreprises hardies, vous avez délivré les nations chrétiennes du joug que les barbares voulaient leur imposer.

Dans le danger, etc.

C'est à vos prières ferventes, bien plus qu'aux flottes que vous aviez réunies, que l'on doit la célèbre victoire remportée à Lépante sur les Turcs.

Dans le danger, etc.

Au moment même où l'ennemi fut défait; de Rome vous vîtes l'issue favorable du combat, et vous en instruisîtes ceux qui vous entouraient.

Dans le danger, etc.

Maintenant que dans le ciel votre pouvoir est encore plus grand, jetez un regard favorable sur ceux qui vous invoquent; apaisez et les discordes civiles, et la fureur des ennemis.

Dans le danger, etc.

Que, par vos prières, la terre recouvre enfin la paix, afin que, désormais en sûreté, nous puissions chanter à la louange du Seigneur des cantiques de joie.

Quem nos.
Tibi, beata Trinitas,
Uni Deo sit gloria,
Laus, et potestas omnia
Per sæculorum sæcula.

Dans le danger, etc.

Gloire, louanges et honneur vous soient rendus, ô Dieu, en qui nous adorons également l'unité d'essence et la trinité des personnes, dans tous les siècles des siècles.

Amen.

Ainsi soit-il.

℣. Ora pro nobis, beate Pie.

℣. Priez pour nous, bienheureux Pie.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℟. Afin que nous soyons faits dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

PRIONS.

Deus, qui ad conterendos Ecclesiæ tuæ hostes, et ad divinum cultum reparandum beatum Pium Pontificem Maximum eligere dignatus es: fac nos ipsius defendi præsidiis, et ita tuis inhærere obsequiis, ut omnium hostium superatis insidiis perpetua pace lætemur. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, etc.

O Dieu, qui avez daigné choisir le souverain Pontife Pie V pour écraser les ennemis de votre Eglise et rétablir le culte divin; faites que, placés sous sa puissante protection, nous nous efforcions toujours de vous plaire, afin qu'après avoir été vainqueurs de tous nos ennemis, nous puissions jouir d'une paix continuelle. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui étant Dieu, etc.

℟. Amen.

℟. Ainsi soit-il.

40 jours chaque jour.

PRIÈRES POUR ÊTRE PRÉSERVÉ D'UNE MORT IMPRÉVUE.

Dieu Sauveur, exaucez notre prière. Ne finissez point nos jours avant de nous remettre nos péchés ; et puisque dans l'enfer la pénitence est inutile, et qu'il n'y a plus lieu de se corriger, nous vous en conjurons, par nos humbles prières, faites que là où vous accordez le temps de supplier, là aussi vous ordonniez que les péchés soient pardonnés. Par Jésus-Christ notre Seigneur et votre Fils, qui, Dieu, vit et règne avec vous, dans l'unité du Saint-Esprit, pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Seigneur, préservez vos fidèles, nous vous en prions, de toutes les erreurs ; éloignez d'eux ces maladies cruelles qui frappent soudainement de mort, afin que ceux que vous châtiez justement quand ils s'égarent, vous les accueilliez avec miséricorde quand ils s'amendent. Par Jésus-Christ.

ANTIENNES.

Cesse enfin de pécher, ô mon âme ; pense au passage soudain de la vie aux tourments éternels ; Là la pénitence est inutile et les larmes coulent infructueuses ! Tandis qu'il en est temps encore, convertis-toi ; crie au Seigneur, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi.

A peine arrivés au milieu de la vie, déjà nous sommes aux prises avec la mort. Qui appellerons-nous à notre secours, si ce n'est vous, ô mon Dieu, que nous avons irrité par nos péchés? Dieu saint, Dieu saint et fort, Dieu saint, miséricordieux et sauveur, ne nous livrez point aux surprises de la mort.

℣. De peur que, surpris tout à coup par le jour de la mort, nous demandions le temps de faire pénitence, sans que nous puissions l'obtenir, disons :

℟. Daignez nous écouter, Seigneur, et ayez pitié de nous, car nous avons péché contre vous.

Dieu tout-puissant, accueillez, nous vous en supplions, avec une bonté toute paternelle, votre peuple, qui cherche auprès de vous un abri contre votre colère, afin que ceux qui redoutent de la part de votre majesté le châtiment d'une mort subite, mérite de jouir du pardon que vous leur aurez accordé. Par Jésus-Christ.

Dieu tout puissant, nous vous en prions, laissez-vous fléchir en faveur des enfants de votre Eglise, et que votre miséricorde nous prévienne, et non votre colère; car si vous voulez regardez à nos iniquités, aucune créature ne pourra subsister devant vous. Mais, par cette admirable bonté qui nous tira du néant, pardonnez nos péchés, afin qu'une mort subite ne fasse point périr l'ouvrage de vos mains. Par Jésus-Christ.

Seigneur, exaucez nos prières, et veuillez ne point entrer en jugement avec vos serviteurs; car s'il ne se trouve en nous aucun fonds de justice dont nous puissions nous prévaloir, nous reconnaissons que vous êtes une source inépuisable de bonté, qui peut, nous en avons la confiance, effacer nos péchés et nous délivrer de la mort subite et de tous nos maux. Par Jésus-Christ.

O Dieu, sous les yeux de qui tous les cœurs tremblent; et toutes les consciences demeurent consternées, répandez, nous vous en supplions, votre miséricorde sur nous, qui nous défions de la qualité de nos mérites, afin que votre justice ne nous frappe point de mort subite, mais que nous éprouvions, au contraire, les effets de votre clémence. Par Jésus-Christ.

PRIÈRE.

O très-miséricordieux Seigneur Jésus ! par votre agonie, par votre sueur de sang et par votre mort, délivrez-moi, je vous en supplie, de la mort subite et imprévue.

O très-doux Seigneur Jésus, je vous en supplie humblement, par votre cruelle et ignominieuse flagellation, par votre couronnement d'épines, par votre croix, par votre passion et par votre bonté, ne permettez point que je meure à l'improviste, et que je passe, sans le secours des sacrements, à l'autre vie.

O mon très aimé Seigneur Jésus, je vous en conjure ardemment par vos travaux et vos douleurs, par votre précieux sang et vos saintes plaies, et par ces dernières paroles prononcées du haut de la croix : ***Deus meus, ut quid dereliquisti me?*** et par ces autres : ***Pater, in manus tuas commendo spiritum meum***, délivrez-moi de la mort subite et imprévue.

O mon Rédempteur! vos mains m'ont fait et formé tout entier! Ah! ne permettez point que je sois frappé inopinément de mort. Donnez-moi, je vous en supplie, le temps de faire pénitence, accordez-moi une mort heureuse dans votre grâce, afin que je vous aime de tout mon cœur, vous loue et vous bénisse éternellement. Ainsi soit-il.

On dira cinq ***Pater*** et ***Ave*** en mémoire de la Passion de notre Seigneur Jésus-Christ, et trois ***Ave Maria*** à la bienheureuse Vierge mère de douleurs.

Ces prières doivent être récitées tous les jours.

100 jours chaque fois.

PRIÈRE JACULATOIRE DE RÉSIGNATION A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Que la très-sainte, la très-puissante et la très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses.

Cette prière jaculatoire doit être récitée tous les jours.

100 jours chaque jour.

LE DE PROFUNDIS POUR LE SOULAGEMENT DES AMES DU PURGATOIRE.

De profundis clamavi ad Te, Domine : * Domine, exaudi vocem meam.	Du fond de l'abîme, Seigneur, je pousse des cris vers vous : Seigneur, écoutez ma voix.
Fiant aures tuæ intendentes * in vocem deprecationes meæ.	Que vos oreilles soient attentives à la voix de ma prière.
Si iniquitates observaveris, Domine : * Domine, quis sustinebit?	Si vous tenez un compte exact des iniquités, ô mon Dieu ! qui pourra, Seigneur, subsister devant vous?
Quia apud Te propitiatio est, * et propter legem tuam sustinui Te, Domine.	Mais vous êtes plein de miséricorde ; et j'espère en vous, Seigneur, à cause de votre loi.
Sustinuit anima mea in verbo ejus, * speravit anima mea in Domino.	Mon âme attend l'effet de vos promesses : mon âme a mis toute sa confiance dans le Seigneur.
A custodia matutina usque ad noctem, * speret Israel in Domino.	Que depuis le matin jusqu'au soir Israël espère au Seigneur.

Quia apud Dominum misericordia, * et copiosa apud eum redemptio.

Car le Seigneur est rempli de bonté; et la rédemption qu'il nous a préparée est abondante.

Et ipse redimet Israel * ex omnibus iniquitatibus ejus.

C'est lui qui rachètera Israel de toutes ses iniquités.

Requiem æternam * dona eis, Domine.

Seigneur, donnez-leur le repos éternel.

Et lux perpetua * luceat eis.

Et faites luire sur elle la lumière qui ne s'éteint jamais.

Requiescant in pace. Amen.

Qu'elles reposent en paix. Ainsi soit il.

On peut terminer comme il suit.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℣. Seigneur, exaucez ma prière.

℟. Et clamor meus ad Te veniat.

℟. Et que mes cris parviennent jusqu'à vous.

OREMUS.

PRIONS.

Fidelium Deus omnium Conditor et Redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

O Dieu, Créateur et Rédempteur de tous les fidèles, accordez aux âmes de vos servireurs et de vos servantes, la rémission de tous leurs péchés, afin qu'elles obtiennent, par les humbles prières de votre Eglise, le pardon qu'elles ont toujours désiré de votre miséricorde. Vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. ℟. Ainsi soit-il.

℣. Requiem æternam dona eis, Domine.

℟. Et lux perpetua luceat eis.

℣. Requiescant in pace.

℟. Amen.

℣. Seigneur, donnez-leur le repos éternel.

℟. Et faites luire sur elles la lumière qui ne s'éteint jamais.

℣. Qu'elles reposent en paix.

℟. Ainsi soit-il.

On doit le réciter tous les jours après le coucher du soleil. 100 jours chaque fois.

Prières à la récitation desquelles ne sont attachées que des Indulg. partielles.

(Ces indulgences sont indiquées page 90 et suivantes, pour une plus grande facilité on les a indiquées de nouveau après chaque prière.)

ORAISON : *PIETATE TUA*, ETC.

Pietate tua, quæsumus Domine, nostrorum solve vincula peccatorum, et intercedente beata, semperque virgine Dei Genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, et omnibus Sanctis nos famulos tuos, et loca nostra in omni sanctitate custodi, omnes consanguinitate, affinitate, ac familiaritate nobis conjunctos a vitiis purga, virtutibus illus-

Daignez, Seigneur, par votre infinie bonté, nous affranchir de la servitude du péché; nous vous en conjurons par la médiation de la bienheureuse Marie, mère de Dieu et toujours Vierge, par l'intercession des Apôtres saint Pierre, saint Paul et de tous les Saints : faites régner, dans nos cœurs et dans nos maisons, l'esprit de sainteté; purifiez de leurs vices, nos parents, nos proches et nos amis, et ornez-les de toute sorte de vertus; éloignez

tra; pacem et salutem nobis tribue; hostes visibiles et invisibiles remove; carnalia desideria repelle; æerem salubrem indulge; amicis et inimicis nostris charitatem largire; Urbem tuam custodi; Pontificem nostrum *N.* conserva; omnes Prælatos, Principes, cunctumque Populum Christianum ab omni adversitate defende. Benedictio tua sit super nos semper: et omnibus Fidelibus defunctis requiem æternam concede. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

de nous les ennemis visibles et invisibles; dissipez toutes les pensées et les désirs déréglés; accordez-nous, avec un air pur et salubre, le salut et la paix de l'âme; et répandez la charité dans le cœur de tous nos amis et ennemis. Protégez votre ville sainte, conservez notre souverain Pontife N., et préservez de toute adversité, les prélats, les princes et tous les peuples chrétiens. Que votre bénédiction repose toujours sur nous; et que votre miséricorde fasse goûter à tous les fidèles défunts le repos éternel. Par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

40 jours chaque fois, 100 ans et 100 quar. quand on la récite tous les samedis du mois.

TROIS PRIÈRES JACULATOIRES.

Jésus, Joseph et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme unis.

Jésus, Joseph et Marie, assistez-moi à la dernière agonie.

Jésus, Joseph et Marie, que j'expire en paix dans vos bras chéris. 300 jours chaque fois.

PRIÈRE : *O Sang très-précieux*, etc.

Voyez page 165. 300 jours chaque jour.

ROSAIRE DU TRÈS-SAINT NOM.

MYSTÈRES JOYEUX.

1. L'incarnation du Fils de Dieu. — Amour réciproque envers Jésus notre Rédempteur (1).

2. Naissance de Jésus-Christ. — Pauvreté d'esprit.

3. Circoncision, où le Fils de Dieu reçut le nom de Jésus. — Dévotion envers le très-saint nom de Jésus.

4. Invention dans le temple. — Obéissance.

5. Baptême dans le Jourdain. — Pureté d'âme et de corps.

L'on dira à chacun de ces mystères : dix fois.

℣. *Jésus, Fils de David.*

℟. *Priez pour nous.* Ensuite un *Gloria Patri.*

Si l'on s'arrête ici, on dira un *Pater* et un *Ave.*

MYSTÈRES DOULOUREUX.

1. Humble lavement des pieds des Apôtres. — Humilité.

2. Agonie de notre Seigneur au Jardin des Oliviers. — Résignation à la volonté divine.

3. Arrestation cruelle de Jésus. — Mortification des sens.

4. Portement de la Croix. — Patience.

5. Descente aux enfers, et délivrance des saints patriarches. — Amour du prochain.

A chacun de ces mystères on dit dix fois :

℣. Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.

℟. Ayez pitié de nous.

Ensuite un *Gloria Patri.* Si on finit ici, on dit un *Pater* et un *Ave.*

(1) Après chaque point on donne ici une vertu à demander comme étant le fruit du mystère qu'on médite.

MYSTÈRES GLORIEUX.

1. Résurrection de Jésus. — Foi divine.

2. Ascension triomphante de Jésus. — Espérance.

3. Descente du Saint-Esprit. — Amour de Dieu.

4. Couronnement de Marie par son Fils. — Dévotion envers la sainte Vierge Marie.

5. Jugement dernier. — Persévérance dans la vertu et la grâce de Dieu.

A chacun de ces mystères on dira :

℣. Jésus, Fils du Dieu vivant.

℟. Ayez pitié de nous.

Ensuite *Gloria Patri,* un *Pater* et un *Ave.* On peut ajouter à volonté :

℣. Que le nom du Seigneur soit béni.

℟. Maintenant et jusque dans l'éternité.

PRIONS.

Dieu, qui avez établi votre Fils unique Rédempteur du genre humain, et l'avez fait nommer Jésus ; accordez-nous miséricordieusement, que nous jouissions dans le ciel de la présence de celui dont nous vénérons le saint Nom sur la terre. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

7 ans et 7 quar. chaque fois, 200 jours qnand on ne récite que 5 dizaines. (pour les membres de l'Archiconfr.)

DÉVOTES ASPIRATIONS EN L'HONNEUR DU PRÉCIEUX SANG.

Vive, vive Jésus, le plus grand de mes biens,
Qui versa tout son Sang pour sauver les humains.
Oui, le Sang de Jésus devint pour moi la vie ;
Bénissons sa bonté pour nous tous infinie.

Que ce Sang précieux soit à jamais loué ;
Il a des noirs enfers tout homme racheté.
Ce Sang devient à tous notre médicament,
Et vient nous purifier presqu'à chaque moment.
Que le Sang de Jésus apaise le courroux
De son Père irrité justement contre nous.
D'Abel au temps passé le sang criait vengeance ;
Mais celui de Jésus ne veut que la clémence.
Si de ce Sang divin tous nos cœurs sont couverts,
Devant nous s'enfuira le tyran des enfers.
Ah! bénissons le Sang du divin Rédempteur,
Et l'enfer frémissant pâlira du fureur !
Ensemble disons tous du plus profond du cœur :
A jamais à son Sang respect, louange, honneur.
100 jours chaque jour.

PRIÈRE JACULATOIRE OU OFFRANDE.

Père éternel, je vous offre le Sang très précieux de Jésus-Christ en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise. 100 jours chaque fois.

ACTES D'ADORATION ET AMENDE HONORABLE A JÉSUS AU TRÈS-SAINT SACREMENT.

I. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, au saint Sacrement; je vous reconnais pour véritablement Dieu et véritablement homme : par cet acte d'adoration, je me propose de suppléer à la froideur d'un si grand nombre de chrétiens, hélas! ils ne daignent même pas vous saluer en passant devant vos temples, et souvent même devant le saint Tabernacle, ou vous avez la bonté de rester à toutes les heures, dans une amoureuse impatience de vous communiquer à vos fidèles. Oui, par leur

indifférence, ils se montrent, comme les Juifs du désert, pleins de dégoût pour cette manne céleste. Je vous offre le sang très-précieux que vous versâtes de la plaie de votre pied gauche; je vous offre en amende honorable d'une si rebutante tiédeur, et, caché dans cette plaie sacrée, je répète mille et mille fois :

Soit loué et rémercié à chaque instant le très-saint et très-divin Sacrement.

Pater, Ave et *Gloria.*

II. Je vous adore profondément, ô mon Jésus; je vous reconnais présent dans le très-saint Sacrement; par cet acte d'adoration, je me propose de suppléer à l'ingratitude de tant de chrétiens. Hélas! ils vous voient aller chez les pauvres infirmes, pour être leur soutien dans le grand voyage de l'éternité, et ils vous laissent sans cortége. A peine daignent-ils vous honorer d'une acte extérieur d'adoration. Je vous offre, en amende honorable de tant de froideur, le sang très-précieux que vous versâtes de la plaie de votre pied droit, dans laquelle je me tiens caché, en répétant mille et mille fois :

Soit loué, etc. *Pater, Ave* et *Gloria.*

III. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, vrai pain de vie éternelle; par cette adoration, je me propose de vous dédommager dn tant de blessures que reçoit chaque jour votre cœur. Hélas! on profane les églises, où vous daignez rester sous les espèces sacramentelles, pour être adoré et aimé de vos fidèles. Je vous offre en amende honorable de tant d'irrévérences le sang précieux que vous versâtes de la plaie de votre main gauche, et, caché dans cette plaie sacrée, je répète à chaque instant:

Soit loué, etc. *Pater, Ave* et *Gloria.*

IV. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, vrai pain vivant descendu du ciel; par cet acte d'adoration,

je me propose de suppléer à tant d'irrévérences que commettent tous les jours vos fidèles; ils assistent, hélas! sans dévotion à la sainte messe, dans laquelle, par un excès de votre amour, vous renouvelez le même sacrifice, quoique non sanglant, offert autrefois pour notre salut sur le Calvaire. Je vous offre, en amende honorable de tant d'ingratitudes, le sang très-précieux que vous versâtes de la plaie de votre main droite, dans laquelle je me tiens caché; j'unis ma voix à celle des Anges, qui forment autour de vous une religieuse couronne, et je dis avec eux :

Soit loué, etc. *Pater, Ave* et *Gloria.*

V. Je vous adore profondément, ô mon Jésus, vraie victime d'expiation pour nos péchés; je vous offre cet acte d'adoration pour compenser les sacriléges et les outrages que vous recevez de tant de chrétiens ingrats, qui osent s'approcher de vous, dans la sainte communion, avec le péché mortel sur la conscience. En amende honorable de si horribles sacriléges, je vous offre les dernières gouttes du sang très-précieux que vous versâtes de la plaie de votre côté, dans laquelle je viens vous adorer, vous bénir, vous aimer, et répéter, avec toutes les âmes dévotes au saint Sacrement :

Soit loué, etc. *Pater, Ave* et *Gloria. Tantum ergo sacramentum,* etc., comme plus haut, page 245, avec le ℣. *Panem de cœlo,* etc., et l'oraison, *Deus qui nobis,* etc.

300 jours chaque fois.

AMENDE HONORABLE ET ORAISONS JACULATOIRES.

Je vous adore et je vous aime de tout mon cœur, ô mon Dieu et mon divin Sauveur, véritablement Dieu et véritablement homme; je vous adore et je vous aime

avec ce profond respect que la foi elle-même nous inspire ; je vous adore et je vous aime en réparation de toutes les irrévérences, de toutes les profanations et de tous les sacriléges que j'ai pu commettre par malheur, jusqu'à présent, et pour tous ceux qui ont été commis et qui peuvent l'être à l'avenir.

Je vous adore donc, ô mon Dieu, non pas comme vous le méritez, non pas comme je dois vous adorer, mais du moins autant que je puis : et je voudrais pouvoir le faire avec cette perfection dont sont capables toutes les créatures raisonnables.

J'ai de plns l'intention de vous adorer à présent et toujours, non-seulement pour les catholiques qui ne vous adorent pas et ne vous aiment pas, mais encore pour suppléer à tous les hérétiques, schismatiques, impies, athées, blasphémateurs, maleficiers, mahométans, juifs et idolâtres qui ne vous adorent pas, et pour leur conversion. Oh! oui, mon Jésus, soyez connu de tous, adoré, aimé et remercié, à chaque instant, dans le très-saint et très divin Sacrement. Ainsi soit-il.

PRIÈRE JACULATOIRE.

Je vous adore à chaque instant,
O Pain du ciel, au Sacrement.
Divin Jésus, Cœur de Marie,
Bénissez-moi, je vous en prie.
Je vous donne, très doux Sauveur,
Pour toujours mon âme et mon cœur.

Si l'on récite avec un cœur contrit les trois prières jaculatoires précédentes, et si l'on ajoute l'autre qui suit, on gagnera cent jours d'indulgence, accordés par le même Léon XII, dans le rescrit déjà cité.

AUTRE PRIÈRE JACULATOIRE.

Qu'il soit connu de tous, adoré, remercié à chaque instant.

Le très-saint et très-divin Sacrement. 200 jours.

PRIÈRE AU TRÈS-SAINT SACREMENT ET AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS.

Oh! jusqu'à quel point est arrivée votre excessive charité, ô Jésus très aimant! Vous m'avez préparé une nourriture céleste de votre chair et de votre précieux sang, pour vous donner tout entier à moi. Qui vous a poussé à de tels transports d'amour? Certes, rien autre chose que votre cœur plein de charité. O Cœur adorable de mon Jésus, fournaise ardente du divin amour, recevez mon âme dans votre plaie sacrée, afin qu'à cette école de charité j'apprenne à aimer ce Dieu, qui me donna des preuves si admirables de son amour. Ainsi soit-il. 100 jours chaque jour.

PRIÈRE : *Vierge très-sainte*, etc.

AVEC TROIS AVE MARIA.

Vierge très-sainte, Mère du Verbe incarné, trésorière des grâces, et notre refuge dans nos misères et nos péchés, nous recourons à votre amour maternel avec une foi vive, et vous demandons la grâce de faire toujours la volonté de Dieu et la vôtre. Nous remettons notre cœur dans vos mains vénérables; nous vous demandons le salut de l'âme et la santé du corps, et nous espérons avec confiance que vous nous exaucerez, ô Mère pleine d'amour. Disons donc avec une foi vive :

Trois *Ave Maria*.

OREMUS.	PRIONS.
Defende, quæsumus, Domine, ab omni infirmitate, beata Maria semper virgine intercedente, famulos tuos; et toto corde tibi prostratos ab hostium propitius tuere clementer insidiis. Per Christum Dominum nostrum.	Protégez Seigneur, eu égard à l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, vos serviteurs humblement prosternés devant vous; défendez les contre toute faiblesse, et dans votre miséricordieuse bonté, préservez-les des embûches de leurs ennemis. Nous vous en supplions par N. S. Jésus-Christ.
℟. Amen.	Ainsi soit-il.
200 jours.	

LA CORONCINA OU PETITE COURONNE A MARIE IMMACULÉE.

O Dieu, venez à mon aide, Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

Gloire au Père, etc.

1° Je vous salue, ô Marie, fille ainée du Père céleste, qui avez été bénie et prédestinée entre tous et au-dessus de tous les Anges et de tous les saints.

Bénie soit la très-sainte et immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

Je vous salue, Marie, etc.

2° Je vous salue, ô Marie, fille privilégiée du Père céleste qui avez surpassé la pureté des Anges et la piété des saints.

Bénie soit, etc. *Ave Maria*, etc.

3° Je vous salue, ô Marie, la plus noble fille du Père

céleste, que jamais la tache ou l'infamie d'aucune faute n'a pu atteindre.

Bénie soit, etc. Je vous salue, etc.

4° Je vous salue, ô Marie, la plus aimable fille du Père céleste, vous qui remplie de grâce, avez toujours été pour lui un objet d'amour.

Bénie soit, etc. *Ave Maria*, etc.

5° Je vous salue, ô Marie, parce que par un mystère ineffable vous avez tiré votre origine du premier Adam sans en encourir la faute.

Bénie soit, etc. Je vous salue, etc.

6° Je vous salue, ô Marie, qui loin d'avoir été atteinte par la morsure du dragon infernal, avez pleinement triomphé de lui, là, où la première femme a été vaincue.

Bénie soit, etc. Je vous salue, etc.

7° Je vous salue, ô Marie, qui avez été un principe et une source de bénédiction et de vie, là où la malheureuse Eve a laissé la malédiction et la mort.

Bénie, etc. *Are*, etc.

8° Je vous salue, ô Marie, qui par votre innocence originelle, avez été une digne Mère de réconciliation et de paix entre Dieu et les hommes.

Bénie soit, etc. *Ave Maria*, etc.

9° Je vous salue, ô Marie, parce que dès le premier instant de votre Conception, vous avez été enrichie de tous les dons de votre divin Epoux.

Bénie soit, etc. *Ave Maria*, etc.

10° Je vous salue, ô Marie, qui avez toujours été exempte du péché, et qui avez toujours ignoré les honteux penchants qui nous y portent.

Bénie soit, etc. *Ave Maria*, etc.

11° Je vous salue, ô Marie, très-pure aurore, qui toujours éclairée par le soleil de justice, êtes devenue

toujours plus belle, jusqu'à ce que votre splendeur divine répandit la joie dans le Ciel, et la jubilation sur la terre.

Bénie soit, etc. *Ave Maria*, etc.

12° Je vous salue, ô Marie, Fille, Mère, Epouse de Dieu. Je vous salue, parce que, Sainte et Immaculée d'esprit et de corps, vous avez été élevée en corps et en âme dans la gloire de votre Fils et couronnée comme Reine puissante de l'univers.

Bénie soit, etc. *Ave Maria*, etc.

Gloire au Père, etc.

ANTIENNE.

Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle ne vous à jamais souillée; vous êtes la gloire de Jérusalem et la joie d'Israël; vous êtes l'honneur de votre peuple; vous êtes l'avocate des pécheurs. O Marie, Vierge très-prudente, Mère pleine de clémence, priez pour nous, intercédez pour nous auprès de N. S. J.-C.

℣. Vierge sainte, vous avez été immaculée dans votre Conception.

℟. Priez pour nous le Père du Fils que vous avez mis au monde.

PRIÈRE.

O Dieu, qui, par l'immaculée Conception de la très-sainte Vierge, avez préparée en elle une demeure digne de votre Fils, et qui par les mérites prévus de la mort de ce même Fils, avez préservé cette auguste Vierge de toute tache et de toute souillure, nous vous supplions de daigner, par son intercession nous faire arriver, jusqu'à vous, par le même J.-C. N. S. Amen.

7 ans et 7 quar. d'indulg. chaque fois.

PETIT OFFICE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE MARIE.

à Matines.

Ouvrez-vous, mes lèvres, ouvrez-vous pour chanter les louanges et les grandeurs de la bienheureuse Vierge Marie.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, et au Fils et au S. Esprit; à-présent et toujours comme dès le commencement et dans les siècles des siècles Ainsi soit-il.

HYMNE.

Je vous salue, ô Maîtresse du monde, Reine des cieux, Vierge des vierges, étoile du matin; je vous salue, ô Marie, pleine de grâce, toute brillante de la lumière de Dieu; hâtez-vous de secourir le monde, vous qui en êtes la Souveraine.

Le Seigneur vous a prédestinée de toute éternité pour être la Mère du Verbe incarné, son Fils unique, par qui il a créé la terre, la mer et les cieux; et pour vous rendre sa digne Epouse, il a orné votre âme d'une beauté incomparable, que le péché d'Adam ne souilla jamais.

℣. Dieu l'a choisie et prédestinée;

℟. Il lui a préparé une demeure dans son tabernacle.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

PRIONS.

Sainte Marie, Reine des cieux, Mère de notre Seigneur Jésus-Christ, souveraine Maîtresse de l'univers, qui

n'abandonnez et ne méprisez personne, daignez jeter sur moi des regards de compassion, et obtenez-moi de votre Fils bien aimé le pardon de tous mes péchés : afin qu'ayant honoré de tout mon cœur, comme je le fais, le mystère de votre Immaculée Conception, j'arrive un jour au terme fortuné du bonheur éternel, par la miséricorde de votre Fils Jésus-Christ, notre Seigneur, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans l'unité d'une seule et même nature, durant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

℣. Bénissons le Seigneur.

℟. Grâces soient rendues à Dieu.

℣. Que par la miséricorde de Dieu, les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

℟. Ainsi soit-il.

à Laudes.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Je vous salue, Reine des Cieux, je vous salue, Souveraine des Anges, vous êtes la tige sainte, d'où sortit le fruit de vie; vous êtes la porte céleste, d'où nous vint la lumière du monde.

Réjouissez-vous, ô glorieuse Vierge, plus belle que toutes les vierges et pure dès votre origine. O Vierge incomparable, intercédez pour nous auprès de Jésus-Christ.

℣. Souffrez, ô Vierge sainte, que je chante vos louanges;

℟. Revêtez-moi de puissance pour combattre vos ennemis.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

Oraison et verset comme ci-dessus, page 277.

à Prime.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Salut, ô Vierge d'une sagesse incomparable, demeure consacrée au Très-Haut, dont les précieux ornements étaient figurés par le chandelier à sept branches et par la table de proposition, préservé de toute atteinte de la contagion commune, même avant de naître, vous étiez déjà toute sainte.

Vous êtes la Mère des vivants, la porte du ciel, la nouvelle étoile de Jacob, et la Reine des Anges. Vous êtes contre le démon, comme une armée rangé en bataille. Soyez, pour les disciples de votre Fils, un port et un refuge.

℣. Dieu, en la créant, l'a rempli de son Esprit;

℟. Et il a répandu sur elle tous ses dons.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine;

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

Oraison et verset comme ci-dessus, pago 277.

à Tierce.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Salut, ô vous, que figuraient l'arche d'alliance, et le trône de Salomon, et l'arc brillant placé dans les cieux, et le buisson que vit Moïse, et la verge fleuri d'Aaron, et la toison de Gédéon, et la porte fermée qu'aperçut Ezéchiel, et le rayon de miel de Samson.

Il convenait qu'un Fils, tel que le vôtre, préservât du péché d'Ève et de la tache originelle, celle qu'il destinait à devenir véritablement sa Mère; il ne pouvait aucunement souffrir que jamais aucun péché étendit sur elle son empire.

℣. Je fais ma demeure au plus haut des cieux;

℟. Et une colonne de nuées environne mon trône,

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

***Oraison et verset comme ci-dessus, page** 277.*

à Sexte.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Je vous salue, ô Vierge et Mère toute ensemble, temple de l'adorable Trinité, joie des Anges, siège de la pureté, consolation des affligés, jardin de délices spirituelles, modèle de chasteté et de patience, figurée par le cèdre et le palmier.

Vous êtes une terre bénie et privilégiée, une terre toujours sainte, toujours exempte de la malédiction du péché originel. Vous êtes tout à la fois et la demeure du Très-Haut et la mystérieuse porte de l'orient. O Vierge

incomparable, toutes les grâces et tous les dons du ciel sont réunies en vous.

℣. Comme le lis entre les épines ;

℟. Ainsi ma bien-aimée est entre les filles d'Adam.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

Oraison et verset comme ci-dessus, page 277.

à None.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Je vous révère, ô véritable ville de refuge, tour fortifiée de David, pourvue de toutes sortes d'armes et garnie de boucliers : dès le premier instant de votre Conception, embrasée du feu de la charité, vous avez brisé le pouvoir du serpent infernal.

Femme forte par excellence, invincible Judith, pure et belle Abisag, vous avez pris soin du véritable David. Rachel a été la mère du sauveur de l'Egypte, et Marie a porté dans son sein le Sauveur de l'univers.

℣. Vous êtes toute belle, ma bien-aimée.

℟. Et la tache originelle ne ternit jamais votre beauté.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

Oraison et verset comme ci-dessus, page 277.

à Vêpres.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Je vous salue, cadran mystérieux, qui avez vu le soleil rétrograder de dix lignes, lorsque le Verbe s'est incarné; lorsque celui qui est immense s'est abaissé un peu au-dessous de l'Ange, pour élever l'homme des enfers jusqu'aux cieux.

Marie est comme toute entourée des rayons de ce divin soleil; au moment de sa conception, elle brille déjà comme l'aurore naissante; elle est dès lors comme le lis entre les épines; elle est, en effet, destinée à écraser la tête du serpent. Elle est belle encore comme la lune, et elle offre même sa bienfaisante lumière à ceux qui se sont égarés loin du chemin de la vérité et de la vertu.

℣. C'est moi qui ai fait apparaître dans le ciel une lumière qui ne s'éteint jamais,

℟. Et j'ai couvert toute la terre comme d'une nuée bienfaisante.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

Oraison et verset comme ci-dessus, page 277.

à Complies.

℣. Faites par vos prières, ô notre Souveraine, que Jésus-Christ, votre Fils, nous convertisse;

℟. Et qu'il détourne de nous sa colère.

℣. Venez à mon secours, puissante Souveraine;

℟. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire soit au Père, etc.

HYMNE.

Je vous révère, ô Vierge, à qui le privilége de la maternité a été accordé, Mère toujours Vierge, Reine de miséricorde, couronnée d'étoiles; plus pure et plus

sainte que tous les Anges, vous vous tenez dans le ciel à la droite du Roi de gloire, revêtu de cette robe brillante qu'à décrite le prophète.

O Mère de grâce, ô douce espérance des pécheurs, brillante étoile de la mer, port assuré de ceux qui ont fait naufrage, porte du ciel toujours ouverte, salut des infirmes, faites que, par votre intercession, nous jouissions un jour de la vue du Roi de gloire, dans le séjour des bienheureux. Ainsi soit-il.

℣. Votre nom, ô Marie, est comme un baume répandu;

℟. Vos serviteurs ne mettent point de bornes au tendre amour qu'ils ont pour vous.

℣. Appuyez ma prière, ô sainte Reine,

℟. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

Oraison et verset comme ci-dessus, page 277.

RECOMMANDATION.

Prosternés à vos pieds, nous vous offrons, ô Vierge miséricordieuse, ces cantiques de louange; daignez, ô Marie, ô Vierge pleine de douceur, nous conduire heureusement pendant notre vie, et nous assister à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Ant. Elle est semblable à une verge sans nœud et sans écorce, il n'y eut jamais en elle ni péché originel ni péché actuel.

℣. Vous avez été conçue sans péché, ô Sainte Vierge;

℟. Priez pour nous Dieu le Père, dont le Fils est né de vous.

PRIONS.

O Dieu, qui, par le mystère de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, avez préparé en elle à votre

Fils une demeure digne de lui, daignez exaucer nos prières; et comme, en vue de la mort que devait souffrir votre Fils, vous l'avez préservée de toute souillure, accordez aux prières qu'elle vous offre pour nous, le pardon de nos fautes et la grâce d'arriver jusqu'à vous. Par le même J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

300 jours chaque fois.

COURONNE
DES DOUZE ÉTOILES DE LA BIENH. VIERGE.

Louons et remercions la très-sainte Trinité, qui nous montra la Vierge Marie ayant pour vêtement le soleil, la lune sous ses pieds, et sa tête couronnée de douze étoiles.

℟. In sæcula sæculorum. Amen.

Louons et remercions Dieu le Père, qui la choisit pour sa fille.

℟. Amen. *Pater noster.*

Loué soit Dieu le Père, qui la prédestina pour être Mère de son divin Fils.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit Dieu le Père, qui la préserva de toute tache dans sa Conception.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit Dieu le Père, qui l'orna des plus grandes prérogatives, dans sa Nativité.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit Dieu le Père, qui lui donna pour compagnon et pour époux le très-chaste saint Joseph.

℟. Amen. *Ave Maria* et *Gloria Patri.*

Louons et remercions Dieu le Fils, qui la choisit pour sa Mère.

℟. Amen. *Pater noster.*

Loué soit Dieu le Fils, qui s'incarna dans son sein et y resta pendant neuf mois.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit Dieu le Fils, qui naquit d'elle et qu'elle nourrit de son lait.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit Dieu le Fils, qui dans son enfance voulut être élevé par elle.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit Dieu le Fils, qui lui révéla les mystères de la Rédemption du monde.

℟. Amen. *Ave Maria* et *Gloria Patri.*

Louons et remercions le Saint-Esprit, qui la prit pour son épouse.

℟. Amen. *Pater noster.*

Loué soit le Saint-Esprit, qui lui révéla à elle la première le nom de l'Esprit-Saint.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit le Saint-Esprit, par l'opération duquel elle a été tout à la fois vierge et mère.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit le Saint-Esprit, par la vertu duquel elle fut le temple vivant de la très-sainte Trinité.

℟. Amen. *Ave Maria.*

Loué soit le Saint-Esprit, par lequel elle fut élevée dans le ciel, au-dessus de toutes créatures.

℟. Amen. *Ave Maria* et *Gloria Patri.*

Pour la sainte Eglise catholique, la propagation de la foi, la paix entre les princes chrétiens et l'extirpation des hérésies :

Salve Regina, etc.

100 jours chaque fois.

PRIÈRE : *O beata Virgo, etc.*

O beata Virgo Maria ! Quis tibi digne valeat jura gratiarum, ac laudum præconia rependere, quæ singulari Tuo assensu mundo succurristi perdito? Quas tibi laudes fragilitas humani generis persolvat, quæ solo tuo commercio recuperandi aditum invenit? Accipe itaque quascumque exiles, quascunque meritis Tuis impares gratiarum actiones, et, cum susceperis vota, culpas nostras orando excusa. Admitte nostras preces intra sacrarium exauditionis, et reporta nobis antidotum reconciliationis. Sit per Te excusabile, quod per Te ingerimus; fiat impetrabile quod fida mente poscimus. Accipe quod offerimus, redona quod rogamus, excusa quod timemus, quia Tu es spes unica peccatorum. Per

O bienheureuse Vierge rie ! Qui pourrait Te r de dignes actions de grâ chanter dignement tes lo ges? C'est Toi qui, par admirable consentement secouru un monde à l'ét perdition. De quels éloges Te combler notre fragile ture, qui, par ta seule mise, a trouvé le chemin tateur du salut? Reçois ces actions de grâces, qu faibles, quelque dispr tionnées qu'elles soient mérites; et après avoir ac nos vœux, excuse nos en priant pour nous. pénétrer nos prières d sanctuaire d'un cœur qui à exaucer, et envoie- contre un poison ennem Dieu, l'antidote de la r ciliation. Qu'il daigne, e de Toi, excuser ce que Toi, nous osons lui prés Puissions-nous obtenir c nous demandons avec un de foi. Accepte ce que offrons, accorde ce que

Te speramus veniam delictorum, et in Te, Beatissima, nostrorum est exspectatio præmiorum. Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, interveni pro Clero, intercede pro devoto femineo sexu, sentiant omnes Tuum juvamen, quicumque celebrant Tuam sanctam commemorationem. Assiste parata votis poscentium, et reporta nobis optatum effectum. Sint tibi studia assidua orare pro populo Dei, quæ meruisti, Benedicta, Redemptorem ferre mundi, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

50 jours chaque fois.

demandons, excuse ce que nous redoutons, puisque tu es l'unique espoir des pécheurs. Oui, c'est pour Toi que nous espérons le pardon de nos péchés, et c'est sur Toi, ô bienheureuse Vierge, que repose l'attente de notre récompense. Ste Marie, accorde du secours aux malheureux, du courage aux pusillanimes, de la consolation aux affligés; prie pour le peuple, interviens pour le clergé, intercède pour le sexe pieux. Qu'ils éprouvent ton assistance tous ceux qui célèbrent ta sainte mémoire. Sois prête à recueillir les vœux des suppliants, et fais-nous en ressentir l'effet désiré. Que ce soit pour Toi une occupation aussi chère que continuelle de prier pour le peuple de Dieu. Toi, ô la bénie du ciel, Tu as mérité de porter le Sauveur du monde, qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit il.

HYMNE : *STABAT MATER.*

Stabat Mater dolorosa
Juxta Crucem lacrymosa
Dum pendebat Filius.

Marie, accablée de tristesse, se tenait auprès de la Croix où son divin Fils était attaché.

Cujus animam gementem,
Contristatam et dolentem
Pertransivit gladius.

Un glaive de douleur perçait son âme affligée.

O quam tristis et afflicta
Fuit illa benedicta
Mater Unigeniti!

Quelle mortelle tristesse éprouva cette tendre Mère!

Quæ mœrebat, et dolebat
Pia Mater dum videbat,
Nati pœnas inclyti.

Quelle spectacle, quel excès de douleur, de voir les tourments d'un Fils si chéri!

Quis est homo qui non fleret,
Matrem Christi si videret
In tanto supplicio?

Qui ne verserait des larmes à la vue d'un pareil supplice?

Quis non posset contristari
Christi Matrem contemplari
Dolentem cum Filio?

Qui pourrait ne pas ressentir la douleur qu'elle partage avec son Fils?

Pro peccatis suæ gentis
Vidit Jesum in tormentis,
Et flagellis subditum.

Elle voit Jésus tourmenté et meurtri de coups pour les péchés de l'homme.

Vidit suum dulcem Natum
Moriendo desolatum,
Dum emisit spiritum.

Elle voit son cher Fils mourir pour expier nos crimes.

Eia, Mater, fons amoris,
Me sentire vim doloris
Fac, ut tecum lugeam.

Mère d'amour, faites que je partage votre douleur.

Fac ut ardeat cor meum
In amando Christum Deum,
Ut sibi complaceam.

Que mon cœur soit embrasé d'amour pour Jésus Christ, et qu'il se plaise à l'aimer.

Sancta Mater, istud agas,
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.

Mère sainte, imprimez en moi profondément les plaies de Jésus crucifié.

Tui Nati vulnerati,
Tam dignati pro me pati,
Pœnas mecum divide.

Que je partage les peines de votre Fils, qui a daigné mourir pour moi.

Fac me tecum pie flere
Crucifixo condolere,
Donec ego vixero.

Que je pleure avec vous Jésus crucifié pendant toute ma vie.

Juxta Crucem tecum stare,
Et me tibi sociare
In planctu desidero.

Que je reste avec vous près de la Croix, et que je sois associé à vos souffrances.

Virgo Virginum præclara,
Mihi jam non sis amara,
Fac me tecum plangere.

Vierge par excellence, ne méprisez point mes larmes.

Fac ut portem Christi mortem,
Passionis fac consortem,
Et plagas recolere.

Que mon étude soit de penser à la mort et à la passion de Jésus-Christ.

Fac me plagis vulnerari,

Que je sois couvert de ses plaies et abreuvé de ses tour-

Fac me Cruce inebriari,
Et cruore Filii.

ments, par amour pour lui.

Flammis ne urar succensus,
Per Te, Virgo, sim defensus
In die judicii.

Vierge sainte, faites qu'embrasé de cet amour, je mérite que vous soyez ma défense au jour du jugement.

Christe, cum sit hinc exire,
Da per Matrem me venire
Ad palmam victoriæ.

Que la croix et la mort de Jésus soient mon asile, ma force et mon espérance.

Quando corpus morietur,
Fac ut animæ donetur
Paradisi gloria. Amen.

Et qu'à l'heure de ma mort mon âme entre dans la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

100 jours chaque fois.

PIEUX EXERCICE
EN L'HONNEUR DU COEUR AFFLIGÉ DE MARIE.

I. J'ai compassion de vous, ô Marie, Mère de Douleurs, à la vue de l'affliction que ressentit votre tendre Cœur, lorsque vous entendîtes la prophétie du saint vieillard Siméon. Mère chérie, par votre Cœur si affligé, obtenez-moi la vertu d'humilité et le don de la sainte crainte de Dieu. *Ave Maria*, etc.

II. J'ai compassion de vous, ô Marie, Mère de Douleurs, à la vue des angoisses que votre Cœur si sensible ressentit dans votre fuite et dans votre séjour en Egypte. Mère chérie, par votre Cœur rempli de tristesse, obtenez-moi la vertu de libéralité, particulièrement envers les pauvres, et le don de piété. *Ave Maria*, etc.

III. J'ai compassion de vous, ô Marie, Mère de Douleurs, à la vue de la profonde tristesse qu'éprouva votre tendre Cœur en perdant votre bien-aimé Jésus. Mère chérie, par votre Cœur si vivement agité, obtenez-moi la vertu de chasteté et le don de science. *Ave Maria*, etc.

IV. J'ai compassion de vous, ô Marie, Mère de Douleurs, à la vue de la consternation de votre Cœur maternel, en remontrant Jésus portant sa croix. Mère chérie, dont le Cœur aimant fut cruellement éprouvé, obtenez-moi la vertu de patience et le don de force. etc. *Ave Maria*, etc.

V. J'ai compassion de vous, ô Marie, Mère de Douleurs, à la vue du martyre que souffrit votre Cœur généreux en assistant à l'agonie de Jésus. Mère chérie, par votre Cœur ainsi martyrisé obtenez-moi la vertu de tempérance et le don de conseil. *Ave Maria*, etc.

VI. J'ai compassion de vous, ô Marie, Mère de Douleurs, à la vue de la blessure que reçut votre Cœur compatissant de la lance qui ouvrit le côté de Jésus et blessa son très-aimable cœur. Mère chérie, par votre Cœur ainsi transpercé, obtenez-moi la vertu de charité fraternelle et le don d'intelligence. *Ave Maria*, etc.

VII. J'ai compassion de vous, ô Marie, Mère de Douleurs, à la vue des souffrances excessives qu'endura votre Cœur très-aimant lors de la sépulture de Jésus. Mère chérie, par votre Cœur sacré abreuvé d'amertume, obtenez-moi la vertu de diligence et le don de sagesse. *Ave Maria*, etc.

℣. Ora pro nobis, Virgo dolorosissima.	℣. Priez pour nous, ô Vierge, mère de douleurs.
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.	℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de J.-C.

OREMUS.

Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine Jesu Christe, nunc et in hora mortis nostræ; apud tuam clementiam beata Virgo Maria Mater tua, cujus sacratissimam animam in hora tuæ Passionis doloris gladius pertransivit. Per Te, Jesu Christe, Salvator mundi, qui cum Patre et Spiritu sancto vivis et regnas, etc. ℟. Amen.

300 jours chaque fois.

PRIONS.

Que la sainte Vierge Marie votre mère, dont l'âme au jour de votre Passion fut transpercée d'un glaive de douleur, intercède pour nous auprès de votre clémence, Seigneur Jésus-Christ aujourd'hui et à l'heure de notre mort. Nous vous en supplions, par vous-même, Sauveur du monde, vous qui vivez et regnez avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. ℟. Ainsi soit-il.

COURTE PRIÈRE A MARIE DÉSOLÉE.

Ave, Maria, doloribus plena: Crucifixus tecum: lacrymabilis Tu in mulieribus, et lacrymabilis fructus ventris tui Jesus. Sancta Maria, Mater Crucifixi: lacrymas impertire nobis crucifixoribus Filii tui, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

100 jours chaque fois.

Je vous salue, Marie, pleine de douleurs: Jésus crucifié est avec vous; vous êtes digne de compassion entre toutes les femmes; et digne de compassion est Jésus le fruit de vos entrailles. Sainte Marie, Mère de Jésus crucifié, obtenez-nous des larmes à nous qui avons crucifié votre Fils, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

PRIÈRES JACULATOIRES.

1° Bénie soit la sainte et Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

2° Vierge Marie, vous avez été Immaculée dans votre Conception; priez pour nous le Père dont vous avez enfanté le Fils Jésus, conçu par l'opération du Saint-Esprit. (100 jours d'ind. pour chacune de ces prières jaculatoires.)

PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE,

Pour obtenir par son intercession la grâce de travailler avec zèle à l'extirpation des péchés.

O Dieu, plein de miséricorde, j'abhorre et je déteste de tout mon cœur tous les péchés que j'ai eu le malheur de commettre; je déteste aussi et je déplore tous les péchés commis par d'autres depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour; parce qu'ils offensent votre majesté suprême. Je forme aussi le ferme propos d'éviter tous les péchés, de les extirper parmi les hommes, et d'ôter les causes et les dangers qui les font naître. Pour obtenir ce but je vous demande humblement, ô Dieu de bonté, le secours de votre grâce, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie que vous avez daigné préserver de tout péché, tant originel qu'actuel. Par N. S. J.-C. Ainsi soit-il.

O mon Sauveur, plein de clémence, vous qui avez voulu souffrir et mourir pour nous délivrer de nos péchés et qui avez daigné par un privilége spécial préserver votre très-sainte Mère de la tache originelle et de tout péché actuel, nous vous en supplions très-humblement,

accordez-nous par son intercession la grâce d'éviter constamment tous les péchés, de travailler avec zèle à les extirper parmi les hommes, et à ôter les causes et les dangers qui les font naître. Vous qui régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. 300 jours.

ASPIRATION DANS LA TENTATION.

O ma Souveraine, ô ma Mère! souvenez-vous que je vous appartiens. Gardez-moi, défendez-moi, comme votre bien et votre propriété. 40 jours chaque fois.

DESCRIPTION DES VERTUS DE MARIE.

Elle était

1 Vierge de corps et d'esprit.
2 Humble de cœur.
3 Grave en ses paroles.
4 Prudente en ses conseils.
5 Appliquée au travail.
6 Retenue dans ses discours.
7 Aimant la lecture.

Elle excellait

8 En foi.
9 En pudeur.
10 En piété.
11 En silence.

Jamais elle n'a

12 Offensé ses parents.
13 Méprisé les petits.
14 Raillé les faibles.
15 Rejeté les pauvres.

Elle avait pour principe

16 De ne chercher que Dieu.
17 De vivre en solitude.
18 De ne faire peine à personne.
19 De faire du bien à tous.
20 D'honorer les personnes agées.
21 De ne point porter envie à ses égaux.
22 De fuire la vaine gloire.
23 D'aimer la vertu.
24 De suivre en tout la droite raison.

Il n'y avait rien d'immodeste

25 Dans son marcher.
26 Dans son air.
27 Dans son parler.
28 Dans ses entretiens.
29 Dans ses regards.
30 Dans ses actions.

40 jours d'ind. pour les fidèles du diocèse de Gand, chaque fois qu'ils liront attentivement la description des vertus de Marie.

RÉPONS : *QUICUMQUE*,

EN L'HONNEUR DE SAINT JOSEPH.

Quicumque sanus vivere,
Cursumque vitæ claudere
In fine lætus expetit,
Opem Josephi postulet.

Quiconque désire couler ses jours dans l'innocence, et les terminer en paix, doit avoir recours à l'intercession de St Joseph.

Hic Sponsus almæ Virginis,
Paterque Jesu creditus,
Justus, fidelis, integer,
Quod poscit, orans impetrat.
Quicumque.

Feno jacentem Parvulum
Adorat, et post exsulem
Solatur; inde perditum
Quærit dolens, et invenit.
Quicumque.

Mundi supremus Artifex
Ejus labore pascitur.
Summi Parentis Filius
Obedit illi subditus.
Quicumque.

Adesse morti proximus
Cum Matre Jesum conspicit,
Et inter ipsos jubilans
Dulci sopore solvitur.
Quicumque.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.
Quicumque.

Ant. Ecce fidelis servus, et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam.

Il est l'époux de la plus pure des Vierges, le père putatif de Jésus, l'homme juste, fidèle et chaste; rien de ce qu'il demande ne saurait lui être refusé.

Quiconque, etc.

Il adore l'Enfant. Jésus dans la crèche, l'assiste dans son exil, le perd à Jérusalem, le cherche avec douleur; et le retrouve avec joie.

Quiconque, etc.

Il nourrit par son travail le Créateur de l'univers, il voit le Fils du Père éternel lui être en tout soumis.

Quiconque, etc.

Il est assisté sur son lit de mort par Jésus et Marie, et c'est entre leurs bras qu'il s'endort avec joie du sommeil des justes.

Quiconque, etc.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

Quiconque, etc.

Ant. Voici le serviteur fidèle et prudent, que le Seigneur a établie sur sa famille.

℣. Ora pro nobis, beate Joseph.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℣. Priez pour nous, bienheureux Joseph.

℟. Afin que nous soyons faits dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Deus, qui ineffabili providentia beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsum eligere dignatus es : præsta, quæsumus ; ut quem Protectorem veneramur in terris, Intercessorem habere mereamur in cœlis. Qui vivis, et regnas, etc.

PRIONS.

O Dieu, qui par une providence ineffable avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre sainte Mère ; faites, nous vous en supplions, qu'en le vénérant sur la terre comme notre protecteur, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans les cieux : vous qui, étant Dieu, vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit il.

1 an chaque fois.

PRIÈRE : *Virginum custos*, etc.

POUR LES PRÊTRES.

Virginum Custos et Pater, sancte Joseph, cujus fideli custodiæ ipsa Innocentia Christus Jesus, et Virgo virginum Maria commissa fuit, Te per hoc utrumque charissimumque pignus,

Père et Gardien des vierges, saint Joseph, à la fidélité duquel a été confiée la garde de Jésus-Christ l'innocence même et de Marie la Vierge des vierges, je vous en prie par le double gage d'une épouse et d'un enfant si chers, Jésus

19

Jesum et Mariam, obsecro et obtestor, ut me ab omni immunditia præservatum, mente incontaminata, puro corde, et casto corpore, Jesu et Mariæ semper facias castissime famulari.

℟. Amen.

et Marie, je vous en conjure, préservez-moi de toute souillure, et faites que je puisse, avec un esprit sans tache, avec un cœur pur et un corps chaste, servir toujours en toute pureté Jésus et Marie.

℟. Ainsi soit-il.

1 an chaque fois.

Cette indulgence n'est accordée qu'aux prêtres du clergé, séculier et régulier.

PRIÈRE EN L'HONNEUR DE St NICOLAS DE BARI.

Glorieux saint Nicolas, mon protecteur particulier, des splendeurs de la lumière où vous jouissez de la présence de Dieu, abaissez vers moi un regard de compassion, et obtenez-moi du Seigneur les grâces et les secours nécessaires à mes besoins présents, soit spirituels, soit temporels, et en particulier la grâce N., si elle est utile à mon salut éternel. Souvenez-vous encore, ô glorieux saint évêque, de notre saint père le Pape, de la sainte Eglise, et de cette pieuse cité. Reconduisez au droit sentier du salut ceux qui vivent plongés dans le péché, ou enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance, de l'erreur et de l'hérésie. Consolez les affligés, secourez les nécessiteux, encouragez les pusillanimes, défendez les oppressés, assistez les infirmes, et faites que tous éprouvent les effets de votre puissante protection auprès du suprême distributeur de tous les biens.

Un *Pater* et un *Ave*.

℣. Ora pro nobis, beate Nicolae.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℣. Priez pour nous, bienheureux Nicolas.

℟. Afin que nous soyons faits dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Deus, qui beatum Nicolaum, gloriosum Confessorem tuum, atque Pontificem, innumeris decorasti, et quotidie non cessas illustrare miraculis; tribue, quæsumus; ut ejus meritis et precibus a gehennæ incendiis, et a periculis omnibus liberemur. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

PRIONS.

O Dieu, qui avez honoré votre glorieux confesseur, le saint Pontife Nicolas de l'éclat de miracles innombrables, et qui ne cessez de l'illustrer journellement encore par de nouveaux prodiges, accordez-nous par ses mérites et ses prières d'être délivrés des feux de l'enfer et des périls du corps et de l'âme. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

50 jours chaque jour.

PRIÈRE A SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

O saint Louis, orné de mœurs angéliques, quoique votre serviteur indigne, je vous recommande d'une manière particulière la chasteté de mon âme et de mon corps. Je vous conjure, par votre angélique pureté, de me recommander à Jésus-Christ, l'Agneau immaculé, et à sa très-sainte Mère, la Vierge des vierges; et de me préserver de tout péché grave. Ne permettez point que je me souille jamais d'aucune impureté; mais quand vous me verrez dans la tentation ou dans le danger de pécher, éloignez de mon cœur les pensées et les affections

impures, et, réveillant en moi le souvenir de l'éternité et de Jésus crucifié, imprimez profondément dans mon âme le sentiment de la sainte crainte de Dieu. Enflammez-moi du divin amour, afin que, vous imitant sur la terre, je mérite de jouir de Dieu avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Un *Pater noster* et *Ave Maria.*

100 jours chaque jour.

PRIÈRES POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE,
EN L'HONNEUR DE SAINT PHILIPPE DE NÉRI.

LE DIMANCHE.

Pour obtenir la vertu d'humilité.

O saint Philippe, mon glorieux protecteur, qui, vivant sur cette terre, aimâtes tant l'humilité, que vous considérâtes comme rien non-seulement les louanges, mais encore l'estime même des hommes, obtenez-moi pareillement une si belle vertu. Vous voyez combien je suis superbe dans mes pensées, dédaigneux dans mes paroles, ambitieux dans mes actes. Ah! obtenez-moi l'humilité du cœur, et que mon esprit soit dépouillé de tout orgueil; que les sentiments que vous aviez de vous même y soient profondément imprimés; car vous estimiez être le plus méchant de tous les hommes; et c'est pour cela que vous vous réjouissiez d'être méprisé, et que vous en cherchiez même les moyens. Oui, ô grand saint, obtenez-moi la véritable humilité de cœur et la connaissance de mon néant, afin qu'étant méprisé, je m'en réjouisse, que d'autres m'étant préférés, je ne m'en offense point,

qu'étant loué, je n'en tire point vanité; mais que je cherche uniquement à être grand aux yeux de Dieu, et à recevoir de lui seul toute ma gloire.

Pater, Ave et *Gloria.*

LE LUNDI.

Pour demander la vertu de patience.

O saint Philippe, mon bienheureux avocat, vous eûtes toujours un cœur si constant dans les adversités, et qui aima tant les souffrances! Poursuivi par vos envieux, calomnié par les impies qui cherchaient à vous décréditer, ou éprouvé par un grand nombre de longues et pénibles infirmités que vous envoya le Seigneur, vous supportâtes tout avec une admirable tranquillité de cœur et d'âme. Obtenez moi aussi l'esprit de force dans toutes les adversités de cette vie. Oh! combien j'ai besoin de la vertu de patience! Pour la moindre petite peine, je m'épouvante, pour une légère affliction je me décourage, pour la plus petite contrariété je m'indigne et je me venge. Ne sais-je donc pas que la voie épineuse des tribulations conduit en Paradis? C'est le chemin qu'a voulu suivre Jésus-Christ notre divin Maître. C'est le chemin que vous avez voulu suivre vous-même, ô saint Philippe. Obtenez-moi donc le courage d'embrasser plus volontiers les croix que je reçois tous les jours de la main de Dieu, et de me rendre digne de les porter avec une patience et une promptitude semblable à la vôtre, sur la terre, afin que je mérite d'en posséder le fruit avec vous au ciel.

Pater, Ave et *Gloria.*

LE MARDI.

Pour demander la vertu de pureté.

O très-glorieux saint Philippe, vous conservâtes toujours intact le beau lis de la pureté avec tant d'honneur! L'éclat d'une si belle vertu brillait dans vos yeux, resplendissait sur vos mains, et jaillissait de tout votre corps, exhalant une odeur si agréable, qu'elle consolait, encourageait et donnait la dévotion à ceux qui se trouvaient en rapport avec vous. Obtenez-moi du divin Esprit un véritable amour pour une aussi belle vertu, afin que ni les discours, ni les mauvais exemples des personnes vicieuses ne puissent jamais faire impression sur mon esprit. Ne permettez en aucune manière que je perde une aussi belle vertu; et comme la fuite des occasions, la prière, le travail, l'humilité, la mortification des sens et la fréquentation des Sacrements furent les armes au moyen desquelles vous vaincûtes la chair ce terrible ennemi, obtenez-moi aussi, je vous en supplie, de me servir de ces mêmes armes pour le repousser. Oh! ne me privez point de votre assistance, et montrez pour moi ce zèle que vous aviez pendant la vie pour vos pénitents, que vous teniez éloignés de toute corruption. Faites-le, ô mon saint avocat, et soyez, pour l'acquisition d'une si belle vertu, mon bien-aimé prorecteur.

Pater, *Ave* et *Gloria*.

LE MERCREDI.

Pour demander l'amour envers Dieu.

J'admire, ô saint Philippe, le grand prodige opéré en vous par le Saint-Esprit, alors qu'il répandit dans votre cœur une telle plénitude de charité, que pour l'y faire

pénétrer plus profondément, deux côtés se brisèrent par la véhémence de l'amour : mais, en même temps, je suis plein de confusion en comparant mon cœur au vôtre. Le vôtre était tout enflammé du pur amour; le mien est tout glace et tourné vers les créatures. Le vôtre était si embrasé d'un feu céleste, que la flamme en jaillissait même à l'extérieur, et s'élançait de votre face comme des étincelles enflammées; mais le mien est tout rempli de l'amour des choses terrestres. J'aime le monde, qui m'attire, mais qui ne peut me rendre heureux. J'aime la chair, qui me sollicite, mais qui ne peut me rendre immortel. J'aime les richesses, dont je ne puis jouir que quelques instants. Ah ! quand donc apprendrai-je de vous à n'aimer rien autre chose que Dieu, ce Bien incompréhensible? Oui, faites, ô mon saint avocat, faites, par votre protection, que je commence au moins dès aujourd'hui à l'aimer. Obtenez-moi un amour efficace, qui se fasse connaître par les œuvres, un amour pur, qui me porte à l'aimer parfaitement, et un amour fort, qui me fasse surmonter tous les obstacles qui pourraient s'opposer à cette union avec lui pendant la vie, pour être continuée après la mort.

Pater, *Ave* et *Gloria*.

LE JEUDI.

Pour demander l'amour envers le prochain.

Glorieux saint, vous vous employâtes tout entier en faveur du prochain, estimant, compatissant, aidant tous : pendant tout le cours de votre vie, vous vous occupates du salut de tous; vous n'épargnâtes ni fatigue, ni peine, ne vous réservant ni temps, ni commodité aucune pour gagner tous à Dieu. Obtenez-moi, je vous

en prie, le pardon de mes péchés, la charité pour le prochain, afin que je sois à l'avenir plus compatissant dans ses besoins. Obtenez-moi la grâce d'aimer tous les hommes avec un amour pur et désintéressé, comme mes propres frères, les secourant sinon temporellement, du moins par des prières et par de bons conseils. Enseignez-moi aussi à défendre en toute occasion l'honneur de mon prochain, et à ne lui rien dire qui puisse lui déplaire ou lui nuire; mais que je conserve toujours, même envers mes ennemis, cette douceur d'esprit par laquelle vous triomphâtes de vos persécuteurs. Oui, ô mon saint bien-aimé, obtenez-moi encore cette belle vertu, comme vous l'avez obtenue à tant de vos dévots, afin que tous ensemble nous puissions un jour louer Dieu dans la bienheureuse éternité.

Pater, Ave et *Gloria.*

LE VENDREDI.

Pour demander le détachement des biens temporels.

Grand saint, qui préférâtes une vie pauvre et austère aux aises que vous promettait votre famille, dont vous méprisâtes, encore enfant, l'honneur et la gloire, obtenez-moi la grâce de ne pas attacher mon cœur aux biens périssables de cette vie. Vous qui désiriez devenir si pauvre, que, réduit à la mendicité, vous ne trouvassiez personne qui vous donnât le moindre secours pour vivre, demandez aussi pour moi l'amour de la pauvreté, afin que je porte vers les biens éternels toutes mes pensées. Vous qui aimâtes mieux vivre dans un état humble que d'être promu aux plus sublimes dignités de l'Eglise, obtenez-moi la grâce de ne point aller à la recherche des honneurs, me contentant de l'état dans lequel le Seigneur

m'a placé. Mon cœur est trop avide des choses vaines et fragiles de ce monde. Mais vous, qui nous enseignâtes cette grande maxime : *Et puis?* par laquelle s'opérèrent tant d'admirables conversions, obtenez-moi qu'elle reste imprimée dans mon esprit, afin que, méprisant le néant des choses de cette terre, Dieu seul soit l'unique objet de mes affections et de mes pensées.

Pater, Ave et *Gloria*.

LE SAMEDI.

Pour demander la persévérance dans le bien.

O mon bien-aimé avocat, saint Philippe, qui persévérâtes toujours dans la vertu, et qui, plein de mérites, reçutes du Dieu tout puissant la couronne de gloire en récompense de vos fatigues, obtenez-moi la grâce de ne me lasser jamais dans son saint service. Vous qui fûtes si favorable à vos dévots, en leur obtenant le don de la persévérance dans le bien, obtenez-le-moi aussi, en venant à mon secours au moment extrême de ma mort, et obtenez-moi la grâce de sortir de cette vie muni des sacrements de la religion. Et attendant, ô grand saint, intercédez pour moi, afin que je fasse pénitence de mes péchés, et que je les pleure amèrement tous les jours de ma vie. Vous qui voyez mes misères et tous les liens qui m'attachent au péché et à la terre, obtenez-moi la grâce de les briser, et la résolution constante d'être tout à Dieu. Obtenez-moi encore un ardent désir de coopérer à mon salut, et une constance invincible dans le bien commencé, afin que je sois digne, par votre intercession, de vous être associé dans la bienheureuse éternité.

Pater, Ave et *Gloria*.

50 jours chaque jour.

ORAISONS ET PRIÈRES JACULATOIRES,

EN TEMPS DE CALAMITÉS.

Miséricorde de mon Dieu, couvrez-nous de votre protection, et délivrez-nous de tout fléau.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, marquez-nous du sang de l'Agneau sans tache, comme vous marquâtes les maisons de votre peuple.

Gloria Patri, etc.

Sang précieux de Jésus, ô notre amour, demandez pour nous miséricorde au Père Eternel, et délivrez-nous.

Gloria Patri, etc.

Plaies de mon Jésus, bouches d'amour et de miséricorde, qui parlez en notre faveur près du Père céleste, cachez-nous dans vos sacrées profondeurs, et délivrez-nous.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, Jésus est à nous, son sang est à nous, ses mérites infinis sont à nous; nous vous les offrons. Si donc vous l'aimez, et si ce don vous est cher, vous devez nous délivrer; nous l'attendons sûrement de vous.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, vous ne voulez point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive : faites, par votre miséricorde, que nous vivions et que nous soyons à vous.

Gloria Patri, etc.

Sauvez-nous, ô Jésus notre Sauveur, par la vertu de la croix; vous sauvâtes Pierre au milieu de la mer; ayez pitié de nous.

Marie, Mère de miséricorde, priez pour nous, et nous serons délivrés.

Marie, notre avocate, parlez pour nous, et nous serons sauvés.

Le Seigneur nous châtie justement pour nos péchés : mais vous, ô Marie, excusez-nous, parce que vous êtes une Mère de compassion.

Marie, nous avons mis nos espérances dans Jésus et dans vous ; ah ! faites que nous ne soyons point confondus.

Salve Regina, etc.

40 jours chaque jour.

PRIÈRE POUR TOUS LES FLÉAUX ET TRIBULATIONS.

Adjuva nos, Deus salutaris noster, et propter gloriam Nominis tui libera nos ; et propitius esto peccatis nostris propter Nomen tuum.

Venez-nous en aide, Dieu notre Sauveur, et délivrez-nous pour la gloire de votre Nom ; par ce Nom sacré, soyez-nous propice et pardonnez-nous nos péchés.

PSAUME 53.

Deus, in Nomine tuo salvum me fac : * et in virtute tua judica me.

O Dieu ! sauvez-moi pour la gloire de votre nom : déployez votre puissance pour soutenir la justice de ma cause.

Deus, exaudi orationem meam : * auribus percipe verba oris mei.

O Dieu ! écoutez ma prière : daignez vous rendre attentif aux vœux que je vous adresse.

Quoniam alieni insurrexerunt adversum me, et fortes quæsierunt animam meam : * et non proposuerunt Deum ante conspectum suum.

Des étrangers sont venus fondre sur moi, des hommes puissans cherchent à m'ôter la vie : ils n'ont point la crainte de Dieu devant les yeux.

Ecce enim Deus adjuvat me : * et Dominus susceptor est animæ meæ.	Mais voici mon Dieu qui vient à mon secours : le Seigneur se rend le protecteur de ma vie.
Averte mala inimicis meis : * et in veritate tua disperde illos.	Rejetez sur mes ennemis le mal qu'ils veulent faire tomber sur moi : exterminez-les suivant la vérité de vos promesses.
Voluntarie sacrificabo tibi, et confitebor Nomini tuo, Domine : * quoniam bonum est.	Je vous offrirai des sacrifices d'actions de grâces, et je louerai hautement votre nom, Seigneur, parce que vous êtes la bonté même.
Quoniam ex omni tribulatione eripuisti me : * et super inimicos meos despexit oculus meus.	Je dirai : Le Seigneur m'a délivré de toutes mes afflictions ; et il m'a fait voir de mes ennemis.
Gloria Patri, etc.	Gloire au Père, etc.
℣. Propter gloriam Nominis tui libera nos.	℣. Délivrez-nous, Seigneur, pour la gloire de votre Nom.
℟. Et propitius esto peccatis nostris propter Nomen tuum.	℟. Pour la gloire de votre Nom, soyez-nous propice, pardonnez-nous nos péchés.
OREMUS.	PRIONS.
Preces populi tui, quæsumus, Domine, clementer exaudi, ut qui juste pro peccatis nostris affligimur, pro gloria Nominis tui misericorditer liberemur. Per Christum Dominum nostrum.	Exaucez Seigneur dans votre clémence, les prières de votre peuple, afin que tout mérités que. sont vos châtiment pour nos péchés, nous en soyons miséricordieusement délivrés, pour la gloire de votre Nom. Par Jésus-Christ Notre Seigneur.
℟. Amen.	

Te ergo quæsumus, tuis famulis, subveni, quos pretioso Sanguine redemisti.

Nous vous en supplions donc, venez au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre sang précieux.

100 jours chaque fois.

PRIÈRE POUR OBTENIR GRACE ET MISÉRICORDE,

DANS TOUS LES BESOINS, FLÉAUX ET TRIBULATIONS.

Jesus Christus Rex gloriæ venit in pace.	Jésus-Christ, le roi de gloire est venu dans la paix.
Deus Homo factus est.	Dieu s'est fait homme.
Verbo caro factum est.	Le Verbe s'est fait chair.
Christus de Maria Virgine natus est.	Jésus-Christ est né de la Vierge Marie.
Christus per medium illorum ibat in pace.	Jésus-Christ passait en paix au milieu d'eux.
Christus crucifixus est.	Jésus-Christ a été crucifié.
Christus mortuus est.	Jésus-Christ est mort.
Christus sepultus est.	Jésus-Christ a été enseveli.
Christus resurrexit.	Jésus-Christ est ressuscité.
Christus ascendit in cœlum.	Jésus-Christ est monté au ciel.
Christus vincit.	Jésus-Christ triomphe.
Christus regnat.	Jésus-Christ règne.
Christus imperat.	Jésus-Christ a tout pouvoir.
Christus ab omni malo nos defendit.	Jésus-Christ nous défend de tout mal.
Jesus nobiscum est.	Jésus-Christ est avec nous.

Pater, *Ave* et *Gloria*.

Père Eternel, par le Sang de Jésus, miséricorde : marquez-nous avec le sang de l'Agneau sans tache, Jésus-Christ, comme vous marquâtes votre peuple d'Israël

pour le délivrer de la mort. Et vous, Mère de miséricorde, ô Marie, priez et apaisez Dieu en notre faveur, et obtenez-nous la grâce que nous demandons.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, par le Sang de Jésus, miséricorde : sauvez-nous du naufrage du monde comme vous sauvâtes Noé du déluge universel. Et vous, Arche de salut, ô Marie, priez et apaisez Dieu en notre faveur, et obtenez-nous la grâce que nous demandons.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, par le Sang de Jésus, miséricorde : délivrez-nous des fléaux que nous avons mérités, comme vous délivrâtes Loth de l'incendie de Sodome. Et vous, notre avocate, ô Marie, priez et apaisez Dieu en notre faveur, et obtenez-nous la grâce que nous demandons.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, par le Sang de Jésus, miséricorde : consolez-nous dans nos besoins présents et dans nos tribulations, comme vous consolâtes Job, Anne et Tobie dans leurs afflictions. Et vous, consolatrice des affligés, ô Marie, priez et apaisez Dieu en notre faveur, et obtenez-nous la grâce que nous demandons.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, par le Sang de Jésus, miséricorde : vous ne voulez point la mort des pécheurs, mais qu'ils se convertissent et qu'ils vivent. Donnez-nous, par votre miséricorde, le temps de faire pénitence, afin que, contrits et repentants de nos péchés, cause de tous les maux, nous vivions dans la foi, l'espérance, la charité et la paix de notre Seigneur Jésus-Christ. Et vous, refuge des pécheurs, ô Marie, priez et apaisez Dieu en notre faveur, et obtenez-nous la grâce que nous demandons.

Gloria Patri, etc.

O Sang précieux de Jésus, notre amour, criez vers le Père Eternel miséricorde, pardon, grâce et paix pour nous, pour N... et pour tous les hommes.

Gloria Patri, etc.

O Marie, notre Mère et notre espérance, priez pour nous, pour N... et pour tous les hommes, et obtenez-nous la grâce que nous demandons.

Gloria Patri, etc.

Père Eternel, je vous offre le Sang de Jésus-Christ en expiation de mes péchés, pour les besoins de la sainte Eglise, et pour la conversion des pécheurs.

Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, priez Jésus pour nous, pour N... et pour tous les hommes. Jésus et Marie, miséricorde.

Saint Michel Archange, saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, protecteurs de tous les fidèles de l'Eglise de Dieu, et vous tous, Anges, Saints et Saintes du Paradis, priez et obtenez grâce et miséricorde pour moi, pour N... et pour tous les hommes. Ainsi soit-il.

100 jours chaque fois.

PRIÈRE : *SACROSANCTÆ*, AVEC *PATER* ET *AVE*, APRÈS L'OFFICE.

Léon X a accordé la rémission des fantes commises par fragilité aux personnes qui, étant obligées à la récitation de l'Office divin, ou de l'Office de la Sainte Vierge, disent en finissant, avec dévotion et *à genoux*, la prière *Sacrosanctæ* (composée par saint Bonaventure), avec un *Pater* et un *Ave*.

Cette concession étant moins une Indulgence qu'une espèce de compensation (*compenso, supplemento*, dit la *Raccolta*, pag. 355) des défauts commis pendant la

récitation de l'Office, n'est point suspendue durant l'année sainte du Jubilé à Rome.

D'après une nouvelle décision du 12 mars 1855, approuvée par sa Sainteté Pie IX, la prière *Sacrosanctæ* doit, comme on l'a dit, se réciter *à genoux*. Cependant, le 12 juillet 1855, à la demande de Son Eminence le Cardinal Asquini, Préfet de la Congrégation des Indulgences, le Souverain Pontife a bien voulu faire une exception en faveur des malades seulement qui ne pourraient pas la dire à genoux, *infirmitatis tantùm causâ*. Les voyageurs ne sont point exceptés. — Cette prière se trouve au commencement de tous les Bréviaires (1).

AGNUS DEI.

L'usage où sont les Souverains Pontifes de bénir et de consacrer certaines figures ou médailles en cire, nommées *Agnus Dei*, est très-ancien dans l'Eglise Romaine. Il en est parlé dans l'*Ordo* romain qui, d'après le sentiment des érudits, remonte au-delà du VIIIe siècle; et le Cérémonial de la même Eglise Romaine prescrit la matière, la forme, les prières à employer dans cette consécration où chaque chose a sa signification spirituelle et sacrée.

Les *Agnus Dei* se font avec la cire blanche, pure, vierge, afin d'exprimer la nature humaine prise par Jésus Christ, par la seule opération de l'Esprit divin,

(1) Il suffit de réciter la prière *Sacrosanctæ* une seule fois, à la fin de tout l'Office, après *Complies*, ayant intention d'obtenir la rémission des fautes commises pendant la récitation de l'Office entier. Mais on peut la dire après chaque partie séparée, par exemple, après *Matines* et *Laudes*, après les *Petites Heures*, et après *Complies*. Dans ce cas, les fautes pardonnées sont les fautes commises pendant la portion de l'Office récitée. Le Saint Père a lui-même donné cette explication.

A Rome, l'usage suivi par les membres des Chapitres, comme à Saint Pierre, à Sainte-Marie in Cosmedin, etc..., est de réciter la prière *Sacrosanctæ*, chaque fois qu'ils sortent du chœur.

dans le sein très-pur de la Vierge Marie, sans le mélange de la plus légère souillure. On y imprime l'image d'un agneau, emblème de l'Agneau immaculé qui fut immolé sur l'autel de la croix pour la rédemption du genre humain. On fait, dans la bénédiction, usage de l'eau, choisie de Dieu pour être, dans l'ancien et dans le nouveau Testament, l'instrument de nombreuses merveilles; on la mêle au baume et au saint-chrême, et c'est dans cette liqueur que sont plongés les *Agnus Dei*, pendant que le Pontife suprême demande à Dieu de les bénir, de les sanctifier, de les consacrer, de telle sorte que les fidèles qui, avec une foi sincère et vive, en feront un saint usage, obtiennent les grâces suivantes :

1° Que la vue ou l'attouchement de l'Agneau représenté sur ces figures, excitant les cœurs des fidèles à contempler les mystères de notre rédemption, les porte à remercier, à bénir et vénérer la divine bonté, et leur obtienne ainsi le pardon de leurs fautes.

2° Que le signe de la croix imprimé sur ces médailles éloigne d'eux les malins esprits, la grêle, les tonnerres, les vents et les tempêtes.

3° Que par la vertu de la divine bénédiction, ils échappent aux piéges et aux tentations du démon.

4° Que les femmes enceintes soient préservées de tout mal, et obtiennent une heureuse délivrance.

5° Que la peste, le mal caduc, l'eau et le feu, n'aient aucune prise sur eux.

6° Que ces pieux chrétiens soient enfin couverts de la protection divine dans la prospérité et dans l'adversité; et que par les mystères de la vie et de la Passion de Notre Seigneur Jésus Christ, ils soient préservés de la mort subite et imprévue, de tout autre danger et de tout autre mal.

Telles sont les grâces privilégiées que le Vicaire de Jésus-Christ, au nom de l'Eglise, implore de la divine miséricorde pour tous les fidèles qui portent ou gardent avec piété les *Agnus Dei;* grâces qui ont été confirmées souvent par d'éclatants prodiges. Quand on en est privé, on doit l'attribuer à son peu de foi et de piété, ou à quelque autre cause cachée, et qui empêche le Seigneur de nous accorder de tels bienfaits.

COURONNE DU TRÈS-SAINT NOM DE JÉSUS.

Manière de la réciter.

On se sert d'un chapelet ordinaire de cinq dizaines et l'on commence par la récitation du *Credo.*

Sur les gros grains on dit :

Que le Nom du Seigneur soit béni dès maintenant jusque dans l'éternité !

Sur chaque petit grain :

Loué soit Jésus-Christ. (100 jours d'ind. chaque fois.)

Il n'y a pas de bénédiction ni d'indulgences particulières attachées à ce chapelet, qu'on peut réciter, comme on a dit plus haut, sur le chapelet ordinaire; il en est de même du chapelet de la Madeleine, de celui de la miséricorde et de celui de la bonne mort, mais on gagne un grand nombres d'indulgence partielles en récitant les prières dont ils sont composés.

CHAPELET DE LA BONNE MORT,

il se dit sur le chapelet ordinaire.

PRIÈRE AVANT DE COMMENCER LE CHAPELET.

O Très-doux Jésus par la douleur amère que vous avez ressentie lorsque votre très-sainte âme s'est séparée de votre corps adorable, souvenez-vous de mon âme pécheresse à l'heure de ma mort et soyez-moi alors miséricordieux, ô Jésus.

Sur le premier grain : Cœur de Jésus, abîme de miséricorde, ayez pitié de moi.

Sur les trois grains suivants :

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon âme et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, que je meure en paix dans vos bras chéris. 300 jours d'ind. chaque fois.

Sur les gros grains des dizaines : Très-doux Jésus ne soyez point mon Juge; mais mon Sauveur. 50 j. ch. fois.

Sur les petits grains : Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge. 300 jours chaque fois.

On termine par la prière suivante :

Seigneur Jésus, je vous fais le sacrifice de ma vie, en union de votre agonie douloureuse et de votre sainte mort; j'accepte la mort en expiation de mes péchés, avec une parfaite conformité et soumission à votre volonté divine. Je désire rendre le dernier soupir dans votre cœur adorable, ô mon divin Jésus, faites-moi la grâce que ce soit un soupir d'amour pur et de contrition parfaite. Ainsi soit-il.

CHAPELET DE LA MISÉRICORDE DIVINE.

Se représenter en esprit, pendant chaque dizaine, une plaie du Sauveur.

On commence par le *Confiteor*. Sur le premier grain : *Gloria Patri*, etc.

Sur les trois grains suivants : l'*Ave Maria*.

Sur les gros grains : O Jésus, Sauveur du monde, vous à qui une seule chose est impossible ; celle de ne pas avoir pitié des misérables, exaucez-nous.

Sur les petits grains : Mon Jésus miséricorde. 100 jours d'indulgence chaque fois.

Pour finir, prendre la croix et baiser pieusement chaque plaie du Sauveur en disant cinq fois : Mon Jésus, miséricorde ; et on termine par l'invocation suivante : Mère sainte imprimez profondément dans mon cœur les plaies de Jésus crucifié.

CHAPELET DE SAINTE MADELEINE

en l'honneur des trente-trois années qu'elle a passé dans la grotte de la Sainte Baume.

Ce chapelet est composé de trois dizaines et de trois grains au-dessous du Crucifix, qui doit toujours s'y trouver à cause de l'amour qu'à eu Sainte Madeleine pour son Jésus crucifié, et sur lequel on dit le *Credo*, pour faire voir qu'on appartient à la véritable Eglise, à l'Eglise catholique, hors de laquelle il n'y a pas de salut.

On dit sur les trois grains qui sont au dessous de ce crucifix, les trois actes de foi, d'espérance et de charité,

qui ont animé le cœur de Sainte Madeleine depuis le moment qu'elle a eu le bonheur d'aller se jeter aux pieds de son Sauveur. Mais on les fait selon la formule suivante, qui est tout à la fois un acte parfait et une demande vive de ces vertus. On dit :

Sur le premier grain : O vérité éternelle! je crois, et je crois tout; augmentez ma foi.

Sur le deuxième grain : O bonté infinie, j'espère et j'espère tout; mais affermissez mon espérance.

Sur le troisième grain : O beauté incompréhensible! Beauté ineffable! je vous aime, mais redoublez mon amour de plus en plus.

Sur les grains de la première dizaine on dit et on répète sur chacun l'acte de foi, de la manière qu'on le sait, sur les grains de la deuxième dizaine, les actes d'espérance; et sur les grains de la troisième dizaine, les actes d'amour de Dieu.

Sur les grains qui séparent les dizaines, on dit le *Gloria Patri* et l'Oraison dominicale, pour demander la gloire de Dieu et l'aceomplissement de sa sainte volonté, qui sont au-dessus de tout ce que nous devons désirer avant tout.

A l'extrémité opposée à la croix, il y a encore trois grains comme au commencement. C'est pour terminer en répétant de nouveau les trois actes de foi, d'espérance et de charité, et les dire non seulement le plus vivement et le plus parfaitement que l'on peut; mais pour les dire même dans l'avenir jusqu'à son dernier soupir, et surtout en mourant;

Mais pour les dire toujours et jusqu'à la fin du monde, si l'on vivait jusque là;

Mais pour suppléer à tous ceux qui ne les disent pas, c'est pourquoi il faut les dire suivant la formule suivante:

O vérité éternelle, je crois en vous, et j'y croirai toujours.

O Bonté infinie! j'espèse en vous, et j'y espèrerai toujours.

O Beauté ineffable! Beauté incompréhensible, je vous aime, et je vous aimerai toujours de plus en plus. Rien n'empêche de réciter ce chapelet sur un chapelet ordinaire, puisque aucune bénédiction particulière n'y est attachée. (7 ans et 7 quar. d'ind. chaque fois qu'on récite les actes.)

PETIT CHAPELET DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

INVOCATION.

O Sacré-Cœur de Jésus, à qui une seule chose est impossible, celle de ne pas avoir pitié des misérables, ayez pitié de nous misérables pécheurs, et accordez-nous les grâces que nous vous demandons par le Cœur immaculé et affligé de votre sainte Mère, qui est aussi la nôtre, et à qui vous ne pouvez rien refuser. Ainsi soit-il.

Sur le premier grain : Par votre très-sainte et Immaculée Conception, Vierge très-pure et Reine des Anges, obtenez que mon corps et mon âme soient purifiés. Ainsi soit-il.

Sur les trois grains suivants : *Ave Maria.*

Sur le cinquième : Vierge Marie, vous avez été Immaculée dans votre conception; priez pour nous le Père dont vous avez enfanté le Fils Jésus, conçu par l'opération du Saint Esprit. (100 jours d'indulgence).

Sur les douze grains suivants : Bénie soit la sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie! (100 jours d'indulg. chaque fois.)

Sur le dernier comme sur le premier.

En finissant on dira : Saint Joseph, chaste Epoux de la Vierge Immaculée, priez pour nous qui avons recours à vous. Obtenez-nous l'amour de Jésus et de Marie.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, que j'expire en paix dans vos bras chéris. (300 jours d'indulgence.)

On termine par le *Memorare* ou le Souvenez-vous etc. (300 jours d'indulgence.)

TABLE.



EN VENTE CHEZ LES MÊMES :



Manuel des Congréganistes de la Sainte Vierge. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par C. A. S. de la Comp. de Jésus. In-18° de 850 pages. Imprimée avec caractères neufs sur beau papier.

Prix : broché. 1,25. — Papier fin. 1,50. — En reliure ordinaire. 1,75. — En reliure anglaise m. s. tr. 1,80. — En idem doré s. tr. 2,10. — En bas-gauffré doré s. plat. et tr. 2,20. — En chagrin 1r choix, pap. fin. 5,25. — En chagrin 1r choix, pap. ord. 5,00, — En chagrin 2e choix, pap. fin 3.80. — En chagrin 2e choix, pap. ord. 3,65. — En chagrin 1r choix, fermoir et jonc simpl. 7,00. — En mouton chagriné doré s. tr. 2,55.

Neuvaine en l'honneur du Saint et Immaculé Cœur de Marie ; par J. Manfrédini, Père de la Compagnie de Jésus. Traduit de l'Italien. In 24°, 66 pages. fr. 0,35

Missions de l'Orégon et voyages aux montagnes-Rocheuses, sur la Colombie, le Sascathshawin et l'Athabasca, par le Père P. J. De Smet, de la Comp. de Jésus. Un vol. in-12° de 365 pages ; orné de 16 magnifiques gravures lithographiées et de 3 belles cartes géographiques. fr. 2,50

Récit de l'apparition de la Ste Vierge sur les montagnes des Alpes. fr. 0,30

Neuvaine en l'honneur de N.-D. de la Salette. fr. 0,25

L'Écho de la sainte Montagne visitée par la Mère de Dieu, ou un mois de séjour dans la société des Petits Bergers de la Salette. fr. 1,00

Suite de l'Écho de la Sainte Montagne ou l'apparition rendue plus évidente par ses épreuves, ses gloires et de nouveaux éclaircissements. In 12 de 368 pages. fr. 1,25

Manuel de persévérance, opuscule utile à toutes sortes de personnes et en particulier à la jeunesse chrétienne. fr. 0,30

En vente chez les mêmes imprimeurs :

Annonces faites ou vocation au saint état du mariage, devoirs qu'il impose et moyens d'y être constamment heureux ; par Hubert Lebon. Vol. in-18 de 180 pages. 0.30

Lectures Saint Vincent-de-Paul, ou lectures de [illegible] par chaque jour du mois de Juillet. Par une [illegible] de S. Vincent-de-Paul. 1.00

Offices de la sainte Vierge pour tous les temps de l'année. In-32. 84 pages. 0.25

Paraphrase de l'Oraison Dominicale et de la salutation Angélique, précédée d'une explication de l'Oraison Dominicale, par Bourdaloue. In-24. 64 pages. 0.10

Règlement de vie après la première communion. In-32. 32 pages. 0.10

Vie de Sainte Catherine de Gênes, suivie de son Traité sur le Purgatoire. Joli vol. in-12. 1.20

Maria, ou les beautés du saint nom de Marie, par Hubert Lebon. fr. 0.30

Reine des Cœurs, ou la Sainte Vierge Marie, notre modèle, notre médiatrice, notre appui, [illegible] Vol. in-24 de 272 pages. fr. 0.75

Le [illegible] pour tous les fidèles, par le P. Huguet, de la Comp. de Jésus. Joli vol. in-12. 1.20

La [illegible] des Enfants, par le P. Huguet, de la Comp. de Jésus, vol. in-12. 1.20

On trouve à la même librairie un grand choix de livres, Prières et [illegible] à prix [illegible].

En vente chez les mêmes Imprimeurs:

Alliances Bénies ou vocation au saint état du Mariage, devoirs qu'il impose et moyens d'y être constamment heureux ; par Hubert Lebon. Vol. in-24° de 130 pages. 0,50

Mois de Saint Vincent-de-Paul ou lectures de piété, par chaque jour du Mois de Juillet. Par une religieuse de St Vincent-de-Paul. 1,00

Office de la sainte Vierge pour tous les temps de l'année. In-32° 59 pages 0,35

Paraphrase de l'Oraison Dominicale et de la salutation Angélique, précédée de l'Explication de l'Oraison Dominicale, par Bourdaloue. In-24° 64 pages. 0,10

Réglement de vie après la première communion. In-32° 32 pages. 0,10

Vie de Sainte Cathérine de Gênes, suivie de son Traité sur le Purgatoire. Joli vol. In-12° 1,00

Maria, ou les beautés du saint nom de Marie, par Hubert Lebon. fr. 0,50

Trésor des Cœurs, ou la Sainte Vierge Marie, notre modèle, notre médiatrice, notre appui, nos délices. Vol. in 24° de 272 pages. fr. 0,75

La vertu pour tous les états, par le P. HILLEGEER, de la Comp. de Jésus. Joli vol. -in-12 1,25

La vertu des Parents, par le P. HILLEGEER, de la Comp. de Jésus. vol. -in-18 0.30

On trouve à la même librairie un grand choix de Litanies, Prières et Exercices de piété.. imprimés à part.

